NEUCHATEL J. A.

NEUCHATEL — No 216 (24 PAGES) UN NUMÉRO 40 CENTIMES MERCREDI 16 SEPTEMBRE 1970

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

FAN (Voir en pages sportives)

FOOTBALL : Coupe des villes de foire

Grasshoppers a failli créer la surprise

Epreuve de force engagée en Jordanie

LE ROI HUSSEIN : LA SITUATION ACTUELLE NE PEUT PLUS DURER

Quotidiennement depuis deux semaines, les combats font rage en Jordanie. Il semble, de plus en plus, que l'on s'achemine vers une épreuve de force, peut-être décisive, entre le roi Hussein et les commandos palestiniens. Dans une interview exclusive accordée au journal « Le Figaro » (droite modérée), le souverain hachémite a déclaré que la situation actuelle ne « peut pas durer ». « Tous les jours la Jordanie s'enfonce un peu plus. Il faut qu'il y ait la paix ou la guerre », a-t-il ajouté. « Les fedayins doivent respecter les accords passés avec le gouvernement ou en subir les conséquences ».

Réaffirmant que « cela ne peut pas continuer », le roi a ajouté : « Il y va de l'unité de la Jordanie, de sa position dans le monde, du moral de l'armée. Et puis on peut craindre que notre incapacité à assumer notre rôle ne pousse finalement la population des territoires occupés à se retourner directement vers les Israéliens pour résoudre leurs problèmes. »

L'armée est « très remontée », a déclaré le souverain hachémite, qui a tenu à préciser : « Ils en ont assez. Ils ne sont plus habitués à se trouver ainsi vilipendés, dénigrés, provoqués sans arrêt sans pouvoir réagir. J'ai inspecté les unités de la première division mécanisée qui entoure Amman. Ils sont excédés ».

Le roi Hussein a conclu son entretien en dénonçant les détournements d'avions : « C'est la honte du monde arabe ».

LES COMBATS

De violents combats ont éclaté mardi dans la ville de Zarka, à 25 km au nord-est d'Amman.

Selon des voyageurs arrivés dans la capitale, les combats opposaient des membres du F.P.D.L.P. (Front populaire démocratique pour la libération de la Palestine) à des troupes jordaniennes d'un camp voisin de Zarka.

De source bien informée, on déclare que l'engagement a duré trois heures, et que les fedayins ont tiré une centaine de fusées sur le camp, tuant un officier et deux soldats, ainsi que le fils de 15 ans du général Kassem Mayta, commandant de division, et faisant plusieurs blessés.

Des dirigeants palestiniens ont déclaré que l'armée avait bombardé un camp de réfugiés palestiniens, dans la région. Conformément à la politique qu'il a adoptée, le gouvernement jordanien n'a fait aucune déclaration officielle à ce sujet.

Selon les voyageurs, les fedayins ont installé, sur la route menant à Zarka, des barrages de pneus enflammés, et fouillaient toutes les voitures.

Un photographe de l'Associated Press a rapporté, d'autre part, que la ville d'Irbid, dans le nord de la Jordanie, était complètement aux mains des Palestiniens, à la suite des combats qui les ont opposés dimanche à l'armée.

On ne voyait aucun soldat jordanien dans la ville, mais une douzaine de « half-tracks » blindés de l'armée jordanienne patrouillaient aux environs.

Selon les habitants de la ville, une unité de tanks de l'armée irakienne aurait pris position plus loin, derrière des collines.

AU LIBAN

D'autre part, on indique de source israélienne que des fedayins et des forces régulières libanaises se sont battus à l'arme légère et au mortier lundi soir, pendant une demi-heure. Le combat, parfaitement audible en Israël, s'est déroulé au nord du kibboutz Avivim. Un obus est tombé sans causer de dégâts près du village israélien.

Les habitants des villages libanais, opposés aux raids des fedayins contre les kibboutzim voisins, se seraient joints aux forces régulières libanaises pour combattre les Palestiniens.

Enfin, la commission mixte formée de représentants de l'armée jordanienne et du comité central de la résistance palestinienne (C.C.R.P.) et placée sous l'autorité du comité des cinqs pays arabes nommé lors de la réunion extraordinaire de la Ligue arabe, convoquée au début de ce mois au Caire, pour tenter de faire cesser les affrontements en Jordanie, a siégé deux fois mardi, à Amman.

Tandis que les combats ne cessent de faire rage en Jordanie, entre l'armée royale et les fedayins, ceux-ci n'en poursuivent pas moins leurs actes de terrorisme en Israël même. Ainsi, le Fatah a revendiqué, mardi, la responsabilité d'explosions qui se sont produites dans deux poubelles, le long d'une canalisation d'eau, et dans une rue résidentielle de la cité balnéaire de Natanya. Les attentats n'ont pas fait de victimes (téléphoto AP). D'autre part, un porte-parole militaire a annoncé qu'une patrouille israélienne avait tué trois guérilleros arabes et en avait fait prisonniers trois autres au cours d'un accrochage qui s'est produit pendant le week-end au sud de la mer Morte.

POUR PRÉVENIR LA PIRATERIE AÉRIENNE

DES POLICIERS ARMÉS SUR LES VOLS DE LA SWISSAIR

ZURICH (ATS). — Avant ce week-end encore, des agents de sécurité armés doivent accompagner les vols Swissair, a communiqué mardi le commandant de la police zuricoise, M. Paul Grob. A la demande de la Swissair, et d'entente avec les autorités fédérales et le Grand conseil zuricois, des agents de la Confédération et de la police cantonale zuricoise recevront une formation d'agents de sécurité en matière aérienne. Plus tard, des membres d'autres polices cantonales et des plus importants corps de police municipaux recevront une formation identique.

STATUT SPÉCIAL

Un tel cours de formation a commencé lundi sous l'égide de la police cantonale zuricoise. Des instructeurs de Swissair, la police cantonale zuricoise et le service scientifique de la police municipale sont chargés de l'instruction. Les agents de sécurité seront soumis à un statut spécial. Les expériences faites pendant le cours de formation et les résultats pratiques des premiers jours de vol seront étudiés pour mettre sur pied le programme des prochains cours. Au début, seuls des volontaires de la police et des gardes-frontière feront partie de ce corps spécial. Cependant, de très nombreuses inscriptions sont déjà parvenues. Ce qui est cependant le plus urgent, a déclaré le commandant Grob, c'est le renforcement des équipes chargées de la sécurité des aéroports et des avions au sol. Des pourparlers sont déjà en cours à ce sujet entre la Confédération et les cantons.

Au sujet des mesures de sécurité pour le trafic aérien, la chancellerie fédérale a publié le communiqué suivant :

« Vu les récents détournements d'avions et le fait que les milieux responsables de ces détournements ont menacé de commettre d'autres actes de terrorisme, les autorités compétentes de la Confédération et des cantons ont mis au point un dispositif de sécurité pour prévenir les attentats et les détournements auxquels les appareils sont exposés. Ce dispositif, qui complète largement les mesures décidées et appliquées depuis plusieurs semaines, peut être mis en place immédiatement pour une part et à très bref délai pour le surplus. Il comprend des mesures de sécurité sur les aéroports, des contrôles serrés des passagers, des envois postaux de fret, l'accompagnement des appareils par des agents de sécurité armés et d'autres mesures encore. Il ne sera pas donné d'indications plus précises sur ces mesures, afin de ne pas nuire à leur efficacité.

Paralysie, efficacité ou danger ?

D'un de nos correspondants à Berne :

L'accompagnement des appareils par des agents de sécurité armés, autrement dit, la présence de « gorilles » dans chaque appareil Swissair, on s'y attendait. Cette mesure sera en général bien accueillie par l'opiinon publique. Pourtant, à la télévision, le conseiller fédéral Graber en avait présenté le danger.

Une bagarre en plein vol, cela peut finir bien ou se terminer en tragédie : celle de Wurenlingen avec l'écrasement au sol d'un avion bondé par suite du brisage d'un hublot ou d'une conduite. La valeur de cette mesure est donc avant tout de dissuasion. Il faut décourager les commandos d'entreprendre leur action. Espérons !

Quant aux autres mesures, et à leur ensemble, ne paralyseront-elles pas trop le trafic ? On sait que, pour certains grands aéroports, par exemple américains, elles se conçoivent très difficilement. En Suisse, elles restent sans doute possibles, non sans créer de sérieuses perturbations. Ces mesures de sécurité ont été décrétées par accord du Conseil fédéral, des cantons de Zurich, Bâle et Genève, et naturellement de Swissair. Les circonstances entraînaient cette unanimité. La menace que fait planer l'action des desperados palestiniens demeure cependant suspendues au-dessus de nos têtes, imprécise, insaisissable mais permanente. Et dire que nous avions naïvement cru que le « plan Rogers » annonçait un espoir de fin...

J. E.

LES IDÉES ET LES FAITS

Prétendue normalisation chinoise

Réuni en session plénière du 23 août au 6 septembre à Pékin, le comité central du parti communiste chinois a pris une décision dans laquelle la presse occidentale voit un effort de retour à la normalisation après la longue et cruelle période de la révolution culturelle. Effort d'autant plus marqué que ladite session était présidée par Mao Tsé-toung lui-même. Le comité demande, en effet, qu'on procède aux travaux préparatoires pour réunir, après l'avoir fait designer par le « peuple », un nouveau congrès national destiné à remplacer l'ancienne Assemblée nationale qui n'a plus été convoquée depuis 1964. C'est dire le vide qui s'était creusé dans l'appareil de l'Etat pendant ces dernières années empreintes de désorganisation, de désordre et d'anarchie et frappées aussi d'épurations persécutrices. Le nouveau Congrès aurait notamment pour tâche d'élire un gouvernement et un président de la République.

Est-ce à dire que le parti est prêt à passer la main pour favoriser le fonctionnement d'institutions régulières ? Ce serait là se leurrer grandement. Car, selon la pure conception lénino-marxiste dont Mao se veut le pur apôtre, le parti demeure le moteur de toute action nationale et internationale et le gouvernement n'est qu'à son service, ainsi qu'il arrive dans tous les pays à régime communiste. On relèvera seulement que Mao, ayant triomphé de ses adversaires, se sent assez fort aujourd'hui pour redonner à la Chine une apparence de « légalité ».

Au demeurant, la vigilance reste de mise pour défendre la « révolution culturelle » — en fait la révolution tout court — contre ceux qui seraient tentés de la remettre en cause. La ligne actuelle du parti doit être préservée à tout prix, note le comité central, contre les « traîtres camouflés » dont l'ancien chef de l'Etat Liou Chao-chi, qualifié en outre de « crapule », demeure le symbole. On le voit, normalisation en l'occurrence signifie restauration pure et simple de la dictature maoïste.

On s'est préoccupé aussi au plénum du comité central de la situation économique et de la politique extérieure. La production est maintenant satisfaisante, a-t-on remarqué; mais il est notoire qu'elle a été considérablement freinée et désorganisée par la révolution culturelle. La Chine a besoin de crédits. Et c'est sans doute pour en obtenir que Chou En-lai entreprendra prochainement sa tournée en Europe, après s'être rendu en divers points de l'Asie et de l'Afrique. Espérons que nos capitalistes occidentaux ne tomberont pas une fois de plus dans le panneau en favorisant une grande puissance à vocation révolutionnaire.

Car, face à l'« impérialisme » extérieur, le comité central du parti communiste chinois n'a pas varié d'un pouce. Il l'attaque avec la même violence que naguère et il s'agit toujours pour Pékin d'un impérialisme double : américain et soviétique. En ce qui concerne ce dernier, après une légère période d'accalmie l'agression a repris. Moscou est accusé par le « Quotidien du peuple » d'avoir commis un acte de haute trahison à l'égard du monde communiste en signant le traité de Bonn.

Enfin le comité central, évoquant la guerre du Viet-nam, la situation au Proche-Orient, les mouvements d'émancipation africains dirigés contre le « néo-colonialisme », déclare que tous les rebelles plus que jamais pourront compter sur l'appui de la Chine. Là encore, il faudra surveiller étroitement les déplacements de M. Chou En-lai.

René BRAICHET.

UN GARDE PRIVÉ DÉJOUE UN DÉTOURNEMENT D'AVION

Un jeune pirate de l'air qui voulait détourner sur la Corée du Nord un avion de la TWA, allant de Los-Angeles à San-Francisco a été grièvement blessé par un garde privé, M. Robert de Nisco, de Brooklin (New-York) qui assurait la protection d'un chargement de titres.

Le pirate de l'air, blessé, est évacué par la police (Téléphoto AP)

Le jeune homme a fait connaître son intention de détourner l'appareil peu après que celui-ci se fut posé sur l'aéroport de San-Francisco. Il fit passer au pilote une note déclarant : « J'ai une arme et je veux aller en Corée du Nord ».

Le commandant de bord prit alors contact avec la tour de contrôle et annonça : « Un pirate de l'air se trouve à bord. Nous allons aller plus loin ».

Le pilote reçut l'ordre de gagner une piste située au nord de l'aérodrome près de la baie de San-Francisco. Rapidement, plusieurs voitures de police entourèrent l'appareil, mais aucun policier ne tenta de monter à bord.

Pendant ce temps, le jeune homme continuait à menacer les 55 passagers et les sept membres d'équipage. Soudain au bout d'une heure, M. de Nisco, employé de la société Brinks, se leva en criant « police ». Une bagarre s'ensuivit au cours de laquelle un coup de feu fut tiré. Grièvement blessé, le pirate de l'air s'affala sur le sol. Le jeune homme a été immédiatement conduit à l'hôpital où il a subi une opération.

Il s'agit de Don Irwin, 35 ans, de Reseda (Californie). Une pièce d'identité à son nom trouvée dans l'appareil portait à la rubrique « profession » : dessinateur humoristique.

« Détournement » a du succès...

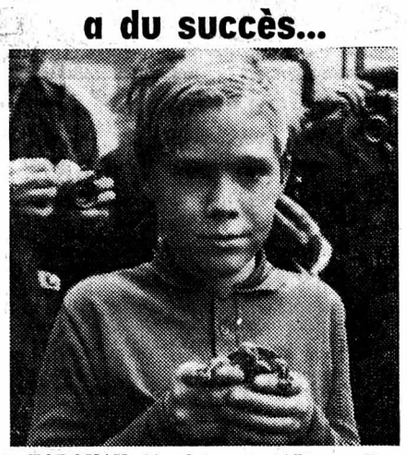

TORQUAY (Angleterre) (AP). — Retenue en otage par les fedayins, avec les passagers des trois avions, une tortue est devenue l'attraction de l'aquarium de Torquay. Elle était dans les bagages à main de Nigel Hatcher, l'un des écoliers britanniques qui se trouvaient à bord du « VC-10 » de la BOAC. Nigel Hatcher l'avait baptisée « Ted », le surnom du premier ministre britannique, M. Edward Heath. Il avait l'intention de l'emmener avec lui au collège mais il s'est laissé tenter par une offre de 25 livres que lui a faite l'aquarium et il la lui a cédée. Du même coup, la tortue a été rebaptisée « Hijack » (détournement). (Téléphoto AP)

● **Policiers à bord : la majorité du personnel Swissair serait pour** (Page 23)

● **Les commissions des affaires étrangères appuient le Conseil fédéral** (Pages neuchâteloises)

La garde suisse reste

CITÉ-DU-VATICAN (AP). — Le pape Paul VI a dissous la gendarmerie pontificale, la garde noble et la garde palatine, parce qu'elles « ne correspondent plus aux nécessités pour lesquelles elles furent créées », a annoncé le Vatican.

Le souverain pontife a chargé le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat, d'élaborer les modalités de la dissolution des trois unités. La garde palatine comptait 500 hommes, la gendarmerie pontificale 145 hommes et la garde noble 45 hommes. Seule subsistera la garde suisse, qui compte une soixantaine d'hommes, pour assurer la protection du pape. Notre téléphoto AP montre un membre de la garde suisse, de la gendarmerie pontificale et de la garde palatine

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 9, 10 et 11
Les nouveaux travailleurs de la mer : page 15
Le « Flying display » de Farnborough : page 15
Les sports : pages 17 et 19
Le carnet du jour. — Les programmes radio - TV. — Les bourses : page 21
L'actualité en Suisse : page 23

Conducteur bâlois grièvement blessé entre Delémont et Courrendlin

Un jeune cyclomotoriste tué près d'Orbe (Page Bienne-Jura-Vaud)

Demain : Janus II - Les nouveaux travailleurs de la mer (Page 15)

DEUXIÈME ROUND

Au dixième jour de détention des otages retenus (trente, quarante ou cinquante personnes ?) entre les mains des extrémistes palestiniens, on peut se poser la question : « Que va-t-il se passer maintenant ? » Combien de temps encore seront-ils prisonniers, dispersés, paraît-il, par petits groupes, au milieu d'un vaste bidonville peuplé de milliers de réfugiés palestiniens, aux portes d'Amman ?

L'affaire à présent, c'est indéniable, se politise de plus en plus. Le premier round est terminé. Le sort des détenus a tendance à passer au second plan. La situation se détériore tellement autour d'eux, qu'une foule de questions viennent à l'esprit.

Combien de temps encore Hussein va-t-il tenir sur son trône chancelant ? Quel système va-t-il lui succéder ? Si le « petit roi » est renversé, les Palestiniens (lesquels ?) vont-ils se constituer sans tarder en « gouvernement de la République populaire de Palestine ? »

Les « ultras », ceux qui mènent l'infernale sarabande de la piraterie aérienne, du chantage et des menaces, étaient, jusqu'à ces derniers jours, contre la formation d'un tel gouvernement. Ils veulent poursuivre la lutte dans l'illégalité à tous points de vue. Ils ambitionnent de mener la guerre révolutionnaire intégrale, à la manière de Mao. Ils ne veulent avoir d'attaches avec personne, ni de lien territorial précis.

Ayant commencé à ébranler les gouvernements arabes entre l'Euphrate et le Nil par leur intransigeance, par leurs raids aériens et les répercussions de ces « actions d'éclat » dans tout le Moyen-Orient, ils se sentent le vent en poupe.

Les « ultras » palestiniens ne sont pas décidés à s'arrêter en si bon chemin. Par tous les moyens, ils vont essayer de saper les structures, plus ou moins flottantes, des Etats arabes voisins d'Israël.

Les groupements palestiniens moins intransigeants, et qui ont déjà pris ouvertement position contre Habache et ses fous furieux, tenteront-ils de mettre sur pied un « gouvernement provisoire palestinien » modéré sur les ruines du royaume hachémite moribond ?

Iront-ils jusqu'à engager la lutte contre les « ultras » ? Trouveront-ils, pour ce faire, des alliés parmi les Egyptiens, les Syriens, les Irakiens, les Libanais, dont l'existence sera menacée à moyen terme si les nervis d'Habache l'emportent ?

Les prochains jours nous apporteront probablement quelques réponses à ces questions.

R. A.

DANS LE CANTON

NEUF MORTS en août sur les routes du canton

Au cours du mois d'août, 188 accidents de la circulation ont été dénombrés dans le canton de Neuchâtel. Ils ont causé la mort de neuf personnes, fait 84 blessés et seuls sept de ces accidents se sont soldés par des dégâts d'un montant inférieur à 200 francs. Trois cent trente et un conducteurs étaient en cause et 193 personnes ont été dénoncées.

Quant aux fautes commises et aux causes de ces accidents, c'est la violation de priorité qui vient en tête avec 55 accidents. On trouve ensuite la vitesse (42), la distance insuffisante entre les véhicules (24), l'ivresse au volant (13), les entraves à la circulation (12), la circulation à gauche (11), l'inattention et les dépassements téméraires (7 cas chaque fois), les changements de direction (9), l'imprudence des enfants (6), l'imprudence des piétons (4), des accidents dus à des cavaliers ou à des animaux (3), les véhicules équipés de pneus lisses (2), le mauvais stationnement (2), la circulation sans permis de conduire (2), l'inobservation des signaux (2) et des passages pour piétons (2). Enfin, sans qu'ils aient causé d'accident, quatre conducteurs ont été pris en état d'ivresse. Dans un certain nombre de cas, la qualification pénale des causes peut être modifiée ou abandonnée lors du jugement.

VILLE DE NEUCHATEL

† FÉLIX TRIPET

On a appris le décès, survenu dans sa 92me année, à Chaumont où il s'était retiré, de M. Félix Tripet. Né le 24 juillet 1879, le défunt était le fils de M. Fritz Tripet, professeur de botanique à l'Université de Neuchâtel. Après ses études universitaires, M. Félix Tripet s'était établi pharmacien à Neuchâtel en 1906. Outre ses activités professionnelles, M. Tripet mena une vie particulièrement active, se dévouant pour nombre d'associations ou de sociétés.

Il fut ainsi le président de la section de Neuchâtel du Club alpin suisse et ceci à deux reprises, de 1922 à 1926 et de 1930 à 1932. Il présida également en 1931, l'Association du commerce de détail du district de Neuchâtel. Sur le plan politique, il fut conseiller général de Neuchâtel de 1924 à 1927 et, dans l'armée, le défunt avait été promu premier lieutenant en 1906.

M. Félix Tripet était le frère du pasteur Paul Tripet, décédé en 1949 et de M. Philippe Tripet, ancien directeur de la Compagnie des tramways de Neuchâtel, lui-même décédé en 1959. Un des fils du défunt, M. Frédéric Tripet, a repris la pharmacie paternelle et l'autre, le Dr Jean Tripet, est médecin à Cernier.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. 15 septembre 1970. — Température : moyenne : 17,2 ; min. : 11,1 ; max. : 22,9. Baromètre : moyenne : 717,9 Eau tombée : 3,4 mm. Vent dominant : direction : sud - sud - est ; force : faible ; dès 20 h 30, nord - ouest, modéré à fort. Etat du ciel : couvert ; clair de 9 h 30 à 16 h 30. Pluie de 20 h 45 à 21 heures.

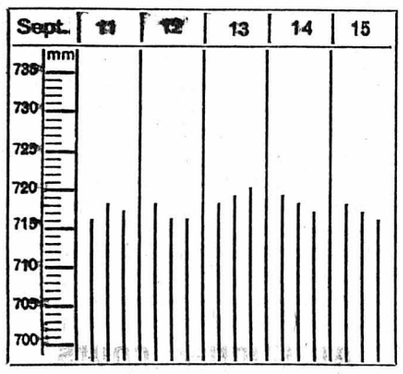

Niveau du lac du 15 sept. à 6 h 30 : 429,15
Température de l'eau 20°, le 15 septembre

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le ciel deviendra très nuageux, voire couvert, à partir de l'ouest durant la nuit: Des averses, parfois orageuses, se produiront dans l'ouest. La zone de temps nuageux à très nuageux, et d'averses régionales atteindra toutes les régions, mais sa progression sera retardée dans les vallées du versant nord des Alpes par une période de fœhn. En plaine, la température atteindra 13 degrés tôt le matin et 16 à 22 degrés l'après-midi selon l'ensoleillement. Le vent du sud-ouest est faible à modéré en plaine et assez fort en montagne.

Marché des légumes à Neuchâtel

Offre régulière : courgettes, carottes, côtes de bettes, haricots, choux pommes, choux-fleurs, raves, radis, scaroles, tomates, petits pois, poireaux, céleri nouveau avec feuillage, choux blancs, choux-raves, salades pain de sucre.

Offre faible : épinards, salades pommées, laitues romaines.

Légumes de serre : concombres, aubergines, poivrons, tomates.

Légumes nouveaux : poireaux blancs, fenouil.

Marché des fruits

Petits fruits : fin de récolte.

Offre : Gravenstein, poires, prunes, pruneaux.

Pêche : lac de Neuchâtel

Perches : moyennes ; filets de brême : faibles ; brochets : faibles ; palées faibles ; bondelles : faibles ; [illegible]

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 11 septembre. Blaser, Karin, fille de Jean-François, commerçant à la Neuveville, et de Susy-Marguerite, née Mauerhofer. 13 septembre. Koch, Chantal, fille d'Aimé-Georges, technicien à Peseux, et de Nicole-Josette, née Porcher.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — 15 septembre. Borel, Francis-Gabriel, monteur-électricien à Renens, et Mottier Chantal, à Aigle ; Schneeberger, Christian-Gottfried, instituteur à Münsingen, et Dummermuth, Ella, à Berne.

MARIAGE CÉLÉBRÉ. — 11 septembre. Nikles, Jean-Pierre, journaliste à Valangin, et Borgeaud, Françoise-Mireille, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 28 août. Majeux, Lina-Gabrielle, née en 1898, ménagère à Neuchâtel, célibataire. 9 septembre. Magri, Zaverio-Francesco, né en 1910, mécanicien à Neuchâtel, époux de Jeanne-Louise, née Baldi ; Gaschen, Emile-Albert, né en 1894, ancien jardinier à Neuchâtel, veuf d'Elisabeth, née Chabloz ; Huguenin-Dezot, Jeanne-Estelle, née en 1889, ménagère à Corcelles, célibataire. 10. Traub, Jeanne-Louise, née en 1886, régleuse à Bienne, divorcée ; Tissot-Daguette, René, né en 1946, micromécanicien au Locle, époux d'Aliette-Nelly née Rebeaud ; Muller, Gabriel, né en 1914, chauffeur à Neuchâtel, époux d'Yvette-May née Steiger. 11. Monnard, née Moser, Maria Louisa, née en 1903, ménagère à Cormondrèche, épouse de Louis-Emile. 12. Blandenier, Claude-Francis, né en 1931, employé TN à Valangin, époux de Micheline-Aimée, née Fournier. 14. Humbert-Droz, née Junod, Louise-Emma, née en 1884, ménagère à Lignières, épouse de Humbert-Droz Adolphe.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

Chapelle de la Rochette
du vendredi 11 au mercredi 16, à 20 heures :
« De la mort à la vie »
par FERNAND LEGRAND
Chacun est cordialement invité

Demain, de 14 h 30 à 15 h 30
PUÉRICULTURE
NOUVEAU COURS : 1re LEÇON
Restaurant Neuchâtelois, fbg du Lac 17

TENNIS-CLUB DU MAIL
Reprise des cours juniors.

CHAPELLE DE LA ROCHETTE
Ce soir, à 20 heures :
Dernière réunion
par Fernand Legrand

TENNIS-CLUB DU MAIL
AUJOURD'HUI, reprise des cours juniors à 14 heures.

CHAPELLE DE L'ESPOIR, Evole 59
Mercredi 16 et jeudi 17 septembre, à 20 h, le prédicateur israélien
SHLOMO HIZAK, de Jérusalem,
parlera sur le sujet : Israël, un avertissement pour nous.
Invitation cordiale. Assemblée de Dieu.

Naissances

Monsieur et Madame René JEANNERET-JAQUET ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Anne

15 septembre 1970

Maternité Pourtalès — Croix-d'Or 16 Hauterive

La **C.C.A.P.** garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 549 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

VIGNOBLE — VIGNOBLE — VIGNOBLE

A Saint-Aubin aussi, la pétanque constitue une épreuve d'endurance

De notre correspondant :

Décidément, les petites boules métalliques font leur chemin et, à voir l'agrandissement des effectifs, il semble bien que, dans chaque habitant de la Béroche, il y a un « pétanqueur » qui sommeille ! Vous direz peut-être que ce sport n'a rien de sorcier, eh bien détrompez-vous ! Si on y met du cœur, c'est beaucoup plus difficile que cela en a l'air. On ne prend pas une boule comme un vulgaire caillou, on la palpe, on la soupèse, on lui donne secrètement des tas de conseils avant de la mettre... sur orbite et, plus que cela, à voir certains visages se crisper, se contracter, on est persuadé qu'il existe une transmission entre le lanceur et sa boule... pendant la trajectoire. En tout cas, au cours du jeu, on se prend très au sérieux et il est vivement déconseillé de trop s'approcher du but fixé, cela pourrait rompre le fluid ! En dehors des matches, au moment des pauses, il y a heureusement moyen de se décontracter et, dans les championnats organisés par la Pétanque bérochale, rien ne manque pour cela, si bien qu'en additionnant les matches et les pauses, le dimanche est vite passé et c'est dans la pénombre que se terminent en général les dernières joutes. C'est en tout cas ce qui s'est produit dimanche dernier à Saint-Aubin où se sont réunis les spécialistes du Jura, d'Audincourt et de la Béroche. Comme aux Jeux olympiques, l'or, l'argent et le bronze ont été attribués aux meilleurs ; pour le moment, sans fanfare et sans podium, mais, patience, tout arrivera un jour !

R. Ch.

Voici le classement de ce dernier championnat :

1. Fredy Rognon, 18, or ; 2. Walter Baraldi, 11, argent ; 3. René Menoud ; 4. Michel Beer, bronze, (tous de la Béroche) ; 5. René Beer, (Audincourt) ; 6. Emile Ischy (la Béroche) ; 7. Daniel Ischy (la Béroche) ; 8. Henri Rais (Delémont).

A genoux : médaille d'or et coupe Frédy Rognon ; au centre : médaille d'argent Walter Bavaldi ; à gauche : René Menoud et à droite Michel Beer, médailles de bronze.
(Avipress - Chevalley)

LE LANDERON

BAMBIN BLESSÉ

Le petit Caryl Petermann, âgé de quatre ans, et domicilié au Landeron, descendait hier un chemin donnant accès sur la RN 5, au guidon de son tricycle, lorsqu'il vint percuter une voiture conduite par M. Lino Pillinini, également domicilié au Landeron, qui circulait en direction ouest. Malgré un brusque freinage, le conducteur ne put éviter le choc, et le petit Caryl a été transporté à l'hôpital Pourtalès, souffrant d'une forte commotion.

COLOMBIER

Le CESCOLE mobilise

(c) L'état-major du CESCOLE a préparé son plan de combat et déploiera ses troupes dans les campagnes jeudi, déclarant une guerre sans merci... aux détritus. Les rives, de Cortaillod à Auvernier, les lisières de forêts, le cours du Merdasson seront passés au peigne fin. Des escadrons de choc s'en iront même, dit-on, dans les hauts pâturages pour aider à la construction des murs de pierre. Ces grandes manœuvres de salubrité publique toucheront les territoires des six communes fournissant les troupes.

SAINT-AUBIN

Derniers honneurs

(c) Les derniers honneurs ont été rendus à M. Albert Wuillaume, sergent-major de gendarmerie retraité, décédé à l'hôpital de la Béroche, à 73 ans.

Né à Courgenay, le défunt fut membre de l'« Union bérochale », société philantropique. Il avait commandé, pendant de longues années, la brigade de circulation de la gendarmerie neuchâteloise.

CORNAUX

Les élèves montrent l'exemple

(sp) Lundi après-midi, des élèves des classes primaires et modernes-préprofessionnelles de Cornaux ont procédé à un nettoyage des forêts et des chemins des alentours.

Les enfants ont rempli les sacs d'une quantité incroyable d'objets de toute nature.

Il est souhaitable que ce travail n'ait pas été fait en vain !

Marin-Epagnier se prépare à fêter sa centenaire

De notre correspondant :

Dans une semaine, la doyenne du village, Mme Charles Perrier née Louise-Anna Baloche, entrera dans sa centième année et recevra le fauteuil traditionnel offert par la République. Née à Clamart près de Paris (localité devenue historique depuis un attentat manqué contre un personnage... non moins historique), Mme Perrier, orpheline à l'âge de cinq ans, passa sa jeunesse en pension, notamment à Vugelles, près d'Yverdon, à Orbe et même pendant une année en Allemagne où elle était la seule à recevoir un verre de vin à midi.

Après son mariage en 1890, elle s'est fixée à Marin où son mari, ingénieur agronome, dirigeait une exploitation agricole, remise plus tard à un fermier, puis se lançait dans la viticulture et le commerce des vins, entreprise transférée par la suite à Saint-Blaise tandis que les époux et leurs deux enfants continuaient à résider dans leur propriété de Marin, en bordure de la route de Préfargier, appelée maintenant rue Charles-Perier en souvenir de celui qui fut député au Grand conseil et présida pendant vingt-cinq ans aux destinées de sa commune d'adoption. Et c'est là que s'écoula toute la vie de celle dont on va fêter l'anniversaire, partageant son temps entre ses devoirs de maîtresse de maison, l'éducation de ses enfants et la collaboration aux affaires de son mari. Devenue veuve en 1923, Mme Perrier n'en continua pas moins à s'intéresser au commerce de Saint-Blaise dirigé par son fils et par son gendre, M. Henri Berthoud.

Ayant maintenant quelque difficulté à se déplacer mais l'esprit toujours prompt et lucide, elle consacre ses loisirs à la lecture et à la broderie entourée de l'affection de ses enfants et petits-enfants qui viennent souvent la voir. Elle regrette de ne pouvoir jouir de la présence de ses deux arrière-petits-enfants dont l'un vit en Amérique du Sud.

Bien que les membres de sa famille aient fait partie des plus hautes autorités, mari député et lieutenant-colonel, beau-frère conseiller fédéral et gendre conseiller national, Mme Perrier a toujours fait preuve d'une grande indépendance de caractère, n'appréciant guère les lois et règlements. Puisse-t-elle manifester cette indépendance pendant encore de nombreuses années.

M. L.

Pour les petits

(sp) A la Ramée, le Conseil communal a fait procéder il y a quelque temps à la pose d'une balançoire, d'un toboggan et d'une bascule. Il faut savoir gré aux autorités d'avoir doté ce site magnifique qu'est la Ramée d'engins pour les enfants. Cela permettra aux mamans et aux enfants de venir découvrir ce charmant port de Marin.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Les personnes âgées sur le lac

(c) Au début de la semaine, cent soixante-sept personnes âgées de plus de 70 ans firent une inoubliable radonnée sur les lacs de Bienne et de Neuchâtel.

A 14 heures, « Berna » accueillit à son bord la cohorte escortée par M. et Mme Trœhler, maire, et M. Racine, conseillers municipaux, et par quelques dames en costumes neuvevillois.

Avis mortuaires

A qui irai-je, qu'à Toi ?
Tu as les paroles de la vie éternelle. Jean 6 : 68.

Madame Félix Tripet ;
le docteur et Madame Roland Dubois-Tripet et leurs enfants, Claire et Manon ;
Monsieur et Madame Georges Bahisson-Dubois ;
Monsieur et Madame Frédéric Tripet-Rüchti et leurs enfants, Michèle et Eric ;
le docteur et Madame Jean Tripet-de Coulon et leurs enfants, Jean-Michel, Renaud, Bernard et Véronique ;
Monsieur et Madame François Tripet-Racine et leurs enfants, François-Félix et Gilbert ;
les enfants et petits-enfants de feu Paul Tripet ;
les enfants et petits-enfants de feu Philippe Tripet ;
Monsieur Pierre Joseph ;
Madame Francis Joseph, ses enfants et petits-enfants ;
les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Fred Job-Joseph ;
les familles parentes et alliées,
font part du décès de

Monsieur Félix TRIPET
pharmacien

leur très cher époux, père, grand-père, beau-père et parent, survenu dans sa 92me année, à Chaumont, son lieu de naissance.

2067 Chaumont 47.

Le service funèbre aura lieu au temple des Valangines, à Neuchâtel, jeudi 17 septembre, à 14 heures.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Félix TRIPET

La section neuchâteloise du Club alpin suisse a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Félix TRIPET

membre vétéran et ancien président.

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
II Tim. 4 : 7.

Madame Alfred Humbert-Droz et ses enfants, à Cressier, à Paris et à Kloten ;
Monsieur et Madame Emile Humbert-Droz, leurs enfants et petit-fils, à la Prise-Imer, à Zurich et à la Grande-Joux ;
Monsieur et Madame Robert Humbert-Droz et leurs enfants, à Lignières et à Peseux ;
Monsieur et Madame Maurice Humbert-Droz et leurs enfants, à Lignières ;
Monsieur et Madame Jean Humbert-Droz et leurs enfants, à Lignières ;
Madame et Monsieur Roger Gauchat-Humbert-Droz et leur fille, à Lignières ;
Monsieur et Madame Adolphe Humbert-Droz et leur fille, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Marthe Humbert-Droz, à Neuchâtel,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Adolphe HUMBERT-DROZ
née Emma JUNOD

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, dans sa 86me année.

2523 Lignières, le 14 septembre 1970.

L'ensevelissement aura lieu à Lignières, jeudi 17 septembre, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital Pourtalès, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Georges ROSAT

a été très sensible aux nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du deuil qui l'a frappée.

Les visites, les messages, les fleurs reçues, ont été de précieux encouragements dans ces jours de séparation.

Elle présente ses sentiments très reconnaissants aux personnes qui l'ont entouré.

Couvet, septembre 1970.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, et profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés, la famille de

Monsieur Louis ETIENNE

exprime sa reconnaissance émue à toutes les personnes qui, par leur message, leur présence ou leur envoi de fleurs, ont pris part à son grand deuil.

Boudry, septembre 1970.

La famille de

Madame Elmire PERRET-MATILE

très sensible aux nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses remerciements sincères et reconnaissants.

Le Pré-de-Sauges, août 1970.

Informations suisses

L'AFFAIRE DES DÉTOURNEMENTS D'AVIONS

Les commissions des affaires étrangères approuvent l'attitude du Conseil fédéral

Les commissions des affaires étrangères du Conseil national et du Conseil des Etats, qui ont siégé hier pendant quatre heures, ont approuvé l'attitude du Conseil fédéral dans l'affaire des détournements d'avions. Le communiqué suivant a été publié :

« Les commissions des affaires étrangères ont siégé mardi en séance commune sous la présidence du conseiller national Chevallaz, en présence du conseiller fédéral Graber, chef du département politique et des ambassadeurs Micheli et Thalman. Les débats des commissions étaient entièrement consacrés à l'affaire des détournements d'avions par le F.P.L.P. Le conseiller fédéral Graber a informé les commissions du déroulement des événements et de l'état actuel de l'affaire.

Les commissions ont exprimé leur indignation quant aux détournements qui violent de facon flagrante le droit et la conscience. Elles approuvent l'attitude ferme du Conseil fédéral, la concertation étroite établie entre les puissances intéressées ainsi que l'entremise efficace du CICR. Elles appuient unanimement et très fermement l'engagement solidaire du Conseil fédéral et des puissances intéressées en vue de la libération rapide de l'ensemble des otages sans distinction de nationalité, de race ou de religion.

Elles demandent que toutes les mesures soient prises dans le plus court délai pour mettre un terme à des opérations qui ressortissent au terrorisme. Elles ont chargé leurs présidents de déposer une interpellation devant les conseils pour donner au gouvernement l'occasion de renseigner largement le parlement. (ATS).

Le moment commande l'unité

D'un de nos correspondants de Berne :

L'heure de la consternation et des critiques n'a pas sonné, à Berne. On en reparlera peut-être quand tout sera fini. Pour l'instant, l'unité derrière le Conseil fédéral est de rigueur. Voilà ce qu'on peut déduire du communiqué somme toute assez neutre des commissions des affaires étrangères des Chambres fédérales. Pourtant, durant quatre heures, la discussion a été complète, approfondie.

Les interpellations qui seront déposées n'auront pour but que de donner publiquement au Conseil fédéral l'occasion d'expliquer son attitude du début. On verra alors, si des députés interviennent de manière plus critique.

Mais les commissions ont indéniablement renforcé la position du Conseil fédéral pour l'avenir immédiat. Tous les postulats tenus sont chaleureusement approuvés : la fermeté dans la volonté d'obtenir un accord global, sans discrimination ; la volonté d'agir toujours dans la concertation et de continuer à mandater collectivement le CICR et de lui faire confiance.

Le F.P.L.P. devra bien prendre note de cette attitude et, on l'espère, renoncer à l'idée de séparer les protagonistes. De plus, la confiance réaffirmée dans le CICR démontre bien la continuité de son action. Changer une équipe, nerveusement usée par une semaine terrible, ne signifie absolument pas abandonner. La permanence était assurée à Amman. Elle voit venir du renfort, encouragée par la confiance des quatre capitales. Il faut que l'opinion publique suisse comprenne l'enjeu et soutienne son gouvernement, qu'elle admette, même si c'est douloureux, qu'il ne peut être question de négocier pour la liberté des seuls Suisses.

Si l'on veut que les terroristes ressentent, pour l'avenir, qu'ils ne peuvent pas aller trop loin à l'infini, il faut que la solidarité joue, derrière les principes de dignité humaine que représente aussi — ne l'oublions pas — le CICR.

J.E.

« Il est midi moins cinq »

ZURICH (ATS). — « Il est midi moins cinq ». C'est par ces mots que commence le télégramme que le commandant de bord du DC-8-62 de la Swissair détourné sur Zerka par le FPLP, le capitaine Fritz Schreiber a rédigé jeudi dernier à l'intention du Conseil fédéral et du peuple suisse. Une copie de cet appel désespéré à la libération des Arabes détenus en Suisse, qui n'a pas atteint ses destinataires, a été lue mardi soir devant les caméras de la télévision suisse par une des hôtesses rentrées de Jordanie. « Si vous voulez continuer à hésiter faites-le. Mais vous devez être conscients du fait qu'il y va de la vie de 155 êtres humains contre celle des trois Arabes de Regensdorf. Nous sommes assis sur une caisse de dynamite. Souvenez-vous de ça ! Cet appel est notre dernier cri de détresse. God bless you. »

L'annonce reflet vivant du marché
l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

AU CHÂTEAU DE CHILLON

The New York Chamber Soloists

Comme l'an dernier, deux concerts du Festival montreusien ont été prévus au Château de Chillon, dans cette magnifique « Salle des armoiries », qui constitue, pour la musique de chambre et surtout pour la musique ancienne, un décor de choix.

Le premier de ces concerts — consacrés tous deux à Bach et à ses fils — a été donné par un ensemble composé d'un chanteur et de six instrumentistes, tous solistes de l'Orchestre philharmonique de New-York. Fondé il y a une dizaine d'années, le « New-York Chamber Soloists » qui en est à sa 7me tournée européenne, doit sa réputation en partie à l'étendue d'un répertoire qui comprend nombre d'œuvres rarement jouées des époques baroque, romantique ou contemporaine.

Une équipe fort sympathique dont nous avons admiré le jeu d'ensemble et la technique impeccables, plus particulièrement l'art de donner, par l'accent et le phrasé, une signification expressive au moindre dessin mélodique — et par là même, relief et clarté à la polyphonie la plus touffue.

Toutefois, écouter une heure et demie durant, des pièces plus ou moins apparentées par le style et la couleur, c'est long. Même lorsqu'on fait alterner, comme ce fut le cas à Chillon, œuvres vocales et instrumentales. Une partie « moderne » eût été bienvenue. Quitte à renoncer à cette alléchante mais trop restrictive formule : Bach et ses fils...

Au programme figuraient d'abord quelques fragments de l'« Offrande musicale » : le Ricercare à 3 voix et quelques-uns des savants Canons que J.-S. Bach composa sur le fameux thème proposé par Frédéric II. Puis, un remarquable Trio de C.-PH.-E. Bach pour flûte violon et « continuo » (violoncelle et clavecin) dont l'expressif mouvement lent préfigure le style nouveau, alors que la Gigue finale, assez semblable à celle du Sixième Brandebourgeois, aurait pu être écrite par le Cantor lui-même.

C'est sans doute pour alléger le programme que nos musiciens nous ont joué une transcription de quelques brèves pièces extraites du recueil d'Anna-Magdalena. A vrai dire, je préfère la simplicité et la fraîcheur de l'original...

Lyrisme un peu court, mais déjà une grâce toute « mozartienne » dans le charmant Quintette pour flûte, hautbois et cordes de Jean-Chrétien Bach. Enfin, la Cantate « Meine Seele rühmt une preist » mise en valeur par le timbre cuivré, par les attaques précises — voire un peu dures et claironnantes, comme il convient ici — du ténor Charles Bressler. Cet excellent chanteur remporta un succès plus vif encore, en bis, dans un de ces airs brillants et vigoureusement rythmés dont Haendel (Acis et Galatée) a le secret.

Peu après la fin du concert, dans une autre salle du Château, on procédait, en présence de nombreux invités, à l'attribution officielle du Prix Mondial du disque de Montreux. Un conpte rendu ayant déjà paru à ce sujet, nous n'y reviendrons pas.

L. de Mv.

DIESSE

PRÊLES

Nouveau président pour la fanfare

(c) La fanfare de Prêles, lors de sa dernière assemblée, a enregistré la démission de son président, M. Charles Lenoir. Les sociétaires ont tenu à lui témoigner leur reconnaissance pour le travail généreux accompli. Le gouvernail a été repris par une jeune membre, M. Melvin Gauchat, conseiller municipal. Ancien exécutant, il connaît les réalités et les besoins d'un corps de musique.

M. Gauchat s'est promis de renforcer les rangs de la société et par une intense campagne de recrutement. Les vieilles gloires de l'« Harmonie » ont été sollicitées pour reprendre du service, afin de mieux soutenir les jeunes. L'activité automnale a été mise au point. Après avoir donné un concert au camping, la société de musique de Prêles prêtera son concours le 10 octobre lors de l'installation du pasteur Maire, chef spirituel de la paroisse de Diesse - Prêles - Lamboing. La soirée annuelle a été fixée au 18 octobre. La société projette d'acquérir de nouveaux instruments. Actuellement, l'effectif se monte à vingt-cinq exécutants. Le président Gauchat aimerait le voir atteindre quarante unités.

A Neuchâtel et dans la région

Une modification intelligente pour améliorer la fluidité du trafic.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Stationnement modifié place de l'Hôtel-de-Ville

Jusqu'au début de la semaine dernière, le parcage des voitures à la place de l'Hôtel-de-Ville occasionnait souvent des bouchons en raison des manœuvres faites à l'extrémité ouest du faubourg de l'Hôpital. Il n'était pas rare d'en voir la répercussion jusqu'au carrefour du bas de la rue des Terreaux où le flot de véhicules était bloqué.

Ces inconvénients ne sont plus qu'un souvenir pusque la police a procédé à un nouveau marquage des cases bleus. Celles-ci sont disposées non plus en épi mais perpendiculairement au trottoir et à la chaussée, la zone de parcage étant délimitée en bordure du faubourg de l'Hôpital par une grande case longitudinale interdisant le va-et-vient des véhicules à travers la chaussée.

Afin de rendre le trafic le plus fluide possible, un sens obligatoire a été introduit, les véhicules accédant à ce parc par l'est et en sortant à l'ouest. Le nombre de places est le même que précédemment. Seules, trois petites cases pour motocyclettes — au demeurant peu utilisées — ont fait les frais de l'opération.

Mail : une grande salle de sport serait un apport intéressant à l'équipement de la ville

Il est question, ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire récemment, de créer une grande salle dans le cadre du complexe scolaire du Mail, lors de la construction de la troisième étape. C'est au cours de l'automne dernier que l'Université a confirmé à l'ACES — maître de l'œuvre que représentent un peu moins d'une vingtaine de communes — son intérêt à participer à cette construction de la 3me étape, moyennant la possibilité d'occuper les salles selon un horaire adapté à celui de l'Ecole secondaire régionale (ESR).

Cela, évidemment, impliquait la création d'uno grande salle en lieu et place de l'une des deux salles de gymnastique prévues à l'origine dans les plans de cette dernière étape de construction au Mail.

Cette modification entraînerait, selon les devis, une dépense de 1,350,000 francs.

● ETAT : 100,000 FRANCS PAR AN

A la fin du mois de juin, le gouvernement, par une lettre du chef du département de l'instruction publique, se déclara prêt à mettre une somme de 100,000 francs à la disposition de l'ACES, somme renouvelable annuellement.

Ce montant, dans l'esprit du gouvernement, représenterait en quelque sorte le loyer versé par l'Etat pour l'utilisation de la future grande salle par les classes secondaires et supérieures (Université) qui ressortissent à son administration.

Pour l'ACES, ces 100,000 fr. permettraient de couvrir les frais de capitaux (intérêts et amortissement) de l'emprunt de 1,350,000 fr. que les communes intéressées devraient contracter, en plus des 5,600,000 francs que chacune d'elles a accepté d'emprunter il y a quelques mois, pour construire la 3me étape.

Le Conseil d'Etat, ainsi qu'il le dit dans sa lettre, pourrait un jour s'intéresser éventuellement à une partie de la propriété de ces installations.

● EMPRUNT COMPLÉMENTAIRE

Le comité de direction de l'ACES, en possession de cette offre du gouvernement, va donc désormais demander aux communes de l'association d'accepter la conclusion d'un emprunt complémentaire d'un montant de 1,350,000 fr. dont à déduire les subventions cantonales, pour couvrir les frais de construction de cette grande salle de gymnastique.

Il y a lieu de bien préciser que ce nouvel emprunt ne chargera en aucune façon les finances des communes membres de l'ACES.

Quant à l'opportunité de cette grande salle de sports à Neuchâtel, point n'est besoin de beaucoup insister. Elle sera un apport très précieux à l'équipement de la ville, à la disposition en premier lieu des écoles secondaires et de l'Université, puis des sociétés locales et régionales.

La création de cette grande salle au Mail n'aurait aucune incidence sur l'opportunité de créer ce centre sportif universitaire prévu à Marin mais dont le projet n'est pas encore mûr, le gouvernement désirant auparavant connaître d'une façon précise les besoins de l'Université et les conséquences de l'éloignement de ce centre sur les programmes des cours.

Le centre de Marin, en admettant qu'il soit réalisé un jour, serait en effet un complexe beaucoup plus important. Une salle ne saurait remplacer les installations de plein air.

D'autre part, l'occupation de la salle du Mail par les classes universitaires ne serait que de quelques heures par jour, selon un horaire à définir.

Du point de vue du sport universitaire, le Mail ne serait qu'un appoint indispensable qui ne porterait nullement préjudice à la raison d'être du centre de Marin.

● NOMBREUX ARGUMENTS

Par cette grande salle, qui ne chargerait pas les finances de l'ACES, le Mail pourrait mettre à la disposition de l'Ecole secondaire régionale un vaste local permettant d'étendre ses possibilités d'utilisation.

Dans son rapport au conseil intercommunal de l'ACES, le comité de direction énumère les arguments du responsable de l'ESR en faveur de cette salle :

● Organisation de tournois interscolaires ou interclasses.

● Organisation des activités complémentaires à option sportive **qui vont de pair avec le mouvement « Jeunesse et Sport »** encourageant la pratique de l'exercice physique chez les jeunes gens et les jeunes filles.

● Pratique de certains sports par n'impore quel temps, dans un local aux dimensions réglementaires. (A Neuchâtel, aucune salle de gymnastique n'est assez grande pour le déroulement d'un match de handball ! »

● Organisation, à l'intérieur, des joutes sportives dans presque toutes les disciplines.

● Possibilité d'accueillir dans la salle de jeux et de sport, lors de matches ou de tournois, des spectateurs (camarades de classe, élèves, parents), ce qui permettrait de créer et de développer l'esprit sportif et une saine émulation pour la pratique du sport.

● Sur le plan pédagogique : à disposition une salle supplémentaire pour les leçons de gymnastiquue traditionnelle.

La troisième étape du groupe scolaire secondaire du Mail est prévue au sud-est des bâtiments existants.

Encore un accident aux Draizes

(c) Alors qu'il circulait au volant d'une voiture en direction de Peseux, un automobiliste domicilié à Neuchâtel, M. J. T., eut sa route coupée par le véhicule conduit par M. J. S. Pas de blessé. Dégâts.

Encore deux accrochages

● AU volant de sa voiture, place Pury, à 10 h 35, M. J.-P. P., de Neuchâtel, s'apprêtait à contourner le bâtiment TN ; il prit son virage à la corde au moment où un camion de la voirie faisait la même manœuvre, sortant de la rue de la Treille. Le camion a accroché l'avant de la voiture. Pour une centaine de francs de tôle froissée.

A 13 h 40, Mme A. W., de Neuchâtel, circulait en voiture rue des Brévards en direction de l'avenue des Alpes. Elle n'a pas pris garde au véhicule de M. P. G., de Neuchâtel, qui s'était engagé correctement sur la chaussée. S'ensuivit une collision qui fit quelques dégâts.

Un Hôtel de Ville rajeuni pour la Fête des vendanges

● LA semaine prochaine commencera le démontage de l'échafaudage installé pour la seconde étape de réfection des façades de l'Hôtel de Ville. Conformément au programme établi, ce vénérable édifice dévoilera sa parure rajeunie pour la Fête des vendanges.

Le plastique au secours de la voirie

● LE nettoyage des rues, lors de la Fête des vendanges de l'année dernière, **a été rendu très difficile pour les services de la voirie en raison des nom**breuses bouteilles cassées sur la voie publique. Les crevaisons de pneus occasionnées par les tessons ont considérablement retardé le balayage mécanique surtout dans la nuit du samedi au dimanche où le temps consacré au nettoyage était limité.

Pour cette année, une heureuse solution a été trouvée. Les fabricants ont accepté de vendre la bière en bouteilles plastiques. On peut ainsi espérer que les inconvénients rencontrés précédemment seront écartés.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Epilogue d'un grave accident

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer, assisté de Mme C. Quinche, qui remplissait les fonctions de greffier.

On se souvient peut-être d'un triste accident survenu sur un chantier de la ville au cours d'un minage. L'explosion devait en effet projeter en l'air un fragment de rocher qui retomba sur la tête d'un employé d'une maison voisine. La victime devait perdre l'usage de la parole et être partiellement paralysée. L'audience précédente avait tenté d'établir les parts de responsabilité de M. R., chef de chantier, et de A. T., mineur. Les deux prévenus avaient-ils pris toutes les mesures de sécurité exigées par les circonstances, telles étaient les questions que se posait le tribunal. Celui-ci rendait hier son jugement en cette affaire. M. R. avait pour tâche de prévenir tous les risques d'accident sur le chantier, de surveiller les doses des charges explosives, de veiller à la mise en place des filets métalliques de protection. La procédure n'a pas établi que M. R. n'ait pas pris ces précautions, mais outre celles-ci M. R. devait surveiller sur la zone environnant le chantier.

Bien qu'un appel acoustique ait été utilisé, la route n'avait pas été barrée et les environs du chantier ne furent pas l'objet d'une surveillance. En conséquence, conformément aux articles 125 et 225 CPS et en tenant compte des circonstances, M. R. est condamné à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Les frais qui s'élèvent à 800 fr. échoient au prévenu de même qu'une indemnité de dépens de 250 francs. Quant à A. T., aucune négligence ne peut lui être imputée, sa responsabilité pénale étant d'ailleurs couverte par celle de son chef. A. T. est donc libéré et les frais mis à la charge de l'Etat.

Une affaire très embrouillée dans ses faits a occupé le tribunal durant l'après-midi. Une matinée comme beaucoup d'autres était sur le point de s'achever lorsque, à la suite de circonstances assez troubles, un client d'un débit de boisson de la ville se leva et administra un coup de poing à J.-P. C. qui venait d'adresser la parole au client intempestif, M. C. Une M. C. se vit contraint de sortir de l'établissement. La femme du client, qui, entre-temps, était demeurée à l'intérieur, fut à son tour priée de quitter les lieux ; ce qu'elle fit non sans avoir été injuriée par la tenancière du local.

L'audience n'a toutefois pas permis d'établir la véracité de l'injure. Pendant ce temps, la bagarre continuait sur la chaussée. A un moment, J.-P. C. rentra, suivi par M. C. qui saisit au passage le fils du tenancier, ce qui provoqua l'intervention du père, R. D., et fit redoubler la violence des coups échangés. Au terme de la dispute qui ne cessa qu'avec l'intervention de la police, M. C. et R. D. souffraient de diverses contusions et M. C. dut même être conduit à l'hôpital souffrant d'une fracture de la jambe. Plainte et contre-plainte furent alors déposées par les parties.

En cours d'audience, l'administration des preuves ne put éclaircir certains points controversés par les parties. C'est ainsi que les mobiles de la bagarre, et, par exemple, la cause de la fracture de la jambe de M. C. demeurent obscurs. Au cours des plaidoiries, les défenseurs s'efforcèrent de faire valoir leurs thèses concernant les lésions corporelles, le pouvoir de police des tenanciers, les injures proférées. Aussi le tribunal, vu la complexité des faits, décidera-t-il de renvoyer la cause pour jugement.

La clinique de Préfargier ? Presque un hôtel !

Plus de réclamations à la clinique psychiatrique de Préfargier ! Désormais, le chef de cuisine, M. Nicolas Bill, dispose d'une nouvelle chaîne de distribution des repas, qu'il a au préalable apprêtés... à sa manière.

Les mets sont présentés sur un plateau individuel et demeurent chauds pendant 40 minutes, grâce à un accumulateur de chaleur se trouvant sous la partie inférieure de l'assiette. En moins d'une heure, les 220 patients sont servis par les infirmières et femmes de ménage, en plus du personnel médical et paramédical, soit 140 employés. Aussi, plus de 600 repas sont distribués chaque jour, nécessitant l'occupation d'une douzaine de personnes à la cuisine.

DEUX FOIS PAR JOUR

17 heures. Le personnel de la cuisine est à son poste. Dans une heure, les pensionnaires auront faim. Déjà, une pince saisit les spaghettis, les dépose dans une vaste assiette. Puis, le jambon, le poulet froid, la salade enfin. Grâce à un tapis roulant, les plats arrivent à la fin de la chaîne, où Mme Graber surveille les rations destinées aux malades suivant un régime. Chargées dans un chariot métallique, celles-ci seront acheminées dans les quatorze divisions de la maison de santé. Deux fois par jour.

Cette remarquable installation a coûté plus de 500,000 fr. à cette clinique privée, où les malades sont choyés parfois mieux qu'à l'hôtel ! Cette méthode permet de servir, à chaque repas, huit à dix régimes différents et des rations variant d'importance. Cela sans perdre de temps.

Sur ce domaine de 330,000 mètres carrés, M. A. Graber, administrateur, exerce une bienveillante surveillance, en collaboration avec les six médecins de la clinique. Outre l'administration des soins aux malades, ceux-ci s'occupent aussi de la formation de jeunes infirmières, au siège de la clinique. Chaque année, l'école de Préfargier attribue le diplôme d'infirmière à une dizaine d'élèves.

Comme l'a relevé, hier, M. Graber, les maisons de santé pour débiles mentaux sont encore mal connues de la plupart des malades et du public en général. Et d'aucuns n'osent admettre la présence de leurs proches parents ou connaissances dans un asile, pour malades mentaux en particulier. Cependant, il s'agit de maladies pouvant être soignées, à l'instar d'autres, grâce à la psychosomatique et à l'ergothérapie notamment.

Soixante-cinq à 75 % des patients quittent la clinique de Préfargier, après une semaine. Plus rares sont ceux qui restent une année. Ils y bénéficient de tranquillité et de soins attentifs donnés par un personnel médical approprié. Les salles de séjour de l'établissement disposent de téléviseurs et de postes de radio, sans oublier les terrains de jeux pour le minigolf, la boccia, le tennis de table, le basket-ball, etc.

Dès la fin du mois de septembre 1971, la clinique occupera une annexe médicale comprenant 38 lits. Le sous-sol abritera une grande salle d'ergothérapie, de gymnastique, d'un local de coiffure et de pédicure, de réfectoires. Dans les étages se trouveront les salles de séjour, des chambres privées ou d'observation pour quatre patients, et des cabinets pour les médecins. Cette construction d'un montant s'élevant à un million 900,000 fr., permettra d'établir, dans certains cas, une surveillance permanente sur des malades accueillis dans ce pavillon actuellement en chantier.

J.-P. A.

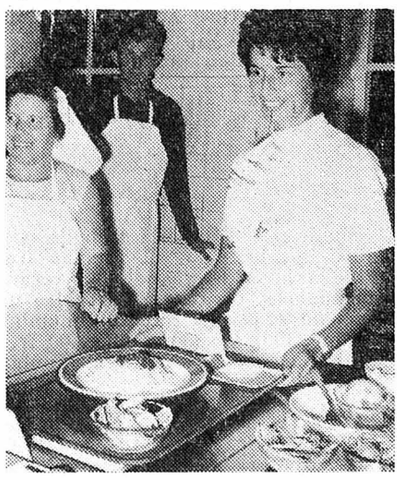

Mme Graber, femme de l'administrateur (à droite) surveille l'acheminement des repas des malades suivant un régime.

Préparés par le chef de cuisine, les mets circulent sur la nouvelle chaîne de distribution.
(Avipress - J.-P. Aubert)

Au Chanet, cours pour sous-officiers romands

Cette semaine se déroule au Chanet le cours pour sous-officiers de police de la suisse de police, ces cours sont axés sur les la semaine précédente aux sous-officiers de Suisse allemande. Organisés par l'Institut suisse de police, ces cours sont axés sur les thèmes suivants : manière de penser et de procéder, chef et subordonnés, psychologie des foules, relations humaines, contacts avec le public, appréciation de la situation, recherche de renseignements et rapports, service d'ordre, etc. 98 policiers de Suisse alémanique ont suivi le premier cours et 33 Romands participent au second.

La Cour d'assises siégera le 8 octobre

Un criminel devant ses juges

Ecroué dans les prisons de la Chaux-de-Fonds le 7 septembre 1967 pour avoir tué de plusieurs coups de pistolets M. Jacques Robert, 29 ans, domicilié à Saint-Blaise, Omar Keoudji, étudiant algérien, âgé maintenant de 29 ans, comparaîtra en Cour d'assises après trois ans de détention, lors de la session du 8 octobre. Il est prévenu d'assassinat et subsidiairement de meurtre.

C'est en plein après-midi que le drame avait éclaté. Le criminel et sa victime s'étaient rencontrés dans un bar à café voisin avant de gagner la chambre du crime, rue du premier-Mars. Les deux hommes se connaissaient très bien.

Après avoir tiré, Omar Keoudji quitta sa chambre, sauta dans sa voiture et se précipita chez un de ses amis, à Bôle.

— J'ai fait une bêtise dit-il et il fit prévenir la police.

Pendant ce temps le corps de M. Jacques Robert était conduit à l'hôpital pour l'autopsie. Jacques-Henri Robert habitait Grand-Rue 25, à Saint-Blaise avec son frère. Après ses études, il s'intéressa aux arts et, en particulier, au TPR dont il était alors un administrateur apprécié.

De son côté, Omar Keoudji était apprécié dans les milieux d'étudiants. Il allait regagner son pays après avoir obtenu une licence ès sciences économiques lors de la session de juillet. Comme sa victime, il s'intéressait au théâtre. Dynamique, intelligent, il avait fondé la Compagnie du théâtre universitaire qu'il mena jusqu'à Paris au Théâtre des nations. Un brillant avenir lui souriait jusqu'à ce rendez-vous qui fit de lui un assassin.

L'audience du 8 octobre sera publique, mais on nous prie d'ores et déjà de préciser que le nombre des auditeurs ne pourra dépasser celui des places assises.

Guide touristique du Pays de Neuchâtel et environs

L'ABC DE VOS VACANCES AU PAYS DE NEUCHÂTEL

Où manger un faisan à la provençale ? Et des filets de palée flambés à l'estragon ? Pourquoi le rouge des vignes du littoral est-il le plus recherché des vins suisses ? Faut-il ou non emmener des enfants lors d'une excursion aux belvédères du Doubs ? Qu'appelle-t-on la « Camarque de la Suisse » ? Combien de lits les hôtels de Couvet vous offrent-ils ? Quelles sont les spécialités du canton, ses attractions de jour ou nocturnes ? Où se trouvent ses théâtres et ses musées ? Qu'est-ce qu'une torrée ? Quel but choisir pour une promenade en bateau ? Ce sont là autant de questions auquel répond sous le titre « Que faire aujourd'hui ? Que faire demain ? » le nouveau guide touristique du Pays de Neuchâtel et environs qui vient de sortir de presse (*). Edité par l'Office neuchâtelois du tourisme, cet ouvrage de 86 pages sera pour eux la meilleure façon d'approcher le canton, de le comprendre et d'y revenir passer d'autres vacances. En plus de l'équipement hôtelier, les ressources sportives et culturelles sont minutieusement détaillées. Musées, galeries d'art, boutiques d'artisanat, entreprises industrielles connues et non visiter, rien ne manque.

Une part importante de ce guide est consacrée aux promenades que l'on peut faire à pied ou en voiture et, heureuse initative, le guide se termine par un index gastronomique riche de 237 spécialités qui renvoie aux restaurants, cafés ou auberges de campagne du canton sur les tables desquelles elles sont servies. Si le guide de l'ONT sera un précieux outil pour les touristes, nul doute que maints Neuchâtelois le trouveront tout aussi utile. Car, entre nous, ce fameux faisan à la provençale, sur quelle table vous attend-il ? (ch.)

(*) Imprimerie Centrale, Neuchâtel.

SOUS LE SIGNE DE LA PAIX

Les « Cœurs vaillants et âmes vaillantes » réunis au Landeron

De notre correspondant :

De la joie plein la tête, les « Cœurs vaillants et les âmes vaillantes » du canton de Neuchâtel se sont tous retrouvés au Landeron. Sous la conduite de l'abbé Noirjean et de leurs responsables, trois cents garçons et filles ont pris part à cette journée parfaitement organisée. Tandis qu'une atmosphère particulièrement lourde plane sur la Suisse, ce mouvement d'enfants a eu l'excellente idée de choisir le thème de la paix comme thème de son rallye annuel.

Pour se préparer à cette rencontre, les participants avaient préalablement exprimé le sujet par le dessin. L'imagination n'a pas manqué et ce travail a permis de décorer l'emplacement de fête. Durant la matinée, les différents groupes ont recherché comment la Suisse est unie au destin de l'Afrique. Avant le pique-nique aux abords de la place de sport, la messe a réuni les enfants à l'église Saint-Maurice. Au cours de l'après-midi, les groupes ont passé de poste en poste, suivant le programme établi par chacune des équipes paroissiales. Par des puzzles, des chants, des rébus, il s'agissait, aux divers relais, de prendre conscience du cheminement qui conduit à l'esprit de paix.

A la salle communale, il a suffi d'un mot de l'aumônier pour rétablir immédiatement le silence absolu parmi cette cohorte grouillante mais disciplinée. C'était pour déterminer la consigne de l'hiver prochain : soutenir l'effort pour mieux s'aimer et s'entraider à vivre dans l'amitié.

Dans un entrain fracassant, la journée s'est terminée sur un air de Jœ Dassin mais dont les paroles sont de nos jeunes :

Notre chaîne d'amitié
Crie au monde entier
Plus de haine, plus de guerre
Mais l'amour et la paix ! »

A l'heure où la TV montre des enfants qui s'exercent au maniement des armes, n'est-il pas réconfortant de voir les nôtres se donner la main pour chanter ainsi et avec conviction ?

CORTAILLOD

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le législatif de Cortaillod se réunira vendredi 25 septembre, avec, à l'ordre du jour : ● Cinq demandes de crédits d'un montant total de 117,000 fr. concernant notamment le service électrique, la transformation d'une place de parc, la réfection du terrain de sport au Petit-Cortaillod ; ● l'octroi d'un droit de superficie en faveur de l'ENSA ; ● un rapport du comité de fondation de la CIERNE ; ● un rapport Fellrath concernant le CESCOLE.

Dans la paroisse

(c) C'est encore pendant tout ce mois de septembre qu'est appliqué le « système d'été » consistant à placer le culte dominical à neuf heures, réunissant à la fois adultes et enfants. Cette commodité évidente pour les responsables, n'est pas appréciée, vu sa durée, par tous les paroissiens se réjouissant de retrouver la situation normale.

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
60.—	31.50	16.50	6.—

ÉTRANGER

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 30
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

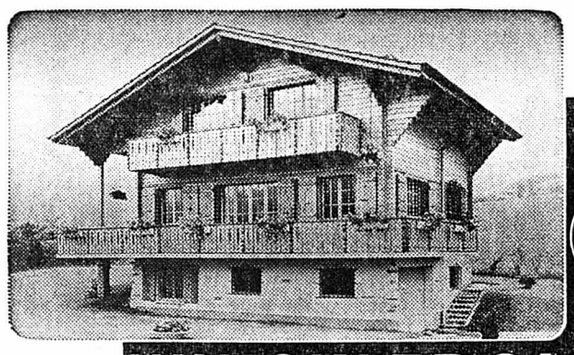

WINCKLER SA 1701 FRIBOURG
CONSTRUIT DANS TOUTE LA SUISSE Tel. 037/22571

Demandez sans frais la documentation illustrée sur nos spécialités de constructions (villas Novelty, bungalows, chalets, maisons Multiplan) et sur les «7 avantages Winckler».

693 F

A vendre à Bôle, rue des Longchamps,

appartements résidentiels

de 4 et 5 pièces.

Pour visiter et traiter, s'adresser à Ed. Pagani & Cie, 2014 Bôle. Téléphone (038) 6 35 87.

A vendre à Neuchâtel

Cité Belleroche - Colline de Bel-Air

magnifiques appartements

Dans immeubles de 9 et 12 appartements en copropriété.

Construction de qualité remarquable réalisée avec le concours d'entreprises très qualifiées de la région.

Confort: ascenseur, cuisine complètement équipée, cave, comble, jardins avec jeux pour enfants.

PRIX:

3 ½ pièces à partir de Fr. 89,000.—
5 pièces à partir de Fr. 140,000.—
6 pièces à partir de Fr. 207,000.—
(plus participation aux garages)

Nécessaire pour traiter: 30 %.

Vente directe des promoteurs MM. P. Cretegny et F. Bernasconi.

Pour renseignements et visites, s'adresser à P. Cretegny & Cie, 43, faubourg du Lac, à Neuchâtel, tél. 5 69 21.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Ecole professionnelle commerciale Neuchâtel

cherche

employée d'administration ou de bureau

Exigences: certificat fédéral de capacité ou certificat d'une école de commerce.

Entrée en fonction: date à convenir.

Traitement: selon barème communal tenant compte des capacités et activités antérieures.

Les offres manuscrites, accompagnées de pièces à l'appui (curriculum vitae, etc.), devront être adressées à M. Gustave Misteli, directeur de l'Ecole professionnelle commerciale, qui fournira tous renseignements.

Maladière 73 Neuchâtel
Tél. (038) 4 36 36

IMMEUBLES

A vendre,
région SAINT-SULPICE (VD),

BELLE VILLA NEUVE

Vue panoramique sur le Léman.
Construction soignée.
Extérieur aménagé.
Zone villas.

1 appartement de 5 pièces
2 appartements de 5 pièces
2 grands garages
Prix 400,000 fr.

Ecrire sous chiffres OFA 8387 L., à Orell-Füssli-Annonces, 1002 Lausanne
ou tél. (031) 71 30 76.
Intermédiaires priés de s'abstenir.

ACTIVIA pour l'architecture
ACTIVIA pour votre IMMEUBLE
ACTIVIA pour votre VILLA
ACTIVIA pour votre FABRIQUE
ACTIVIA pour vos TRANSFORMATIONS

NEUCHATEL-SERRIÈRES

Touraine, rue Pierre-de-Vingle 14
Tél. (038) 8 55 44.

Domaine de montagne

A vendre, au-dessus des Verrières, très beau domaine de montagne de 51 hectares dont 16 boisés le tout en un mas. Capacité d'estivage. 85 bovins pouvant être logés dans la ferme et l'annexe, toutes deux en bon état. 3 citernes d'une contenance totale de 270 m3. S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 7 00 45.

VILLA

A vendre, à Saint-Imier, belle villa de 10 chambres, bains, douche, 3 W.-C. Cuisine très bien équipée, machine à laver la vaisselle. 3 vérandas. Garage, grandes dépendances. Chauffage général à mazout. Jardin d'agrément de 1200 m2. Situation dominante, tranquille. Vue étendue. Prix de vente: 275,000 fr. S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 7 00 45.

VILLA

A vendre, dans quartier nord-ouest de la Chaux-de-Fonds, villa moderne, de construction récente, comprenant: très grand living avec belle cheminée, 4 chambres, cuisine, bains, 2 W.-C. terrasse, garage. Chauffage général à mazout avec service d'eau chaude. Situation dominante et tranquille. Dégagement aménagé: 1350 m2. Prix de vente: 215,000 fr. S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 7 00 45.

A vendre à Neuchâtel

grande villa

jouissant d'une très belle situation, 490,000 francs. Adresser offres écrites à JE 2306 au bureau du journal.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

URGENT

Nous cherchons:

TERRAIN

pour constructions d'un locatif résidentiel de 6 appartements, surface environ 1000 à 1500 m2.

TERRAIN

pour villas, surface 800 à 1000 m2.
Région du Landeron à Cortaillod.

S'adresser à GIMEVO S.A., J.-J. Rousseau 3, 2108 Couvet - Tél. (038) 9 73 79.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
R. Jobin Treille 5 Tél. 5 17 26

A vendre
A CHÉZARD
terrain à bâtir
de 34,000 m2, très belle situation.

Baux à loyer
en vente au bureau du journal

A vendre à la campagne IMMEUBLE
de 3 logements modernes, avec garages et grandes dépendances, à 10 minutes de la Chaux-de-Fonds. Faire offres sous chiffres P 11-130732 à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

LA NEUVEVILLE
A vendre terrain
de 1000 m2. Services sur place. Situation très calme. Faire offres sous chiffres P. 11-460223, à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHATEL

Enchères publiques

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, tout le mobilier et agencement des bureaux et ateliers dépendant de la faillite Fi-Cord International S.A. à **Neuchâtel, dans les locaux sis à Prébarreau 8,** savoir:

Mercredi 23 septembre 1970, de 9 h. à 11 h. 30 et dès 14 heures:

de nombreux bureaux métal et bois, étagères métal, classeurs, fauteuils de bureau, planches à dessin, machines à écrire et à calculer, horloges à timbrer Bürk, machines à photocopier, 5 tapis, 2 blocs vestiaire 8 et 12 places, armatures néon, et nombreux autres meubles de bureau et objets divers.

Jeudi 24 septembre 1970, dès 14 heures:

de nombreux établis, chaises de bureau et d'atelier, étagères métal, armatures néon, 3 blocs vestiaire 9, 15 et 16 places, et autres objets divers.

Les ventes auront lieu au comptant, conformément à la L.P.

Pour visiter, les locaux seront ouverts mardi 22 septembre 1970, de 14 à 17 heures.

Vu la quantité des biens à vendre, aucun renseignement ne sera donné par téléphone.

Office des faillites, Neuchâtel.

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffier du tribunal du district de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques,

le jeudi 17 septembre 1970, dès 14 heures

à la halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à **Neuchâtel,** les objets suivants, provenant de successions:

1 salon de style Louis XV composé de: 1 canapé, 2 fauteuils et 4 chaises; 1 coffre à bois, sculpté; 2 canapés et 2 fauteuils Napoléon III; 1 petit buffet Napoléon III, noir, marqueterie polychrome; 1 canapé et 2 fauteuils rembourrés; 1 salon Napoléon III composé de: 1 canapé et 4 chaises; 1 crédence et 1 vitrine Louis-Philippe; 2 meubles combinés modernes noyer; 1 table de studio; 1 commode-secrétaire Louis XVI, noyer; 1 bahut valaisan; 1 table à bridge, Directoire, cerisier; 1 crédence anglaise, acajou; 1 console Napoléon III; 1 petit meuble rustique; divers tableaux, notamment de: Ed. Jeanmaire, Chs L'Eplattenier, Ed. Kaiser, F. Huguenin-Lassauguette, J. Perrochet et Gygi; 1 huile ancienne attribuée à Josef Reinhart; 1 gravure de Moritz, ainsi que bibelots, statuettes, vaisselle, argenterie, glaces, chaises, tapis d'Orient, et une quantité d'objets dont le détail est supprimé.

Conditions: paiement comptant; échutes réservées. Pas d'exposition avant la vente.

Le greffier du tribunal:
W. BIANCHI

Office des faillites de Boudry

Enchères publiques d'un véhicule automobile

Le jeudi 17 septembre 1970, à 15 heures, l'Office des faillites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, à Boudry, devant la salle de spectacle, le véhicule suivant:

véhicule pour transports mixtes «Ford 20 M», carrosserie blanche, 1re mise en circulation: 1968.

Conditions de vente: au comptant, conformément à la L. P. Le véhicule sera adjugé au plus offrant à condition que son offre soit supérieure à 5000 francs.

Le véhicule ci-dessus sera exposé dès 14 h 30.

Office des faillites
BOUDRY

VENTE AUX ENCHÈRES

après décès

les 22 et 23 septembre 1970, dès 14 h 15 et le soir dès 20 h 30 à GENÈVE, Tour de la Gradelle, place de l'Etrier 4, 9me étage.

Très important mobilier d'époque et de style Louis XV, Louis XVI, Charles X et Napoléon III.
commode Louis XV en bois précieux, chaise de repos, 1 paire de fauteuils avec tapisserie d'époque XVIIIe au petit point, plusieurs fauteuils d'époque Louis XV, bureau à abattant d'époque Louis XVI, bureau cylindre d'époque Charles X, avec incrustations en ébène, bureau plat Louis XV, nombreux meubles de style Louis XV dont une très belle salle à manger, meubles de bureau. Petit salon Napoléon III avec 4 fauteuils acajou, belle vitrine, bureau plat.

TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES

huile sur toile signée COROT, Victor DUPRÉ, Paul LECOMTE, Alex CALAME, VERSCHUR, VAN DICK (attr.) GAGLARDINI, A.-J. GROS, LEPICIE, LUINI, très écoles flamandes et françaises, etc. Miniatures.

BRONZES - IVOIRES - BIBELOTS - BIJOUX - Porcelaines Dresde - Meissen - Paris. Important service de table, pour 18 personnes, en porcelaine de Saxe, service en Lunéville.

TAPIS D'ORIENT

nombreuses pièces de très belle qualité, KECHAN, KIRMAN, TEHERAN, etc. ainsi que de très nombreux objets de vitrine.
Catalogue sur demande.

EXPOSITION

le dimanche 20 septembre, de 16 à 18 heures; le lundi 21 septembre, de 16 à 19 heures.

Me Christian ROSSET

huissier judiciaire, 29, rue du Rhône, Genève, tél. 25 82 75; pendant l'exposition et la vente, tél. 36 50 93.

A LOUER

A louer, pour fin 1971, au centre de la ville (rue Saint-Honoré - Saint-Maurice),

LOCAUX SPACIEUX A L'USAGE DE BUREAUX

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Jacques Ribaux.
Tél. (038) 4 67 41.

On offre comme

APPARTEMENT DE SERVICE

gratuit, logement de 3 pièces à cuisinière qualifiée dont le mari pourra exercer son propre métier dans la région.

Faire offres pendant les heures de bureau, au (038) 8 66 55.

MAGASIN

à louer, 2 vitrines, 2 arrière, loyer 1500 fr. par an, dès 1er octobre ou date à convenir, situé Prévards 15. **Tél. (021) 22 65 54.**

Nous offrons, dans centre médical et dentaire,

STUDIO

avec cuisinette, cabinet de toilette avec douche, en échange partiel de conciergerie et autres tâches rétribuées. Faire offres sous chiffres P 900259 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Dem. à louer

Jeune couple sans enfants cherche, pour le 1er novembre

petit appartement

avec ou sans confort, à Neuchâtel ou aux environs, pour 6 mois.
Tél. (032) 4 14 55.

PESEUX

On cherche à louer

magasin, au centre, 20-30 m2

Ecrire sous chiffres EY 2292 au bureau du journal.

Etude d'avocats cherche, immédiatement ou pour date à convenir,

BUREAUX

de 130 m2 environ, au centre ou à proximité du centre. Appartement à transformer, conviendrait également.

Adresser offres écrites à BT 2285 au bureau du journal.

URGENT

Particulier cherche

appartement de 4 à 6 pièces

Prix indifférent.

Région Neuchâtel et proches environs.

Adresser offres écrites au Bureau d'affaires de la Côte, 2034 Peseux.

Brasserie de la ville cherche

sommelière

Tél. (038) 5 17 95.

Je cherche pour début octobre,

personne

pour rôtir les marrons, l'après-midi. Conviendrait à retraité.
Tél. 5 63 69, heures des repas.

Hôtel Pattus Saint-Aubin, cherche,

sommelier qualifié

capable d'assurer la responsabilité de chef de service. Très bon salaire. Nourri, logé. Entrée immédiate ou à convenir.
Tél. 6 72 02.

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche

monteur - électricien

qualifié, bon salaire, semaine de 5 jours.

WALTER
électricité.
Tél. 5 90 50.

MIGROS

cherche

à son **siège central de Marin** (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins),
service de l'exploitation

employée de bureau-secrétaire

capable de rédiger en français et s'intéressant à des problèmes de production et d'installations techniques. Travail varié.

Place stable, bonne rémunération, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Adresser offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Pour l'appareil suédois renommé de nettoyage à haute pression

EUROCLEAN nous cherchons

représentant / mécanicien

pour la vente et le service en Suisse romande.
Des connaissances de la langue allemande seraient un avantage, mais pas une condition.

Renseignements par téléphone, en allemand, au (071) 22 88 85.

Faire offres écrites à A. Maichle, Vonwilstrasse 5, 9013 Saint-Gall.

Pour l'important rayon de disques de notre magasin de Neuchâtel, nous cherchons

une disquaire

Une candidate capable et dynamique trouvera chez nous un poste stable, une ambiance de travail agréable, des tâches variées, tous les avantages sociaux d'une grande entreprise et des possibilités d'avancement.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres ou téléphoner pour prendre rendez-vous à
TORRE-AMSA S. A., Aux Arts Ménagers S. A.
5, rue des Fausses-Brayes, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 76 44.

HSA-101

Il y a des gens qui marchent
le corps bien droit. Chacun de leurs gestes est calculé, chacun de leurs mouvements est minutieusement étudié jusqu'à être maîtrisé à la perfection.
Leur tenue ne décèle jamais le moindre défaut...
...malheureusement ceux qui ne s'astreignent pas à cette discipline sont légion.
C'est à eux que nous conseillons quelques exercices pour rester en forme. On les fait parce que ça fait plaisir, et non parce qu'il faut!

Exercice «Fitness» No 1

Montrez les dents à votre chef!

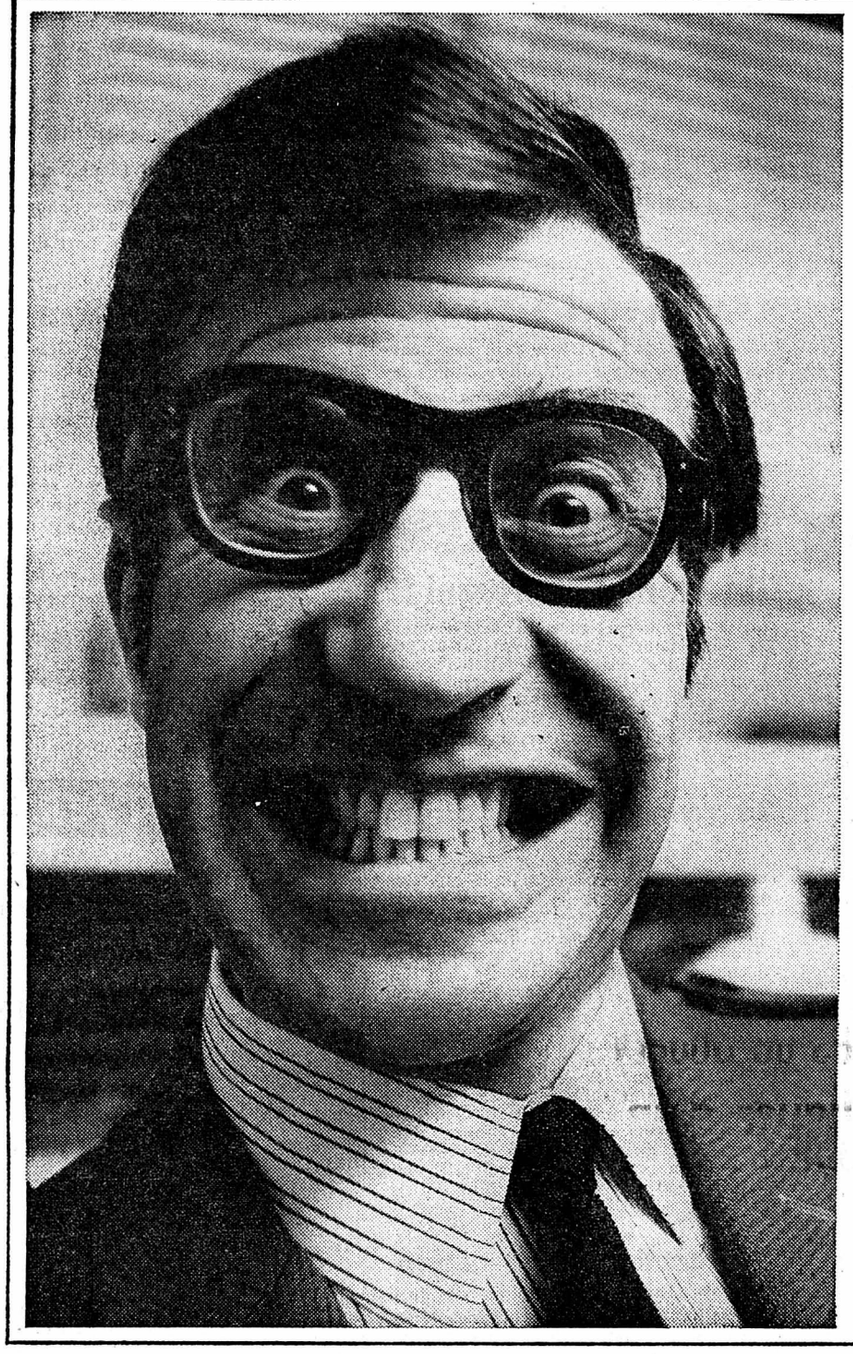

Cela fait du bien aux muscles du cou et de la face. Fermez les mâchoires. Tirez les commissures des lèvres vers le haut et vers l'extérieur. Respirez profondément et essayez de tenir ainsi de toutes vos forces pendant six secondes. Si votre chef vous imite, pensez à ses muscles du cou et du visage.

C'est l'un des nombreux exercices isométriques que vous propose ASSUGRIN. Nous en décrivons un certain nombre dans nos annonces de la présente campagne. Quelques-uns d'entre eux (pas plus de 15 et en prenant soin de se reposer une demi-heure entre deux exercices), s'ils sont exécutés chaque jour, ont un effet bénéfique indéniable: ils sont une précieuse contribution pour maintenir le corps en forme.

On voit, une fois de plus, que ce sont les petites choses apparemment sans importance qui font tant pour notre bien-être physique. La sveltesse y contribue aussi. Et là ASSUGRIN fournit sa contribution.

Assugrin®
Edulcorant artificiel à base de cyclamate
Dépourvu de calories et d'hydrates de carbone

Prenez ASSUGRIN par plaisir – et non par contrainte!
Pour réduire l'apport en calories.

Ouverture de saison

Automne-Hiver 1970-71

Une sélection dernier cri
Du prêt-à-porter midi-minuit...
Mini-midi ou maxi

à la Belette

Vous serez bien servis

Revue permanente dans nos vitrines sous les Arcades Neuchâtel ✆ 5 20 18

AUTO-ÉCOLE
SIMCA 1000
OPEL
Permis professionnels pour camions et taxis
A. MAIRE Tél. bureau 5 67 70 domicile 3 32 66

HARTMANN

Spécialiste pour
Stores à rouleaux
Portes de garage
Constructions métalliques

HARTMANN + CO SA BIENNE
Service de réparations
NEUCHATEL ✆ 038 84 453

S. PELLEGRINO
lui est toujours autorisé...
et même recommandé!

la plus grande firme européenne de boissons sans alcool

Par-dessus l'établi
Do it yourself MIGROS
MIGROS

Le confort à un prix abordable

Le tapis de fond MIO FLOOR est le partenaire indispensable et discret de votre appartement. Il a le don d'apporter bien-être et chaleur dans les pièces d'un appartement. Il absorbe discrètement le bruit et vous protège, vous et vos voisins des trop grands bruits. Il garde la poussière jusqu'à ce que l'aspirateur se charge de l'en délivrer. Posé de mur à mur, le MIO FLOOR semble agrandir une pièce et y ajoute le confort.

POSER UN MIO FLOOR N'EST PAS DIFFICILE

Grâce à sa largeur originale de 420 cm, il peut être posé dans presque n'importe quelle pièce en un seul morceau. Pour couvrir des largeurs plus grandes, posez deux bandes l'une à côté de l'autre et reliez-les ensuite avec un ruban adhésif pour tapis. La jointure est pratiquement invisible. Le découpage, l'égalisation des bords lorsqu'on a affaire à des pièces non rectangulaires, les espaces laissés vides pour les casiers encastrés, les embrasures de fenêtre, etc., sont effectués facilement — plus facilement

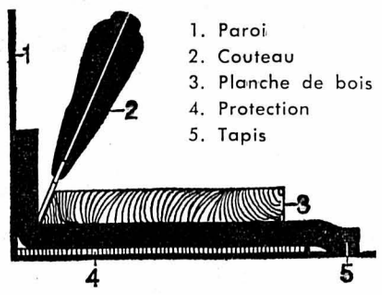

que vous ne l'imaginez — avec un couteau acéré ou des ciseaux. Vous déroulez le tapis, dessinez à la craie de tailleur le contour à découper, et à l'aide du couteau et d'une règle en acier, vous coupez le tapis. Ou alors vous appuyez fermement le tapis contre la paroi avec une planche dont l'arête est taillée en biseau, coupez ensuite le tapis le long de la paroi. Pour protéger le sol, utilisez un matériel assez épais (bois ou carton). Et ne craignez rien: le tapis ne s'effrange pas.

Le tapis **Mio Floor doit être simplement** posé et non pas collé car le revers en P.V.C. gaufré ne glisse pas. Il empêche aussi tout liquide de suinter au travers au cas où un petit malheur se produirait. Vous pouvez également acheter un tapis **Mio Floor** déjà coupé d'avance. Il est important, dans ce cas, de donner les mesures exactes — pour les encoignures et les encoches également — que vous indiquez au verso du bulletin de commande de notre prospectus des tapis. Les mesures des pièces doivent se faire à différents endroits dans la longueur et dans la largeur. C'est de cette manière que l'on constate le mieux les irrégularités dans la maçonnerie. Un contrôle supplémentaire vous assure que les mesures sont bien correctes.

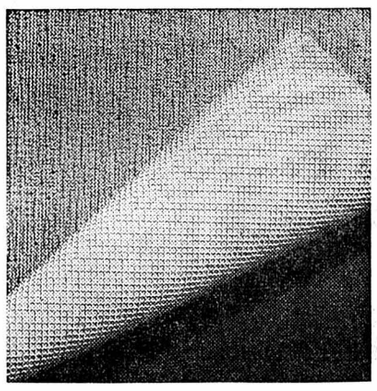

Toutes les qualités de MIO FLOOR sont pourvues d'un revers en P.V.C. gaufré.

NETTOYAGE SIMPLIFIÉ

Pour nettoyer le tapis de fond, vous utilisez l'aspirateur. Les liquides sont absorbés par des chiffons ou du papier buvard. Vous éliminerez les taches avec le shampooing pour tapis **Tapino-Spray.** Nous vous recommandons un nettoyage général du **Mio Floor** avec le **Tapino-Spray** 1 ou 2 fois par an. Un mode d'emploi concernant l'entretien est d'ailleurs joint à la livraison du tapis.

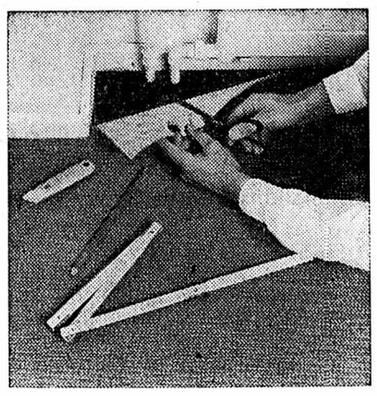

Les tapis MIO FLOOR sont faciles à découper — plus faciles que vous ne l'imaginez.

IL A TELLEMENT D'AVANTAGES!

Une qualité excellente (produit suisse), très résistant, revers en P.V.C. gaufré, absorbe le bruit, isole la chaleur, résiste aux mites, couleurs tenaces, antistatique, facile à entretenir: ce sont les avantages du tapis de fond **Mio Floor**; et son prix est si avantageux — un véritable prix Migros!

OU ET COMMENT VOUS PROCURER LE TAPIS DE FOND MIO FLOOR?

Nos succursales vendant des tapis livrent sur commande dans la largeur originale ou sur mesure, dans les 15 jours, franc de port, gare ferroviaire. Jetez un coup d'œil sur les échantillons de tapis **Mio Floor** dans votre magasin Migros Do it yourself (dans différents MM également) et demandez notre prospectus de tapis. Notre personnel de vente vous renseignera volontiers.

Soins MIO CAR
– soins optimums

L'avantageux assortiment MIO CAR est en vente dans tous les magasins Do it yourself et dans différents Marchés Migros.

Avantageux!
Couteau universel

Convient spécialement pour découper les tapis de fond MIO FLOOR. Manche creux en métal léger, très pratique, avec 5 lames. Des lames supplémentaires peuvent être achetées séparément.
2.—.

SIC

Si vous voulez comparer la qualité MIO FLOOR avec d'autres tapis, tenez compte des facteurs qualités les plus importants: jute flor très épais en nylon résistant ou en acryl (l'acryl est une fibre semblable à la laine), revers en P.V.C., traitement antistatique.

Avantageux!

STAR nylon

Il est partout chez lui, que ce soit dans la salle à manger, dans la chambre des enfants ou dans le corridor. 100 % nylon, tissé en fils continus, en 7 teintes agréables. Sur mesure par m2 **20.—** (au lieu de 23.—). Dans la largeur originale 420 cm par m2 **17.—** (au lieu de 19.—).

BRILLANT acryl

Son aspect semblable à la laine donne à chaque pièce une atmosphère de confort. 100 % acryl, poil bouclé, en 5 jolies teintes modernes unies. Sur mesure par m2 32.—. Largeur originale 420 cm par m2 **28.—**.

SUPER acryl

Le flor particulièrement épais et compact confère au tapis une note exclusive et élégante. 100 % acryl, poil bouclé, en 5 teintes modernes et agréables. Sur mesure par m2 43.—. Largeur originale 420 cm par m2 **38.—**.

Do it yourself MIGROS

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Les Français font un effort pour moderniser et élargir la route Pontarlier-les-Verrières

De notre correspondant régional :

Les Français, il faut le reconnaître, font un effort considérable pour élargir et moderniser la route Pontarlier - les Verrières.

Si l'automne est beau, les délais seront respectés et les deux tapis bitumeux seront posés en novembre déjà. Ce sera ainsi la fin de l'appréhension des automobilistes allant à Pontarlier ou venant de cette ville en direction du Val-de-Travers.

Le problème des routes n'est pas nouveau au Val-de-Travers. Parmi les voies de communications les plus anciennes construites sur notre sol, on peut citer celle partant du Fort-de-Joux, passant par les Verrières, la tour Bayard, Saint-Sulpice, Boveresse, Couvet, Travers, Noiraigue, Rochefort, Corcelles et Peseux.

Une autre voie romaine reliait Boveresse, par Fleurier et Buttes, la Côte-aux-Fées, à celle de Sainte-Croix-Jougne.

AU MOYEN AGE DÉJA...

Au Moyen âge, on ajouta un chemin conduisant de Môtiers, par le bois de l'Halle, à la Brévine et à Montbenoit.

Jusqu'en 1800 ces voies de communication n'ont pas subi de modifications et il y a 220 ans, le chemin Couvet-Môtiers était en un état si pitoyable que le pasteur de Chambrier demanda et obtint l'autorisation de faire construire un... bateau pour se rendre plus commodément à Couvet. C'était de la navigation fluviale avant la lettre.

UN PASTEUR ÉCRASÉ

En 1795, la route de la Clusette était en fort mauvais état, dangereuse, voire impraticable. Ce fut cette année-là que le pasteur de Saint-Sulpice se fit écraser par un quartier de rocher, détaché de la montagne au moment où il passait en voiture.

Venant de Besançon, Mme de Charrière regagnait Colombier. Elle fit le récit d'un voyage au Val-de-Travers fort peu encourageant pour ceux qui s'aventuraient sur les routes.

« Nous avons passé, écrivait-elle, une nuit dans les montagnes où les côtes étaient si rapides et les précipices si profonds que j'étais mieux à mon aise à pied qu'en carrosse malgré un froid très vif, de sorte que M. de Charrière, Zephyr et moi, nous avons fait plusieurs lieues à pied, souvent éloignés du carrosse et de tout être vivant. Le ciel était clair. C'était une beauté et une horreur qui m'étaient inconnues. »

VILLAGES ENCOMBRÉS

Dans un mémoire présenté à la Société d'émulation patriotique, il est noté :

« La grande route de France traverse le vallon dans sa longueur. Elle est mauvaise et mal entretenue. Cela fait croire aux étrangers qu'il n'existe aucune inspection sur une partie de la police si essentielle. Les chemins de communication ne sont pas supportables. Certains sont détestables. »

Ainsi donc, à la fin du XVIIIe siècle, une seule route traversait le Vallon. Et quelle route ? Dans les villages, elle était encombrée par les fumiers. Les toits y déversaient leurs eaux. En temps de pluie, elle ressemblait à un lit de rivière. Nulle part il n'existait de rigoles. Avant d'arriver à Noiraigue, en longeant les précipices, son aspect n'était pas propre à rassurer le voyageur. Dans la vallée, elle était sinueuse et fort mal entretenue. Elle arrivait aux Verrières par la gorge de la Chaine qui était un véritable casse-cou.

C'est à partir de la première moitié du XIXe siècle que l'Etat s'occupa des routes et qu'il les améliora dans une notable mesure car auparavant leur entretien incombait aux communes et cela ne se faisait pas de plein gré.

Quand « la fièvre des chemins de fer » s'empara de la Suisse, l'importance des routes diminua quelque peu dans notre région pour redevenir, depuis que le règne de l'automobile fait la loi, un facteur prépondérant dans l'économie régionale et le tourisme du val de l'Areuse.

G.D.

Bilan encourageant de la marche des Forts

(sp) Nous avons déjà rendu compte de la marche populaire des Forts. Elle était organisée par le Spéléo-club de Saint-Sulpice en collaboration avec la section de marche du club d'athlétisme de Pontarlier. Le patronage était assuré par la FAN.

M. Roland Baumann, président du Spéléo-club nous a fait part de sa satisfaction car si l'on attendait une centaine de participants 200 marcheurs ont pris le départ. Parmi eux il y avait une trentaine de Français. Chez nos voisins de l'ouest des compétitions de ce genre ne sont pas encore courantes.

Comme on le sait, M. Edgar Faure a fait une visite aux organisateurs. M. Eugène Fery, président du club pontissalien a célébré à cette occasion l'amitié franco-suisse et souhaité voir s'accroître les sociétaires de sa section de marche.

M. Baumann a aussi pris la parole et l'apéritif fut offert par la mairie de Frambourg - la Cluse-et-Mijoux.

Des marcheurs hollandais ont pris part à cete épreuve. Les organisateurs pensent recommencer l'année prochaine en modifiant légèrement le parcours.

La chapelle de Noiraigue, une construction originale

De notre correspondant :

La chapelle de Noiraigue est, dans le district du Val-de-Travers, le plus ancien lieu de culte, depuis la réformation, des catholiques romains. Elle est l'aînée de cinq ans de l'église de Fleurier.

On ignore exactement quand elle a été commencée et terminée. En revanche, on le sait d'une façon précise, elle a été inaugurée le 28 juillet 1889. Le village comptait alors 164 fidèles — aujourd'hui ils sont 180 — à la foi romaine. Pour la plupart, c'étaient des ouvriers italiens occupés dans les trois cimenteries de la place.

Les travaux avaient été attribués à deux entrepreneurs. Ils se regardaient plutôt comme des chiens de faïence. Aussi assista-t-on à cette particularité — devenue monnaie courante par la suite aux Etats-Unis — de voir la chapelle être érigée d'abord par le toit et le premier étage. On ne sait trop par quel miracle cette construction aérienne tint debout jusqu'au moment où l'autre entrepreneur décida de faire les fondations et le rez-de-chaussée.

COMME LA TOUR DE PISE

Une fois finie, la chapelle manifesta une propension à quelque peu... pencher et il fut nécessaire de la redresser. Comme le faisait remarquer spirituellement le président de la paroisse, elle aurait mérité d'être mise au bénéfice de l'assurance invalidité. Mais en ce temps-là, on ne l'avait pas encore introduite en Suisse.

En 1943, le porche a été refait, puis il y a une année, après d'importants travaux réalisés grâce à beaucoup d'heures bénévoles, la chapelle fut restaurée.

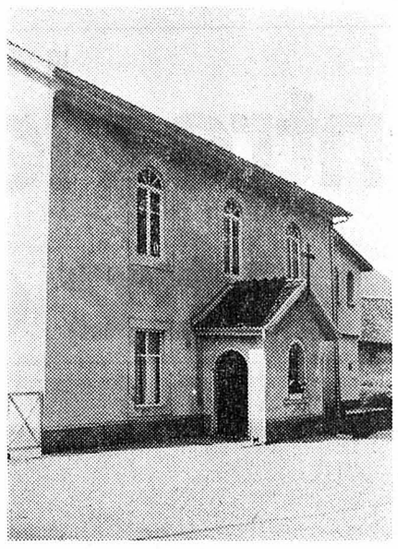

La chapelle catholique...

(Avipress - Schelling)

La troupe est là...

(c) La Cp. P.A. V/15 a pris ses quartiers à Noiraigue où elle séjournera jusqu'au 3 octobre. Placée sous les ordres du cap Zimmerli, elle comprend 5 oficiers, 11 sous-officiers et 50 appointés et soldats.

LA CÔTE-AUX-FÉES

La vie religieuse

(sp) En raison du départ du pasteur Samuel Vuilleumier, le Conseil synodal a désigné le pasteur Dintheer pour assurer l'intérim jusqu'au moment où un nouveau guide spirituel de la paroisse réformée de la Côte-aux-Fées sera nommé.

Avis mortuaires

Dieu est amour.

I Jean 4 : 8.

Monsieur Louis Ducommun, à la Chaux-de-Fonds ;
Mademoiselle Suzanne Ducommun, au Mont-de-Couvet ;
Mademoiselle Catherine Ducommun, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Auguste Ducommun, à Travers, leurs enfants et petits-enfants, à Môtiers, Travers, Noiraigue et Bôle ;
les enfants et petits-enfants de feu Marie Jeanneret-Ducommun ;
les enfants et petits-enfants de feu Paul Ducommun ;
les enfants et petits-enfants de feu Emile Jampen ;
Madame Eliane Villeneuve, à la Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles Schopfer et Hämmerli, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès, dans sa 88me année, de

Monsieur

Louis DUCOMMUN

leur cher père, grand-père, frère, oncle, cousin, beau-père, parent et ami survenu à l'hôpital de Couvet.

Le Mont-de-Couvet, le 15 septembre 1970.

Le service funèbre aura lieu à l'église de Couvet où l'on se réunira à 13 h 30, le vendredi 18 septembre 1970.

Domicile mortuaire : hôpital de Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

CARNET DU JOUR

EXPOSITION. — Couvet, grande salle : « Pour la santé de notre peuple ».
PHARMACIE. — Habituel.

LES VERRIERES

Après les fêtes du 215me anniversaire de l'Abbaye

(c) Pour la dernière fois, le comité d'organisation des fêtes de l'Abbaye vient de se réunir sous la présidence de M. Emile Fuchs. Après les manifestations des 20 et 21 juin, il ne restait plus qu'à attendre le résultat financier.

Le caissier, M. Jean-François Jossi, présenta aux seize membres présents les comptes, qui se soldent par un bénéfice net de 3029 fr. 65. Il s'agit d'un résultat satisfaisant, si l'on considère que le but recherché était de mettre sur pied un cortège digne des Verrières, tout en honorant le passé et la tradition de la Corporation de l'Abbaye. La réserve financière constituée pour de nouvelles fêtes augmentera quelque peu. Par ailleurs, le comité d'organisation fit preuve de générosité. Il décida d'attribuer les sommes suivantes : fanfare L'Echo de la Frontière, 800 fr. ; écoles du village, 300 fr. ; club d'accordéonistes « Ondina », 100 fr. ; prochaine sortie des personnes âgées, 100 francs.

A cette occasion, les principaux artisans de ces fêtes ont été remerciés de leur collaboration bénévole. Il ne fait pas de doute qu'un nouveau grand cortège verra le jour aux Verrières en 1975.

Pour l'année de la nature...

(c) Sous l'impulsion de la commission scolaire, les classes des Verrières, conduites par leurs maîtres, ont consacré une matinée à nettoyer les pâturages de la localité. Les plus petits travaillèrent dans la région du pavillon forestier et dans le pâturage de Meudon. Les classes moyennes se rendirent à la Malacombe et les classes professionnelles et terminales près du chalet du Ski-club, à Divois et au Creux. Enfin, les élèves de l'école secondaire se rendirent aux Baumes et Sur-le-Mont-des-Verrières.

Le service communal des travaux publics a bien voulu ramasser les sacs, au nombre d'une soixantaine.

Foire des Verrières

(c) Hier, c'était la foire d'automne, réminiscence du passé, du moins selon l'almanach. Un dernier marchand s'est encore déplacé, lequel n'envisage plus de revenir. Autres temps, autres mœurs...

COUVET - COUVET

Trois artistes invités par l'Union des jeunes

(sp) Vendredi soir, à la chapelle de Couvet, l'Union des jeunes du Val-de-Travers organise un concert à l'affiche duquel figurent Mme Marie-Louise de Marval, pianiste ; M. Claude Trifoni, clarinettiste, professeur au Conservatoire de Neuchâtel et à l'Ecole de musique du Locle, membre de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel et M. Jan Dobrzelewski, violoniste, ancien élève d'Ettore Brero, également membre de l'OCN. Au programme, des œuvres de Beethoven, Schumann, Brahms et Franck.

Au Conseil communal

(c) M. Claude Emery, président de commune, a présenté au Conseil communal un rapport sur l'assemblée de l'Union des sociétés locales qui s'est tenue récemment. M. Emery a rendu compte à ses collègues de la discussion sur la question des matches au loto et de la proposition tendant à élargir la période de leur organisation du 1er octobre au 31 mars de l'année suivante, au lieu du 15 octobre au 31 décembre. Le Conseil communal attend maintenant un rapport du comité de l'U.S.L. avant de prendre une décision qui devra être soumise ensuite au Conseil général.

L'exécutif a, dans sa dernière séance, commencé d'élaborer le budget 1971, pour lequel il attend les propositions budgétaires des commissions constituées.

SORTIE DES AÎNÉS : MÉMORABLE JOURNÉE

Comme nous l'avons annoncé, nonante personnes âgées de Couvet ont effectué leur traditionnelle randonnée annuelle. Elle se sont rendues à la Côte-aux-Fées, puis ont gagné Pompaples et Saint-Loup, avant de rentrer à Couvet, par Yverdon. Ainsi que le témoigne notre photo, ces aînés ont pris un plaisir particulier à cette journée mémorable

La nouvelle baraque du C.F. L'Areuse

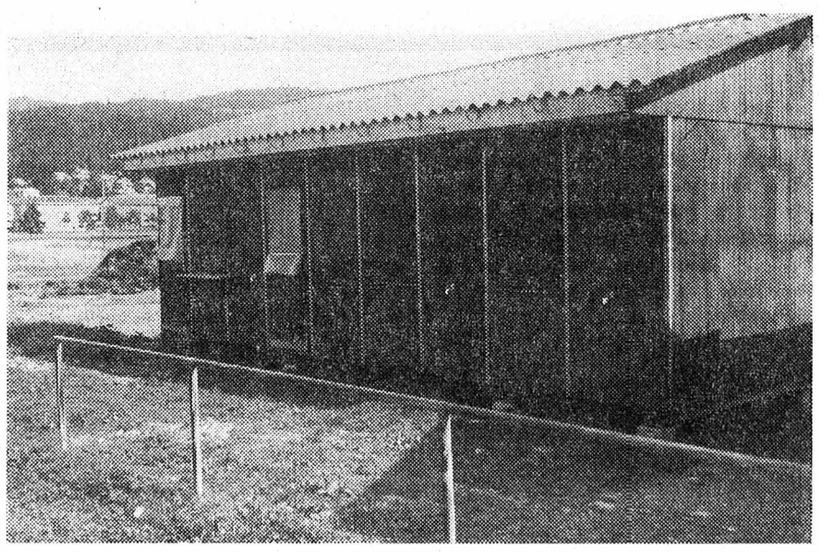

Il reste encore à poser les installations intérieures.

(Avipress - Fyj)

De notre correspondant :

Le football-club L'Areuse, de Couvet, a fait l'acquisition, pour 17,000 fr., d'une baraque en bois qui a été installée sur le côté est du terrain des Petits-Marais. La construction et la pose du toit sont maintenant achevées. Seules les installations intérieures et notamment l'eau et l'électricité sont encore à poser. Cette baraque dont les dimensions sont de 9 et 5 mètres, comprendra une buvette, un local pour entreposer les boissons, un local pour l'arbitre, deux grands vestiaires et deux installations de douches. L'ancien local sera utilisé pour abriter le matériel. Au nord de la nouvelle construction, une place de parc est actuellement aménagée.

BON COMPORTEMENT DE LA PREMIÈRE ÉQUIPE

En match de championnat de 3me ligue, Areuse I a battu, dimanche, sur son terrain, l'équipe d'Espagnols de Neuchâtel par 2 à 1. Ce n'est que dans les 20 dernières minutes que les « Areusiens » sont parvenus à prendre le meilleur sur leurs adversaires qui gagnaient par 1 à 0. Le gardien Bovet, qui a un doigt cassé, a été remplacé par Fersini.

Au classement, Areuse I totalise 4 points en 5 matches et est classé 5me ex aequo en compagnie de Sonvilier, Cortaillod et Auvernier, derrière Floria, Comète, Saint-Blaise et Ticino. Il n'y aura pas de match officiel pour L'Areuse I, le prochain week-end, les clubs étant au repos à l'occasion du Jeûne fédéral.

Conseil général

(c) Le Conseil général de Couvet tiendra une séance extraordinaire le 23 octobre.

Exercice général

(c) Lundi, de 19 à 20 heures, le corps des sapeurs-pompiers de Couvet a participé à un exercice général en prévision de l'inspection du 26 septembre, à laquelle participeront les représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers du Val-de-Travers.

Le capitaine Albert Niederhauser et les officiers de l'état-major ont passé leurs troupes en revue, la supposition tactique s'étant déroulée à la menuiserie Tobler et dans le pâté de maisons qui jouxte cette entreprise. Après l'alarme des premiers secours, les autres sections ont prêté main-forte aux hommes des P.S., commandés par le premier-lieutenant Heyer.

En fin de soirée, la fanfare du corps a répété. Elle sera mise à contribution pour l'inspection, le défilé et la sérénade qu'elle donnera aux délégués du Vallon.

FLEURIER

Un centre portugais ?

(c) Des pourparlers sont actuellement en cours pour constituer au Val-de-Travers, comme les Italiens et les Espagnols l'ont déjà fait, un centre portugais qui aurait son local à l'hôtel de la Poste à Fleurier. Une première assemblée constitutive devrait avoir lieu prochainement.

Le gymnase aux Grisons

(sp) Les élèves du gymnase pédagogique de Fleurier sont partis hier matin pour une course de trois jours aux Grisons. Ils visiteront les archives fédérales de Schwyt et les abbatiales d'Einsiedeln et de Disentis. Sur place, ils feront une excursion en montagne et découvriront les monuments carolingiens de Müstair.

Au collège régional

(sp) Alors que les élèves de 1re et de 2me années ont suivi hier des leçons de prophylaxie dentaire, ceux de 4me année subissent ces jours, comme dans l'ensemble du canton, les examens de connaissances de fin de scolarité obligatoire dans diverses disciplines littéraires et scientifiques.

Protection de la nature

(sp) Le centre neuchâtelois de documentation pédagogique (organe dépendant du département de l'instruction publique) présentera des films au corps enseignant du Vallon jeudi à Fleurier. Ces films sont consacrés aux problèmes de protection de la nature, dans le cadre de l'année européenne de la nature.

AVIS DIVERS

Commune des Bayards

Mise en soumission

La commune des Bayards met en soumission le déneigement des routes communales pour l'hiver 1970-71. Soit :

1. Ouest du village - Combe-Germain, plus les Places et Bellevue.
2. Chemins de la Chaux.
   Ce secteur doit être libre chaque matin, dès 6 h 50 pour le départ des écoliers.

Les offres mentionneront le prix à la course pour le chasse-neige et et à l'heure pour la souffleuse.

Rentrée des soumissionvs : mardi 22 septembre, à midi.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau communal, tél. 9 31 88.

Les Bayards, le 14 septembre 1970.

LE CONSEIL COMMUNAL

Nous avons besoin de vous

Il y a encore des jeunes qui ont le cœur à la bonne place ; c'est indiscutable en même temps qu'un réel bonheur de le découvrir ! Conscients du sérieux des temps que nous vivons et conscients de leurs responsabilités envers la société de demain, ce sont des jeunes qui ne jettent pas tout ce qui est, par-dessus bord.

Ils ne s'érigent pas en contestataires par définition, mais réfléchissent, comparent, et acceptent les pensées et les actes qu'ils jugent dignes d'être retenus.

La jeunesse a un sens très aigu de la justice, de l'honnêteté ; elle est, par essence, généreuse, enthousiaste. Encore faut-il qu'elle trouve pour quelle cause elle peut s'enthousiasmer, au bénéfice de qui ou de quoi, elle peut utiliser ses trésors de générosité, de dévouement ! Sans doute, que nous les aînés, ne disons pas assez facilement et simplement « nous avons besoin de vous », de vos opinions ; nous désirons connaître votre façon d'envisager tel ou tel problème, d'aplanir et de surmonter telle difficulté. Accordez-nous votre aide, votre soutien.

Faire confiance à quelqu'un c'est l'honorer et l'obliger en quelque sorte, à révéler le meilleur de lui-même. C'est lui donner envie de bien faire, d'aider, de comprendre, de secourir ! C'est lui offrir l'occasion d'accomplir son devoir, d'affirmer sa solidarité en même temps que sa personnalité. Nous avons besoin de vous, les jeunes ! Oui, dans nos chemins battus nous attendons vos heureux renouvellements, vos idées propres, vos changements honnêtes.

Nous avons confiance en vous et vous conseillons de ne pas rejeter sans discernement ce que nous avons créé pour vous ; mais de vous attacher à ce qui fait la continuité de l'histoire humaine.

Notre séparation est faite de plus de détails, de malentendus, d'apparences que de sujets essentiels et de réalités fondamentales.

Nous apprécions votre franchise, une certaine exclusivité même mais ne pouvons accepter l'intolérance et la violence ! Nous voulons bien certains changements nécessaires, indispensables dans les structures de la société, mais n'admettons pas les désordres et la folie collective ! Nous avons besoin de vous, jeunes d'aujourd'hui : vous êtes la relève, les navigateurs de demain ! Le gouvernail du navire a besoin de mains sûres, de cœurs dévoués et d'esprits perspicaces. Vous engagerez-vous plus aisément que nous, dans le canal aux eau endiguées ?

Peu importe les méandres de votre sillage pourvu que vous arriviez au but désiré et valable.

Anne des ROCAILLES

Une nouvelle bannière

(c) La société de tir « La Carabine » inaugurera une nouvelle bannière (la sienne ayant été détruite lors de l'incendie de l'hôtel Central en 1968) le 10 octobre. Les autorités communales, le comité et les représentants des sociétés locales seront invités à assister à la présentation de la nouvelle bannière.

BUTTES

Calendrier des manifestations

(sp) En accord avec le Conseil communal, l'Union des sociétés locales de Buttes, a fixé les principales manifestations de la saison 1970-1971 comme suit : 17 octobre : vente paroissiale ; 4 et 5 décembre : soirée de la fanfare «L'Ouvrière » ; 19 mars : assemblée générale de la caisse Raiffeisen ; 23 et 24 avril : soirée de la fanfare « L'Ouvrière ».

Le nouveau président du Conseil général de Travers

(sp) Comme nous l'avons annoncé dans notre édition de mardi, M. Pierre Bourquin, socialiste, a été élu président du Conseil général de Travers, pour la période législative 1970-1971.

M. Bourquin, qui est sous-chef cantonnier aux CFF, est âgé de 48 ans. Il siège depuis seize ans au législatif de Travers.

MÔTIERS

Samedi 19 septembre 1970

Deuxième marche populaire des gorges de la Poëtta-Raisse

Départ dès 8 heures au stand de Môtiers.

Inscriptions sur place.

Vu l'extension de son parc de machines, la fabrique de

CARTON ONDULÉ

A. Bourquin & Cie S.A.

Couvet

engagerait, pour entrée immédiate ou date à convenir :

personnel masculin

pouvant être formé comme conducteur de machines ;

ouvriers auxiliaires

pour divers travaux d'atelier.
Semaine de 5 jours.
Bons salaires à personnes capables. Places stables.

Les candidats étrangers doivent être au bénéfice du permis C ou avoir 3 ans de séjour en Suisse.

Faire offres écrites ou se présenter au bureau de l'entreprise.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

COOP ENTREPÔT REGIONAL
Portes-Rouges Neuchâtel

engage, pour date à convenir, un

CHAUFFEUR

Permis A
pour fourgonnette VW neuve.

Caisse de retraite.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Adresser offres ou téléphoner à la direction de l'Entrepôt régional COOP, tél. 5 94 24.

SUMAX

Grisel & Cie cherche personnel féminin

pour ses départements de contrôle, visitage, ainsi que pour divers travaux d'atelier propres et intéressants.
Places stables et bien rétribuées.
Avantages sociaux.
Caisse de retraite.
Ambiance de travail agréable.
Téléphoner au (038) 8 21 21, ou écrire à :
Grisel & Cie « SUMAX »
rue de Porcena 15,
2035 *Corcelles*

FAVAG

cherche

employée de bureau

à qui il serait confié :

— divers travaux administratifs
— contrôle des factures
— statistiques
— travaux de classement

Dactylographie demandée.

Entrée : immédiate ou à convenir.

Les candidates de langue maternelle française ayant de bonnes notions d'allemand sont priées de téléphoner au (038) 5 66 01, interne 341, ou d'adresser leurs offres manuscrites à

FAVAG SA

Rue de Monruz 34 2000 Neuchâtel

Fabrique d'ascenseurs bien connue, cherche

collaborateur technique pour le service de vente

pour l'établissement des offres et des projets.

Nous pensons engager un postulant avec une formation technique, possédant des notions commerciales ayant un bon comportement et un esprit de collaboration.

Il aura la possibilité de se familiariser dans la construction des ascenseurs.

Préférence sera donnée à candidat de langue française, possédant de bonnes notions d'allemand.

Les candidats, qui s'intéressent à une activité intéressante et variée avec de bonnes possibilités de développement, sont priés d'adresser leurs offres sous chiffres OFA 797 W, Orell Füssli-Annonces, S.A., 8022 Zurich.

Nous engageons
POUR NOTRE DÉPARTEMENT TERMINAISON :

remonteurs (ses)
acheveurs (ses)
emboîteurs
poseurs (ses) cadrans
dames ou jeunes filles

pour différentes parties de remontage, réglage et contrôle
(période de formation assurée).
Travail à plein temps ou à la demi-journée.
Se présenter, téléphoner ou écrire à

Gruen Watch mfg. Co. S.A. Bienne

Haute-Route 85, 2501 Bienne
Tél. (032) 2 71 22.

METAUX PRECIEUX SA
2000 NEUCHATEL 9

cherche quelques

OUVRIERS

pour ses différents ateliers et laboratoires de production.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, dans une ambiance de travail agréable, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel, qui fournira tous renseignements complémentaires.

Tél. 5 72 31. Discrétion assurée.

MIGROS

cherche

pour ses succursales de Neuchâtel

dames de buffet
serveuse-vendeuse

au rayon pâtisserie

Occupation à temps complet où à mi-temps, selon arrangement.

Horaire de travail du magasin (soirées et dimanches libres), bonnes rémunération.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel,** tél. 3 31 41.

Nous cherchons,
pour entrée immédiate ou à convenir,

ferblantiers d'usine

pour différents travaux intéressants sur petites séries.

Nous offrons tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne et un salaire intéressant.

S'adresser à :

Metallwarenfabrik A. Schnegg
Succ. G. Riceci-Schnegg & Cie
2542 *Pieterlen*. Tél. (032) 87 12 50.

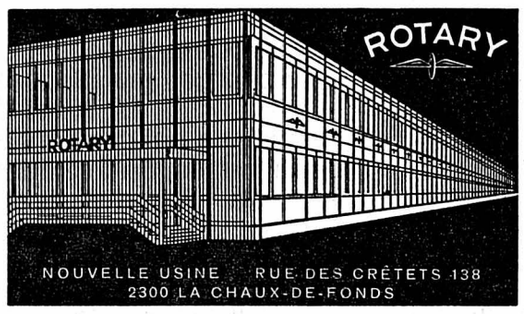

cherche, pour son département à Neuchâtel,

OUVRIÈRES

pour différents travaux propres et intéressants en atelier.
Pour les non-initiées, la formation est assurée par nos soins.
Faire offres ou se présenter :
Fabrique de montres ROTARY S. A.
Rue de la Côte 106
2000 Neuchâtel.
Tél. pendant les heures de travail (038) 5 98 01.
Tél. après les heures de travail (039) 3 89 83.

FABRIQUE MARET BOLE

Poste à repourvoir

pour transport de personnel et travaux d'entretien (peinture).
Préférence sera donnée à un peintre professionnel, capable de travailler de façon indépendante.

Tél. 6 20 21.

Crèche du canton de Neuchâtel cherche

JARDINIÈRE D'ENFANTS

Entrée à convenir. Faires offres sous chiffres P 22296 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Hasler

cherche

pour travaux de montage et de câblage dans les centraux de téléphone automatique du groupe de construction de Neuchâtel, des

monteurs-électriciens
monteurs en courant faible
mécaniciens
serruriers mécaniciens
personnel spécialisé de professions apparentées

Sens normal des couleurs indispensable.

Les intéressés sont priés de s'adresser par écrit ou par téléphone à
M. Masset, de la maison HASLER S. A.,
Central téléphone de Neuchâtel,
tél. (038) 5 39 94.

Litos cherche

pour entrée immédiate ou à convenir,

employé (e) de commerce diplômé (e)

NOUS OFFRONS :

— un horaire de travail individuel
— un traitement en rapport avec les conditions actuelles
— une activité intéressante et variée au sein d'une équipe restreinte
— la semaine de 5 jours

NOUS DEMANDONS :

— aptitudes à travailler de manière indépendante
— connaissance de la langue allemande

Prière d'adresser offres à :

LITOS SA
Manufacture de pierres d'horlogerie
2542 Pieterlen ✆ 032/87 14 02

EBAUCHES SA
2001 NEUCHATEL
TEL. 038 5 74 01

EBAUCHES S. A.

cherche, pour un de ses départements,

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, ayant si possible une ou deux années de pratique. Date d'entrée à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae et photographie, à la Direction Générale d'Ebauches S. A., fbg de l'Hôpital 1, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 74 01.

Entreprise d'horlogerie de format international

Filiale suisse d'un important groupe pharmaceutique international offre à des

VENDEURS
DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX
REPRÉSENTANT

ou toute autre personne (homme ou femme) désireuse d'améliorer sa situation par son dynamisme et son travail, la possibilité de faire carrière dans le métier passionnant de la

DÉLÉGATION MÉDICALE

(en Suisse romande)

Nous offrons : mise au courant sérieuse, entraînement et développement continus et individuels

appui constant, ambiance agréable au sein d'une équipe jeune et efficace

salaire, participation, frais de voiture et de déplacements en rapport avec les prestations exigées.

Nous demandons : présentation impeccable, entregent, sens des relations humaines ; ténacité, formation intellectuelle au niveau des études secondaires.

Prière d'envoyer curriculum vitae et autres documents que vous jugerez utiles sous chiffres 2832, Mosse-Annonces S. A., Bahnpostfach, 8023 Zurich.

RANK XEROX

Nous sommes une organisation internationale de renommée mondiale dans le domaine de la rationalisation administrative. Nos possibilités de vente en Suisse nous permettent d'offrir une chance extraordinaire à un

JEUNE COLLABORATEUR COMMERCIAL DE CLASSE D'ÉLITE

Notre entreprise est jeune, dynamique et se place à la tête de l'évolution dans sa branche. Votre candidature sera retenue si vous avez :

— une bonne formation commerciale ou générale
— quelques années d'expériences fructueuses
— le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
— l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur

Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage :
— grande responsabilité dès le début — même si vous êtes jeunes — avec développement dans l'avenir
— formation et introduction hautement qualifiées, partiellement par stage à l'étranger
— possibilité de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles
— traitement adapté à la classe élite

Notre chef de vente, M. D. Vasserot, se trouvera jeudi, 17 septembre, à l'hôtel Beaulac, à Neuchâtel, de 14 à 20 heures, et se fera un plaisir de vous fournir des renseignements par téléphone ou lors d'une entrevue immédiate.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir

vendeuse ou aide-vendeuse

(ou vendeuse - retoucheuse pour l'après-midi).
Bonne rétribution, congés réguliers.

Adresser offres à

FEMINA S.A.
NEUCHÂTEL
3 rue des Epancheurs

Tél. (038) 4 56 55.

Ferblanterie - Appareillage
Installations sanitaires
GEORGES ULDRY
Rugin 10, PESEUX, tél. 8 30 39

Le confort... La classe... Le choix... c'est Meubles Meyer

Oui, que faire? D'abord de l'exercice, ensuite manger moins et boire beaucoup.
Boire beaucoup d'Arkina, l'eau minérale naturelle qui stoppe l'escalade des kilos.
Quelques centimètres autour de la taille et des hanches, cela se voit, mais cela se ressent aussi. Avec des kilos en plus, on est mal à l'aise, on est fatigué.
Arkina contient des sulfates et bicarbonates de calcium, de magnesium, tout ce dont vous avez besoin pour éliminer les surcharges graisseuses de votre organisme. Elle est aussi légèrement laxative, ce qui convient bien à la plupart des femmes. Sa faible teneur en sodium en fait la boisson idéale des régimes amaigrissants sans sel. Digestive, diurétique, Arkina est l'eau de votre bien-être.
Faites profiter votre famille des propriétés curatives d'Arkina. Mettez chaque jour sur la table une maxi-Arkina de 1 1/2 l. Et pour ne jamais en manquer, achetez maxi-Arkina en carton de 12 bouteilles. C'est tellement plus simple et tellement plus sûr pour continuer votre cure de bien-être.
Eau minérale curative naturelle non gazeuse.
Sources Bel-Air et la Prairie.

maxi
ARKINA
1 1/2
LITRE

L'eau de votre bien-être

Staub s.a. publicité 528

Nouveau: maintenant au choix avec transmission automatique
AUDI 100 LS

La nouvelle classe sport-confort de l'AUDI 100 connaît un succès toujours plus marqué en 1970. Et l'AUDI 100 LS est maintenant aussi disponible avec transmission automatique et moteur 129 CV-SAE.
AUDI 100 LS - maintenant au choix avec «Automatic»
Ligne futuriste — intérieur très spacieux — super-confort — équipement luxueux — sécurité AUDI avec traction avant à tenue de route rectiligne, système de freinage de sécurité à double circuit, carrosserie tout acier avec habitacle indéformable, colonne de direction de sécurité.
AUDI 100 LS: Puissant moteur sport 4 temps. 123 CV-SAE. De 0 à 100 en 11,9 sec. En option et pour un supplément modeste, l'AUDI 100 LS est également livrable avec levier sélecteur de vitesses au plancher.

AUDI 100 dès fr. 13 600.-
AUDI 100 LS dès fr. 14 700.-
AUDI 100 LS «Automatic» suppl. fr. 1550.-
Forfait pour transport et livraison fr. 40.-

Les nouveaux modèles sont maintenant chez nous, disponibles pour un essai

AUTO-SENN NEUCHATEL 5 95 96 / 5 94 12 — Léon Duthé Fleurier 9 16 37 — Piaget & Brügger la Côte-aux-Fées 9 52 52 — Raymond Baumberger le Landeron 7 84 12 — Fredy Sydler Auvernier 8 22 07 — J. Devenoges Cernier 7 13 86 — J.-P. Bourquin Saint-Blaise 3 21 88 — Emile Bühler Neuchâtel 5 15 19 — Martin Lautenbacher Valangin 6 91 30.

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel.

POMEY
RADIO MELODY
L'entreprise appréciée des connaisseurs
FLANDRE 2 NEUCHATEL 52722

moussy
Mmmmoussy, cela chante!
Moussy est de la bière. De la bière fine sans alcool.
Produite par la BRASSERIE DU CARDINAL FRIBOURG.

St. Gall
8 - 18 octobre
1970

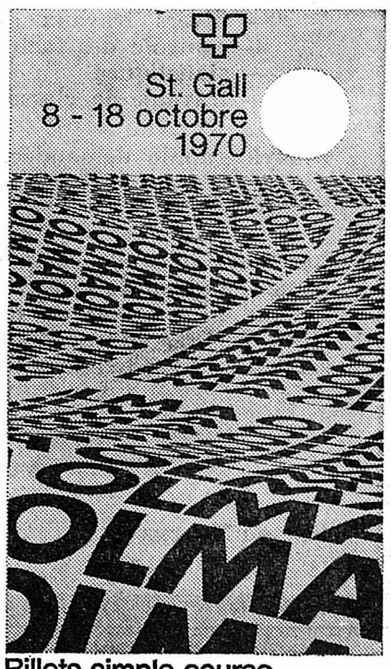

Billets simple course valables pour le retour

NOTRE FEUILLETON

L'Eclatante revanche

par 23

MICHELLE CAMBARDS

Un fond de méfiance l'empêchait de dire à Renata toute la vérité. Il en était malheureux, mais espérait pouvoir l'éclairer bientôt, dès qu'il serait certain de sa loyauté à son égard.

La jeune fille voyait bien qu'il mentait. Cependant, cela l'arrangeait et lui permettait de se considérer à son tour comme dispensée d'une entière franchise. Après tout, elle ne tenait pas à jouer le rôle d'indicateur de police. Elle voulait se venger d'Antoine d'abord pour son propre compte.

— Alors, vous n'avez que des présomptions ! ricana-t-elle. Et sur quoi les fondez-vous ?

— Tout d'abord, Favras et Lennox dépensent dix fois plus d'argent qu'ils n'en gagnent. Certes, les prix de l'hôtel sont élevés, mais, à part les fins de semaine et la période de vacances, les clients sont rares. Vous pourrez vite constater que le train de vie qu'on mène à Marchenoir dépasse largement les revenus de votre ami Antoine. En outre, Lennox est fiché à l'Interpool et fréquente à Orléans une bande peu reluisante dont trois membres ont été arrêtés au Havre, il y a deux mois, pour trafic de drogue. Et, enfin, il y a cette mystérieuse voiture que vous avez peut-être entendue la nuit dernière ;

— En effet, je l'ai entendue. Elle est arrivée vers une heure et demie et repartie une heure plus tard. Cela m'a intriguée. Mais, dites-moi ces visites nocturnes se produisent-elle souvent ?

— Une voiture vient régulièrement trois fois par semaine, dans la nuit du lundi, du mercredi et du vendredi, toujours à la même heure. Ne pouvant risquer d'être pris en flagrant délit d'espionnage dans les couloirs ou la cour du château, lundi dernier j'ai chargé la gendarmerie d'organiser, au carrefour de la route de Blois à Marchenoir, un barrage du contrôle des fraudes pour l'alcool. Ce qui permettait à l'un de mes hommes, bombardé inspecteur des Indirectes, de jeter un coup d'œil dans toutes les voitures passant par là entre deux et trois heures du matin.

Tandis que Laborde s'arrêtait pour allumer une cigarette, Renata hocha la tête avec approbation.

— Pas bête, votre idée de contrôle des fraudes pour l'alcool. Et quel a été le résultat de cette opération ?

— Quatre voitures sont passées au carrefour de la route de Blois : celle du médecin de Cour-Cheverny, puis deux autres appartenant à des cultivateurs de la région. Ces trois personnes sont connues de la gendarmerie et ne peuvent être impliquée dans l'affaire qui nous intéresse.

— Et la quatrième voiture ?

— C'était bien celle qui sortait de Marchenoir. J'en ai d'ailleurs eu confirmation ce matin, car pour plus de sûreté, la nuit dernière, j'ai fait embusquer deux gendarmes au carrefour avec mission de repérer si une voiture, portant des numéros identiques à celle qu'ils avaient contrôlée, passait à la même heure que dans la nuit de lundi à mardi. La gendarmerie a été formelle : la 798 CZ 38 a franchi le carrefour de Marchenoir à deux heures quarante ce matin. Et comme il n'y en a pas eu d'autre un quart d'heure avant et une demi-heure après...

— Mais à qui appartient-elle et qu'a trouvé votre inspecteur ? s'impatienta Renata.

— D'après les renseignements fournis par la préfecture du Loiret, la 798 CZ 38 est la propriété d'une jeune femme de trente-deux ans : Mme Yvonne de Boulez, divorcée et habitant un petit hôtel particulier à Orléans. Quand la voiture a été arrêtée au barrage, mon inspecteur lui a montré sa carte des Indirectes et l'a priée d'ouvrir son coffre pour vérifier si elle ne transportait pas d'alcool. Tout ce qu'il a pu voir, c'était un tableau. Cette personne étant parfaitement en règle, il l'a laissée repartir, non sans avoir remarqué qu'elle était blonde et fort jolie.

— Un tableau, murmura Renata.

— Oui, un tableau, reprit Laborde. Et, à la réflexion, maintenant que vous m'avez raconté votre histoire, je me demande si nous ne faisons pas fausse route avec cette voiture. Mme de Boulez est, peut-être, une très intime amie de Favras ? Il a pu faire également des portraits d'elle et les lui donner.

Laborde avait une autre idée en tête, mais il n'en souffla mot. Il guettait la réaction de la jeune fille. Allait-elle laisser percer un fond de jalousie dont il redoutait d'avoir à tirer parti ?

Mais elle ne broncha pas.

— Peut-être, dit-elle un peu sèchement. Si cette Mme de Boulez joue dans la vie d'Antoine le rôle que vous lui attribuez, il me sera facile de le vérifier. Je suppose, d'ailleurs, que vous aviez l'intention de me le demander ?

— Oui, répondit Jean-Marie à contrecœur.

Il pianota un instant sur le bras de son fauteuil et reprit :

— J'ai une question à vous poser : croyez-vous que Favras ait tué votre père ?

Cette fois, la jeune fille se raidit.

— Je ne le pense pas. J'ai longuement réfléchi là-dessus. C'est Crozon qui a raison, Antoine n'avait aucun motif de se coller un meurtre sur le dos. Et même si mon père avait été tué au cours d'une altercation particulièrement brutale, ce ne serait toujours qu'un accident. En tout cas, vous n'êtes pas chargé d'enquêter là-dessus et, personnellement, je ne veux pas déterrer cette histoire. Je vous prie instamment de ne pas vous en mêler. Je vous préviens : je ferai tout pour vous en empêcher. D'ailleurs, vous savez que les gens qui ont étouffé l'affaire sont plus forts que vous.

Elle avait parlé avec colère. La mort de son père, c'était son problème à elle, qu'elle entendait régler toute seule, à condition, bien sûr, d'obtenir une certitude quelconque. Oui, il fallait d'abord savoir. Par moments, elle croyait Antoine absolument innocent et, par moments, elle le voyait, non pas froidement coupable, mais accidentellement meurtrier. Et, dans ce dernier cas, ce qu'elle avait à lui reprocher, ce n'était pas tant la mort de son père due à un hasard fatal que son attitude lâchement ignoble vis-à-vis d'elle.

Furieux d'être rembarré de la sorte, Jean-Marie riposta avec aigreur :

— J'ai compris. Mais je ne vous conseille pas de vous livrer au petit jeu de la vendetta. Je serais désolé de vous arrêter à la place de Favras.

Renata haussa les épaules et sourit ironiquement.

— Je ne suis pas folle et, quoi que je puisse apprendre, je ne tuerai jamais Antoine. Je trouverai bien une autre vengeance, plus cruelle peut-être.

Jean-Marie se détendit.

— Bon. Alors, résumons-nous : vous devenez mon associée pour découvrir les trafics de Favras et de Lennox ?

— Oui. Ne croyez-vous pas que ce serait une grande satisfaction pour moi de faire savoir à Antoine que j'ai largement contribué à son arrestation ?

Elle songeait sans grand enthousiasme que ce serait une vengeance assez éclatante. Le procédé ne lui plaisait guère, mais il n'y avait pas d'autre moyen.

Le visage de Laborde s'éclaira. Il en était à peu près sûr maintenant : Renata n'éprouvait plus pour Favras qu'une tenace rancune.

(A suivre)

ÉDITIONS TALLANDIER

LA CHAUX-DE-FONDS

Anniversaire de la société de tir «Les Armes-Réunies»: résultats finals

(c) La société de tir « Les Armes-Réunies », de la Chaux-de-Fonds, avait mis sur pied à l'occasion du 150me anniversaire de sa fondation, toute une série de tirs portant sur deux week-ends. Nous avons publié les résultats de chaque série. Voici ceux qui intéressent l'ensemble de ces quatre journées.

Classement des sections à 300 mètres : 1. Peseux, Armes de guerre ; 2. la Chaux-de-Fonds, Armes-Réunies ; 3. le Locle, La Défense ; 4. Saignelégier, Société de tir ; 5. Neuchâtel, Noble Cie Mousquetaires.

Classement des groupes à 300 mètres : 1. Renens, Amis du tir, Super-Girex ; 2. Chaux-de-Fonds, Armes-Réunies, armes réu- Zurich, Feldschützen, Fluntern ; 3. la nies III ; 4. Peseux, Armes de guerre, l'Equipe ; 5. Peseux, Armes de guerre, les Cracs.

Classement de la cible Art-Groupe 300 mètres : 1. Iff Arthur, Delémont ; 2. Siegfried Rudolf, Weltingen ; 3. Ruckstuhl Louis, la Chaux-de-Fonds ; 4. Glauser Georges, Montmollin ; 5. Graden Walter, Peseux.

Classement de la cible Vitesse 300 mètres : 1. Botteron Marcel, Nods ; 2. Henrioud Albert, Orbe ; 3. Boichat Georges, Tramelan ; 4. Stucki Jean, Neuchâtel ; 5. Habegger Pierre, Saint-Aubin.

Classement des sections au pistolet : 1re catégorie : 1. Stadtschützen Bern 96.555 ; 2. Le Locle 92.400. **2me catégorie :** 1. Neuchâtel l'Infanterie 95.777 ; 2. La Chaux-de-Fonds, Sof 95.250 ; 3. Le Cerneux-Péquignot 93.600 ; 4. La Chaux-de-Fonds, Armes-Réunies 92.363. **3me catégorie :** 1. Les Franches-Montagnes 93.428 ; 2. Colombier 91.250 ; 3. Le Landeron 89.857 ; 4. Peseux 88.000.

Classement des groupes au pistolet : 1. Le Cerneux-Péquignot, la Gentiane ; 2. La Chaux-de-Fonds Sof, les Requins ; 3. Bern Stadtschützen, Bärengraben ; 4. Neuchâtel, l'Infanterie Mail ; 5. Neuchâtel, l'Infanterie Pierre-à-Bot.

Classement de la cible Art-Groupe (pistolet) : 1. Wittwer Ernst, Köniz ; 2. Lehmann Jean-Claude, la Chaux-de-Fonds ; 3. Wyss Armin, Berne ; 4. Herb Josef, Berne ; 5. Gwerder Charles, les Ponts-de-Martel.

Classement de la cible Vitesse (pistolet) : 1. Werthmüller Hans, Berne ; 2. Zurkinden Louis, Düdingen ; 3. Holzmann Franz, Colombier ; 4. Boichat Pierre, les Bois ; 5. Steffen Ernst, Wabern.

Toujours la priorité

Au volant de sa voiture, un habitant des Brenets, Mme C. V. circulait hier vers 18 h 15, rue Jacob-Brandt en direction ouest. Elle n'a pas la priorité de droite et a heurté une auto conduite par M. P.C., du Locle, qui roulait rue Saint-Gothard. Dégâts matériels.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 15 septembre 1970

NAISSANCES : Tomat, Frédéric-Loris, fils de Diego-Remigio-Giacomo, chauffeur et de Daisy-Marie-Cécile, née Clémence. Comby, Nicole-Marie, fille de Paul-Marie, peintre en bâtiment et de Anny-Lucienne, née Roth. Natali, Debora, fille d'Emo, mécanicien et de Giselda, née Miglioranza. Dubois, Raphaël-Olivier, fils d'André-Roger, mécanicien et de Simone-Nelly née Müller. Guélat, Valérie-Marie-Claude, fille de Louis-César, agent de police et de Jeanine, née Guélat. Musy, Laurence, fille de Bernard-Gustave, magasinier et de Lisette-Madeleine, née Krebs. Ciambelli, Lionel-Denis, fils de Palmiero, carrossier et de Christine-Milca, née Gerber. Falce, Pietro-Orazio-Raffaele, fils d'Antonio-Michele, ouvrier et de Antonia, née Boniello. Sacco, Cinzia, fille d'Andrea-Antonio, maçon et de Marinella, née D'Ubaldo. Greiner, Vincent, fils d'Yvan-Francis, électronicien et de Claude-Ada, née Coulet. Armati, Claudia-Paola, fille de Gino, chauffeur et de Antonia, née Bianco.

PROMESSE DE MARIAGE : Flück, Michel-Jean, mécanicien et Good, Ottilia.

MARIAGE CIVIL : Leroy, Lucien-Edmond, mécanicien sur autos et von Gunten, Anne-Marie.

DÉCÈS : L'enfant Gloor, Valérie, née le 22 septembre 1969, dom. J. Droz 58. Genova, née Quiblier, Jeanne-Marie-Alice, ménagère, née le 29 mai 1896, épouse de Genova, Pierre-Joseph-Charles, dom. Cbe Grieurin 37.

Route coupée

Hier, vers 6 h 50, une voiture conduite par M. J.I., domicilié en ville, circulait rue Charles-Edouard-Guillaume en direction est. A l'intersection avec la rue J.P. Zimmermann, elle n'a pas accordé la priorité à une auto conduite par M. J.-Cb., domicilié à la Chaux-de-Fonds. Dégâts : 1700 francs.

Collision par l'arrière

Une voiture conduite par M. W.S., domicilié en ville, circulait hier vers 14 h 20 sur la piste droite de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert en direction est. A la hauteur de l'immeuble No 21, le conducteur n'est pas parvenu à immobiliser sa machine derrière une file de véhicules à l'arrêt. Une collision se produisit avec l'auto conduite par M. E.P., de la Chaux-de-Fonds. Les dégâts sont assez importants.

LA SAGNE

La fanfare à Rosières dans le cadre du jumelage

(c) A la suite du jumelage des communes de Rosières-aux-Salines et la Sagne, le 15 juillet 1962, des invitations furent lancées de part et d'autre. Cette année, la fanfare l'Espérance fut invitée à se rendre en Meurthe-et-Moselle afin d'agrémenter une fête dans le sympathique village de Rosières. Partis en fin de semaine en car, une trentaine de participants se sont rendus dans cette région proche de Nancy. L'accueil fut comme d'habitude des plus chaleureux.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE

EXPOSITION. — *Salle des musées :* Jean-François Diacon.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. 5 22 43. Ouverture 8 h- 12 h 30 ; 14 h-17 h 30.
PHARMACIE D'OFFICE. — Coopérative, Pont 6. Dès 21 heures, tél. 17.
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — En cas d'absence du médecin traitant : tél. 17, ou le service d'urgence à l'hôpital, tél. 5 11 56.

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — **Corso :** 20 h 30 : « Il était une fois dans l'Ouest ».
Eden : 20 h 30 : « L'enfant sauvage ».
Plaza : 20 h 30 : « Pendulum ».
Ritz : 20 h 30 : « Par exemple : adultère (prolongations).
Scala 20 h 30 : « Zabriskie point ».
PHARMACIE D'OFFICE. — Wildhaber, Léopold-Robert 7, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — En cas d'absence du médecin de famille, tél. 2 10 17.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 3 36 10. Ouverture : 8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h 30.

LES BRENETS

Voyage pour un cinquantenaire d'usine

Vendredi dernier, la direction de la fabrique des Pâquerettes SA avait convoqué son personnel ainsi que les retraités de l'entreprise à une course-surprise à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation. Au Locle, une flèche rouge attendait les participants. La direction avait confié au fantaisiste Jacques Frei, de la Chaux-de-Fonds, la présidence « musicale » du voyage.

Parmi les personnalités on notait MM. Davoine, directeur des Asssortiments Réunis, président du Conseil d'administration des Pâquerettes, Meier et Hainard, Jean Guinand, président de commune, Gérard Droz, directeur de l'usine brenassière.

Après le lac des Quatre cantons et Lucerne, c'est à Cressier que fut servi le souper. Devant chacun était posé un cadeau un fer noir plié portant trois pierres fabriquées une ellipse, une levée et un préparage.

Au cours du repas, on entendit plusieurs discours ce furent successivement M. Davoine, Mme Mahieu, au nom des retraités, M. Droxler, doyen des employés, remit à la direction un bas-relief du sculpteur Jeanneret.

M. Jean Guinand, président de commune, dit la fierté des autorités de compter dans la localité une industrie prospère.

Au désert, chacun reçut un écrin contenant 2 vrenelis. La soirée se poursuivit dans la joie et il était fort tard lorsque le train spécial entra en gare des Brenets.

Thé-vente de la paroisse réformée

(c) Samedi, après-midi, a eu lieu le thé-vente organisé en faveur des missions par la paroisse réformée. Les Brenassiers se sont déplacés nombreux et le buffet, connut un succès égal à celui des autres activités proposées aux intéressés ; jeux de toute nature, fabrication de « gaufres » comptoir-bazar. A l'issue du souper, le pasteur Perregaux avait organisé une soirée avec projection d'un film fixe se rapportant au tiers monde. La journée aura permis de trouver une bonne part de la cible assignée à la paroisse réformée en faveur des Missions.

LES PONTS-DE-MARTEL

Les sociétés des Ponts-de-Martel en balade

(c) La fanfare Sainte-Cécile, des Ponts-de-Martel, est partie il y a quelques jours en balade. Un car conduisit les promeneurs à Neuchâtel, puis un bateau les déposa à Gléresse, au bord du lac de Bienne. De là, les participants, au nombre de 45, se rendirent à Prêles où ils dinèrent. En fin d'après-midi, toute l'équipe rentra par Bienne et la Chaux-de-Fonds en train. Le chœur mixte est lui aussi parti. Il se dirigea sur Neuchâtel en voitures, puis vers Thoune en train. Thoune - Spiez en bateau et puis jusqu'à Wengen en train. De là, le téléphérique emporta les participants au sommet de la montagne où le pasteur Sully Perrenoud qui les accompagnait, profita du panorama pour parler de la création au cours d'un culte. Après une heure de marche, les chanteurs atteignirent la Petite-Scheidegg. Le retour se fit en train. Enfin, le Ski-club de la localité a également profité d'une magnifique journée pour gravir les pentes de la Roche jusqu'au chalet de la « Maltournée » où une torrée et quelques jeux agrémentèrent ce dimanche.

Informations suisses

Le bilan de la crise des tomates

L'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes que dirige le conseiller national Felix Carruzzo a établi mardi le bilan de la récente crise sur le marché de la tomate. Il est établi aujourd'hui qu'à la suite des difficultés d'écoulement, 500 tonnes de tomates ont été tranformées en purée pour l'armée, 260 tonnes ont été données à des œuvres de bienfaisance et 460 tonnes ont dû être jetées aux gadoues. Le coût de ces différentes opérations dépasse les 900,000 francs.

De nouveaux stocks ayant été constitués ces jours dans les entrepôts, l'on craint à nouveau qu'une partie ne pourra pas être commercialisée. Le Valais a expédié jusqu'à ce jour plus de six millions de kilos de tomates.

Le 40,000me abonné au téléphone

Mardi après-midi, une petite manifestation a marqué à Sion la mise en service du 40,000me raccordement téléphonique de l'arrondissement des téléphones de Sion. Le sort a favorisé un jeune médecin de la capitale, le Dr Michel Ribordy. Ce dernier, accompagné de sa femme, a été fleuri et fêté. Il aura l'abonnement au téléphone gratuit durant une année.

L'on releva dans l'une des allocutions que plus de 6200 Valaisans attendent encore le téléphone actuellement, et 94,000 sur le plan suisse. En Valais, 22 % des habitants ont le téléphone contre 29 % en Suisse.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

Radiation de la raison sociale Rodolphe Anker, à Fleurier, tailleur et confection, par suite de cessation de commerce.

6 mars. Le chef de la maison Michel Petermann, au Landeron, est Michel-André Petermann, au Landeron. Installations sanitaires et ferblanterie. Atelier : rue de Soleure 45.

Radiation de la raison sociale Edgar Robert, à Neuchâtel, exploitation du café de la « Petite Brasserie », par suite de remise de commerce.

Helbros Watch Company, à Neuchâtel, achat, vente, importation et exportation de montres en tous genres, société anonyme. Selon procès-verbal authentique de son assemblée générale extraordinaire du 12 février 1970, la société a modifié sa raison sociale qui devient : Helbros Watch Company S.A. Ellle a modifié en outre son but qui comprend maintenant la fabrication en plus de l'achat, la vente, l'importation et l'exportation de montres. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Nouvelle adresse : rue du Musée.

9 mars. Garage Paul Ruckstuhl S.A., à la Chaux-de-Fonds. Paul Ruckstuhl n'est plus fondé de pouvoir, sa signature est éteinte. Second établissement : rue Fritz-Courvoisier 54.

18 mars. Fabrique de Montres Nestor S.A. au Landeron, Par suite de démission, les administrateurs André Gigandet et Jean-Pierre Gigandet ne font plus partie du conseil d'administration. Leurs pouvoirs sont éteints. Samuel Werner Martin, n'est plus directeur ; il devient président et engagera dorénavant la société par sa signature individuelle. Il est maintenant domicilié à Nidau. Berthe Martin née Lauper, à Nidau, a été nommée administratrice avec signature individuelle.

Caisse de Crédit Mutuel de Cressier, à Cressier, société coopérative. Pierre Persoz ne fait plus partie du comité de direction, sa signature est radiée. Werner Stern, jusqu'ici vice-président, a été nommé président ; il continue de signer collectivement à deux. Maximilien Ruedin, jusqu'ici membre sans signature, a été désigné comme vice-président avec signature collective à deux.

Téléleasing S. à r.l., à Neuchâtel, société dissoute, appareils de radio, T.V., etc. Les autorités fiscales ayant donné leur consentement cette société est radiée.

Stuag, Entreprise suisse de construction de routes et de travaux publics S.A., succursale de Neuchâtel, avec siège principal à Berne. La signature de l'administrateur, Bernhard Hammer, est éteinte.

Le chef de la maison Roland Vuilleumier, à Neuchâtel, est Roland-Marcel Vuilleumier, à Neuchâtel. Entreprise de carrelages et revêtements. Rue des Charmettes 36.

19 mars. Oléoduc du Jura neuchâtelois S.A., à Cornaux. Par suite de démission, Michel Harwey et l'administrateur suppléant Heinz Wuffli ne font plus partie du conseil d'administration. La signature de Michel Harwey est radiée. Walter Ruggli, jusqu'ici administrateur suppléant et secrétaire est nommé administrateur ; il continue à signer collectivement à deux. Hans Richard Frey, à Zollikon, devient administrateur suppléant sans signature.

Radiation de la raison sociale Bolducks des Lacs S.A., à Neuchâtel, machines, outillages, société dissoute, les autorités fiscales ayant donné leur consentement.

23 mars. Walter Scholl, à Peseux, atelier de terminage de mouvements d'horlogerie. Par suite du transfert du siège de la maison à Enney, la raison est radiée d'office du registre du commerce de Boudry.

FAN - L'EXPRESS
Bureau des Montagnes
M. Philippe Nydegger, journaliste R.P
Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 2 47 54
Case postale 473
Télex : 3 52 82
Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiqués à cette adresse.

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-RUZ

Deux mois de prison par défaut qui s'ajoutent à une très longue liste de condamnations...

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

Le 9 juillet, lors d'un contrôle fait à la Vue-des-Alpes, la police cantonale arrêtait une voiture portant plaques genevoises. Le conducteur déclarait se nommer Henri Noirjean, domicilié à Genève. Ce dernier ne fut pas en mesure de présenter son permis de conduire, soi-disant parce qu'il l'avait oublié à son domicile. Il produisait en revanche le permis de circulation du véhicule. Le suspectant d'ivresse, les agents le soumirent aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 2,1 g‰. Les analyses du sang révélèrent une alcoolémie située entre 2,23 g et 2,43 g‰. En cours d'enquête, la police découvrit que l'individu avait donné un faux nom. Elle fit des recherches qui restèrent négatives. Toutefois, la gendarmerie genevoise avisait qu'une voiture propriété de Mme Lucienne Noirjean, domiciliée à Genève, avait été arrêtée par une patrouille de police. Au volant de celle-ci se trouvait W. A., habitant Genève, lequel ne possédait pas de permis de conduire. Le signalement et la photogrraphie communiqués par la police genevoise permirent aux agents neuchâtelois d'établir qu'il s'agissait bien du conducteur arrêté le 9 juillet à la Vue-des-Alpes. Expulsé du canton, le jour en question il se trouvait être en rupture de ban. Le prévenu ne se présente pas à l'audience. Le tribunal condamnne W. A. par défaut à 2 mois d'emprisonnement sans sursis, à 500 fr. d'amende et 200 fr. de frais. La publication du jugement est ordonnée aux frais du condamné qui a déjà passé 70 mois, consécutifs à 23 condamnations, derrière les barreaux, depuis 1950.

IVRESSE AU VOLANT

Le 22 août, G. L., domicilié à Boudevilliers, circulait au volant de son automobile de Valangin en direction de Pierre-à-Bot. Arrivé dans un virage à gauche, il perdit la maîtrise de son véhicule qui zigzagua sur la chaussée, heurta un arbre et termina sa course sur le flanc gauche. Arrivés sur les lieux, les agents constatèrent que le conducteur paraissait pris de boisson. Ils le soumirent au test du breathalyzer qui donna un résultat de 2,2 g‰. Les analyses du sang révélèrent un taux d'alcool situé entre 2,37 g et 2,57 g‰. Le prévenu reconnaît les faits et s'en remet à la clémence du tribunal. G. L. est condamné à 5 jours d'emprisonnement sans sursis et 100 fr. d'amende. Les frais, par 176 fr. 30, sont mis à sa charge.

Le 14 mai, A. V., domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait au volant de son automobile des Hauts-Geneveys en direction de la Chaux-de-Fonds. Arrivé peu avant la bifurcation de l'ancienne route de la Vue-des-Alpes, il se trouva derrière la fourgonnette conduite par Chs M., domicilié aux Ponts-de-Martel, lequel, en présélection sur la voie centrale, s'apprêtait à emprunter ladite route. Au moment où Chs M. commençait son déplacement, le flanc gauche de son véhicule fut heurté par la voiture de A. V. Sous l'effet du choc, ce dernier perdit la maîtrise de son véhicule qui fut déporté sur la gauche, monta sur le talus, fit un tonneau et s'immobilisa finalement en travers de la route. Le prévenu reconnaît sa faute, mais invoque à sa décharge certaines circonstances. Le tribunal admet celles-ci et réduit l'amende à 80 francs. Les frais, par 51 fr. 60, sont mis à la charge de A. V.

Le 17 juillet, H. V., domicilié à Genève, entrait dans un restaurant des Hauts-Geneveys et prenait place. Il était pâle et paraissait malade. Ignorant qu'il venait d'être victime d'un accident, la tenancière puis un consommateur lui offrirent deux cognacs. Par la suite, H. V. expliqua qu'il descendait la route de la Vue-des-Alpes au volant de la voiture, lorsqu'un automobiliste inconnu le frôla en le dépassant, ce qui lui fit perdre l'équlibre. Comme H. V. se plaignait de douleurs au thorax, la tenancière avisa la gendarmerie. Celle-ci conduisit H. V. à l'hôpiital de Landeyeux où le médecin diagnostiqua une fracture à une côte. Une prise de sang révéla que l'intéressé avait un taux d'alcool situé entre 1,24 g et 1,34 g‰. Le prévenu conteste avoir circulé en état d'ivresse. Compte tenu des deux cognacs, le tribunal admet que H. V. pouvait être à la limite du 0,8 g ‰ au moment de l'accident. Le prévenu est libéré au bénéfice du doute mais 182 fr. de frais sont mis à sa charge.

Du côté de la campagne

Les tracteurs sont-ils dangereux ?

En 1958, quelque 450 tracteurs, sur un effectif total de 41,172, en Suisse, ont été impliqués dans des accidents de la circulation. Cela représente 1,9 pour cent de l'effectif total des tracteurs ou 0,56 pour cent du total des accidents. En 1968 — année de la dernière statistique connue — sur 71,000 tracteurs recensés dans notre pays, 638 avaient été impliqués dans des accidents soit 0,80 pour cent du total des tracteurs et 0,55 pour cent du total des accidents.

Sur les 119,439 objets impliqués dans les accidents routiers (année 1968) 1625 concernaient l'agriculture, soit 638 tracteurs agricoles, 86 chars, 37 voitures à bras et 862 animaux.

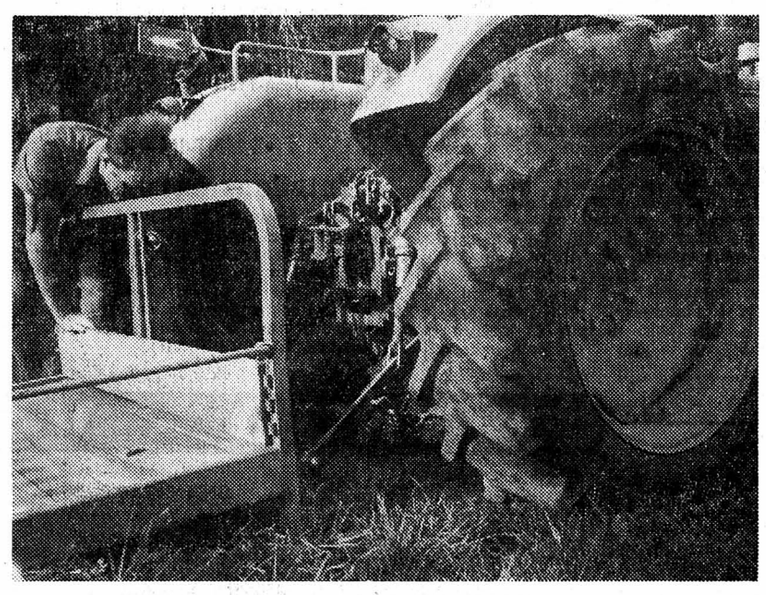

A L'ÉTRANGER

En France, le nombre des accidents a baissé dans l'agriculture. Actuellement ce nombre reste stationnaire, alors que les agriculteurs diminuent. D'où une augmentation relative des accidents Outre-Jura. Les accidents les plus graves et les plus nombreux se produisent sur la voie publique. En 1967, en France, on a enregistré 1527 accidents provoqués par des tracteurs : bilan 106 tués. En 1969, dans la région Rhône-Alpes couvrant 8 départements, on a constaté 83 accidents dont 12 mortels par renversement de la machine et 7 par cabrage.

Selon des statistiques françaises, il ressort que le tracteur est responsable de 200 cas mortels au moins d'accidents du travail agricole sur 1000. Selon les mêmes sources, les trois quarts au moins de ces accidents résultent du cabrage ou du renversement. Le cabrage du tracteur suivi de son retournement entraîne la plupart du temps la mort du conducteur, écrasé par son véhicule.

UNE CABINE DE SÉCURITÉ

Afin d'éviter les conséquences de la faute de conduite qui, presque toujours est à l'origine de l'accident, les spécialistes estiment qu'une cabine de sécurité est capable de metre le conducteur des tracteurs à l'abri d'un tel risque. La cabine solide et bien adaptée comporte l'avantage de procurer au conducteur un élément non négligeable de confort en le protégeant des intempéries. Il convient, cependant, de se montrer prudent dans le choix d'une cabine, qui doit se faire en fonction de la marque et du type du tracteur à équiper.

ATTENTION AUX ACCESSOIRES LOURDS

Certains accessoires de travail portés par le tracteur sont d'un poids tel que l'équilibre de l'ensemble tracteur-outil s'avère très précaire. C'est le cas notamment d'un ensemble tracteur-charrue en position de transport. Que ce soit en raison d'un démarrage brutal ou d'une fausse manœuvre sur route, la rupture d'équilibre peut se traduire par un cabrage ou un renversement latéral. Sans doute le palliatif consiste-t-il à disposer des masses d'alourdissement à l'avant du tracteur, mais tous les types de tracteurs n'offrent pas cette possibilité et le risque de déséquilibre persiste.

La cabine de sécurité qui devrait équiper en permanence tous les tracteurs agricoles trouvera là encore sa raison d'être. Les travaux exécutés par un tracteur sur un terrain en pente comportent des risques certains d'accidents par cabrage ou renversement. Des précautions doivent être prises notamment lors de la présence d'instruments portés dont le poids propre et la charge favorisent la rupture d'équilibre.

SÉRIE NOIRE

Signalons que le service cantonal des constructions et machines agricoles est à la disposition des agriculteurs qui désirent étudier le problème de la cabine de sécurité. Sur la vingtaine d'accidents de tracteurs déjà signalés en Suisse romande cette année, il y eut une dizaine de morts et plusieurs blessés grièvement atteints.

J. de la H.

SAVAGNIER

Cycliste blessée

(c) Mardi en fin d'après-midi, Mme R. Gaberel, de Savagnier, descendait sur son vélo du Grand au Petit, lorsqu'elle vit soudain sa route coupée par un tracteur attelé à un char. N'ayant pu freiner à temps, elle heurta le convoi et fit une violente chute. Relevée très commotionnée, elle ne souffre toutefois pas de blessures graves.

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Ceux de 1936

(c) Dimanche dernier, les Contemporains de 1936 des Geneveys-sur-Coffrane se sont retrouvés pour un piquenique des familles. Au Mont-d'Amin, certains évoquant les souvenirs d'antan, d'autres jouant, ils furent près d'une soixantaine à fraterniser, mais hélas ! par une journée plutôt maussade.

LE PAQUIER

Un nouveau conseiller communal

(c) Le Conseil général du Pâquier s'est réuni lundi soir sous la présence de M. Olivier Jeanfavre. On notait la présence de 14 conseillers généraux, de quatre conseillers communaux et de l'administrateur. M. Rodolphe Aebi ayant remis sa démission de conseiller communal, l'assemblée devait procéder à une nouvelle nomination. C'est tacitement que M. Edgar Boss, buraliste postal à la Joux-du-Plâne, a été élu à l'exécutif communal.

Le Conseil communal soumit un projet de nouveau règlement du service de défense contre l'incendie. Un seul article fut modifié ; il concernait les amendes en cas d'absence qui furent augmentées par rapport au projet. Dans son ensemble, le nouveau règlement est alors adopté. La rubrique des divers fut abondamment utilisée. Des questions furent posées au Conseil communal concernant notamment l'ouverture des chemins en hiver, le nouveau chemin forestier en construction, l'éclairage public et le règlement d'aménagement actuellement en préparation.

VALANGIN

Jeunes à Taizé

(c) La jeunesse paroissiale des trois foyers de Valangins, Boudevilliers et Fontaines fera en fin de semaine une retraite de trois jours à Taizé (Bourgogne). Quelques adultes les accompagneront.

FONTAINEMELON

Entraînement des skieurs

(sp) Les skieurs du Vallon ont déjà repris l'entraînement. La salle de gymnastique de Fontainemelon, est tous les lundis soir, leur lieu de rendez-vous. Les cours sont patronnés par le Ski-club de Tête-de-Ran.

CERNIER

Cynologues à l'honneur

(c) Deux habitants de Cernier se sont distingués au concours de la société cynologique de Neuchâtel qui s'est déroulée dimanche dernier. En classe A, M. Charles Herdener, avec son Beauceron « Ralda des Fontaines », s'est classé 5me avec 225 points sur un maximum de 250 et la qualification « excellent ». En classe I, le caporal de gendarmerie Paul Rattaly, avec son berger-allemand « Arno du Roc », a obtenu le 1er **rang avec un résultat de 398 points sur un maximum de 400, la qualification « excellent » et la meilleure moyenne de toutes les classes avec 99,5. Ces résultats lui ont valu deux challenges.**

A l'école secondaire :

Rencontre des parents d'élèves et des professeurs

(c) Lundi soir, à la salle du tribunal, les parents des élèves de 1re classique, 1re scientifique et 2me moderne ont assisté à une réunion organisée par le directeur de l'école secondaire, M. Michel Rüttimann. Cette réunion avait pour but de permettre aux parents de faire la connaissance des professeurs. M. Rüttimann exposa les différents problèmes que rencontrent les élèvs qui se trouvent quelque peu désorientés lorsqu'ils entrent à l'école secondaire. Certains s'adaptent rapidement ; d'autres mettent plus de temps à s'acclimater. Le comportement des enfants à l'école est différent de celui de la maison. Pour mieux les connaître, le directeur attend une collaboration des parents.

M. Rüttimann parla ensuite des conseils de classes. Trimestriellement, les professeurs se réunissent pour échanger les remarques qu'ils ont faites concernant les élèves. Ces remarques sont ensuite consignées dans un dossier qui permet de suivre l'évolution de chaque élève puis, à la fin de la scolarité, d'y puiser les renseignements nécessaires à son orienation professinnelle. Concernant les cours à option facultatifs (sports, étude de la nature, émaux, échecs, etc.) donnés le mercredi après-midi, M. Rüttimann exprima sa satisfaction du succès obtenu. A l'issue de la réunion, les parents furent invités à se rendre dans les salles occupées par les élèves pour une discussion avec les maîtres de classe.

JURA - JURA - JURA

Grand conseil bernois : début de l'année scolaire le 1er octobre

C'est à une faible majorité que le Grand conseil bernois a fixé, hier matin, au cours de la discussion de détail, des modifications de la loi sur l'école primaire et de celle sur les écoles moyennes, le début de l'année scolaire au 1er octobre. Cette date était proposée par les groupes radicaux et agrariens et a recueilli 75 voix. Le projet de la commission et du gouvernement, qui fixait le début de l'année scolaire au 1er août, a été ainsi repoussé, puisqu'il n'a recueilli que 67 voix. Hier matin, le Grand conseil bernois, après avoir accepté, lundi, l'entrée en matière, a fait un second pas vers la coordination scolaire.

Auparavant, le Parlement avait repoussé par 72 voix contre 8 une proposition du groupe des indépendants, qui demandait de fixer le début de l'année scolaire « après les vacances d'été ». Lors de la deuxième lecture du projet, les députés examinèrent une proposition complémentaire selon laquelle la direction de l'instruction publique pourra autoriser les communes, dans des conditions particulières, à avancer le début de l'année scolaire, d'un mois au maximum. Les députés ont, en outre, estimé qu'il était justifié de ne pas appliquer cette disposition dans le Laufonnais, avant que le canton de Bâle-ville ait pris une décision en la matière. On tiendra compte de cette dépendance particulière dans les dispositions transitoires. Notons qu'une proposition visant à rapporter la décision finale lors de la discussion de deuxième lecture, pour être à même d'éclaircir entretemps les effets sur les ordonnances relatives aux trimestres et aux vacances, n'a pas été acceptée. Enfin, une dernière proposition visant à exclure la revision de l'article 57 sur l'enseignement religieux a été acceptée, car cette disposition doit être étudiée de concert avec les Eglises et n'influence en rien la coordination scolaire.

COURRENDLIN

Grièvement blessé en voulant éviter une collision

(c) En débordant inopinément d'une file de plusieurs voitures, un automobiliste (que la police recherche) a provoqué à 18 h, une violente collision sur le tronçon rectiligne à trois pistes, entre Courrendlin et Delémont. En effet, le conducteur pressé coupa la route à une voiture qui arrivait derrière lui et était elle-même déjà engagée dans un dépassement. C'est alors qu'une voiture bâloise qui arrivait en sens inverse fit une embardée en voulant éviter la collision et alla se jeter contre une voiture allemande qui circulait correctement sur sa droite. Le conducteur, M. Rico Hiltbrunner, âgé de 18 ans, de Münchenstein, a été grièvement blessé. Il a été transporté en ambulance à l'hôpital de Delémont. Quant aux automobilistes allemands ils sont indemnes. Les dégâts sont très importants. La circulation a dû être déviée pendant plus de deux heures par des routes secondaires.

Motocyclistes blessés

(c) Hier soir, une collision entre une automobile et une motocyclette s'est produite à l'intersection rue de la Printanière - rue du Nord - rue du 26-Mars. La visibilité étant très mauvaise à cet endroit, les deux conducteurs ne se sont pas aperçus et n'ont pu éviter la collision. Le conducteur de la motocyclette, M. André Donzé, de Tramelan, et sa fiancée, Mlle Francine Strahm, domiciliée aux Reussilles, ont été conduits à l'hôpital de Saint-Imier, où le médecin, hier soir, ne pouvait encore se prononcer sur la gravité de leurs blessures.

CORNOL

Perte de maîtrise : une blessée

(c) Mme Louis aMarca de Saint-Ursanne, qui circulait en automobile hier matin à 9 heures, entre Cornol et Courgenay, a perdu la ma'trise de son véhicule qui traversa la route et se jeta contre un mur. La conductrice souffre d'une fracture du nez, de contusions au visage et d'une commotion. Elle a été hospitalisée à Porrentruy. Dégâts : 4000 francs.

TRAMELAN

Journée des jeunes tireurs

(sp) Vingt-cinq jeunes tireurs du district de Courtelary ont participé au tir de concours qui s'est déroulé au stand de Tramelan. Les jeunes de Tramelan se sont distingués en remportant les trois premières places. Un fort vent et une lumière sombre ont rendu les conditions de tir difficiles. Le chef des jeunes tireurs du district, M. Jules-Henri Domont, d'Evilard, a procédé à la remise des distinctions.

Insigne d'argent : Bertrand Bühler et Jacques Rossel, de Tramelan (43 pts). **Insigne bronze :** Kurt Wyss, Tramelan (39 pts) ; Raymond Brin (39 pts) ; Daniel Isler et Jean-Marc Rollier (38 pts), de Saint-Imier.

SAINT-IMIER

Votations communales

(c) Le Conseil municipal de Saint-Imier a fixé au 25, 26 et 27 septembre, la votation communale concernant la modification du plan d'alignement rue de la Serre et prescriptions spéciales ; la Fête des promotions suivant l'ancienne tradition (dimanche avec jeux et concours à Mont-Soleil).

FRINVILLIER

Collision : trois blessés

(c) Hier, vers 18 heures, une collision s'est produite entre deux automobiles à la bifurcation Plagne - Reuchenette. Ont été conduits à l'hôpital M. et Mme Thomas Bertran, domiciliés à Bevaix, et M. et Mme Marin Schneider, habitant Saint-Imier. Aux dernières nouvelles, l'état des blessés paraît assez grave.

MOUTIER

Piéton blessé par une automobile

(c) Hier, à 14 h, M. Jean-Claude Eichenberger, domicilié à Reconvilier, circulait au volant d'une automobile à Moutier. Avenue de la Poste, il renversa un piéton, M. Willy Roth, négociant, âgé de 70 ans. Souffrant d'une commotion, de douleurs à un poignet et de côtes cassées, ce dernier a été hospitalisé.

Identification d'un cambrioleur

(c) La police cantonale est parvenue à identifier l'auteur des cambriolages suivants : buvette du funiculaire à Prêles, chalet Hänni, à la Tanne sur Tavannes, le kiosque Naville à Courrendlin, le kiosque de la gare de Laufon. Il s'agit d'un récidiviste évadé du pénitencier de Thorberg. Actuellement, le délinquant a réintégré cet établissement. Durant la même période, l'intéressé avait commis des vols au Landeron, dont celui d'un cyclomoteur qu'il utilisait pour se déplacer. Il termina sa tournée délictueuse en cambriolant le magasin « Coop » à Busserach Soleure.

FRIBOURG - FRIBOURG

Décisions du Conseil communal

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Fribourg a entendu un rapport de M. J.-C. Bardy, conseiller communal, président de la commission du stand de tir, sur l'avancement des études relatives à la construction d'un nouveau stand. Les pourparlers engagés avec le propriétaire d'un terrain approprié paraissent être en bonne voie. Un problème lancinant approche ainsi de sa solution.

Le conseil a adjugé les travaux de terrassement et d'aménagement extérieur, ainsi que les travaux de gros œuvre et les installations techniques d'abattage pour les nouveaux abattoirs. Sont également adjugés, les travaux de construction d'un collecteur à la route de Marly.

Le conseil a autorisé le service social à organiser, comme chaque année, une vente de pommes et pommes de terre à prix réduit, en faveur des personnes et familles à revenu modeste, ainsi que des établissements hospitaliers. Le Conseil communal a décidé d'offrir le piano qu'utilisait l'abbé Bovet, le barde fribourgeois, pour son enseignement à Fribourg, au Musée gruérien, à Bulle. L'instrument prendra place dans la « chambre du souvenir » de l'abbé Bovet.

Jeune cavalier piétiné par son cheval

(c) Hier, en fin d'après-midi, M. Alexandre Broillet, 18 ans, domicilié route de la Glâne, à Fribourg, faisait de l'équitation dans le bois de Cormanon lorsqu'il fut désarçonné. Il fut piétiné par son cheval. Son frère le découvrit quelque temps plus tard. Souffrant d'une grave fracture du crâne, il fut transporté à l'hôpital cantonal, puis transféré à l'hôpital de l'Ile, à Berne.

DIETISBERG

Découverte d'un souterrain

(c) Au cours de travaux entrepris pour des canalisations, un souterrain creusé dans la molasse a été découvert à Diestisberg, sur le territoire de la commune de Wuennewil. En bon état de conservation, il mesure quelque 170 mètres, a 2 mètres 40 de hauteur et 1 mètre de large. Un éboulement s'est produit à un endroit où un embranchement semble se dessiner. Dans la région, la tradition populaire conserve le souvenir de souterrains qui auraient permis aux habitants d'un château de s'enfuir en cas de siège.

M. Schneider creuse des tranchées pour rechercher le corps de M. Vésy. (Avipress - Périsset)

Estavayer : un radiesthésiste recherche le corps de M. Vésy

De notre correspondant :

Depuis bientôt trois ans, soit depuis le 5 janvier 1968, on est sans nouvelles d'un pensionnaire de l'hospice d'Estavayer, M. Marcel Vésy, âgé de 79 ans, qui aurait dû parvenir à Bussy au début de la soirée. M. Vésy avait quitté Estavayer à pied et devait parcourir quelque quatre kilomètres avant d'atteindre le village broyard.

Les vastes recherches des jours et des semaines suivantes ne donnèrent lieu à aucun résultat. On pensa que le malheureux avait péri carbonisé dans le rural incendié à Sévaz au cours de la nuit du 5 au 6 janvier. Située entre Estavayer et Bussy, la localité de Sévaz aurait pu constituer une halte pour le septuagénaire. Mais les décombres ne fournirent aucune preuve de la présence d'ossements humains.

Cette affaire somme toute mystérieuse intéressa un radiesthésiste d'Estavayer, M. Samuel Schneider, qui ne tarda pas à situer l'emplacement où, selon lui, le corps de M. Vésy aurait été enseveli à la suite d'une agression ou d'un accident de la route. Depuis un certain temps déjà, M. Schneider creuse tranchées sur tranchées à proximité du pont de la Petite-Glâne, sur la nouvelle route Estavayer-Payerne. Son pendule est formel : M. Vésy repose dans un secteur d'une cinquantaine de mètres depuis le pont en direction de Morens. Ses travaux vont se poursuivre ces semaines prochaines encore et l'on saura peut-être bientôt si les thèses défendues par M. Schneider sont plausibles ou non.

Route Berne-Vevey par Fribourg : dans les vues du Conseil d'Etat

De notre correspondant :

Nous avons fait part des protestations suscitées dans le « Moratois » par la proposition, avancée par la « Revue automobile », de hâter la réalisation de la route nationale No 12 Berne-Vevey, par Fribourg, au détriment de la RN 1 passant par le Nord-Vaudois et Morat.

Quelle est donc l'attitude du conseil d'Etat fribourgeois en la matière ? La question a été posée hier après-midi, lors de la conférence présidée par M. Georges Clerc, chancelier d'Etat. Le gouvernement considère l'idée lancée comme un « ballon d'essai ». Mais cela se situe bien dans les vues qu'il a exprimées depuis une dizaine d'années. La réalisation rapide de la RN 12 permettrait la suppression de la césure entre le nord et le sud du pays, de même qu'entre l'Allemagne et l'Italie, du même coup. De toute manière, le Conseil attend, pour renseigner l'opinion plus complètement, de connaître le rapport de la commission Huerlimann concernant l'attribution des fonds pour la construction des routes nationales.

L'avis a été émis qu'en cas de concentration des efforts sur la RN 12, celle-ci pourrait être achevée en 1973. Cette estimation, selon le Conseil d'Etat, est exagérément optimiste. Le cas échéant, l'achèvement des travaux ne pourrait être prévu avant 1976.

CUGY

Blessé par son tracteur

(c) L'hôpital d'Estavayer-le-Lac a accueilli, dans la nuit de lundi à mardi, M. Pierre-Alain Seydoux, 18 ans, domicilié à Cugy. Alors qu'il conduisait un tracteur, le véhicule avait été déséquilibré et le conducteur avait eu un bras écrasé.

BULLE

Il existe aussi des chasseurs intelligents !

(c) « On ferait soigner par les psychiatres le paysan qui conduirait son bétail d'élevage à l'abattoir », déclare un chasseur de Bulle dans un texte adressé à « La Gruyère ». La moitié environ du troupeau de chamois semble avoir péri à la suite du dernier hiver. Les bêtes qui ont pu surmonter ces rigueurs sont les plus saines et les plus résistantes. Va-t-on maintenant les abattre, avant qu'elles aient pu, une fois au moins, se reproduire ?

Quelques chasseurs ont pris la décision de s'abstenir de chasser le chamois cet automne, déclare cet homme plein de sagesse, qui souhaite voir nombre de ses semblables imiter ce geste.

Relevons que pour la chasse en montagne, le Conseil d'Etat a modifié les dispositions antérieures. Cette année, il ne sera pas possible de tirer deux chamois, mais un seul, ainsi qu'un chevreuil.

FONT

Les pompiers ont ouvert le bal

(c) Joyeuse animation samedi, dimanche et lundi dans la plupart des villages broyards, où l'on fêtait la traditionnelle bénichon des campagnes. Un peu partout, les sociétés de jeunesse avaient édifié le pont de danse sur la place publique, tandis que les restaurants affichaient les menus gastronomiques de circonstance.

A Font, il appartint aux sapeurs-pompiers d'ouvrir le bal. Mais auparavant, accompagnés de leurs danseuses, ils traversèrent le village en cortège à la suite d'un char crachant le feu et la fumée.

UTTEWIL

Inauguration à l'école des paysannes

(c) Un nouveau bâtiment vient d'être inauguré à l'école réformée des paysannes, à Uttewil (Singine). Comprenant toutes les installations nécessaires pour 27 élèves, il a coûté 750,000 francs. Le financement, entièrement réalisé, est assuré par l'Etat de Fribourg, les amis de l'école et les anciens de l'école (parts de 100,000 fr.), l'Etat de Berne (50,000 fr.), ainsi que par des dons des Eglises réformées des cantons de Berne, Argovie, Bâle-Campagne, Saint-Gall, Thurgovie et Zurich, auxquels sont venus s'ajouter les apports de plusieurs paroisses protestantes.

VAUD - VAUD - VAUD

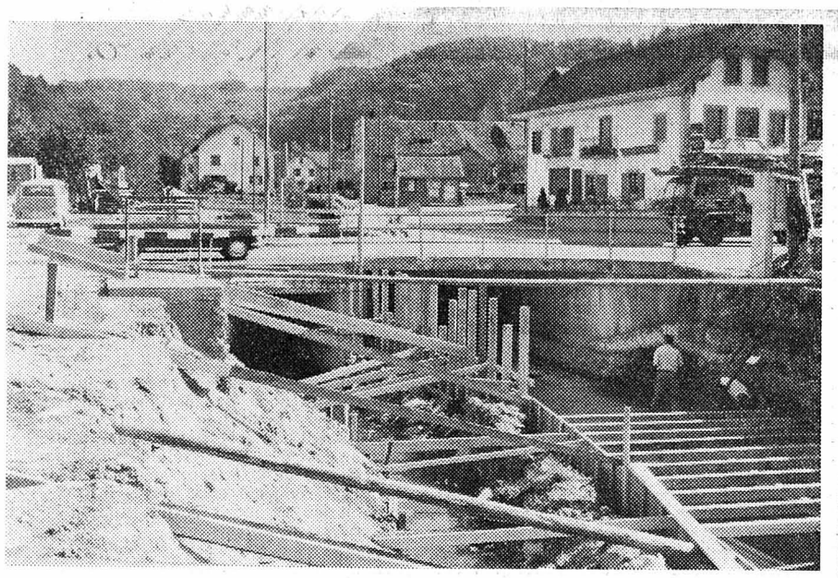

A gauche, le futur passage pour piétons. (Avipress - Pache)

Passage pour piétons à Marnand

De notre correspondant :

Les automobilistes utilisant la route principale Lausanne - Berne connaissent bien le dangereux carrefour de Marnand, où tant d'accidents se sont produits ces dernières années. Les habitants du village avaient notamment de plus en plus de peine à traverser la chaussée, plus de mille voitures à l'heure passant à ce carrefour.

Une première amélioration va être apportée en faveur des piétons. En effet, on a commencé la construction d'un passage à piétons sous la route, juste à côté du ruisseau de Marnand. D'autres améliorations sont encore prévues dans un avenir pas trop éloigné, qui rendront la circulation moins dangereuse.

Nouvelle méthode de séchage du tabac

De notre correspondant :

Toujours soucieux de maintenir une culture du tabac concurrentielle avec les tabacs étrangers, le centre de recherche de la SOTA, à Changins-sur-Nyon, a cherché dans quelle mesure on pourrait sécher le tabac à moindre frais et avec une main-d'œuvre réduite. Tenant compte des expériences faites en France, dans ce domaine, il a installé à Changins et à Marnand, avec la collaboration d'un planteur de l'endroit, un nouveau système de hangar à tabac en matière plastique, où les plantes entières sont suspendues par le tronc, après avoir été fauchées au tracteur avec un peigne à foin.

Cette méthode, entièrement nouvelle dans notre pays, en est encore à l'état expérimental et il faudra attendre deux ou trois ans pour qu'on puisse se rendre compte d'une manière précise si elle est rationnelle et avantageuse. Toutefois, les premières expériences faites cette année semblent donner de bons résultats, sans qu'ils soient entièrement positifs.

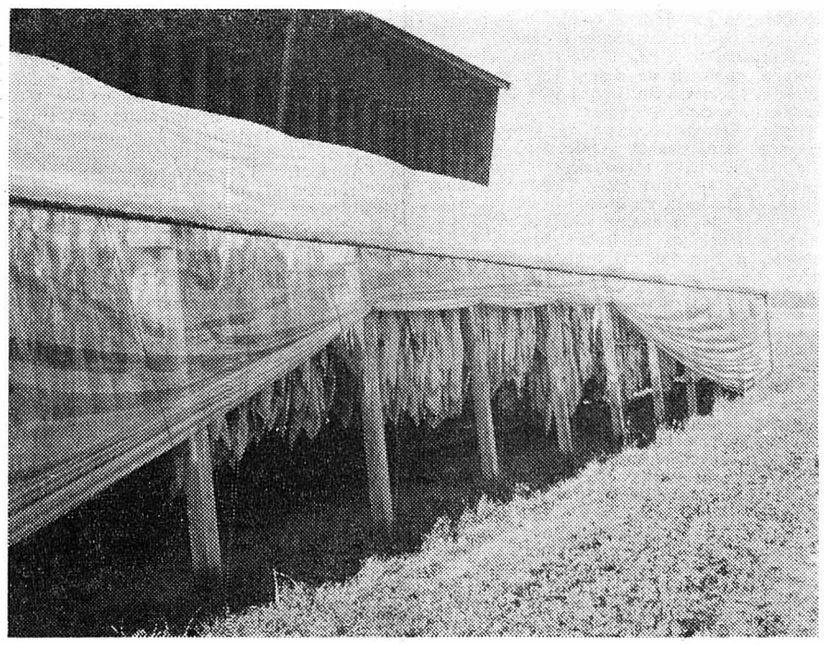

La plante, avec ses feuilles, est suspendue par le tronc. (Avipress - Pache)

ORBE

Jeune cyclomotoriste tué par une automobile

(c) Hier, vers 19 heures, sur la route Orbe - Montcherand, au lieu-dit « les Vaux », commune d'Orbe, trois jeunes cyclomotoristes s'étaient arrêtés sur le bord droit de la chaussée pour en attendre un quatrième. Brusquement, l'un d'eux, Bernard Dutoit, 19 ans, domicilié à Orbe, fit demi-tour pour s'en retourner à Orbe. Au même instant survenait une automobile roulant en direction de Montcherand, qui ne put l'éviter. Elle le projeta à terre où il demeura inanimé. Le jeune Dutoit devait succomber dans l'ambulance qui le transportait à l'hôpital d'Orbe. Les quatre jeunes gens venaient de prendre part au recrutement.

Disparition

(c) Le commandement de la police cantonale, à Lausanne, signale la disparition de l'hôpital de Cery, à Prilly, depuis le 7 septembre d'Elisabeth Dinkelmann, âgée de 70 ans, originaire d'Oron, célibataire, ancienne infirmière. Voici son signalement : 155 cm, maigre, cheveux grisonnants, yeux bruns, robe bleue avec col et poignets blancs, éventuellement manteau gabardine bleu, souliers à talons plats. La disparue marche voûtée et tient son bras droit fléchi ; elle se rend volontiers dans les églises, les cimetières ou les parcs publics.

Tous renseignements sont à communiquer à la police cantonale à Lausanne, tél. (021) 22 27 11, ou au poste de police le plus proche.

Voleur ou... voleuse ?

(c) Un important cambriolage a été commis, dans les dernières heures de la nuit de lundi à mardi, dans un magasin de la rue du Bourg.

Après avoir brisé la vitrine du magasin avec un objet non encore déterminé, les cambrioleurs se sont emparés d'un manteau de jaguar d'une valeur de 25,000 fr. qui y était exposé.

C'est hier à l'aube que ce cambriolage qui a dû être fait très rapidement a été découvert. La police judiciaire municipale mène l'enquête. Celle-ci se révèle difficile, aucun témoignage pour l'instant, n'ayant pu être recueilli.

Les journalistes vaudois et le code d'honneur de la presse

L'Association de la presse vaudoise a tenu hier à Lausanne, une assemblée extraordinaire présidée par M. René Langel. Elle a entendu un rapport du comité sur le projet de code d'honneur et de conseil de la presse de l'Association de la presse suisse (APS). Dans sa forme actuelle, ce dernier a été jugé inacceptable pour diverses raisons. L'une d'elles est qu'aucune représentation n'est garantie aux minorités linguistiques. En outre, divers arguments d'ordre juridique ont été soulevés.

Sans opposition, l'assemblée a approuvé les contre-propositions de modification des statuts de l'APS et de règlement du conseil de la presse élaborées par le comité vaudois en vue de l'assemblée des délégués de la presse suisse, qui se déroulera samedi à Ruschlikon-Zurich. Des amendements au projet de code d'honneur seront également présentés.

BIENNE

Collision dans le brouillard

(c) Hier, vers 7 h 30, un épais brouillard régnait sur la région biennoise. Entre Büren et Boujean, trois automobiles et une motocyclette sont entrées en collision. Les dégâts sont estimés à 10,000 fr.

Chute d'un cyclomotoriste

(c) Hier, à 18 h 30, M. Joseph Farre, domicilié allée Pestalozzi 75, qui circulait à cyclomoteur route de Berne, glissa sur la chaussée mouillée et fit une chute. Il a été conduit à l'hôpital de Bienne où il est soigné pour différentes blessures à la tête.

CORCELLES

Plusieurs voitures endommagées

Une collision en chaîne s'est produite hier dans une file de voitures entre Corcelles et Onnens. Une voiture neuchâteloise a été tamponnée par celle qui la suivait, également neuchâteloise. Puis cette dernière a été projetée sur la gauche de la chaussée pour entrer en collision avec le flanc gauche d'une auto vaudoise arrivant en sens inverse. Dégâts importants.

A la suite de cet accident, une auto bâloise arrêtée à droite sur la chaussée qui était partiellement obstruée a été tamponnée à l'arrière par un autre véhicule neuchâtelois.

L'EXPRESS
Président du conseil d'administration : Marc WOLFRATH
Rédacteur en chef : Jean HOSTETTLER

L'annonce reflet vivant du marché
l'annonce dans la Feuille d'Avis de Neuchâtel

A LA GALERIE POT-ART

Les paysages de Bernard Moser

Inlassablement, la famille Schmidt s'efforce de nous présenter dans sa galerie nombre d'artistes qui tendent à s'affirmer, qui se cherchent, comme c'est le cas évident une fois de plus avec l'exposition de Bernard Moser.

Nous nous souvenons bien des travaux de Moser, ses premières présentations au public, assez fidèlement aussi de ce qu'il faisait à l'époque de ses débuts pour nous permettre de mieux le situer.

Devant cette exposition d'aujourd'hui à la Pot-Art, pas très loin de ses premières passes et de nos derniers souvenirs, on ne saurait qu'être étonné des multiples et divergents changements qu'on découvre, en se demandant de quelle filière proviennent ses productions actuelles. Sa quarantaine d'œuvres placées aux cimaises de la rue Basse de la Vieille ville se prêtent à des considérations de tout genre sur la peinture en général ce qui nous amènerait fort loin, certes, car une analyse, voire une explication complète des tableaux récents de Moser devrait être assortie forcément d'interrogations aussi vastes qu'insolites n'ayant pas de place ici.

Il est indéniable que ce peintre a une apparente facilité de composer, de produire des ensembles où les fonds obscurs prennent le dessus, permettant par contrastes un jaillissement lumineux qu'on peut croire recherché volontairement.

Il n'est pas aisé, bien sûr, d'en rester aux tonalités sombres en général sans les approfondir, sans les enrichir de valeur tendant à prendre de l'importance, ainsi que d'éviter l'opacité qui appesantit les toiles, d'une part, et qui contribue encore à réduire les problèmes d'une composition moins complexe.

Avec les moyens qui sont les siens, Moser parvient à une facture de ses tableaux donnant une impression plutôt grave, même transcendentale, genre qui ne manque pas d'adeptes parmi les amateurs.

Toutefois, il y a dans sa production actuelle des aspects qui peuvent continuer à poser des questions, non seulement en tenant compte de ce qu'il nous montre aujourd'hui, mais encore en songeant à la ligne générale de son œuvre, que nous ne pouvons pas négliger.

Dans ses toiles récentes, il témoigne d'une diversité extraordinaire d'optiques qui n'ont pu être résorbées dans une intégration. Figuratif, ses visualisations seraient des produits de l'imagination plutôt que des reproductions d'une réalité quelconque. Il s'éloigne volontairement et par bonheur d'un simple réalisme. En revanche, nous ne le voyons pas encore assez écarté de l'éventail d'œuvres de notre époque et non moins de la peinture ancienne. Beaucoup de ses images nous paraissent familières.

Son pinceau est devenu beaucoup plus habile que naguère. Dans cet aspect, nous pouvons avouer que ses progrès ont été considérables et ouvrent la grande voie à l'espoir.

En revanche, nous sommes persuadés que le chemin qu'il a parcouru précédemment et qu'il n'a pas encore quitté, sa vision large du paysage ne lui facilitent nullement un processus de concentration qui pourrait l'amener à donner le meilleur de lui-même. Cela viendra.

ARS

Vernissage de l'exposition-concours de la Fratellanza

En présence du conseil d'Italie à Berne M. Luigi Cavalcini, du vice-consul M. Rocco Cangelosi, des commissaires MM. Aldo Teresi et Luigi Marcolni, du maire M. Fritz Staehli, du directeur des écoles M. Jean-Roland Graf, et de M. Jean Nydegger président de la société des beaux arts de Bienne, a eu lieu lundi soir à la cave du Ring, le vernissage de l'exposition-concours de peinture organisé par la Fratellanza. Trente œuvres plus dix hors concours sont en vente en faveur des œuvres sociales de la ville.

C'est le public, par un bulletin de vote qui désignera le lauréat. L'exposition fermera ses portes samedi soir. Quant à la distribution des prix, médailles or, argent et bronze elle aura lieu dimanche matin.

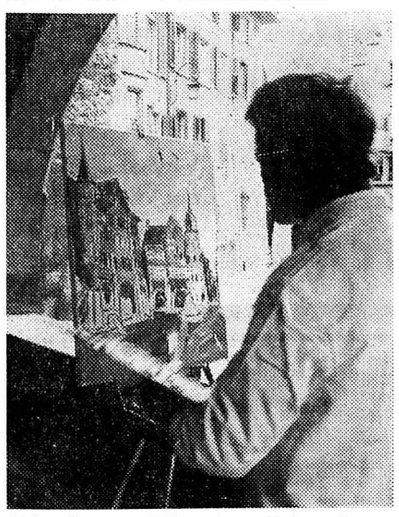

Un des peintres participant au concours au travail dans la vieille ville samedi dernier.

Un don de 3000 francs en faveur des triplés

En plus des 7300 fr. récoltés lors de la souscription organisée par notre journal, nous apprenons qu'un institut de jeunes gens de la Neuveville vient de remettre une somme de 3000 fr. à l'assistante sociale de l'hôpital de Beaumont pour la famille des triplés biennois.

De plus, grâce à l'employeur de la mère, la famille Paolino a trouvé un appartement de trois vastes chambres.

Magnifique concert

Comme lors du premier concert donné en la salle Farel à Bienne, un nombreux public est venu applaudir le deuxième récital consacré à Beethoven. Les trois œuvres inscrites au programme furent magistralement interprétées par Hansheinz Schneeberger, violon, Walter Kägi viola, Rolf Looser, violoncelle, et Peter-Lukas Graf flûte. On ne peut attribuer une mention spéciale à l'un ou l'autre de ces jeunes artistes, cependant nous relèverons que tous sont en pleine possession de leur instrument et vont certainement au-devant d'un bel avenir musical.

Etat civil de Bienne

Mariages

Septembre 3. Wieland Peter et Lapaire Berthe les deux à Bienne ; Quarta Salvatore Antonio, à Bienne, et Dick Suzanna, à Nidau. 4. Blaser Heinz, à Bienne, et Aegerter Ursula, à Studen ; Rérat Gilbert, à Bienne, et Divjak née Hardy Elvira, à Leysin ; Batschelet Walter et Mosimann Katharina, les deux à Bienne ; Sabato Rocco, à Bienne, et De Icco Giuseppa, à Vallorbe ; Gindrat Edouard, à Bienne, et Balmer Edith, à Founex ; Zehnder Hugo et Risler Margrit, les deux à Bienne ; Gagnebin Bertrand, à Diesse, et Weber Vreneli, a Tavannes. 9. Schmied Hans et Heuer Esther, les deux à Bienne.

Décès

Août 30. Burki Charles Otto. 1897, à Bienne. 31. Bürgi née Bieri Frieda Martha, 1899, à Bienne ; Schweizer Karl-Willy, 1906, à Bienne ; Jaquet née Mérillat Julia, 1882, à Bienne. — Septembre 1. Truniger Heinrich, 1884, à Bienne ; Fischer Walter, 1912, à Bienne ; Howald Marcel, 1910, à Bienne. 2. Schaffner Hans Eugen, 1903, à Bienne ; Juszak Eduard, 1920, à Bienne ; Aebi née Schärer Ida, 1896, à Bienne. 3. Guinand Louisa, 1878, à Bienne ; Coates Alfred, 1899, à Bienne. 4. Liengme Fritz Arnold, 1875, à Bienne ; Werkner née Pollak Luisa, 1882, à Bienne. 6. Pfister née Dalcher Helene, 1881, à Berne ; Tiefenbach Friedrich Wilhelm, 1892, à Bienne ; Ruffieux Francis, 1947, à Colombier ; Clémençon René Léon, 1898, à Reconvilier. 7. Prince-dit-Clottu Charles, 1890, à Bienne.

Un nouvel hôtel au Mont-Crosin

Mardi en fin d'après-midi a été ouvert officiellement la nouvelle auberge du Vert-Bois au col du Mont-Crosin. Ce nouvel établissement public remplace l'ancien hôtel de l'Ours du Mont-Crosin qui avait été incendié par l'équipe du FLJ.

Construit quelque cent mètres plus bas, côté Saint-Imier, tout de béton et de bois il a fière allure et ne dépare aucunement le paysage. il comprend cinq chambres à deux lits, une vaste salle à manger et le restaurant. Hier les constructeurs, l'architecte, M. Leutzinger, les maîtres d'état, les représentants des autorités de plusieurs villages de la région, les autorités du district étaient au nombre des invités. Ils ont fait honneur à la table et à la cave du nouvel hôtel, tout en admirant sa conception et son aménagement intérieur.

Le nouveau bâtiment au Mont-Crosin

CARNET DU JOUR

Apollo, (tél. 2 31 23) : à 15 h 15 et 20 h 15 : Sabata.
Capitole, (tél 2 25 47) à 20 h 15 : samedi et dimanche à 15 h : Z - Il est vivant.
Elite, (tél. 3 65 97), à 15 h, 18 h et 20 h 30 : Le Procès.
Lido, (tél. 3 66 55), à 15 h et 20 h 15 : Le Passager de la pluie.
Métro, (tél. 2 28 87), à 20 h. Mercredi, samedi, dimanche à 15 h : El Gringo — Suspense au Caire pour A 008
Palace, (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h 15 : Das Stundenhotel.
Rex, (tél. 2 26 25), à 20 h 15 : Airport.
Roxy, (tél 2 11 77), à 15 h, 19 h, et 21 h, Fanny Hill et le Dr Erotico.
Scala, (tél. 2 29 54), à 15 h et 20 h 15 : Patton, le général rebelle.
Studio, (tél. 2 17 37), à 15 h et 20 h 15 : Anatomies des Liebesakt.

DIVERTISSEMENTS

Astoria : Chaque soir ambiance avec les « 3 lustigen Hirten ».
Bonne Auberge : Chaque samedi soir, divertissement musical.
Café-bar Saint-Pauli : mercredi, vendredi, samedi et dimanche : divertissement musical. Mercredi, soirée dansante.
City-Center : Vendredi, samedi soir ainsi que dimanche après-midi : Disc-Jockey François Bauder.
Chambord-Night-Club : Le pianiste Georges Pascal.
Domino : L'orchestre Vladimir Rubes. Tous les soirs attractions internationales.
Fantasio : Orchestre « Les Carols Four ».
Seefels : Disc-jockey Ringo. Light-Schow.
Restaurant Beau-Rivage : mercredi, samedi et dimanche, Open-air-dancing.
Hôtel Rotonde : samedi et dimanche, divertissement musical.
Stadthaus Nidau : Le pianiste Luigi Denti.
La Chartreuse : Bar à l'étage : tous les soirs ambiance créée par des pianistes amateurs.
Club-Hôtel Palace : Le pianiste André Chapelle.

EXPOSITIONS

Galerie d'art Lyss : Exposition de Peter Thalmann jusqu'au 11 octobre.
Hôtel de la Clef : Exposition du peintre Henri Piccot. Jusqu'au 20 septembre.
Galerie Pot-Art : Bernard Moser, jusqu'au 19 septembre.
Galerie Milord (la Neuveville) : Hans Rudolf jusqu'à fin septembre.
Jora-Orvin : Exposition Paul Robert, jusqu'à qu'au 3 octobre.
Galerie 57 : Exposition Rosina Kuhn jusfin octobre.
Médecin de service : Tél. 6 55 66 (police renseigne).
Dentiste : dimanche, tél. 7 23 85 et 11.
Service permanent du jeudi : Pharmacies de la Gare, tél. 2 52 57-Centrale, tél. 2 41 13 - Stern, tél. 2 40 05.
Pharmacie : Service de nuit et du dimanche : Pharmacie M. Hilfiker, place de la Gare 10, tél. 2 24 83.

DISCOUNT TEXTILES
RUELLE DUBLÉ 3

Pour messieurs :

SOCQUETTES hélanca à partir de 1.50

CHAUSSETTES pure laine 3.-

SLIPS hélanca couleur 3.-

SLIPS ou MAILLOTS coton côtes 2 x 2 1.60

PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI

Samedi ouverture à 8 heures

Succursale Grand-Rue 8 COUVET

coop

4.61 Df

Renault 4: pour femmes et réalistes avertis

Ce n'est qu'un exemple: 4 mannequins en tournée avec toute leur garderobe — Parfois, c'est une collection entière que la Renault 4 transporte. Mais elle est encore plus communément artisanale: pour l'horticulteur et ses fleurs, l'imprimeur et son papier, le peintre et ses couleurs.
En fin de semaine, elle emporte joyeusement un jeune couple en camping. Tente et matériel sont vite rangés et déchargés par la cinquième porte, à l'arrière.
Les enfants aussi peuvent être du voyage, en toute sécurité, car les portes arrière sont verrouillables.

A partir de frs 5480.-

La Renault 4 est ainsi faite pour combler tous les souhaits, tous les désirs. Une voiture économique, une voiture faite pour le bonheur de ceux qui tiennent à vivre heureux. Une voiture faite pour vous?
Essayez-la! Plus de 300 agents Renault sont à votre disposition dans toute la Suisse.
Les conducteurs Renault sont des gens heureux.

RENAULT 4

Traction avant — Moteur 4 cylindres — 845 cm³ — 4 vitesses synchronisées — 30 ch SAE — 110 km/h — Equipement 12 volts — Roues indépendantes — Suspension à grand débattement par 4 barres de torsion — Longueur hors-tout: 3,66 m.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Importante entreprise commerciale sur la place de Bienne cherche, pour entrée début octobre ou à convenir,

secrétaire de direction

possédant une bonne formation professionnelle et sachant parfaitement le français et l'allemand.

Nous aimerions confier ce poste à responsabilités à une personne ayant quelques années d'expérience comme secrétaire, éventuellement même comme secrétaire de direction, et capable de travailler et de résoudre certains problèmes de façon autonome. Une initiative au-desus de la moyenne et un certain sens de l'organisation sont indispensables pour permettre à notre nouvelle collaboratrice d'assumer les diverses tâches qui se présentent quotidiennement dans un secrétariat de cette importance.

Si nous demandons beaucoup, nous offrons beaucoup également :

— un travail très varié
— un bureau moderne au centre de la ville
— un salaire élevé
— des prestations sociales modernes
— la semaine de 40 heures.

Ecrivez-nous ! Nous nous ferons alors un plaisir de vous recevoir pour un entretien personnel.
Faire offres sous chiffres AS 70240 J aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

Suchard

Nous cherchons un jeune collaborateur en qualité de

MERCHANDISER

ou promoteur de vente pour la Suisse romande.

Il sera notamment appelé

— à renforcer auprès des commerces l'efficacité du travail accompli par nos représentants,
— à organiser des campagnes de promotion de ventes,
— à mettre nos produits en valeur.

Nous envisageons de donner une formation approfondie à ce nouveau collaborateur et n'exigeons donc pas qu'il possède de l'expérience dans ce domaine. En revanche, nous souhaitons qu'il ait fait un apprentissage de commerce ou de vendeur et qu'il marque une nette préférence pour les tâches variées exigeant de la ténacité et des facultés d'adaptation rapide.

La possession d'un permis de conduire (catégorie A) est indispensable. Nous mettons la voiture à disposition.

Prière d'adresser offres ou demandes de renseignements à

CHOCOLAT SUCHARD S. A., service du personnel - 2003 Neuchâtel - Serrières - Tél. (038) 5 64 32.

FAN ICN FAN ICN FAN ICN FAN ICN FAN ICN FAN ICN FAN ICN

L'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A.

engage tout de suite ou pour date à convenir

AUXILIAIRES

pour seconder ses compositeurs, conducteurs d'imprimerie et expéditeurs.

Nous engageons ces collaborateurs en service de jour (44 heures) et en service de nuit (41 heures). Nous désirons personnes sérieuses désirant occuper place stable et bien rétribuée. Travail dans des locaux modernes et salubres.

Veuillez s. v. p. adresser votre candidature au chef technique de l'imprimerie ou téléphoner au (038) 5 65 01, interne 276 pour fixer un rendez-vous. Nous étudierons vos offres de service avec intérêt et bienveillance.

Nous cherchons, pour Neuchâtel et autres grandes villes de Suisse,

jeunes filles ou femmes indépendantes

disposant d'un **téléphone privé**, âgées de 25 à 40 ans, parlant parfaitement le français, libres de une à deux heures chaque jour ouvrable à partir de 18 h 30, possédant les indispensables dispositions ou qualités suivantes :

volonté
caractère
assurance
persuasion
autorité
persévérance
intelligence

N'hésitez pas à nous consulter. Sélection très rigoureuse car travail difficile pour le compte d'une entreprise exigeante, mais

gains - horaires extraordinaires

Se présenter de 18 à 20 heures jusqu'au mardi 15 septembre inclus, hôtels Terminus, Neuchâtel - Société CERON

---

armourins

cherche,
pour entrée immédiate ou à convenir,

VENDEUSES

pour ses départements :

CHEMISERIE MESSIEURS
ART. TOILETTE
MAROQUINERIE
ART. DE MÉNAGE

CORSETS (1/2 JOURNÉE)
TISSUS-BLANC

Places stables, bien rétribuées.
Semaine de 42 h 30 (5 jours par rotation).
Avantages internes et sociaux d'une entreprise moderne.
Se présenter au chef du personnel.

FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

Maison fondée en 1793
Le développement constant de notre entreprise nous oblige à compléter notre effectif et nous offrons, pour entrée immédiate ou période à convenir, les places suivantes :

DÉCOLLETEUR
AIDE-DÉCOLLETEUR

(serait recyclé par formation rapide)

PERSONNEL FÉMININ et MASCULIN

(taillage, fraisage et travaux sur presses).

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres ou à prendre contact au service du personnel de l'entreprise.
Téléphone (038) 7 22 22.

Maison affiliée à EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international

DUBIED

cherche, pour ses secteurs techniques et de production,

UN PEINTRE SUR MACHINES
UN FRAISEUR

ayant si possible plusieurs années d'expérience dans le domaine des machines-outils.

Prière de faire offres, de se présenter ou de téléphoner au service du personnel de
ED. DUBIED & Cie S. A., 2074 MARIN.
Tél. (038) 3 12 21 ; après 18 heures, (038) 3 21 57.

POUR TRAVAILLER
CHOISISSEZ DUBIED

USINE DE MARIN

POUR TRAVAILLER, CHOISISSEZ DUBIED

A proximité de Neuchâtel (liaison par tram), au bord du lac, entreprise industrielle importante cherche pour son

service du personnel

COLLABORATEUR / COLLABORATRICE

Ses fonctions :

— collaborer à l'engagement du personnel
— traiter de manière indépendante différents problèmes d'assurance
— participer à la gestion administrative du personnel
— développer les activités hors professionnelles (loisirs) organiser différentes manifestations, etc.

Sa formation :

— avoir une bonne formation commerciale et quelques années d'expérience
— posséder des connaissances linguistiques si possible en allemand, en italien ou en espagnol.

Son caractère :

— avoir du goût pour les contacts humains et disposer d'un sens psychologique développé
— savoir s'intégrer à une équipe sympathique qui est d'ailleurs prête à vous accueillir
— malgré tout ne pas rechigner devant les travaux de routine (par exemple salaires).

Ses avantages :

— travail animé et varié
— rémunération adaptée aux exigences et aux capacités
— prestations sociales modernes
— possibilités de pratiquer différents sports (football, tennis, plage privée, etc.)

Adresser offres écrites à MH 2309 au bureau du journal.

FABRIQUE MARET BOLE
engage,

un chauffeur

à temps partiel,
(permis automobile) pour transport de personnel.

Tél. 6 20 21.

NEUCHÂTEL

engage pour
son magasin de

VALANGIN
Cérante

Logement à disposition
Caisse de retraite.
Avantages sociaux d'une grande entreprise

Adresser offres détaillées à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55, **Neuchâtel.**

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

mécanicien sur autos
manœuvre de garage

si possible avec permis (serait mis au courant). Salaire selon capacités. Logement peut être trouvé.
Faire offres au

GM service

Garage Jean WUETHRICH
Agence OPEL
2013 Colombier - Neuchâtel
Tél. (038) 6 35 70

MIGROS

cherche

à son Marché des **Portes-Rouges à Neuchâtel, Dépt « DO IT YOURSELF »** (articles pour bricoleurs)

MENUISIER-débiteur

s'intéressant également à la vente (conseils clients) et

jeune homme

pour aider au **débitage du bois,** ainsi qu'aux différents travaux dans le magasin (dépt outils).

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une grande entreprise.

Adresser offres ou demander feuilles d'inscription à la Société Coopérative, MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

FBR

Nous cherchons pour nos ateliers de décolletages en vis d'horlogerie :

1 DÉCOLLETEUR
qualifié
1 AIDE-DÉCOLLETEUR

à former par nos soins.

Faire offres ou se présenter aux Fabriques de Balanciers Réunies S.A., département Décolletages, 2112 Môtiers. Tél. 9 14 33.

FAVAG

cherche

monteurs-électriciens

pour l'entretien et les transformations de ses installations à l'intérieur de l'entreprise (courant fort et faible).

Faire offres écrites ou se présenter à :

FAVAG SA
Monruz 34 2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 5 66 01

CONFECTION
Dames et Girls

LINGERIE
CORSETERIE
BONNETERIE
CHEMISERIE
TOUT POUR L'ENFANT

Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon - NEUCHATEL - Place des Halles

Nous cherchons à engager une

jardinière d'enfants diplômée

disposée à faire des remplacements occasionnels dans les jardins d'enfants de Neuchâtel. Faire offres écrites à la Direction des Services sociaux, hôtel communal, 2001 Neuchâtel.

House dress

très mode, confortable

Elégant ensemble avec pantalon
100% nylon piqué.
Jaquette avec jolie garniture,
pantalon ample.

34.–

Chemise de nuit
100% velours de nylon.
Empiècement dentelle ton sur ton.
8.–/9.–

Chemise de nuit
100% nylon,
avec ruche
12.–

MARCHÉS MIGROS

Offre spéciale
LAVE-VAISSELLE LES APPAREILS
avec adoucisseur,
8 à 10 couverts,
cuve et porte INOX,
à enlever au prix
exposition de
990 fr.
(220 volts) ;
2 autres modèles
avec porte INOX,
cuve matière ultra-résistante,
220-380 volts,
à partir de
1390 fr.
1 modèle 5 couverts,
à suspendre à
545 fr.
Garanties d'usine,
service dévoué
partout.
Toutes **facilités** de
paiement.
Prospectus gratuits.
SUPERMÉNAGER,
1820 MONTREUX
Tél. (021) 62 49 84,
62 44 62.

A vendre
une collection de

monnaies anciennes

des années 1500 à 1800, ainsi que 4 tableaux anciens.
Tél. 7 75 72.

Machine à calculer
OLIVETTI
TETRACTYS 24-CR
compteur et
possibilité
d'incorporer un
programme
mécanique.
Prix : 1500 fr.
(prix départ bureau).
Tél. 5 19 58.

TV
couleur
noir et blanc

Vente
Location
Echanges
Modèles depuis
Fr. 575.—

Service impeccable rapide et consciencieux par personnel spécialisé

hug
Neuchâtel
RADIOS-TV

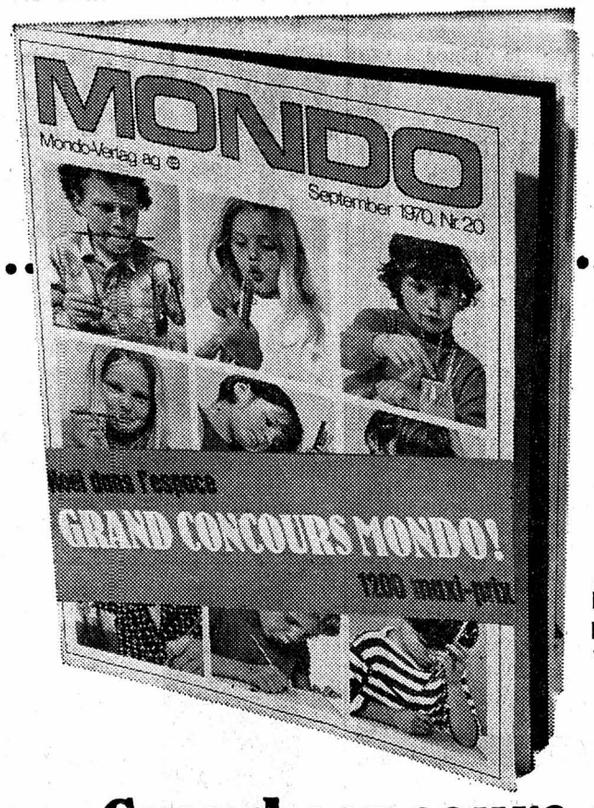

Attention à cette Revue Mondo ! Elle sera prochainement dans votre boîte aux lettres.

Grand concours de dessins pour vos enfants : «Noël dans l'Espace»

Instructif, amusant, enrichissant !

1200 prix formidables vous attendent...
1200 maxi-cadeaux de Noël à gagner !

Vous trouverez tous les détails du grand concours Mondo (règlement, liste des prix, coupon de participation) dans la Revue Mondo distribuée ces tout prochains jours dans votre boîte aux lettres. Cherchez bien dans votre courrier, faites-le pour vos enfants. Donnez-leur la chance de gagner un des 1200 merveilleux prix. Ils vous prouveront leur imagination et leur intelligence. Vous pouvez aussi commander des coupons de participation (en joignant un timbre de 10 ct.) aux Editions Mondo SA, Case postale, 1800 Vevey.

MONDO

Mondo un système de primes généreux, la collection de livres culturels et éducatifs.

Nouveau: «Le prêt comptant à 200 francs»

La Banque Rohner vous donne maintenant la possibilité, grâce à de petites mensualités, de réaliser vos achats d'hiver et du printemps prochain, sans charger votre budget.

Avec un remboursement mensuel de Fr. 200.– vous pouvez disposer immédiatement des montants suivants.

Fr. 4000.–	en 23 mensualités
Fr. 5000.–	en 30 mensualités
Fr. 6000.–	en 37 mensualités
Fr. 8000.–	en 50 mensualités
Fr. 10000.–	en 60 mensualités

«Le prêt comptant à 200 francs» — votre avantage:

- crédit important avec de petites mensualités
- forte réduction d'intérêts
- réalisation immédiate de vos désirs
- vous achetez aujourd'hui mieux que demain, vous payez demain avec un revenu plus élevé qu'aujourd'hui

Coupon

Je suis intéressé par un
☐ «Prêt à Fr. 50.–»
☐ «Prêt à Fr. 100.–»
☐ «Prêt à Fr. 150.–»
☐ «Prêt à Fr. 200.–»
noter d'une croix le prêt désiré

Veuillez m'envoyer sans engagement votre documentation

Nom
Prénom
Rue
Domicile

K/391

Banque Rohner

8021 Zurich, Strehlgasse 33
Téléphone 051 23 03 30

9001 St.Gall, Neugasse 26
6901 Lugano, Piazza Dante 8
6830 Chiasso, Corso San Gottardo 6b

Ce que pense le Conseil fédéral du «droit au logement»

«En réalisant les objectifs de l'initiative populaire (pour le droit au logement), on tendrait à instituer en matière de logement un RÉGIME ÉTATIQUE D'ÉCONOMIE DIRIGÉE...

Le but consistant à améliorer de manière générale la situation du du marché du logement ne saurait être atteint par la voie proposée...

(Passages extraits des conclusions du rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur l'initiative pour le droit au logement.)

Des logements et non des règlements

NON les 26 et 27 septembre

Comité neuchâtelois contre le droit au logement

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise industrielle de la place cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

COMMISSIONNAIRE

pour s'occuper des courses du département expédition et de divers travaux de manutention. Travail varié et indépendant.

PERSONNE

pour l'entretien des locaux, quelques heures par semaine, en dehors des heures de travail. Ce poste peut être pris en charge en supplément du poste de commissionnaire.

Faire offres sous chiffres AS 35,155 N, aux Annonces Suisses S. A., case postale, 2001 Neuchâtel.

Fabrique des branches annexes de l'horlogerie, près du centre de Bienne, cherche, pour entrée à convenir,

1 employée de bureau

de langue maternelle française au bénéfice d'un diplôme de fin d'apprentissage.

Ce poste requiert de l'initiative personnelle, la connaissance de la sténo et de la dactylo pour la correspondance en langue française.

Il s'agit d'une place donnant la possibilité de travailler d'une façon indépendante en collaboration directe avec la direction de l'entreprise.

Le salaire est adapté aux exigences de l'emploi.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, sous chiffres AS 17989 J, aux Annonces Suisses S.A., «ASSA» 2501 Bienne.

Nous cherchons

MONTEURS-ÉLECTRICIENS

qualifiés.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres ou se présenter chez

CLAUDE DUCOMMUN

Electricité - Ingénieur EPZ, Orangerie 4 - Neuchâtel - Téléphone (038) 5 28 00.

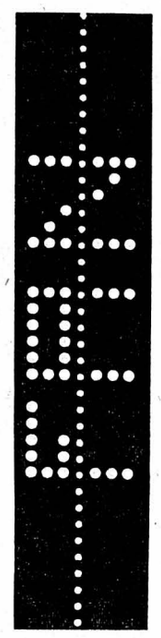

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage

habiles dactylos

pour la composition de divers textes de journaux sur **machines à écrire.**
Formation dans l'entreprise.
Service : 21 heures en 5 jours.
Candidates à demi-poste, le matin ou l'après-midi.
Salaire intéressant dès le début.
Horaire à convenir.
Place stable en cas de convenance.

Téléphoner pour fixer un rendez-vous :
Téi. (038) 5 65 01 (interne 278).

Bagatelle cherche

sommeliers

pour les vendanges.
Tél. 5 82 52.

Hôtel du Point-du-Jour
Boudevilliers

engage pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

un(e) employé(e) de maison

s'intéressant à la cuisine.
Bons gages, prestations sociales.
Se présenter ou téléphoner au (038) 6 92 66.

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE

cherche, pour gérer une STATION-SERVICE avec épicerie, située dans la région du LOCLE, à proximité de la frontière française,

UN JEUNE COUPLE DYNAMIQUE ET COMMERÇANT

Appartement à disposition.
Caution demandée : 20,000 fr.
Entrée en fonctions : 1er mars 1971.

Faire offres, avec curriculum vitae, photos et références, à :
M. Bernard SOLIER, directeur régional de TOTAL (SUISSE) S. A.,
144, route de Vernier, 1214 VERNIER (GE).

---

aux Gourmets

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

un magasinier et chauffeur-livreur

Bonne ambiance de travail, semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous
9, rue du Trésor - Tél. (038) 5 12 34 - 35.

ELECTRONA

cherche quelques

ouvrières

habiles pour travaux de montage, soudage et sur machines.

Semaine de 5 jours, horaire complet ou à la demi-journée.

Prière de s'adresser ou de téléphoner à M. Tschander, tél. (038) 6 42 46.

Electrona A. A., 2017 Boudry (NE).
Tél. (038) 6 42 46.

Nous cherchons, à domicile,

ACHEVEURS (EUSES)

et

METTEURS (EUSES) EN MARCHE
ET REMONTEUSES DE FINISSAGES

Adresser offres écrites à GB 2303 au bureau du journal.

Pour notre service d'entretien et de dépannage des appareils de notre clientèle, nous cherchons un

électromécanicien sur appareils ménagers

Nous avons besoin d'un employé de toute confiance, capable de travailler de façon indépendante et d'assurer un service précis et impeccable.

Permis de conduire indispensable.

Nous offrons une ambiance et des conditions de travail agréables, la semaine de 5 jours, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres, ou téléphoner à
TORRE-AMSA, Aux Arts Ménagers S. A.,
5, rue des Fausses-Brayes, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 5 76 44.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL

Nous cherchons pour le nouveau restaurant du personnel des :

CAISSIÈRES

(2 à 3 heures par jour)

DAMES DE BUFFET

(quelques postes à la demi-journée)

FILLES ET GARÇONS D'OFFICE
FILLES ET GARÇONS DE CUISINE

Il s'agit d'un restaurant moderne offrant d'excellentes conditions de travail.
Congé les samedis et dimanches.
Entrée en fonction : 15 décembre 1970.
Salaire selon expérience et capacités.
Faire offres, se présenter ou téléphoner à M. Rohlfs, gérant. Tél. (038) 5 78 01, interne 271.

Pour notre service E. D. P. nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

une perforatrice IBM

Cet emploi d'un genre nouveau pourrait aussi convenir à une employée de bureau jeune et dynamique, habituée à un travail précis. Nous sommes disposés à former candidate capable.
Salaire intéressant. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, au département IBM de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 2001 Neuchâtel.

---

cherche immédiatement ou pour entrée à convenir :

femme de chambre lingère
commis de cuisine
garçon de cuisine
concierge de nuit

Horaire régulier.
Débutantes et débutants seront mis au courant.
Faire offres ou se présenter à la Direction.
Tél. (032) 2 32 55.

Travail intéressant et varié pour

EMPLOYÉ DE GARAGE

convient à manœuvre adroit et présentant bien, capable d'exécuter quelques travaux de station-service. Livraisons de voitures et entretien.

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

Nous cherchons à engager le plus tôt possible un

EMPLOYÉ-CORRESPONDANT

pour notre service de vente.
Le titulaire de ce poste doit parler et écrire parfaitement le français et posséder au moins de bonnes notions d'allemand.

Nous demandons un caractère énergique, de l'initiative, quelque expérience des rapports avec la clientèle. Nos conditions sont très favorables et le travail s'exécute dans une ambiance excellente.

Prière de faire offres à la
fabrique de carton ondulé d'Oftringen, Widmer-Walty & Cie.

4665 Oftringen
Tél. (062) 41 25 35.

FABRIQUE MARET BOLE
engage

MICROMÉCANICIEN

pour recherche appliquée et mécanique prototype.
Préférence sera donnée à personne ayant de l'expérience dans ce domaine et une grande indépendance de travail.

Tél. 6 20 21.

Grâce à notre

● travail à domicile ●

vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-même. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots.

Veuillez nous demander sans engagement, la visite de notre représentant, et nous indiquer votre numéro de téléphone.

«GISO» GILGEN & SOMAINI
interne 11 - 4563 Gerlafingen.

L'hôtel-restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

fille de buffet

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 4 01 51.

Snack-bar de la ville cherche

sommelière

Horaire de travail agréable, congés réguliers. Bien rémunérée. Téléphoner au 4 09 12, de 10 à 14 heures ou de 17 à 23 heures.

La Confiserie Vautravers
place Pury - Neuchâtel
cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

SERVEUSE
et une
FILLE D'OFFICE

Téléphoner au 5 17 70.

L'hôpital et maternité de la Béroche (60 lits) cherche :

1 cuisinière diplômée
1 cuisinière remplaçante

ou cuisinier.

Conditions de travail intéressantes.
Entrée en service le plus tôt possible. Offres et renseignements à M. Nadot, infirmier-chef, hôpital et maternité de la Béroche, 2024 Saint-Aubin (NE).

PRODUITS RENAUD S.A.
Fabrique de confiserie
Av. Beauregard 32
2036 CORMONDRÈCHE

engagent, pour entrée immédiate ou date à convenir :

cuiseurs
ouvriers confiseurs

Nous offrons places stables, avec tous les avantages sociaux, dans une entreprise en pleine expansion.

Téléphoner au 8 13 74 ou se présenter.

Famille française habitant Nice cherche

NURSE

qualifiée.

S'adresser à B. Raineri, 8, rue du Midi, 2108 Couvet tél. (038) 9 62 17.

Le Garage Hubert Patthey
A NEUCHATEL
cherche :

un mécanicien sur autos
un serviceman

Nous offrons : semaine de 5 jours, gains intéressants, ambiance agréable.

Se présenter ou téléphoner au (038) 5 30 16, Pierre-à-Mazel 1.

URGENT !

FILLE OU GARÇON DE BUFFET

Salaire intéressant, nourris, logés.

1 COUPLE POUR LA CUISINE

2 SOMMELIERS (ÈRES)

Tél. 8 40 40 ou faire offres.
Restaurant de la Poste,
Chez Gianni, 2034 Peseux.

Bar, avec grande fréquentation et clientèle de passage, engage

BARMAID

Conditions à convenir.

Tél. (038) 6 92 66.

Ogival S.A.

cherche

personnel féminin

pour travaux divers en atelier.

Eventuellement partie facile à domicile.
Faire offres à OGIVAL S. A., Colombier. Tél. (038) 6 31 68.

On cherche

cuisinière qualifiée

Place intéressante pour femme mariée dont le conjoint pourra exercer son propre métier.
Appartement de service moderne, 3 pièces, à disposition.

Faire offres pendant les heures de bureau, au (038) 8 66 55.

Café de la Paix - M. STUTZ
2300 la Chaux-de-Fonds

sommelière

est demandée. Congé le lundi et le mardi + 1 dimanche par mois. Gain élevé.

Tél. (039) 2 15 32 ou se présenter.

Nous cherchons

EMPLOYÉE

pour l'emballage et l'expédition de nos différents articles de fabrication.
Travail propre et varié.

S'adresser à la fabrique
C. Huguenin - Sandoz, Plan 3,
tél. 5 24 75.

---

mode teinturier

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

Personnel féminin Repasseuses

Prière de se présenter sur rendez-vous,
tél. 5 31 83. Neuchâtel, Gouttes-d'Or 92.

---

armourins

cherche,
pour entrée immédiate ou à convenir,

une caissière
un magasinier
(éventuellement personnel féminin)
un tapissier-décorateur
une jeune employée

pour différents travaux au bureau de nos dépôts.

Places stables, bien rétribuées.
Semaine de 42 h 30.
(5 jours par rotation).

Avantages internes et sociaux d'une entreprise moderne.

Se présenter au chef du personnel.

Les nouveaux travailleurs de la mer

Une expérience d'océanographie extrêmement importante débute demain au large d'Ajaccio. Financée par la compagnie pétrolière française Elf-ERAP et par le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO)), elle est réalisée par la firme européenne la plus compétente dans ce domaine, la COMEX de Marseille. Son nom : JANUS-II. Son but : permettre à l'homme de travailler sous la mer, deux fois deux heures chaque jour, par plus de 200 mètres de fond ! Si elle réussit, les Européens seront les seuls au monde à pouvoir entreprendre un travail sous-marin, à de telles profondeurs, sur une base industrielle.

Eric Schaerlig, place tout d'abord cette expérience dans le contexte biologique et physique qui en fait toute la valeur.

L'appel de la mer, depuis quelque dix ans, s'est fait toujours plus pressant. Non plus cet appel des flots synonyme d'aventures, empli de poésie, mais une attraction raisonnable, raisonnée vers un univers riche en ressources de toutes sortes. On a réalisé en effet depuis quelques années, grâce à la science, combien la demeure de Neptune pouvait suppléer aux lacunes innombrables qu'annonce, pour dans dix ou vingt ans, notre surdéveloppement démentiel. L'on s'est rappelé, pour commencer, un fait qui n'a pas attendu le XXe siècle pour être connu, mais que l'on tend trop souvent à oublier : notre globe est surtout fait d'océans ! La pauvre petite partie, émergée, sur laquelle nous avons élu domicile ne représentant même pas les 30 % de la surface de la planète !

Or ces océans constituent un univers en soi, riche de secrets scientifiques, de ressources minérales, de réserves biologiques ou d'abris naturels. Les secrets scientifiques à disposition des savants, toujours plus nombreux à se porter vers la mer ; les ressources minérales pour les industriels et les commerçants, qui ont compris les premiers qu'il y avait là une nouvelle source de profits gigantesques ; les réserves biologiques aux fins de nutrition, lorsque le monde courra à la famine ; les abris naturels, enfin, à l'intention des militaires, toujours en quête d'une nouvelle cachette pour ourdir leurs complots destructeurs.

Cependant, si l'océan regorge de richesses immenses, c'est surtout son sol qui attire pour l'instant les pionniers de la mer. Car les fonds océaniques, on le sait, ne plongent pas tout de suite vers les abysses inaccessibles. Ils constituent tout d'abord, au départ des terres, ce que l'on a appelé le « plateau continental » : lente descente de quelques pour-cents, qui se poursuit jusqu'à 150 mètres de profondeur environ, elle précède une première descente plus brusque — le talus continental — avant que n'apparaisse la « plaine abyssale », puis les véritables « abysses », fosses pouvant atteindre 1200 mètres de profondeur.

Ce plateau continental constitue donc le premier but des pionniers de la mer. D'une part parce que c'est là que devra s'installer l'homme lorsqu'il décidera d'habiter les fonds marins ou d'y implanter ses cultures. D'autre part, parce que sous ce plateau continental se sont amassées très certainement les réserves de pétrole les plus prodigieuses auxquelles l'homme ait jamais pu rêver. En outre, le plateau continental apparaît depuis peu comme un nouvel Eldorado pour les chercheurs de diamants et les foreurs de mines.

UNE AFFAIRE DE DOIGT

Pourtant, il ne suffit pas de reconnaître dans les fonds océaniques le nouvel univers que l'homme s'est promis et de décider d'y pénétrer. Car la barrière dont se protège la mer n'est pas facile à franchir. Tant s'en faut : l'homme n'ayant pas été fait pour vivre par 100 ou 200 mètres de fond — ou nayant pas été habitué à cette vie, plus simplement — sa physiologie pourtant si subtil se voit mise en échec, pour une simple question de pression. L'arithmétique de la mer est en effet bien connue : chaque fois que l'on y descend de dix mètres, la pression augmente d'une atmosphère ; autant pour le corps lui-même — qui supporte assez bien jusqu'à une cinquantaine d'atmosphères, étant constitué avant tout de liquides, incompressibles — que pour les gaz qui doivent le faire fonctionner.

Or à ce stade, chimie, physiologie, physique se mêlent en un imbroglio que les savants ne sont pas encore parvenus à clarifier totalement. D'une part en effet le pourcentage d'oxygène qui participe au mélange respiratoire doit être réduit plus la pression augmente. De telle façon que la « pression partielle » d'oxygène, pour laquelle a été conçue la machine humaine, soit maintenue entre deux limites très strictes. D'autre part, le gaz diluant — pour nous, sur terre, l'azote — ne peut être choisi à la légère, et dépend une nouvelle fois de la pression à atteindre. Car si l'azote peut convenir jusqu'à 80 mètres de profondeur, il devient au-delà un narcotique très dangereux, au point de pouvoir endormir le plongeur, qui est alors la victime des flots.

Pour prendre le relais de l'azote, les chercheurs ont déjà désigné l'hélium, gaz rare très léger avec lequel la plupart des expériences sous-marines à grande profondeur sont entreprises aujourd'hui. Cependant l'hélium devient à son tour gênant, dès 300 mètres environ, car il provoque des convulsions. Il faut alors le « tempérer » avec un peu d'azote ou observer de longs paliers d'adaptation. Bref : l'obtention du mélange gazeux idéal est à la fois une affaire de doigté et de science, qu'ont acquis les spécialistes — encore rares — de France, de Pologne, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, du Canada et d'URSS.

COMME UNE BOUTEILLE DE BIÈRE

Là cependant ne s'arrêtent pas les difficultés que doit surmonter le conquérant de la mer. Car plus il plonge bas — donc plus la pression augmente — plus ses tissus se chargent de gaz dissous. Il lui est alors impossible de remonter subitement à la surface, au risque de voir ces gaz dissous former des bulles à l'intérieur de son sang et le frapper d'embolie gazeuse ! Son corps ne réagirait pas différemment alors d'une vulgaire bouteille de bière que l'on ouvre après l'avoir agitée...

C'est pour ces divers raisons, notamment, que la descente de l'homme sur les fonds océaniques s'est faite avec prudence, et surtout avec une lenteur que comprend mal le grand public non averti. Jusqu'à présent, le record obtenu est de 150 mètres pour un travail systématique, et de 457 mètres lors d'une descente simulée, réalisée dans des caissons de compression britanniques en mars de cette année.

L'expérience JANUS-II n'a pas pu échapper quant à elle à une telle « simulation ». En effet, dès le 24 avril dernier, dans les caissons de la COMEX à Marseille, 3 plongeurs professionnels étaient « descendus » à 250 mètres. Ils n'ont pourtant pas quitté le cylindre d'acier dans lequel on les avait enfermés, à l'intérieur du laboratoire. Seule la pression des gaz envoyés dans le simulateur était augmentée progressivement — simulant la « descente » — les plongeurs étant d'ailleurs suivis médicalement par une forte équipe de médecins, d'ingénieurs et de spécialistes des mélanges gazeux. Les données essentielles sur le comportement de leur organisme — électrocardiogramme et électro-encéphalogramme notamment étaient enregistrées sur la batterie d'appareils dont sont flanqués les caissons de compression. Toutes mesures qui sont naturellement trop difficiles à obtenir lors d'une expérience véritable en mer.

L'HYDROSPHÈRE

Cette première phase de JANUS-II ayant été couronnée de succès, il fut possible de mettre en chantier la deuxième étape, qui s'est déroulée au début du mois d'août, toujours à terre et dans les installations de la COMEX. Lors de cette phase, il devait être possible de placer les « aquanautes » dans les conditions exactes de leur travail en mer : ils devaient pouvoir « descendre » à 200 mètres, sortir de leur cloche de plongée, pénétrer dans la mer proprement dite, et « descendre » alors de 50 mètres supplémentaires. Le déroulement de cette phase délicate a nécessité la construction d'un caisson de compression spécial, le plus volumineux du monde, et que l'on a baptisé « l'hydrosphère ». Grosse sphère d'acier de 5 mètres de diamètre — construite pour le CNEXO et prêtée à la COMEX — elle comporte une moitié mouillée — « la mer » — et un autre hémisphère, sec, dans lequel a été disposée l'entrée de la cloche de plongée. Ainsi, toute les phases de l'expérience pouvaient-elles être simulées, grâce aux compresseurs situés à l'extérieur. Mis à part quelques incidents techniques mineurs, cette deuxième phase s'est elle aussi couronnée de succès.

La voie était donc libre pour que l'expérience la plus ambitieuse jamais réalisée en océanographie opérationnelle, JANUS-II en pleine mer, puisse être lancée.

BUT : LE PÉTROLE

C'est ainsi que la navire-laboratoire choisi pour servir de base à l'expérience, l'Astragale (de la firme Doris), a procédé vendredi et samedi passés à quelques premiers exercices dans la rade de Marseille. Dimanche, il a appareillé pour Ajaccio, où doit se réaliser cette troisième phase de JANUS-II et après s'être ancré par 250 mètres de fond — temps nécessité : un jour ! — il s'est prêté aux premières descentes des trois aquanautes retenus pour l'expérience.

Ceux-ci ont donc pénétré, sur le pont du bateau, dans leur caisson d'habitation, où on les a portés — fictivement — à la profondeur de 200 mètres, soit à une pression de 21 atmosphères. De là ils peuvent passer chaque matin dans leur cloche de plongée, mise en équipression, et être descendus à 200 mètres de profondeur. C'est alors que commence véritablement l'expérience audacieuse : car mis à l'eau à tour de rôle sous la surveillance d'un camarade resté dans la tourelle, ils descendront encore de 50 mètres pour y effectuer des travaux pétroliers : pétrole «off-shore», c'est-à-dire implantée au large des côtes.

Le détail, en passant, n'aura échappé à personne : si l'expérience est financée en partie par l'organisme gouvernemental CNEXO, le cofinancier n'est autre que la compagnie pétrolière Elf-ERAP, tout aussi gouvernementale. Et la tentative n'est pas gratuite : si JANUS-II réussit, Elf-ERAP aura une belle avance potentielle dans les forages off-shore. Or les prévisions sont formelles : d'ici à 10 ans, les 40 % du pétrole mondial seront pompés du plateau continental !

RECORD MONDIAL

Pour ce travail à 250 mètres de fond, les plongeurs de JANUS-II utiliseront une technique originale mise au point par le célèbre directeur du centre expérimental hyperbare de la COMEX, le Docteur Xavier Fructus : le procédé ludion. Une fois descendus à 200 mètres, ils navigueront sans palier de décompression de 200 à 250 mètres. Alors que selon les techniques classiques, un temps de remontée de plus d'un jour serait nécessaire, ils effectueront le trajet en 12 minutes !

Au terme de leur expérience, une fois revenus définitivement sur le pont de l'Astragale, les trois plongeurs seront ramenés à la pression normale selon des tablles de décompression à nouveau originales. Gain de l'opération : presque deux jours. Là ne sera pourtant pas réalisé le record mondial : car s'ils parviennent simplement à tenir le rythme de deux fois deux heures de travail quotidien au fond de la mer, en dépit du froid qui avait fait avorter JANUS-I, les trois hommes de la COMEX pourront se vanter d'avoir réalisé ce qu'aucune équipe, ni industrielle ni militaire, n'est parvenue à accomplir jusqu'à présent.

Eric SCHAERLIG

(COPYRIGHT CEDOS-GENÈVE)

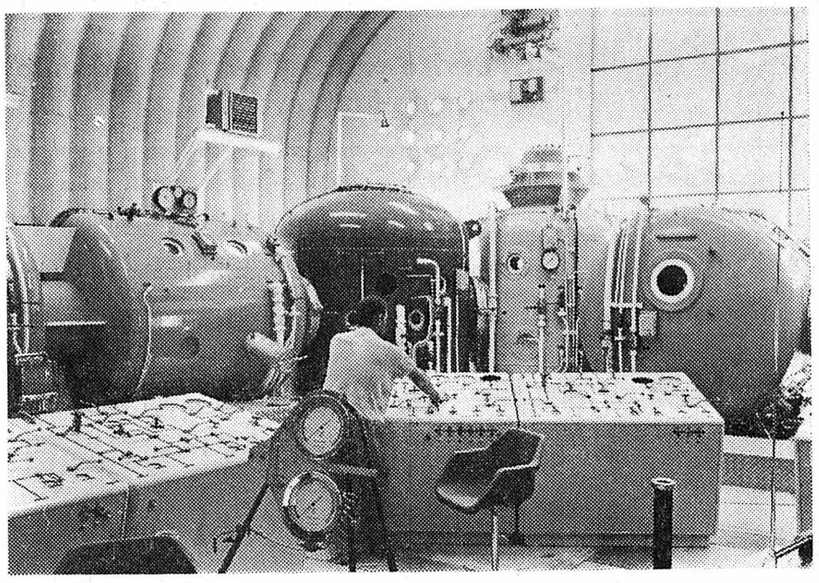

La première phase de Janus-II, dans les caissons de la Comex, à Marseille, en avril de cette année. (Copyright E. Schaerlig)

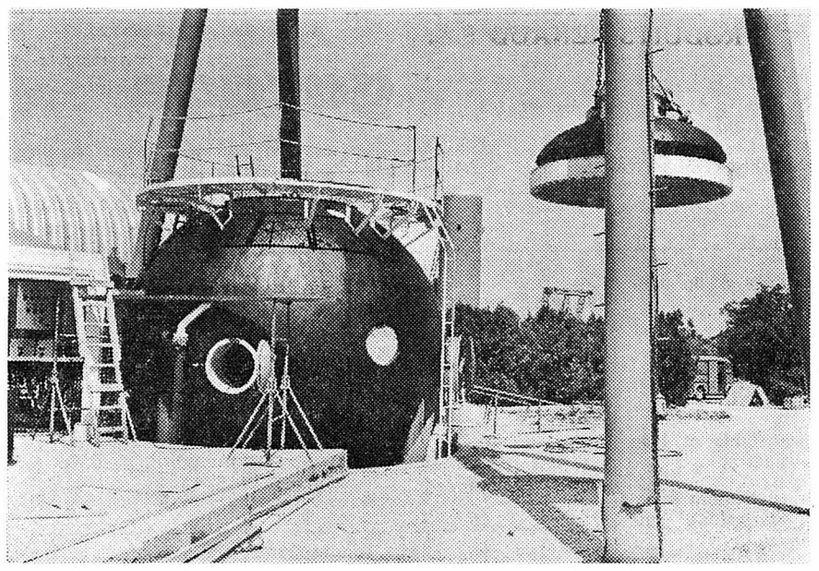

La deuxième phase a eu lieu au début d'août, dans l'hydrosphère du Cnexo, sous l'autorité de la Comex, à Mazargues.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

★ *L'EXPRESS*

✻ Jusqu'à fin décembre 1970 pour Fr. 19.—

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom :

Prénom :

No et rue :

Localité No postal :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ou à L'EXPRESS

Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

En marge du « Flying Display » de Farnborough

L'industrie aéronautique britannique à l'aube d'un nouveau départ ?

De notre envoyé spécial :

Au cours des vingt-cinq années qui se sont écoulées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'industrie aéronautique du Royaume-Uni a traversé une alternance de périodes fastes et de dépressions, celles-là coïncidant avec les gros investissements militaires et se traduisant par des carnets de commandes bien remplis, celles-ci étant produites par des annulations de programmes et une réduction des dépenses de recherches et de développement.

Les observateurs, présents à Farnborough, cette année, pour le 27me Salon de la SBAC, n'ont pas manquué d'être frappés par un nouvel état d'esprit sensible chez les exposants : ni exultation ni désespoir, mais un sobre réalisme et la volonté de faire face à une situation dont on a compris les difficultés. L'ensemble de l'industrie, dont les effectifs demeurent relativement stables (237,000 personnes dont environ 40,000 travaillent sur des programmes de recherches et de développement) a un aspect plus dépouillé mais mieux organisé. La seule chose qui lui manque, c'est un programme aéronautique cohérent. Aussi bien, la disparition de la plupart de ces difficultés demeure-t-elle liée à la politique qu'adoptera le nouveau gouvernement conservateur dans les domaines civil et militaire.

Du moins, Farnborough a-t-il convaincu les observateurs que l'industrie aérospatiale britannique, la deuxième du monde occidental rappelons-le, est suffisamment diversifiée et possède une implantation assez étendue pour assurer sa propre autonomie. Ses activités vont en effet de la production des matières premières aux derniers stades de la construction, en passant par la mise au point des systèmes de propulsion et de l'équipement électronique. Les produits de cette industrie, qu'il s'agisse d'avions civils ou militaires, sont exportés dans la plupart des pays occidentaux et dans nombre de pays communistes. Il en va de même pour les équipements... Les exportations ont atteint, l'année dernière le chiffre record de 732 millions de dollars, (soit une augmentation de 348 millions sur 1965). Le savoir-faire de cette industrie, son expérience, sa capacité de production sont autant de facteurs que le gouvernement britannique sait utiliser sur la scène politique mondiale.

En bref, il n'est pas exagéré d'affirmer que le cœur de l'Europe aéronautique bat en Grande-Bretagne. Les autres nations européennes ne l'ignorent pas qui apprécient de participer en tant que partenaires du Royaume-Uni à des programmes communs importants tels le développement du supersonique commercial Concorde, ou de Jaguar, l'avion de combat commandé déjà à 400 exemplaires par les armées de l'air anglaise et française. Il faut mentionner aussi le projet MRCA (multirole combat aircraft) qui groupe lui, les industries aéronautiques britannique, allemande et italienne. A ce sujet, il est intéressant de noter que si la réalisation de cet avion de pointe est menée à son terme, l'opération MRCA hissera l'Allemagne fédérale au rang de troisième grande puissance aéronautique d'Europe.

LES TROIS GRANDS

Dès les années 60, l'industrie britannique a subi d'importantes modifications de structure. Les fusions se sont révélées bénéfiques. L'évolution des cinq dernières années a contribué non seulement à réorganiser et à regrouper les entreprises, mais à mieux définir le visage et à préciser les objectifs d'une industrie qui témoigne désormais d'un esprit d'indépendance lequel se manifeste d'une manière éclatante sur le plan de la coopération internationale.

Dans ce domaine, les projets s'inspirent maintenant de considérations plus commerciales que politiques. Cette coopération a permis à l'industrie britannique de prendre mieux conscience de ses possibilités et de son niveau technique. La coopération intra-européenne n'est d'ailleurs plus le seul objectif et des liens plus étroits s'établissent entre constructeurs britanniques et américains.

Chez les « avionneurs », Hawker Siddeley vient en tête avec 42,000 personnes réparties dans ses deux divisions Hawker Siddeley Aviation et Hawker Siddeley Dynamics (les cinq autres divisions du groupe s'occupant de la fabrication de moteurs diesel et de transformateurs). British Aircraft Corporation vient en seconde position avec 36,000 employés, précédant Westland qui, avec ses 11,000 employés est le plus important constructeur européen d'hélicoptères et de véhicules à coussin d'air.

ROLLS ROYCE : PROBLÈMES FINANCIERS

Mais la plus importante société de toute l'industrie britannique demeure sans conteste Rolls Royce dont la seule branche « moteurs aviation » occupe 74,000 personnes, 11,000 autres étant réparties dans les différentes divisions du groupe.

Or, la firme de Derby a des problèmes. Il y a deux ans, elle signait un contrat avec Lockheed pour la fourniture des réacteurs RB 211 qui devront équiper le nouvel appareil commercial à grande capacité de la compagnie américaine. Rappelons que le Lockheed L-1011 « Tristar » se pose en concurrent direct du Douglas DC-10 qui vient lui, d'effectuer avec succès son premier vol alors que celui du L-1011 se fait encore attendre.

Pour décrocher ce marché important (on sait aujourd'hui que 250 Douglas DC-10 sont commandés contre 173 « Tristar ») Rolls-Royce eut à lutter contre les deux grands motoristes américains General Electric et Pratt & Whitney. Les sommes investies dans l'étude et la réalisation du réacteur RB 211 se sont révélées beaucoup plus importantes que prévu. Et comme ces dépenses ne sont pas pour l'instant compensées par des rentrées correspondantes du fait que le moteur n'est pas encore parvenu au stade de la production en grande série, on peut aisément imaginer les difficultés auxquelles se heurte la firme anglaise. Ce surcroît d'investissement est d'autant plus lourd à supporter que la marge bénéficiaire de l'opération RB-211 est forcément peu importante en raison des « sous-enchères » auxquelles se sont livrés les trois motoristes concurrents en vue d'obtenir la commande.

Cette difficile et, espérons-le, provisoire situation financière a eu, pour conséquence, d'entraîner une chute de la valeur en bourse des actions Rolls Royce, laquelle chute rend difficile les apports de capitaux privés qui pourraient compenser le refus d'aide financière émis, il y a quelques mois, par le gouvernement travailliste.

Dès lors que va-t-il se passer ? Rolls Royce ne peut perdre la bataille du RB-211 sous peine de perdre également le contact avec ses concurrents américains. Assisterons-nous à des licenciements en masse ou à une révision déchirante des programmes ? A moins que le gouvernement conservateur, plus perméable que son prédécesseur aux problèmes aéronautiques, ne vienne en aide à cette institution nationale que reste Rolls Royce... Problème britannique ? Sans doute. Mais problème européen aussi, si l'on songe qu'un simple recul technologique du motoriste de Derby équivaudrait à établir un monopole américain dans la gamme des réacteurs à grande puissance... avec toutes les conséquences qu'entraînerait une telle situation.

OPTIMISME CHEZ BAC ET HAWKER SIDDELEY

La situation apparaît plus confortable pour British Aircraft Corporation où la chaîne de fabrication des « Jaguar » est lancée et où le MRCA-75 est en plein développement.

Le programme « Concorde » à propos duquel nous ferons le point prochainement, se déroule normalement à Filton où l'on procède notamment à l'assemblage final de l'avion de présérie O1. BAC continue à construire des « Jet Provost », des « Lightning » et des « Canberra ».

Dans l'usine de Weybridge, le transporteur BAC-111 se fabrique encore en petites séries. On pense beaucoup au BAC-311, avion moyen-courrier à grande capacité qui se poserait en concurrent direct de l'Airbus européen A-300 B, à la réalisation duquel Hawker Siddeley est pourtant intéressé...

Chez Hawker Siddeley, il convient de signaler la belle carrière du biréacteur d'affaires HS 125 qui s'est définitivement imposé sur le marché américain. Enfin, on ne saurait passer sous silence la percée remarquable du « Harrier » ce fameux chasseur à décollage vertical qui a bénéficié, tout au long de son développement, d'améliorations continues, notamment en ce qui concerne le réacteur « Pegasus ». La récente et importante commande américaine, l'intérêt porté par McDonnell-Douglas à cet appareil, prouvent que Hawker a eu raison de persévérer pour imposer une formule qui, n'en doutons pas, conduira à une révision complète des méthodes d'utilisation tactique des avions d'arme.

X X X

Ainsi que nous le relevions plus haut, les fusions et les réorganisations des récentes années ont donné à l'industrie aéronautique anglaise une structure plus ramassée et une allure plus dynamique. On semble avoir compris notamment qu'il n'est plus question de réaliser des projets nationaux ou internationaux, sans relancer la recherche. Sans doute, le Royaume-Uni n'a-t-il encore rien perdu de ses possibilités technologiques dans les domaines militaire et civil, mais le maintien en activité des bureaux d'études spécialisés exige de nouvelles subventions. C'est la raison pour laquelle on attend avec impatience les décisions qui vont être prises très prochainement par le nouveau gouvernement conservateur.

G.-A. ZEHR

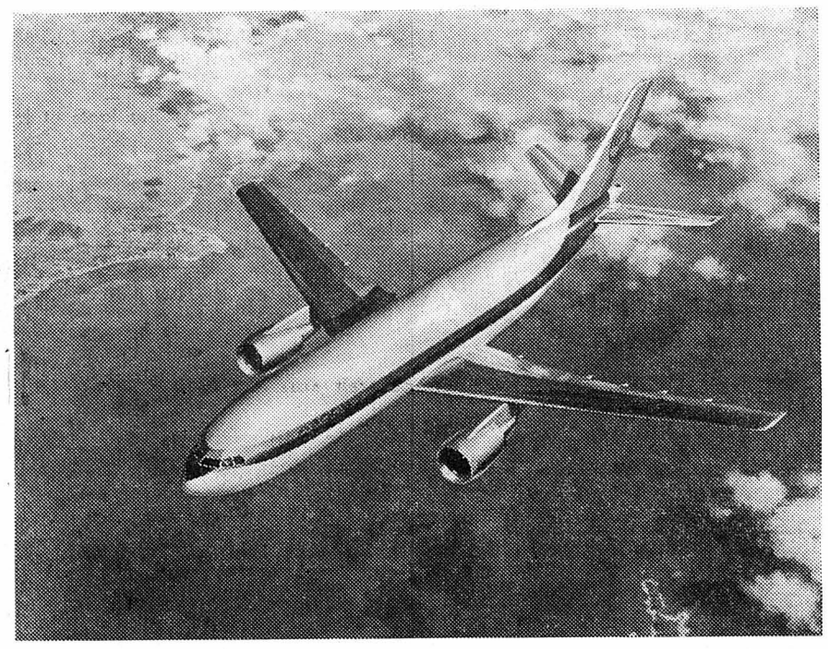

Etudié et construit par les principaux constructeurs de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne et des Pays-Bas, l'Airbus A. 300 B doit entrer en service en 1973. Cet avion est moyen-courrier de grande capacité (250-300 sièges) équipé des turbosoufflantes RB-211 de Rolls-Royce.

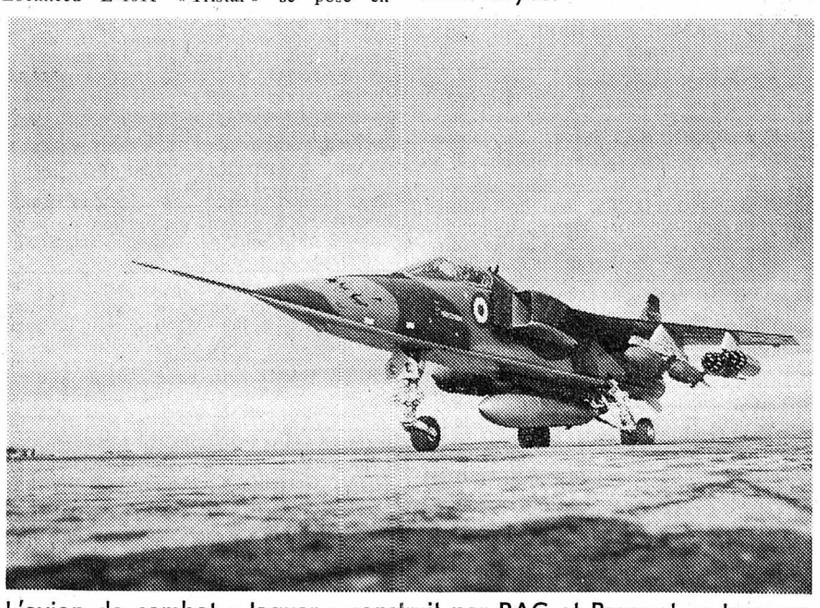

L'avion de combat « Jaguar » construit par BAC et Breguet, entrera en service l'an prochain dans les forces aériennes de France et de Grande-Bretagne.

Le biréacteur d'affaires HS 125 construit par Hawker Siddeley atteint une vitesse de croisière de 820 km/h et emporte jusqu'à 10 passagers sur une distance de 2800 kilomètres. Plus de 230 de ces appareils ont été vendus dans 22 pays différents.

Le service culturel Migros présente un grand **concert de jazz** avec le

JAZZ SOCIETY ORCHESTRA

composé de 17 musiciens

deux fois premier prix au Festival national du jazz à Zurich avec en vedette

BILL COLEMAN

Salle des conférences, Neuchâtel - vendredi 25 septembre 1970 à 20 h 30

Prix des places de Fr. 6.— à Fr. 10.—
Location : Ecole club Migros, 11, rue de l'Hôpital, Neuchâtel - Tél. 5 83 48. Les places réservées par téléphone doivent être retirées avant 20 h 15 à l'entrée de la Salle des conférences.

Réduction de Fr. 2.— pour les coopérateurs Migros, les étudiants et les apprentis sur présentation de leur carte de légitimation.

Le CLUB
21, FBG DU LAC NEUCHATEL

Bar à café-glacier

Chaque matin un délicieux café avec vos journaux préférés

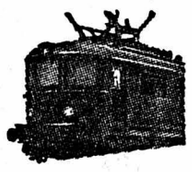

Le nouveau catalogue, édition 1970, des

trains Märklin

vient d'arriver. Il coûte 1 fr. Agent officiel : papeterie Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel

Dem. à acheter

PIANO

J'achèterais pour l'anniversaire d'un étudiant, piano brun, à prix très raisonnable.

Faire offres en indiquant prix et marque, sous chiffres P.11-460217 à Publicitas S.A. 2000 Neuchâtel.

ACHAT de vieux bijoux

or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix, à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE

Portes-Rouges 46 Immeuble Marché-Migros. Tél. 5 20 81 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche, pour entrée immédiate,

MENUISIERS

éventuellement un ébéniste.

S'adresser à **Jean-Louis Décosterd, cité Suchard 2.** Téléphone 5 15 52.

SNACK-BAR LE DERBY cherche :

garçon de buffet
dame de buffet

Horaire de travail de 6 h à 14 h 30, chaque jour, congé le samedi.

Pour le soir

dame de buffet

de 18 h 30 à 23 h 30, congé le dimanche.

Téléphoner au 4 09 12, de 10 à 14 heures ou de 17 à 23 heures.

Compagnie d'assurances

cherche pour la région de Saint-Blaise homme ou femme comme

encaisseur

Il est nécessaire que le candidat(e) dispose d'un temps suffisant afin de rendre visite régulièrement à nos assurés.

Cette tâche peut être exécutée après les heures de travail.
Petite caution désirée.
Faire offres à agence principale de la SUVUS, Max Bebler, case gare, 2002 Neuchâtel

Nous cherchons

garçon ou fille de cuisine

S'adresser à L. Gétaz, buffet de la Gare - Neuchâtel Tél. 5 48 53.

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

Suite à l'extension de notre service mécanographique, dans de nouveaux locaux, nous désirons engager, pour entrée immédiate ou date à convenir,

UNE PERFORATRICE-VÉRIFICATRICE

sur machine IBM 029 et 059 ayant si possible quelques années de pratique

Nous proposons :

- bonne rémunération
- ambiance de travail agréable
- travail intéressant et varié

Nous désirons :

- caractère coopératif
- facilité d'adaptation

Nous sommes également disposés à former, à nos frais, toute candidate possédant une bonne instruction générale et connaissant la dactylographie.

Nous invitons les personnes intéressées à adresser leurs offres, à téléphoner ou à se présenter à :

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin, 16
2001 - **Neuchâtel**
Tél. (038) 5 74 44 - Interne 208

Cadre supérieur

37 ans, ayant l'habitude de diriger du personnel et de prendre des responsabilités ; habitude des contacts avec les clients, 17 ans d'expérience comme mécanicien, agent des méthodes, organisateur et actuellement comme adjoint de direction, cherche changement de situation à Neuchâtel ou proches environs.

Adresser offres écrites à HC 2304 au bureau du journal.

Norvégienne, 19 ans, bachot 1969, parlant un anglais parfait, allemand et français, connaissant le télex et la

dactylographie

cherche place dès octobre-novembre 1970, dans agence de voyages ou entreprise similaire. Faire offres à Mlle Anne Nordby, Bjerkebakken 74 C, **Oslo 7,** Norvège.

INSTALLATEUR - ÉLECTRICIEN MAITRISE FÉDÉRALE

Au courant des installations intérieures, de leur contrôle, réseaux de distribution, comptage et stations de mesure,

cherche changement de situation

Ecrire sous chiffres **P. D. 311352 à Publicitas S.A.** 1002 Lausanne.

Jeune fille, 16 ans, cherche place dès 15 octobre, dans bonne famille privée suisse française comme

garde d'enfants

et pour aider au ménage. Ecrire à : Boulangerie-pâtisserie F. Schmon, 8262 **Ramsen**

HOMME
35 ans, propre, dynamique, cherche place pour nettoyage de bureaux ou autre, le soir.
M. TROMBIN, Rue Neubourg 23 Neuchâtel.

Jeune Suisse allemand

ayant le diplôme de l'Ecole de commerce de Neuchâtel et deux années d'expérience bancaire à Genève, cherche une place à la demi-journée pour cause d'études, accepte aussi un emploi hors des bureaux.

Adresser offres écrites à KF 2307 au bureau du journal.

Prof. médicales

Dr Moll
DE RETOUR

Prof. médicales auxiliaires

Mlle FRANÇOISE GIRARD
PÉDICURE DIPLOMÉE
Reçoit sur rendez-vous
Fbg du Lac 2 Tél. 5 25 15
Domicile tél. 5 75 62

COMMERCES

A remettre au Val-de-Ruz

garage

environ 250 m2, avec outillage, compresseur, téléphone. Prix selon entente. Adresser offres écrites à FA 2302 au bureau du journal.

Importante entreprise de la place engagerait, pour entrée à convenir,

UN EMPLOYÉ DE BUREAU

expérimenté.
Travaux variés et intéressants, place stable et bien rétribuée, semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Adresser offres, accompagnées d'un curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres AV 2297 au bureau du journal.

Salon de coiffure

A remettre, dans localité de 8000 habitants, joli salon de coiffure pour dames. Chiffres d'affaires : 60,000 fr. Montant de la reprise : 25,000 fr. S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon.
Tél. (038) 7 00 45.

Société franco-américaine cherche, pour entrée immédiate,

UN REPRÉSENTANT

Nous demandons :

bonne culture générale
voiture personnelle
téléphone
candidat dynamique et ambitieux.

Nous offrons :

méthode de travail moderne
formation adaptée à tous les corps de métiers
prestations d'une grande entreprise.

Gains exceptionnels

Téléphoner, pour prendre rendez-vous, au (038) 4 70 65, interne 426.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.
rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

APPRENTISSAGES

RENTENANSTALT

L'agence générale de Neuchâtel cherche, pour le 1er octobre 1970 ou date à convenir,

UN(E) APPRENTI(E)

de bureau ayant suivi l'école secondaire.

Adresser offres écrites à M. Albert Du Pasquier, agent général, Promenade - Noire 1. 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 5 17 16.

AMANN + CIE S.A.

cherche pour le printemps

apprenti(e) de commerce

ayant suivi une école secondaire

Nous offrons :
formation commerciale complète bien rémunérée, semaine de 5 jours

stage dans nos différents départements

achats - vente - transports - comptabilité - laboratoire

Faire offres à la direction de

AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros
2002 Neuchâtel

Je cherche

employée de bureau

pour 2 ou 3 demi-journées par semaine. Adresser offres écrites à ID 2305 au bureau du journal.

Restaurant cherche

sommelière

Travail agréable avec deux horaires. Tél. (038) 8 12 12.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre supérieur de direction technique

Suisse, dans la trentaine, ayant l'habitude du personnel, désireux de changer de situation, cherche un emploi équivalent comme

collaborateur technique

en recherche et développement mécanique, en construction d'appareils et mécanismes d'automation et en relation technico-commerciale. Adresser offres écrites à FX 2278 au bureau du journal.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **25 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance

A vendre

LIVRES D'ECOLE de commerce de 2me et 3me année. Téléphoner au 5 87 76, le soir.

12 CAISSES A FLEURS, long. 1 m, à l'état de neuf. Tél. 4 19 55.

POUSSETTE BLEU MARINE, pliable avec accessoires. Tél. 4 26 71.

2 LITS COMPLETS. Tél. (038) 6 88 51, le soir.

TOURNE-DISQUE Philips Diamant, avec nouvelle tête, 100 fr. Tél. 5 67 01, interne 42, heures de bureau.

MAGNÉTOPHONE à cassette, alimentation pour secteur micro et câbles. Tél. 8 31 82.

APPAREIL DIACHRON - UNIVERSEL - S Téléfunken pour amateurs de ciné, dias, pour sonoriser les films. Etat de neuf. Valeur 160 fr., cédé à 120 fr. Tél. 5 40 70, dès 18 heures.

CAISSES EN BOIS en très bon état, grandeurs diverses. Tél. 5 83 33 (heures de bureau).

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, un frigo, une machine à laver, un vélo d'homme. Téléphone 5 96 17.

UN POÊLE EN FAIENCE EMPIRE blanc, portatif, 1 cheminée Desarnaud ; 1 cheminée en marbre et plusieurs fourneaux en catelles. Tél. 5 30 02.

POUSSE-POUSSE pour jumeaux. Tél. 6 42 61.

UN MANTEAU ROUGE, fillette 4 à 5 ans, 20 fr., deux paires de souliers No 31, le tout en bon état. Tél. 4 01 12, le matin ou depuis 17 heures.

CHAMBRE COMPLÈTE, 2 lits, en chêne 500 fr. Tél. 4 01 31.

POUR CAUSE DE DOUBLE EMPLOI, téléviseur couleur, 1 norme. Prix intéressant. Tél. 5 78 01, heures de bureau, interne 221.

CAISSE ENREGISTREUSE, Anker, avec tiroir, état de neuf. Tél. 5 19 76.

PETITS FOURNEAUX en catelles, boiler 100 litres, chauffe-eau à gaz, machine à laver, essoreuse, chaudière. Tél. 5 19 76.

Demandes à acheter

DISQUES PATHÉ, (90-100 tours et 120-130 tours). Tél. (038) 8 22 12.

PHONOGRAPHE A PAVILLON (à disques ou rouleaux). Tél. (038) 8 22 12.

VÉLO pour garçon de 10 ans. Tél. 6 92 36.

PATINS BLANCS ET DE HOCKEY toutes pointures. A. Merlotti, Maladière 32.

MOISE avec garniture. Tél. 8 35 70 ou 5 89 26.

FUSILS, SABRES, PISTOLETS, vieux képis sont achetés au meilleur prix. Tél. (024) 3 17 49.

LIVRES ANCIENS, éditions originales (XVe, XVIIIe, romantiques) bibliothèques entières, **Estimations, achat.** Arts anciens, case postale 324, ou tél. (038) 4 65 45.

CADRES ANCIENS de tableaux pour nos encadrements. Tél. (038) 4 65 45.

JULES VERNE de la collection Hetzel ainsi que livres anciens. Tél. (038) 4 65 45.

ENTOURAGE DE LIT. Tél. 5 19 76.

BRULEUR A MAZOUT, boiler Cipag. Téléphone 5 19 76.

A louer

ONNENS (VD), APPARTEMENT de 4 pièces, jardin, vue, balcons, soleil, 150 fr., eau chaude comprise. Conviendrait pour retraités. Libre immédiatement. Tél. (024) 3 13 61.

CHAMBRE à monsieur sérieux, part à la salle de bains, quartier Favarge. Tél. 5 49 25.

AUVERNIER, studio meublé, cuisine, salle de bains, pour 1 ou 2 personnes, libre tout de suite. Tél. 8 34 55.

CHAMBRE meublée à jeune homme sérieux. Tél. 5 98 57.

JOLIE CHAMBRE à monsieur sérieux. Part à la salle de bains. Tél. 4 02 76.

BELLE GRANDE CHAMBRE à 1 ou 2 lits, quartier université. Tél. 5 23 47.

2 CHAMBRES meublées et cuisine, à personne soigneuse et tranquille. Tél. 5 98 57.

POUR MONSIEUR, à Peseux, chambre indépendante, confort, libre immédiatement. Tél. 8 53 38 ou 8 18 19.

LOGEMENT 2 PIÈCES, haut de Corcelles, dans villa familiale, tout confort, tranquillité, 270 fr., charges comprises. Adresser offres écrites à BW 2298 au bureau du journal.

BEVAIX, appartement chauffé, éventuellement meublé : 3 chambres, cuisine, W.-C., loyer modéré, à personne assumant heures de ménage. Faire offres sous chiffres GX 2260, au bureau du journal.

BEVAIX, appartement de 5 ou 6 pièces, grand confort, garage double, libre le 24 septembre. Tél. (038) 8 44 74.

Demandes à louer

APPARTEMENT DE 2 ½ PIÈCES, avec confort, région : Neuchâtel à Saint-Blaise. Tél. 4 19 55.

URGENT, STUDIO non meublé, en ville. Adresser offres écrites à 179-434 au bureau du journal.

ETUDIANT SÉRIEUX cherche chambre, ou mansarde, indépendante, libre immédiatement. Tél. 9 16 88, Fleurier, après 19 heures.

UN APPARTEMENT, 2 ½ pièces, région Neuchâtel - Saint-Blaise. Tél. 4 37 59, le soir.

ON CHERCHE appartement mi-confort ou sans confort, 4 chambres, région Peseux - Colombier. Adresser offres écrites à BV 2288 au bureau du journal.

Divers

TIMBRES-POSTE : abonnements aux nouveautés (Europe et territoires africains). Conditions avantageuses. Tél. (038) 8 22 12.

ART CONCEPTUEL : Il est possible de consulter de la documentation et de prendre connaissance de travaux d'art conceptuel au Petit-Cortaillod 36, du 17 au 23 septembre 1970.

DAME DISTINGUÉE, dans la soixantaine, désire rencontrer, monsieur sérieux pour sorties et amitiés. Ecrire à poste restante, Gorgier, M. K.

Perdus-Trouvés

PERDU PETIT CHAT noir, quartier université. Tél. 5 04 93.

RECUEILLI CHIEN Collie égaré dimanche, à Cormondrèche. Tél. 8 53 24.

Offres d'emplois

LA BIBLIOTHÈQUE PESTALOZZI cherche personne de confiance pour nettoyages en dehors des heures de bureau, trois fois par semaine. S'adresser à la Bibliothèque Pestalozzi, fbg du Lac, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

ORCHESTRE « POP » cherche guitariste accompagnateur, si possible avec matériel. Tél. 5 95 77.

ENTRETIEN DE BUREAUX 1 ou 2 demi-journées par semaine. Tél. 5 29 81.

FEMME DE MÉNAGE tous les après-midi. F. Baudin, Poudrières 47. Tél. 5 57 53.

NETTOYAGE DE GALETAS, caves, jardins pour groupe éclaireurs, samedi 19, dès 13 heures. Prix selon entente. Téléphonez au 5 60 70, heures des repas, jusqu'au jeudi 17, au soir.

Demandes d'emplois

DAME, GARDERAIT ENFANT, depuis 2 ans environ. Tél. (038) 3 39 78.

ÉTUDIANTE cherche occupation de babysitter, 2 ou 3 soirs par semaine. Tél. 5 08 46, à midi.

ÉTUDIANTE cherche place pour tous les matins, dans un bureau ou autre. Adresser offres écrites à 189-433 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche travail à la demi-journée. (Vendeuse dans boulangerie). Téléphone 4 68 61, dès 18 heures.

JEUNE MAMAN garderait un enfant de 7 mois à 1 ans, à la journée. Région Peseux, Corcelles Cormondrèche, Auvernier. Tél. 8 63 90.

2 ÉTUDIANTS cherchent travail après l'école ; l'un possède le permis de conduire A. Ecrire à M. Christophe Schneider, c/o Mme Piètron, Maujobia 37, Neuchâtel.

EMPLOYÉE DE BUREAU avec 8 ans de pratique, et connaissances d'anglais, cherche emploi. Adresser offres écrites à CX 2299 au bureau du journal.

JEUNE FEMME 27 ans, maturité et études psychologiques, parlant français, allemand, anglais, habituée aux contacts humains, cherche travail (relations publiques, réception ou s'occuper du personnel). Adresser offres écrites à DY 2300 au bureau du journal.

JEUNE MÉCANICIEN cherche travail accessoire dès 19 heures. Adresser offres écrites à EZ 2301 au bureau du journal.

MONTEUR EN CHAUFFAGE, capable, bon soudeur, cherche travail à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à LG 2308 au bureau du journal.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.
Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.
Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises

natation

Derrière le rouleau compresseur des Allemands de l'Est il y eut quelques personnalités

Roland Matthes et le Suédois Larsson : Deux «grands» des championnats d'Europe

Dans un précédent article*, nous avons examiné le niveau présenté par chaque pays, pour conclure que les Allemands de l'Est étaient de loin les meilleurs et les mieux organisés. Aujourd'hui, passons en revue les champions qui ont le plus marqué ces dix jours de championnats d'Europe.

MATTHES : C'EST UN CAS

Le plus impressionnant de tous les participants est, sans conteste, Roland Matthes. Ce garçon de vingt ans, qui s'entraîne depuis plus de huit ans, est apparu sur la scène internationale en 1967, en battant le record du monde du 100 m à Leipzig ; depuis, il a remporté deux titres olympiques, détient les deux records du monde de dos (100 et 200 m) et s'est offert trois titres à Barcelone. Matthes, c'est un cas de la natation, un de ces prodiges comme on en rencontre un par quart de siècle. Il fait mieux que dominer sa spécialité : il plane au-dessus du commun des nageurs avec une telle aisance qu'on se demande s'il ne cherche pas volontairement à ridiculiser ses adversaires.

Quand on voit les efforts d'un Schoutsenou, d'un Esteva sur 100 mètres, leurs visages grimaçants et épuisés à l'arrivée, on a peine à comprendre comment Matthes peut être impassible, à peine marqué par l'effort, comme indifférent à sa performance. Lors de ses 2'06"1 sur 200 m dos, il était par exemple dehors de l'eau dix secondes après l'arrivée, ayant accordé un tout petit regard au tableau électronique qui affichait pourtant « Worldrecord ».

L'autre « grand » de ce championnat, c'est le suédois Larsson. Il est d'un genre différent de Matthes, un peu plus exubérant, plus décontracté aussi. C'est son côté « made in USA », car voilà un nageur auquel les Etats-Unis ont pleinement réussi. Camarade de club d'un autre grand nageur, Hans Fassnacht, il l'a superbement battu ici, et l'entraîneur Don Gambril (qui possède Larsson et Fassnacht dans son club de Long Beach) peut être satisfait de ses élèves, Fassnacht s'étant rattrapé de ses deux défaites dans le 200 m libre.

Toujours chez les hommes, une personnalité bien différente : le Français Michel Rousseau. C'est le nouveau Alain Gottvalles, et pour le moment, il est en train de dépasser son prédécesseur.

Existe-t-il une école française de sprint? C'est une question à laquelle il paraît difficile de répondre, sur la base de deux nageurs seulement. Ce qu'on peut en tout cas dire, c'est que les bases d'entraînement d'un sprinter comme Rousseau sont bien différentes de celles d'un Spitz (détenteur du record du monde du 100 m libre). D'autre part, moralement parlant, Rousseau est infiniment plus contracté que Spitz, et sans doute plus sensible aux influences extérieures que ce dernier.

RÉAPPARITION

Chez les dames, il est difficile de dégager une personnalité. Il y a eu Stepanova-Prozumenchikova, qui a brillamment réapparu dans la compétition internationale après deux ans de mariage ; Wetzko, qui peut sans doute battre le record de Fraser sur 100 m libre ; Anerea Gymarti, la Hongroise, et quelques autres encore de tout aussi bonne qualité. Là encore, les Allemandes ont fait la loi, contrées toutefois sérieusement par les Soviétiques et les nageuses des autres pays de l'Est. Les autres pays étant simplement inexistants.

Jean-Michel HENRY

(à suivre)

* (Lire aussi notre édition du 15.9.70).

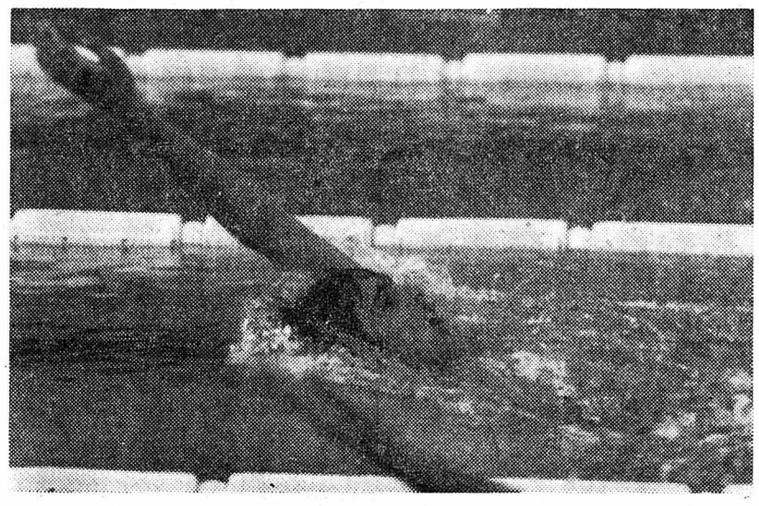

ROLAND MATTHES. — Il fut l'un des « grands » (et peut-être le plus « grand ») de ces championnats d'Europe (Téléphoto AP)

Les records du monde et d'Europe battus

MESSIEURS

● **Records du monde - 400 m libre :** Gunnar Larsson (Su) 4'02"6 (7.9.70). — **100 m dos :** Roland Matthes (All. E) 56"9 (8.9.70). — **200 m dos :** Roland Matthes (All.E) 2'06"1 (11.9.70). — **200 m quatre nages :** Gunnar Larsson (Su) 2' 09"3 (12.9.70). — **4 x 100 m quatre nages :** Allemagne de l'Est 3'54"4 (8.9.70) avec Matthes 56"9, record du monde, Katzur, Poser et Unger. — **4 x 200 m libre :** Allemagne de l'Ouest 7'49"5 avec Lampe, von Schilling, Meeuw et Fassnacht (12.9.70).

● **Records d'Europe - 100 m libre :** Michel Rousseau (Fr) 52"8 (5.9.70). — **200 m libre :** Hans Fassnacht (All.O) 1'56"4 (8.9.70), Hans Fassnacht (All.O) 1'55"2 (9.9.70). — **400 m libre :** Gunnar Larsson (Su) 4'02"6 (7.9.70). — **800 m libre :** Hans Fassnacht (All.O) 8'41"4 (11.9.70). — **1500 m libre :** Hans Fassnacht (All.O) 16'19"9 (11.9.70). — **100 m dos :** Roland Matthes (All.E) 56"9 (8.9.70). — **200 m dos :** Roland Matthes (All.E) 2'06"1 (11.9.70). — **100 m papillon :** Hans Lampe (All.O) 57"7 (6.9.70), Hans Lampe (All.O) 57"5 (7.9.70. — **200 m quatre nages :** Gunnar Larsson (Su) 2'09"3 (12.9.70). — **400 m quatre nages :** Gunnar Larsson (Su) 4'41"8 (7.9.70, Gunnar Larsson (Su) 4'36"2 (8. 9.70). — **4 x 100 m libre :** URSS 3' 32"3 (10.9.70) avec Bure, Mazanov, Kulikov et Ilitchev. — **4 x 200 m libre :** Allemagne de l'Ouest 7'49"5 (12.9.70) avec W. Lampe, von Schilling, Meeuw et Fassnacht. — **4 x 100 m quatre nages:** Allemagne de l'Est, 3'54"4 record du monde (8.9.70).

DAMES

● **Record du monde - 4 x 100 m libre :** Allemagne de l'Est 4'00"8 (11. 9.70) avec Wetzko, Komar, Sehmisch, Schulze.

● **Records d'Europe - 100 m libre :** Gabrielle Wetzko (All.E) 59"3 (11.9.70). **200 m libre :** Gabriele Wetzko (All.E) 2'08"2 (10.9.70). — **400 m libre :** Elke Sehmisch (All.E) 4'32"9 (8.9.70). — **800 m libre :** Karin Neugebauer (All.E) 9'29"1 (12.9.70). — **100 m dos :** Tona Leeischvili (URSS) 1'07"8 (6.9.70). — **200 m dos: Wendy Burell (GB) 2'26"2 (9.9.70), Andrea Gyarmati (Hon) 2'25"5 (10.9.70). - 200 m brasse :** Galina Stepanova (URSS) 2'40"7 (11.9.70). — **200 m papillon :** Helga Lindner (All.E) 2'20"2 (12.9.70). — **400 m quatre nages :** Evelyne Stolze (All. E) 5'07"9 (6.9.70). — **4 x 100 m libre :** Allemagne de l'Est 4'00"8 record du monde (11.9.70). — **4 x 100 m quatre nages :** Allemagne de l'Est 4'30"1 (9.9.70) avec Hofmeister, Schuschardt, Lindner et Wetzko.

boxe

RENTRÉE A BOLOGNE DE BRUNO ARCARI

L'Italien Bruno Arcari, champion du monde des surlégers, fera sa rentrée le 28 septembre à Bologne. L'adversaire de l'Italien n'est pas encore officiellement désigné. Il est toutefois probable qu'il sera choisi entre le Portugais Carlo Almeida et le Philippin Lugan Barrios.

Cette rencontre de Bologne permettra au champion du monde de faire le point de sa forme à un mois du match titre en jeu, qui l'opposera vraisemblablement au Noir américain Eddie Perkins,le 30 octobre à Gênes.

haltérophilie

DOUBLÉ POLONAIS AUX « MONDIAUX »

Alors qu'on attendait les deux frères japonais Yoshinobu et Yoshiyuni Miyake, la troisième journée des championnats du monde d'haltérophilie, consacrée aux poids plume, a été une affaire polonaise. Mecislav Novak — un employé de bureau de 33 ans — et Jan Wojnowski (un espoir de 23 ans) ont monopolisé les médailles.

Le champion sortant, Yoshiyuni Miyake a dû se contenter d'une troisième place qu'il n'a acquise qu'au poids du corps aux dépens du Hongrois Benesdek.

CLASSEMENT

1. Mecislav Novak (Pol) 392 kg 500 ; 2. Jean Wojnowski (Pol) 385 ; 3. Yoshiyuni Miyake (Jap) 382,5 ; 4. Benedesk (Hon) 383,5 ; 5. Kuchev (Bul) 380 ; 6. Tanti (It) 372,5.

athlétisme — Championnat national

Une déception historique pour l'URSS

Déception pour les dirigeants de l'athlétisme soviétique : pour la première fois dans l'histoire, aucun record, ni mondial, ni européen, ni même national, n'a été battu au cours des trois journées des championnats d'URSS, à Minsk. Au cours de la dernière journée, c'est un inconnu, Serge Boudalov, qui a remporté le saut en hauteur avec un bond de 2 m 14, devant l'international Valentin Gavrilov (2 m 14 également), tandis qu'au marteau, Bondarschuk ne put faire mieux que 70 m 86.

Principaux résultats. — 1500 m : 1. Michel Zelobovski 3'41"2. **5000 m :** 1. Leonid Nikitenko 13'47"6. **Hauteur :** 1. Serge Boudalov 2 m 14 ; 2. Valentin Gavrilov 2 m 14. **Marteau :** 1. Bondarschuk 70 m 86. **4 fois 100 m :** 1. République de Russie 40"4.

tennis — Remous aux Etats-Unis

L'équipe américaine de Coupe Davis décimée pour la prochaine saison ?

L'équipe américaine de Coupe Davis, à l'exception de Cliff Richey, a donné son accord de principe pour quitter l'an prochain les rangs fédéraux et participer au championnat du monde de la « World Tennis Championship » (1 million de dollars de prix) à condition que ses membres, Arthur Ashe, Stan Smith, Bob Lutz et Charles Passarell, soient parmi les 32 joueurs invités à y prendre part.

Le passage chez les professionnels sous contrat des joueurs indépendants de Donald Dell, ancien capitaine de l'équipe américaine de Coupe Davis, n'a pas encore été confirmé, ni par les représentants de l'organisateur Lamar Hunt, ni par la Fédération américaine, pour qui ce ne sont que des rumeurs.

« Nous ne pouvons empêcher nos joueurs de signer un contrat professionnel s'ils le désirent ; mais, jusqu'à maintenant, nous n'avons eu vent de rien. Nous le répétons : les joueurs sont libres de disposer d'eux-mêmes », a déclaré Alistair Martin, président de la Fédération américaine de tennis.

Le passage du Noir américain Arthur Ashe chez les professionnels du groupe texan surprendrait moins que celui de ses coéquipiers de Coupe Davis. Le Virginien avait en effet annoncé, fin août, lors du « challenge Round » de la Coupe Davis, qu'il ne participerait plus à cette compétition si les professionnels sous contrat, peut-être ses futurs partenaires, en étaient toujours écartés.

Les vingt tournois du championnat du monde n'étant pas reconnus comme épreuve « open » par la Fédération internationale, tous les joueurs y participant seront reconnus professionnels sous contrat et ne seront donc plus qualifiés pour représenter leur pays en compétition officielle, dont notamment en Coupe Davis.

COUPE DU MONDE

ROSENWALL EN TÊTE

Sa victoire à Forest Hills a permis à l'Australien Ken Rosewall (35 ans) de prendre la tête de la Coupe du monde, dotée de 200,000 dollars de prix, dont 24,000 au vainqueur.

Le classement provisoire après 13 tournois, est le suivant : 1. Ken Rosewall (Aus) 42 points ; 2. Cliff Richey (EU) 39 ; 3. Tony Roche (Aus) 31 ; 4. Rod Laver (Aus) 29 ; 5. John Newcombe (Aus) 28 ; 6. Arthur Ashe (EU) 27 ; 7. Jan Kodes (Tch) 23 ; 8. Zeljko Franulovic (You) 22 ; 9. Ilie Nastase (Rou) 21 ; 20. Dick Crealy (Aus) 20.

football — Coupe d'Europe: une soirée consacrée aux villes de foire

Lausanne battu en quatre minutes par un fort Vitoria Setubal

LAUSANNE - VITORIA SETUBAL 0-2 (0-0

MARQUEURS : Victor Batista 60me ; Jacinto Joao 64me.

LAUSANNE : Burgener ; Ducret, Richard, Chapuisat, Lala ; Durr, Dufour, Nembrini, Vuilleumier, Weibel, Kerkhoffs. Entraîneur : Vonlanthen.

VITORIA SETUBAL : Torres ; Rebelo, Cardoso, Mendes, Carrico ; Pedro, Wagner ; José Maria, Guerreiro, Victor Batista, Jacinto Joao.

ARBITRE : M. Wursch, France.

NOTES : stade de la Pontaise. Pluie et tonnerre en deuxième mi-temps. 5000 spectateurs. Lausanne se passe des services d'Hosp (blessé). Setubal joue au complet. A la 75me minute, Zappella remplace Vuilleumier. Pour sa part, Vitoria Setubal remplace deux joueurs : Barao pour Pedro à la 66me ; Arcango pour Victor Batista à la 75me. Coups de coin : 3-6 (2-4).

Sétubal s'est révélé un gros morceau que Lausanne, en disposition internationale, eut sans doute maîtrisé ; mais, pour l'instant il en est loin. Habiles, tant dans l'art du démarquage que dans celui de garder le ballon, lestes, rappelant l'anguille, les Portugais ont surtout donné leur pleine mesure en deuxième mi-temps. La première fut fort agréable, voire élégante avec une bonne réplique lausannoise. On avait le temps d'admirer les mille tours présentés où seuls les tirs au but manquaient.

Avec l'apparition des ondées célestes, Lausanne se désunit, son jeu trop lent ne convenant plus sur une pelouse transformée en « patinoire ». Les Portugais s'en donnèrent à cœur joie, profitant d'une erreur de la défense pour ouvrir la marque, pour l'aggraver par un très beau tir de Jacinto Joao.

Incontestablement Setubal est fort et ne se gêna pas pour utiliser les lenteurs de son adversaire très peu inspiré et maladroit dans ses essais de tirs au but ! Pourtant, il eut ses occasions. Mais, vraiment, rien ne réussissait. En revanche, Lala devrait modérer son tempérament car ses mauvais coups, lui, il ne les rate pas...

A. EDELMANN-MONTY

Grasshoppers mène avec deux buts d'écart et perd finalement contre Dundee United

DUNDEE UNITED - GRASSHOPPERS 3-2 (0-1)

MARQUEURS : Grahn, 35me ; Peter Meir, 50me ; Jean Reid, 65me ; Markland, 81me ; Alex Reid, 90me.

DUNDEE UNITED Y: Mackay ; Rolland, Smith, Markland, Cameron ; Alex Reid, Genry ; Traynor, Jan Reid, Gordon, Wilson.

GRAHOPPERS : Deck ; Staudenmann, Ruegg, Citherlet, Mocellin ; Grœbli, Bigi Meyer, Ohlhauser ; Peter Meier, Grahn, Schneeberger. Entraîneur : Hussy.

ARBITRE : M. Nystrand, Suède.

NOTES : Stade de Dundee. 8500 spectateurs. A la 63me minute, Gillepsie prend la place de Gordon dans les rangs écossais. A la 85me, Schneeberger est remplacé par Noventa chez Grasshoppers.

UNE CHANCE SÉRIEUSE

Après avoir mené par 2-0, les Grasshoppers ont dû s'incliner, à Dundee. Malgré cette défaite, ils conservent une chance sérieuse de se qualifier lors du match retour, le 30 septembre à Zurich, d'autant plus qu'en cas d'égalité, le nombre des buts marqués à l'extérieur sera déterminant.

Après une heure de jeu, un succès zuricois ne semblait plus faire de doute. C'est alors que les Ecossais réagirent violemment. En l'espace de 25 minutes, ils parvinrent à tromper à trois reprises une défense zuricoise pourtant très attentive, la troisième fois à quelques secondes seulement du coup de sifflet final.

LE MILIEU DU TERRAIN...

Ohlhauser et Bigi Meyer, qui occupèrent parfaitement le milieu du terrain, sont à l'origine de l'excellente partie fournie par les Zuricois. La défense a, elle aussi, fait un bon match en dépit des trois buts encaissés (deux furent d'ailleurs réussis avec l'aide de la chance). Dans l'ensemble, les Ecossais ont déçu même si leur dernière demi-heure fut assez impressionnante. Chez eux également, ce sont les hommes du milieu, Alex Reid et Henry, qui furent les plus remarqués.

MARSEILLE S'INCLINE DEVANT TRNAVA

SPARTAK TRNAVA - OLYMPIQUE MARSEILLE 2-0 (1-0).

MARQUEURS : Dobias (penalty) 31me ; Kuna 50me.

SPARTAK TRNAVA : Puchly ; Dobias, Majernik, Hagara, Jarabek ; Hrusecky, Kuna ; Martinkovic, Fandel, Adamec, Kabat.

OLYMPIQUE MARSEILLE : Escale ; Lopez, Modoul, Zwunka, Kula ; Novi, Bonnel ; Magnusson, Couécou, Skoblar, Loubet.

UNE OCCASION D'ENTRÉE

A Trnava, en match aller du premier tour de la coupe des villes de foire, Spartak Trnava a logiquement battu l'Olympique Marseille. Tout au long de la rencontre, les Français ont été dominés et ils ont dû se contenter de quelques rares contre-attaques lancées par des joueurs trop isolés pour avoir la moindre chance de succès. LZES Marseillais auraient toutefois fort bien pu ouvrir la marque après cinq minutes de jeu déjà lorsque Skiblar, seul devant le gardien tchécoslovaque, ne parvint pas à le battre. Le premier but de la rencontre fut obtenu sur penalty, après 31 minutes de jeu, par Dobias, à la suite d'une faute commise par Kula sur Fandel.

En deuxième mi-temps, le match tourna rapidement à la démonstration pour les Tchécoslovaques, qui se heurtèrent toutefois à une défense regroupée qui ne laissa qu'une liberté de mouvements insignifiante à leurs attaquants.

LES RÉSULTATS DE LA SOIRÉE

S.V. Hambourg - la Gantoise 7-1 (3-0). (Le S.V. Hambourg est qualifié sur le résultat total de 8-1). F.C. Cologne - Racing Sedan 5-1 (2-0). Liverpool - Ferencvaros Budapest 1-0 (1-0). Coleraine - Kilmarnock 1-1 (0-0). Lausanne - Vitoria Sélubal 0-2 (0-0). Dundee United - Grasshoppers 3-2 (0-1). Sarpsbourg (No) - Leeds United 0-1 (0-0). Sparta Trnava - O. Marseille 2-0 (1-0).

● **Championnat d'Angleterre de deuxième division : Millwall - Sheffield United 1-2.**

hockey sur glace — Ce soir à la patinoire des Mélèzes

Ouverture du championnat international

Les joueurs de Pelletier n'ont guère le temps de regarder les étoiles. A peine ont-ils oublié leur élimination de la Coupe d'Europe des champions 1969-1970 qu'ils doivent se remettre à l'œuvre pour le championnat international.

DIX ÉQUIPES

Cette compétition, qui remplace la Coupe des Alpes, est appelée à prendre, au fil des ans, une certaine importance. Pour ses débuts, elle réunit dix clubs d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, de Yougoslavie et de Suisse répartis en deux grroupes égaux. La Chaux-de-Fonds aura à rencontrer, en matches aller et retour, Augsbourg, Bolzano, Gardena-Reccoaro et Jesenice. Quand les deux groupes se seront donné leur champion, soit à fin janvier 1971, une finale désignera le vainqueur général.

JOUEURS RENOMMÉS

Le principal adversaire de La Chaux-de-Fonds, dans cette partie sélective de la compétition, sera incontestablement le représentant allemand, Augsbourg. Il sera, d'ailleurs, ce soir, aux Mélèzes, pour la première confrontation. Le plus ancien club de la ligue fédérale (il a été fondé en 1878) a terminé au cinquième rang du dernier championnat national. Entraîné par le Canadien Mike Daski (Detroit Red Wings), l'équipe bavaroise contient un grand nombre de joueurs connus, des internationaux de la valeur des meilleurs Neuchâtelois. Le plus simple, pour n'en oublier aucun, est de publier la liste complète des joueurs avec leurs qualités :

Gardiens : Funk (équipe nationale A), et Merkle (équipe B). — **Arrières** : Waitl (122 sélections en équipe A), Ambros (89), G. KING, Capla (44 sélections en Tchécoslovaquie A), Huttmann (international B), Gruner (international espoir). — **Avants** Loibl (17 sélections A), Kopf (cap. équipe A, 112 sélections), A. Kink (1 sélection A), Anwander, Maus (international B Allemagne de l'Est), Mauer (international B Allemagne Est), Wittmann, Reimer, Mangold (international A), Bles, Heigl.

RÉPARTIE INTÉRESSANTE

On voit que l'adversaire des Chaux-de-Fonniers sera en mesure de poser de sérieux problèmes à ses hôtes. Il sera moins redoutable, bien sûr, que le fut Leksand, mais bien assez fort et expérimenté pour donner une répartie des plus intéressantes au champion suisse. Si Augsbourg s'es préparé sérieusement à cette rencontre — il n'y a pas lieu de penser le contraire —, les amateurs de hockey assisteront, ce soir, à une partie de qualité et, peut-être.. à une surprise.

F. P.

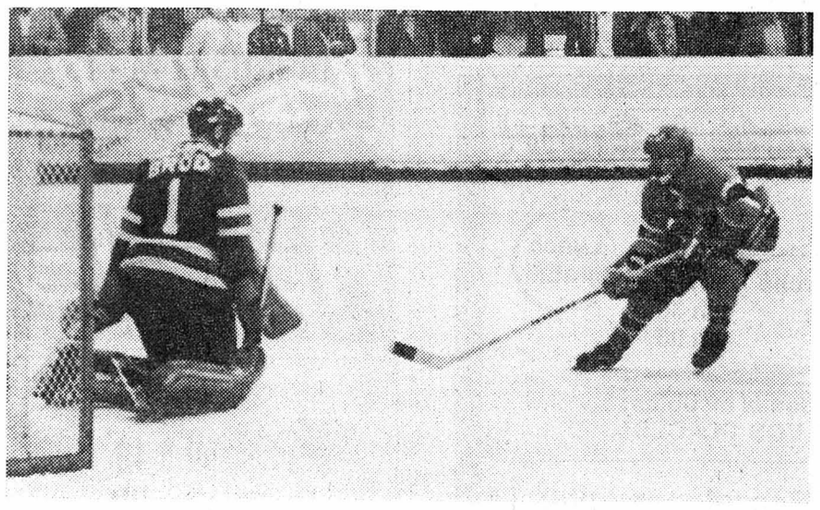

REINHARD. — L'ailier Chaux-de-Fonnier n'a battu le gardien de Leksand qu'une fois en deux matches. Aura-t-il plus de réussite ce soir ? (Avipress-Baillod)

tir — Championnats du monde à Phœnix (E.-U.)

Un Jurassien sélectionné dans l'équipe suisse

Au cours d'une séance qu'il a tenue à Olten sous la présidence de M. Joseph Burkhard (Lucerne) le comité central de la Société suisse des Carabiniers a décidé de déléguer aux championnats du monde de Phönix d'octobre prochain les tireurs suivants pour y défendre nos couleurs : Andreas Beyeler (Worb) Erich Bürgin (Lausanne), Théo Ditzler (Arlesheim), Emile Kohler (Moutier) et Erwin Vogt (Nunningen) au fusil ; Hans Albrecht (Stadel) Paul Buser (Bâle), Kurt Klingler, Bruno Liechti, Werner Meier, Reiny Ruess et Ernest Schudel (Zurich), Fred Michel (Guin), Albert Späni (Steinen) et Ernest Stoll (Meilen).

VOGT PAS CERTAIN

La sélection d'Erwin Vogt — le seul matcheur au fusil qui possède l'expérience de telles compétitions — n'est pas encore définitive. En effet, il convient d'attendre une quinzaine de jours avant de connaître l'avis de la faculté quant à son déplacement outre-Atlantique. S'il devait y renoncer, son remplaçant a d'ores et déjà été désigné en la personne du très jeune Zuricois Rolf Gugolz.

En d'autres termes, la Suisse enverra à Phönix dix pistoliers et cinq tireurs au fusil. Les effectifs des derniers nommés ont donc été réduits sensiblement par rapport à leur importance passée, mais on pouvait s'y attendre en vertu même des nouvelles dispositions prises par le comité des matcheurs helvétiques cette saison aux fins de fixer à nos hommes des objectifs précis. Il sied simplement d'espérer que les rangs de notre équipe nationale à 300 m et au petit calibre s'élargiront dans un proche avenir. C'est tout ce que l'on peut faire pour l'instant.

On se réjouira, en revanche, d'apprendre que le Jurassien Emile Kohler est lui aussi du voyage, alors qu'il n'en est qu'à ses débuts sur le plan international. On se plait à relever à ses côtés la présence éventuelle de Rolf Gugolz, l'un des héros, répétons-le, du dernier tir fédéral de Thoune, dont le baptême du feu sera aussi particulièrement sévère. Les deux benjamins de notre formation représentative s'efforceront en tout cas de faire honneur à leur sélection.

Au pistolet, l'équipe suisse est complète. Tant mieux ! On a eu le grand mérite de repêcher le Schwytzois Albert Späni en dernière heure et il est maintenant sans doute satisfait de ses ultimes performances. Il aurait d'ailleurs raison de s'en féliciter même, bien qu'il ait éprouvé en début de saison des difficultés très nettes pour atteindre les minima qui lui étaient prescrits. Tout est donc rentré dans l'ordre maintenant : le team helvétique au pistolet de match se présentera à Phönix fort de quatre hommes ! Au Fribourgeois Fred Michel d'y joueur aussi le rôle qu'on lui a réservé aux côtés d'Ernest Stoll, d'Ernest Schudel et de Späni.

Un grand absent pourtant parmi nos pistoliers : le Zuricois Hans-Ruedi Schneider, malheureusement indisponible pour l'occasion. On l'aurait vu avec plaisir prendre le départ dans les épreuves à 25 m, mais le problème est réglé. C'est d'autant plus regrettable que l'excellent matcheur des bords de la Limmat possède l'expérience des manifestations de ce genre et qu'il aurait été sans doute l'un des plus solides piliers de la délégation à croix blanche.

L. N.

Et comme lit ?
Un "TRECA de Paris", mais un vrai !
3, rue Liotard - GENÈVE - (022) 44 78 75
38 concessionnaires en Suisse

dernière — SPORTS — dernière

ESCRIME

● **Tout comme l'Allemand Friedrich Wessel au fleuret, le Hongrois Tibor Pesza, champion olympique à Tokio, a déjoué la coalition soviétique et enlevé le titre mondial au sabre.**

VOLLEYBALL

● **Le tournoi qualificatif pour le championnat du monde a débuté à Sofia. Les trois premières rencontres ont donné les résultats suivants : Albanie - Allemagne de l'Ouest 3-0 (15-7, 15-10, 15-10) ; Hollande - Finlande 3-1 (15-8, 15-8, 11-15, 15-8) ; Grèce - Turquie 3-0 (16-14, 15-6, 15-12).**

CYCLISME

● **L'Espagnol Manuel Mesa a remporté avec près de quatre minutes d'avance la sixième étape du Tour de Catalogne (Alp-Gerona, 185 km). L'Italien Franco Bitossi a conservé la première place du classement général.**

yachting

Coupe de l'America

« Gretel II » perd la première manche

Le voilier américain « Intrépid » a battu son challenger australien « Gretel II » dans la première régate de la coupe de l'América, au large de Newport. « Intrépid » s'est imposé avec 5'52" d'avance après avoir compté un moment plus de six minutes d'avance. La victoire américaine a été grandement facilitée par les fausses manœuvres et peut-être aussi la malchance des Australiens. Ceux-ci ont perdu passablement de temps pour récupérer l'un de leurs marins qui était tombé à la mer...

NOUVEAU
Roc
Un praliné géant au cœur tendre!

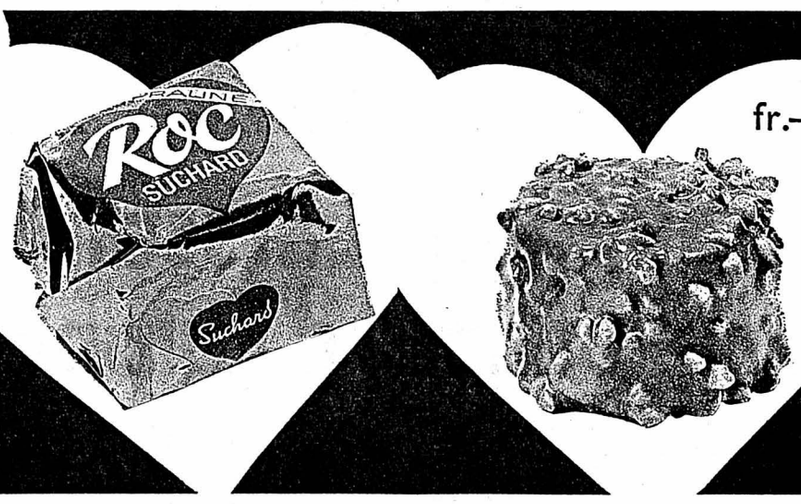

fr.–.30

Quel plaisir de savourer cette friandise enrobée de chocolat fin et de délicieuses amandes croustillantes.

Le connaisseur choisit Suchard

YOGA
micheline berger ✆ 021/62 32 91
prof. à Fribourg, Genève, Neuchâtel, Bulle
mieux se connaître — mieux se diriger
mieux se maîtriser — être en bonne santé

Les cours reprennent : jeudi 1er octobre 1970
Adresse de la salle : Maison de paroisse, rue Farel 7, salle Farel (trolleybus No 2 terminus).
Heures des cours : débutants : 9 h 20 12 h 20 18 h 30
avancés : 10 h 30 17 h 20 19 h 45
Première leçon d'essai, exceptionnellement Fr. 5.— (avec participation pratique ; prendre collants ou training laine ou coton, chaussons, couverture de laine).
Inscription à cette première leçon :
par tél. (021) 62 32 91 de 10 h à 13 h et de 18 h 30 à 20 heures
ou à la leçon même
RENSEIGNEMENTS : magasin Xérès-Santé, place du Marché.

Restaurant Rebstock, Tschugg
(près de Cerlier)
Famille R. DUPONT
CONCERT
chaque soir dès 20 heures, lundi excepté. En septembre ce sont les MONTANAS. Musiciens autrichiens bien connus, qui joueront.

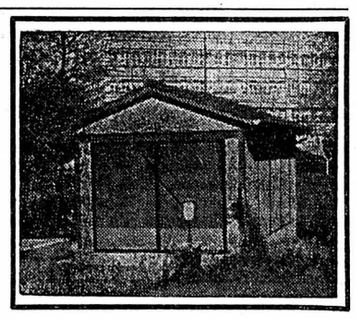

Des garages démontables
des murs doubles, plafond intérieur, toit en tuiles, portes coulissantes.
H.-M. Daetwyler
8610 USTER (ZH)
Seestrasse 157, tél. (051) 87 16 17.

Hep, là-bas dans l'herbe!
C'est pas pour dire, mais y en a comme ça des qui causent et puis ça se sait, ça se répète de bouche à oreille, car une main lave l'autre, pas vrai ? Alors quoi ! vous ne voudriez pas le garder pour vous, non ? Vous auriez pas des fois vergogne à ce que tout un chacun soit pas au parfum ? Alors arrêtez donc de me regarder comme ça avec des yeux ronds et n'essayez pas de me faire croire que vous ne savez pas encore ce que tout le monde sait, sauf naturellement les ignorants que nous ignorons d'ailleurs et tant pis pour eux ; à savoir que le Mini-shop est à la rue du Bassin 12 !
MINI-SHOP, cadeaux
rue du Bassin 12.

Prêts express
de Fr. 500.– à Fr. 10 000.–
- Pas de caution : Votre signature suffit
- Discrétion totale

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
av. Rousseau 5
Tél.: 038/5 44 04
Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.
Service express
Nom
Rue
Endroit

Nos belles occasions
TV Suisse-France
grand écran, boîtier noyer foncé poli, forme moderne, parfait état
Prix du catalogue 1475.- cédé à 690.–
Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

TALONNIÈRES
à appliquer au fer
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 — Neuchâtel

CITERNES A MAZOUT
Fr. 395.-

jauge
pompe à main
2mm épais.
En vente chez :
ROCHAT CERNIER
Tél. 7 11 60

CYCLO-moteur MOORSACHS
2 vitesses dès **840.-**
RENÉ SCHENK
VELOS, MOTOS, SPORTS
CHAVANNES 15 NEUCHÂTEL
✆ 5 44 52

BIOS
Faites examiner vos pieds!
Jeudi 17 septembre de 9 à 18 h
Un spécialiste BIOS se tient ce jour à votre disposition. **Une empreinte est gratuite,** elle vous permet de vous rendre compte de l'état actuel de vos pieds. N'attendez pas qu'il soit trop tard et profitez de l'occasion qui vous est offerte.
Nos supports en matière plastique sont faits pour vous soulager.
Chaussures
J. KURTH SA
3, rue du Seyon 2000 Neuchâtel

Dame divorcée, 67 ans, 1 m 59, ménagère, désir rencontrer monsieur (veuf ou divorcé acceptés) gai, sérieux, affectueux, pour finir à deux l'automne de la vie. Ecrire sous chiffres OFA 8763 L, à Orell Fussli-Annonces 1002 Lausanne.

A vendre
points SILVA
Mondo - Avanti.
Prix avantageux.
Lescy F. N., case postale 281, 1401 Yverdon

COUTURE
Transformations et retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
retouché, réparé, etc. par spécialiste
Veston - Pantalon
Toutes retouches
Remise à la taille
Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 5 41 23

meubles meyer style
Pour mettre en valeur vos plus beaux livres

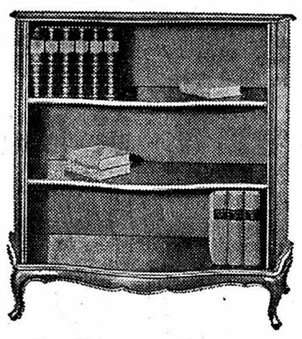

Que diriez-vous de cette aimable bibliothèque? Vous la découvrirez chez nous aux côtés de nombreux autres meubles Louis XV, tous plus gracieux les uns que les autres.
Meubles Meyer
Faubourg de l'Hôpital
Neuchâtel Tél. 5 75 05

ECOLE DU SAMEDI
Cours d'initiation et de perfectionnement dans les branches commerciales
Durée : 6 mois (24 semaines)
Début : début octobre
Horaire : tous les samedis de 8 h 15 à 11 h 45
Bénédict
13, ruelle Vaucher — Tél. 5 29 81

TRANSFORMATION ET RETOUCHE
de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.
RÉPARATION
de poches et fermetures éclair à pantalons
SUR MESURE
costumes - manteaux et robes
R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. 5 90 17, 1er étage

10'000 dessins publicitaires à choix au
● CLICHÉS-SERVICE ●
G. Salomon, Lausanne
3, Pré-du-Marché
Tél. 021/22 27 68

Véhicules à moteur et accessoires

On cherche à acheter de particulier
AMI 6 BREAK
en parfait état.
Paiement comptant.
Tél. (039) 6 73 31.

A vendre
Florett
1964, 4 vitesses.
Expertisé en mai 1970.
Pare-jambes.
Très bon état ; 450 fr.
Tél. 5 46 76, heures de bureau.

Ford Zephyr
excellent état mécanique et d'entretien, 1650 fr., expertisée.
Tél. (038) 5 78 82.
Heures des repas.

A vendre
LANCIA Flavia
Coupé hardtop, modèle 1966, 46,000 km, en parfait état.
Garage du Val-de-Ruz, tél. (038) 6 91 90.

A vendre
Occasion soignée
MORRIS 850
modèle 1965, limousine 4 places, expertisée.
Garantie 3 mois.
Prix : 2950 fr.
Grandes facilités de paiement.
Garage R. Waser
34-38, rue du Seyon,
Neuchâtel.

A vendre
Vauxhall Cresta
modèle 1967, blanche, 52,000 km.
Prix intéressant.
Garage du Val-de-Ruz, tél. (038) 6 91 90.

AUTO-LOCATION 3 11 44
AUTO-LOCATION 3 11 44
AUTO-LOCATION 3 11 44
GARAGE DU ROC Hauterive (NE)

A vendre
Opel 1900 L
1968, verte, impeccable, expertisée, 6200 fr.
Tél. 5 78 82, heures des repas.

Je cherche
CYCLOMOTEUR
en bon état.
Faire offres au 6 45 73.

OCCASION
Ford Taunus 20 M-TS
1968 - Première main, blanche
Garantie - Echange - Crédit
Grand Garage ROBERT
Neuchâtel - Tél. 5 31 08

La meilleure des occasions c'est la 404

PEUGEOT
Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 404 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées d'occasion.
Venez essayer et choisir en confiance, votre occasion PEUGEOT dans le beau choix que vous offre en ce moment
l'AGENCE PEUGEOT DE NEUCHATEL
Voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement. Essais sans engagement.
GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 Tél. 5 99 91 Début route des Falaises

A vendre
DKW junior
1960, 300 fr.
Tél. 8 38 82, aux heures des repas.

A vendre
SUZUKI
250 cmc, expertisée, plaques et assurances payées jusqu'à fin décembre.
Tél. 3 34 64.

OCCASION
Opel Rekord 1900 L
Etat de neuf - Modèle 1968
Grise - Garantie - Echange
Grand Garage ROBERT
Neuchâtel - Tél. 5 31 08

OCCASION
AUSTIN America
1969 - 25,000 km
Première main - Garantie
Grand Garage ROBERT
Neuchâtel - Tél. 5 31 08

OCCASIONS
Fiat 2300
1966 - 71,000 km.
Très bon état.
Prix intéressant.
Expertisée. - Reprise.
Facilités de paiement avec crédit GMAC
GARAGE DU ROC
HAUTERIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 31144

OCCASION EXCEPTIONNELLE
Voiture de direction
OPEL COMMODORE
avec direction assistée, modèle 1970 - 7000 km.
Garage du Rallye, Distributeur officiel Opel, au Locle. Tél. (039) 5 44 55.

Renault Caravelle
décapotable avec hard-top
1965, 83,000 km
Fiat 1500
1966, 54,000 km
Ford Zephyr
1957, 57,000 km
VW 1300
1967, 39,000 km
Datsun 1800
1970, 2000 km.
Garage BARDO
Neuchâtel
Tél. (038) 4 18 43.

OCCASION
Renault Caravelle «S»
Capote + hard-top - blanche
1965 - 37,000 km - Garantie
Grand Garage ROBERT
Neuchâtel - Tél. 5 31 08

OCCASION
VW 1300 de Luxe
1966, vert foncé
Peu roulé - Parfait état
Grand Garage ROBERT
Neuchâtel - Tél. 5 31 08

L'OCCASION DU JOUR
TAUNUS 12 M - TS
1966, crème, 50,000 km
Fr. 3800.—
Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

OCCASION
Renault R 16
Grand luxe - 1968
Parfait état - Expertisée
Grand Garage ROBERT
Neuchâtel - Tél. 5 31 08

LUNDI DU JEÛNE
21 Septembre

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!
La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!
Automobilistes: Aarau 1000 P Paradis des enfants
Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.–

Heures de départ:
Le Locle, Place du Marché 8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare 8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7 9 h 00
Lunch gratuit
Fiancés, amateurs de beaux meubles:
RESERVEZ A TEMPS VOS PLACES!
1321/5
Pfister ameublements sa
Neuchâtel, Terreaux 7
Renseignements: Tél. 038 - 5 79 14

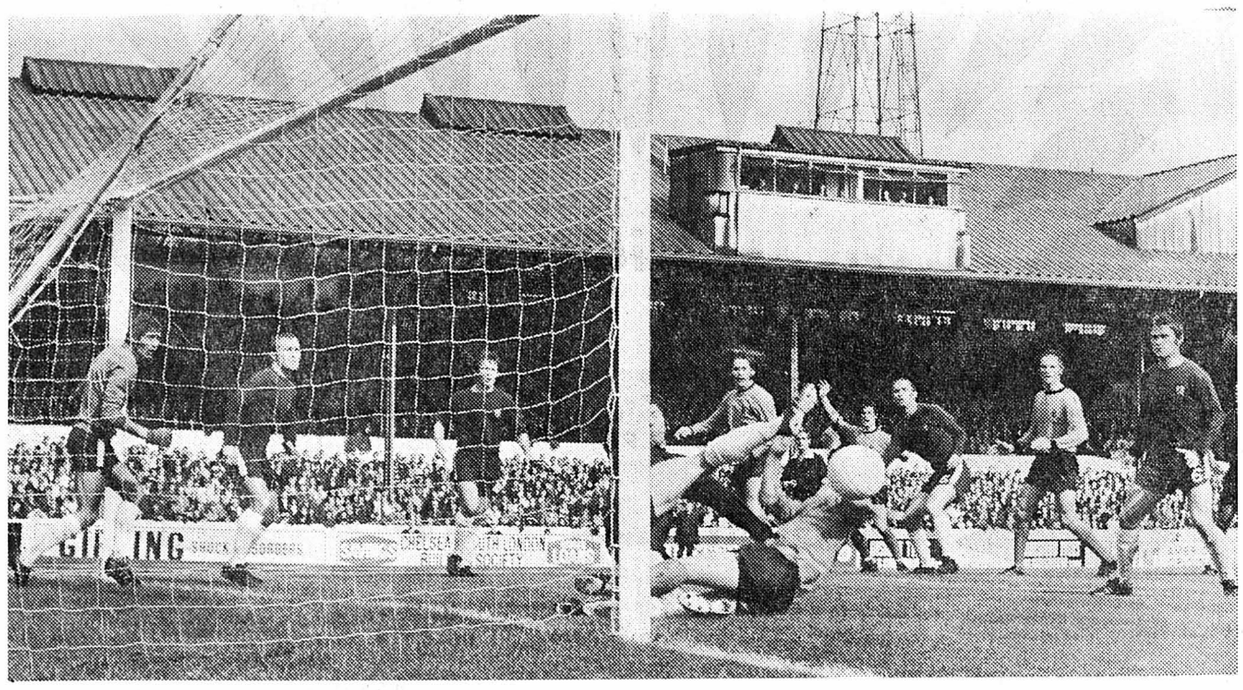

ÉTRANGE SCÈNE. — Elle a pour cadre le stade de Chelsea où le maître de céans est opposé à Wolverhampton. Devant le but de Bonetti (on le reconnaît à gauche), Mulligan (en habit foncé) dégage son camp d'une façon acrobatique, sous le nez de Hugh Cullen, attaquant adverse. (Keystone)

ANGLETERRE

Il a perdu une bataille mais pas la guerre

Leeds est tombé devant un « inconnu »

Leeds, qui semblait faire cavalier seul, a soudain vidé les étriers sur un obstacle qui ne paraissait pas poser de difficulté. Le « tombeur » se nomme Stoke City. Il est issu des couches les plus basses du classement. Il a réussi là où sept équipes avant lui, et non des moindres, avaient échoué. Leeds a, d'ailleurs été battu sans appel, par un très sec 3-0.

Que s'est-il passé ? Premièrement, Leeds a vécu un jour « sans » c'est-à-dire que tous les événements lui ont été défavorables alors que son contradicteur, Stoke City, était béni des dieux. Ce sont des choses qui arrivent assez souvent en championnat d'Angleterre. Il faut aussi préciser que Stoke avait mangé du lion alors que Leeds semblait s'en être tenu au pudding !

Leeds a perdu une bataille mais pas la guerre. On sait toutefois, qu'il n'est pas invincible.

COMME SUR DES ROULETTES

Tout va comme sur des roulettes pour Manchester City, qui a récolté douze points en sept rencontres. Leeds totalise treize points mais a joué un match de plus. Manchester City est donc théoriquement, en tête. Deux équipes londonniennes sont aux avant-postes : Arsenal et Crystal Palace. Que les Canonniers aient leur mot à dire, c'est logique, mais qu'un club qui a évité de justesse la relégation, Crystal Palace, brigue les plus hauts honneurs, il y a de quoi étonner les placides Anglais. Les deux équipes ont gagné à l'extérieur leur dernière rencontre. Arsenal s'est imposé à Burnley alors que Crystal Palace a régulièrement battu le néo-promu, Huddersfield, dans ses terres.

Si Chelsea a été tenu en échec par Wolverhampton, Tottenham a fait bonne mesure face à Blackpool (3-0). Everton a fêté un deuxième succès en battant Ipswich par 2-0. Liverpool a, par contre perdu (peut-être gagné) un point sur le terrain de Newcastle ; nous opterons pour la seconde hypothèse. Quant à Manchester United, il a battu Coventry sans faire une impression délirante à ses admirateurs. On est loin des millésimes 67 et 68 !

Gérald MATTHEY

FRANCE

Période internationale

Après France-Tchécoslovaquie voici Cagliari-Saint-Etienne

L'écrasante victoire de la France sur la Tchécoslovaquie (3-0) a fait couler plusieurs fois « trois décis » d'encre. Il en est toujours ainsi au lendemain des matches de l'équipe de France. Lorsqu'elle perd, on l'accable ; lorsqu'elle gagne, on doute d'elle. Voilà le climat dans lequel évoluent les titulaires. Contrairement à une opinion fort répandue dans ce pays, la presse française n'est pas plus dithyrambique que les autres (bien au contraire) et ceux qui proclament cette absurdité ne doivent pas souvent lire les journaux des autres pays.

CRISE

Pourtant les Tchécoslovaques n'étaient pas venus à Nice en touristes. Les récents limogeages avaient placé à la tête de l'équipe des hommes nouveaux, qui voulaient justifier leur nomination. Malheureusement pour eux, ce jour-là était celui de la France.

Ce jour-ci sera-t-il celui de Saint-Etienne ou celui de Cagliari ? « Non lo so » !

C'est ce soir, en effet, que se joue, en Sardaigne, ce match de coupe d'Europe. Les Stéphanois n'ont vraiment pas de chance : pour la quatrième fois consécutive ils « tirent » un mauvais numéro. Avant, ce fut Celtic, Benfica et Bayern Munich. Mais l'entraîneur Albert Batteux croit aux chances de Saint-Etienne. Après tout, Keita vaut bien Riva. Il n'y a que ceux qui ne les ont jamais vus jouer pour en douter. Et puis, des Stephanois comme Bosquier, Herbin, Revelli, Carnus et Durkovic ont une grande expérience internationale. Si leurs coéquipiers emboîtent le pas, Saint-Etienne, n'est pas battu d'avance.

L'objectif stéphanois de ce soir : marquer un but et n'en pas concéder plus de... trois.

Les récentes sorties de l'équipe laisseraient supposer que cet objectif est utopique. Mais Batteux sait et déclare que les sursauts rageurs n'interviennent que dans ces périodes de crise. Le malheur, c'est que Cagliari, lui aussi, connaît la crise.

J.-M. THEUBET

ALLEMAGNE

Le champion réapparaît

Essen dépassé mais volontaire

Les « fans » du football allemand s'étaient à peine réjouis de la victoire de leur équipe nationale sur une formation hongroise en gestation que le championnat reprenait déjà ses droits. Il s'est produit un fait nouveau, le dernier week-end : Rotweiss Essen, qui, jusqu'ici, avait tenu le premier rang, a dû céder cet honneur à Borussia Moenchengladbach, le champion en titre. Essen, qui recevait Oberhausen, a failli mettre fin à sa série de 50 matches joués à domicile sans en perdre aucun. A un moment donné, il était mené par 3-1 ; il réussit à combler le handicap et à terminer, ainsi, sa 51me rencontre sans défaite !

BEAUCOUP DE MONDE

Borussia Moenchengladbach semble avoir retrouvé sa forme de la saison écoulée, à une semaine de son premier match de coupe d'Europe contre Larnax. Le 5-0 qu'il a infligé à Kaiserslautern en dit long, en tout cas, sur ses possibilités. Mais la meute qui le poursuit ne manque pas de qualités ni de références non plus

L'énergique Hertha Berlin (il vient de battre Cologne), Essen Bayern Munich et Hambourg, qui n'ont pas encore connu la défaite, restent des candidats à la victoire. D'ailleurs, lorsqu'on songe que le dixième du classement (Borrussia Dortmund) ne compte que trois points de retard sur le premier après cinq journées, force est de se dire que tout peut encore arriver dans ce championnat.

Au bas de l'échelle, les positions sont tout aussi serrées. Il est intéressant de constater que les quatre clubs les plus mal classés n'ont encore enregistré aucune victoire. Ils ne sont pas derniers par hasard.

R.N.

Une place au soleil pour les « sans grade »

IIe ligue: une surprise en pays vaudois

Deuxième ligue. — Dans le groupe II, qui tient principalement la vedette à la suite des matches du week-end, on attendait Stade-Lausanne ou la Tour-de-Peilz... Mais ce fut Lutry qui « perça » en battant cette dernière par 5 à 2, prenant ainsi la tête du classement d'autant que les Stadistes durent se contenter d'un match nul avec Chailly. A noter, dans la même subdivision, la défaite d'Union sportive à Aigle.

Sur l'autre « front », on constate sans surprise que Renens a vaincu Crissier, tandis qu'Assens demeure seul en tête de classement (précieuse victoire au Sentier) mais parce que, aussi, il a déjà joué un match de plus. Vallorbe reste, pour le moment, en position d'« outsider ».

Troisième ligue.— Rolle devient chef de file du groupe de la Côte après avoir battu de peu (1-0) le benjamin Echichens. Yverdon IIa demeure seul en tête du groupe IV ; il a battu Orbe II pendant que l'autre candidat au premier rang, Sainte-Croix, partageait les points avec le benjamin, La Sagne. Ecublens rejoint Penthalaz en tête du groupe V où Bussigny a soudain et fortement (4-0) stoppé la progression de Saint-Sulpice. En toute logique, Concordia A prend le commandement du groupe VI après avoir détrôné Crissier II. « Leaders » uniques des autres subdivisions : Bex et Echallens.

GENEVE

Deuxième ligue.— Va-t-on vers un championnat-bouteille à encre ? On le dirait en voyant l'ex-1re ligue, Campagnes Meinier, battu par Collex-Bossy et l'ex-champion, City, vaincu par Signal Bernex.

Troisième ligue.— Collection de matches nuls dans le groupe I qui, de ce fait, conserve quatre chefs de file. Choulex et Perly mènent dans le groupe II, Laconnex et Saint-Michel dans le groupe III.

FRIBOURG

Deuxième ligue.— Richemond-Daillettes garde son premier rang sans avoir joué. Il est maintenant talonné par Central Fribourg, vainqueur de Villars-sur-Glâne, tandis que le champion 1970, Beauregard, devait capituler à Bulle qui vient de remporter enfin sa première victoire. Le débat entre néo-promu s'est soldé par un net succès de Courtepin sur Broc (4-0).

Troisième ligue.— Gumefens accentue son avance en tête du groupe I grâce à une victoire obtenue à Siviriez pendant que le concurrent. la Tour-de-Trême, se faisait « chiper » un point par Attalens. Vuisternens-en-Ogoz et Corminbœuf passent pour le moment au premier rang du groupe II. Cormondes domine dans le groupe III où toute la Singine lui paraît soumise. Dompierre est en tête du groupe IV avec un match joué en plus que ses concurrents, Saint-Aubin et Morat.

VALAIS

Deuxième ligue.— Conthey n'ayant pas joué, Viège en profite pour prendre le premier rang avec trois victoires en autant de matches. Il est talonné par le benjamin, Naters, qui a imposé le match nul à Saint-Maurice, par Sierre, qui vient d'inscrire Saint-Léonard sur son tableau de chasse, et par Conthey : voilà, pour la suprématie, un gros débat en perspective !

Troisième ligue.— Chalais maintient sa domination dans l'une des subdivisions, Leytron mène dans l'autre.

Sr.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● Le match du championnat suisse de première ligue Durrenast - Yverdon (27 septembre) aura lieu à Yverdon.

Opinions

Au quart du championnat suisse certains signes se dégagent déjà

Les tenants du semi-professionalisme ne sont pas meilleurs que les autres

Quart de championnat passé à l'époque du gâteau aux pruneaux, la chose, pas banale, mérite et surtout permet une analyse honorable, sinon honorée.

LES « PHYSIQUES » DÉSAVANTAGÉS

Quels signes peut-on dégager de ces six matches ? On remarquera, tout d'abord, que ce premier tour ayant commencé tôt, la perspective de jouer sur des terrains en bon état désavantage les équipes dites « physiques », c'est-à-dire celles où la précision des passes s'efface devant la fuite en avant, à grands coups de bottes et de poursuites. Young Boys est momentanément — du moins je l'espère — le porte-drapeau de ce système à l'emporte-pièce, à prends-moi comme je suis.

Deuxième constation : la relative lenteur aux tenants du semi-professionnalisme, Lugano et Zurich, à prouver la justesse de leurs vues. Le dernier match de Zurich, à Sion, comme celui de Lugano, à Winterthour, donnent le net avertissement de ne pas mélanger causes et effets, la chance y ayant tenu un rôle bien plus grand que le système lui-même.

PAS MEILLEURS QUE LES AUTRES

Pour bien juger, il ne s'agit pas de se tenir à quelques incidents, mais à l'ensemble des cinq cents quarante minutes de jeu. Force est de reconnaître que, jusqu'ici en tout cas, ni Lugano ni Zurich n'affichent une évidente supériorité. Ils sont bons parmi les bons ; c'est tout.

Troisième constatation, plus souvent confirmée qu'infirmée, les clubs nouvellement promus continuent sur leur lancée, comme si l'habitude de gagner était devenue une seconde nature. Sion fait plaisir, Lucerne étonne, bien qu'un certain fléchissement soit perceptible. Mais enfin, ils ne déparent pas le paysage, loin de là, au contraire de Fribourg qui paie durement sa deuxième saison, la plus difficile. Alors qu'après son ascension, il refusait de se renforcer, il estime l'avoir fait maintenant, avec peu de succès, semble-t-il.

TOUT SAUF BALE

Quoi qu'il en soit, il n'y a rien de très nouveau sous le soleil, avec Bâle et Lausanne en tête et avec l'apparence d'un classement bien décidé à séparer les forts des faibles, avec la restriction suivante : les forts ne sont à l'abri de rien, l'irrégularité (sauf pour Bâle) demeurant, en définitive, le trait dominant, mais combien commun de ce présent championnat.

Si chaque équipe a connu le haut fait comme la contre-performance, la déception provient de Young Boys, vraiment peu à l'aise et battu déjà deux fois au Wankdorf.

A. EDELMANN-MONTY

ITALIE

En attendant le début du championnat

Les coupes d'Europe sont au programme

Alors qu'Anglais, Allemands, Français, Suisses, sans les citer tous, ont depuis quelque temps déjà entamé leur championnat, les footballeurs de la péninsule pour leur part, bénéficieront encore d'un dimanche d'entraînement avant de passer aux choses sérieuses. Cette exception n'est toutefois pas valable pour ceux de deuxième division, qui entreront en lice ce prochain week-end.

Autre exception, non négligeable, celle concernant les clubs engagés dans les diverses coupes d'Europe. Que leurs adversaires ne se fassent pourtant pas trop d'illusions : ce ne sont pas des équipes à court d'entraînement qui leur seront opposées. Rencontres amicales, sans parler de la coupe d'Italie, se succèdent depuis bientôt un mois, si bien que la forme est quasi là.

REMONTER LOIN

Aujourd'hui, tandis que Fiorentina et Juventus seront engagés dans l'épreuve des villes de foire, Bologne, pour sa part en tant que détenteur de la coupe, se déplacera à Berlin Est pour affronter Vorwearts. La tâche ne sera guère aisée pour les gars de l'Emilie et nous nous demandons si'ls parviendront à franchir ce premier cap. Du résultat de ce soir dépend, en grande partie la réponse.

Mais le choc tant attendu sera celui qui mettra aux prises champions de France et d'Italie. Il faut remonter fort loin dans cette épreuve pour se souvenir d'une victoire française sur une formation transalpine. Et cette année ne sera certainement pas celle de l'exception. Sans vouloir vendre la peau de l'ours, nous ne pensons pas que Saint-Etienne pourra faire plus que limiter les dégâts à Cagliari où l'équipe locale a confirmé, ce dernier week-end encore, qu'elle se trouve en pleine possession de ses moyens. Et Riva a profité de ce dernier match (coupe contre Massese) pour rassurer ses « fans » en marquant deux buts.

Ca

Le troisième tour préliminaire de la coupe

La coupe d'Italie, tour préliminaire (3me journée).

Groupe 1 : Cagliari - Massese 4-1 ; Pise Livourne 0-1. Classement : 1. Livourne 5 points ; 2. Cagliari 4 ; 3. Massese 3 ; 4. Pise 0. **Groupe 2 :** Lanerossi Vincence - Bologne 1-2 ; Cesena - Modène 2-1. Classement : 1. Cesena 5 ; 2. Bologne 3 ; 3. Vicence et Modène 2. **Groupe 3 :** Monza - Internazionale 1-1 ; Atalanta Bergame - Côme 1-1. Classement : 1. Atalanta et Monza 4 ; 3. Internazionale 3 ; 4. Côme 1. **Groupe 4 :** Varese - Brescia 0-2 ; Mantoue AC Milan 1-2. Classement : 1. Milan 6 ; 2. Mantoue 4 ; 3. Brescia 2 ; 4. Varèse 0. **Groupe 5 :** Juventus - Arezzo 3-1 ; Novare - Vérone 1-0. Classement : 1. Novare 5 ; 2. Juventus 4 ; 3. Arezzo 2 ; 4. Vérone 1. **Groupe 6 :** Terna - Sampdoria 1-1 ; Pérouse 4-1. Classement : 1. Turin 5 ; 2. Sampdoria 4; 3. Ternana 3 ; 4. Perouse 1. **Groupe 7 :** Fiorentina - Foggia 3-0 ; Tarante - Bari 1-2. Classement : 1. Fiorentina 6 ; 2. Bari 4 ; 3. Tarante 2 ; 4. Foggia 0. **Groupe 8 :** Palerme - Rome 0-1 ; Lazio - Catanzaro 3-0. Classement : 1. Rome 6 ; 2. Lazio 4 ; 3. Catanzaro 2 ; 4. Palerme 0. **Groupe 9 :** Naples - Catane 2-0 ; Reggina - Casertana 0-0. Classement : 1. Naples 6 ; 2. Catane 2 ; 3. Casertana 2 ; 4. Reggina 2 ; Livourne, Cesena AC Milan, Turin, Fiorentina, Rome et Naples, ainsi que le vainqueur de Novare - Atalanta - Monza sont qualifiés pour les quarts de finale.

LA GUERRE DES GOALS • LA GUERRE DES GOALS • LA GUERRE DES GOALS

A Sion... Luisier de service a manqué la porte

Ce fut un week-end fertile en incidents, notamment au Tessin où les « tifosi » ne sont pas prêts d'oublier l'air sur lequel les Vaudois ont dansé la valse des tibias. Et il y a bien à parier que les gars de Bellinzone ne garderont pas leurs coups de pieds pendant sept ans ! A Sion, la rencontre s'est déroulée aux penalties et... Luisier de service a malheureusement manqué la porte; de quoi faire sortir les Valaisans de leurs gonds. La rue Léopold-Robert peut pavoiser ; on a fait sauter la bétonnière du Wankdorf pour fêter le retour d'Eichmann.

Les Biennois ont été battus par Dœrfel et... Genevois, je ne vois pas ce que Servette pourrait réaliser sans cet Allemand providentiel. Pas de problèmes de dressage pour les Bâlois qui ont plus d'un tour dans leur cage ; en deux mi-temps, trois mouvements, ils clouèrent le bec des Fribourgeois, histoire de rétablir leur situation. La facture présentée à Lucerne est trop salée mais peut-on faire un grief aux Sauterelles si elles ont sauté sur l'occasion ?

DOERFEL EN TÊTE

Le palmarès de la sixième journée de championnat est bien palôt. Nos avants se sont révélés de piètres tireurs, de minicanonniers, Dœrfel mis à part, bien entendu.

2 Buts : Dœrfel (Servette).

1 but : Peters, Renfer (Bienne), Kunzli (Zurich), Schneeberger, Meyer (Grasshoppers), Dimmeler (Winterthour), Signorelli, Luttrop (Lugano), Hasanic, Risi, Jeandupeux (La Chaux-de-Fonds), Muller (Young Boys), Sundermann, Wenger, Balmer (Bâle).

Avec une moyenne d'un but par match, l'Allemand de Servette prend la tête du classement général mais il est talonné par un peloton où les Romands sont en majorité ; c'est là notre seule consolation.

6 buts : Dœrfel (Servette).

5 buts : Risi (La Chaux-de-Fonds), Mathez (Sion).

4 buts : Durr (Lausanne), Elsig (Sion), Muller (Young Boys), Kunzli (Zurich).

3 buts : Balmer, Wenger (Bâle), Jeandupeux (La Chaux-de-Fonds), Grahn (Grasshoppers), Vuilleumier, Hosp (Lausanne), Kipfer (Lucerne), Heutschi (Servette), Konietzka (Winterthour), Heer (Zurich).

L'avaleur n'attend pas le nombre des années

Les Neuchâtelois sont enfin partis en fanfare mais il n'y a pas encore lieu de pavoiser car l'adversaire manque de bouteille et son fendant laisse à désirer. Plus convaincants sont les Veveysans, qui arrachent des points aux Argoviens, prouvant ainsi que l'avaleur n'attend pas le nombre des années en ligue supérieure, s'il a de l'estomac. On ne prête qu'aux riches, c'est pourquoi la star de Mendrisio n'a pas offert une grande résistance aux Saint-Gallois qui brûlent de se distinguer. Au Campo sportivo, Chiasso a dû dormir à la belle étoile de Carouge faute d'avoir préparé son lit à temps. Les Valaisans peuvent se Monthey le cou après avoir tordu celui des Jeunes Compagnons (un coup tordu à la syntaxe). Enfin, Granges accumule les bottes de foin et, au classement général, avance à grandes enjambées dans le sillage de Bruhl.

CINQ EN TÊTE

Le palmarès des cadets vaut celui des ainés par sa médiocrité :

2 buts : Durrschnabel (Bruhl), Rub (Neuchâtel (Xamax)

1 but : Baldensberger (Aarau), Mingard, Zryd (Vevey), Mabillard, Dirac (Monthey), Sutter, Markwalder (Wettingen), Guggi, Cornioley (Saint-Gall), Dornbierer, Nusch (Bruhl Muller (Carouge), Nava (Chiasso), Brunnenmeier, Claude et Bonny (Neuchâtel Xamax), Baud (Martigny).

4 buts : Brunnenmeier (Neuchâtel Xamax), Mummenthaler et Lander (Granges), Mabillard (Monthey), Savary (Vevey),

3 buts : Nusch, Turnheer et Duvoisin (Bruhl), Muller et Conti (Carouge), Sidler (Saint-Gall), Markwalder et Meier (Wettingen).

ASTER X

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel No 7

AVERTISSEMENTS

Giuliano Pontello, Fleurier I ; René Lochmatter, Xamax II ; Raymond Morand, Saint-Imier I ; Richard Hentzi, Le Locle II; Claude Peter, Le Locle II ; Etienne Scacchi, Serrières I ; Jean-Pierre Vuilleumier, Cortaillod I ; Michel Eggerter, Saint-Blaise I ; Roland Vuitel, Bôle II ; Andrea Panesa, Noiraigue I ; Raymond Hirs, Noiraigue I ; Daniel Rufenacht, Gorgier I ; P.-André Chuart, Cortaillod II ; Pierre Adam, Cortaillod II ; Jean Fluckiger, Travers Ia ; Pierre Zbinden, Travers Ia ; Jacques Frey, Saint-Sulpice I ; Georges Jeanrenaud, Môtiers I ; Pedro Serrano, Deportivo I ; Bruno Pini, Sonvilier II ; Eric Finger, Les Ponts X ; Giorgio Ardia, Comète I ; Daniel Scheurer, Dombresson I (match 6/9) ; Raymond Schmoker, Dombresson I (match 6/9) ; Yves Rognon, Corcelles III (match 6/9) ; Jacques Sambiagio, Hauterive I ; Bernard Schmalz, Serrières I ; Francisco Santos, Corcelles III ; Nevio Zuccolotto, Superga II ; Eric Ducommun, Hauterive jun. A ; Michel De Castel, Neuchâtel Xamax jun. B ; Pierre Fahrni, Chaux-de-Fonds jun. B ; J.-Jacques Maspoli, Gorgier jun. B; Patrice Bucher, Gorgier jun. B ; J.-François Sunier, Comète jun. B ; Roland Moser, Boudry jun. B ; Jean-Daniel Boehn, Boudry jun. B ; Gino De Pietro, Neuchâtel Xamax jun. B ; Francis Boss, La Sagne jun. B ; Cl.-Alain Renaud, Geneveys-sur-Coffrane jun. B.

SUSPENSIONS

UN MATCH

H.-Ruedi Burri, Etoile jun. A ; Pierre Gyger, Hauterive jun. A ; Fabio Gabiannelli, Etoile jun. B ; Bernard Frei, La Sagne jun. B ; Gilbert Zurcher, Saint-Imier II jun. jb ; François Allisson, Môtiers I.

TROIS MATCHES

Michel Tschannen, Audax II ; Piero Valazza, Marin I ; René Schild, Cortaillod I ; Ralph Hall, Helvetia I ; Roger Fluckiger, Travers Ia; Bernard Pochon, Le Locle III; Giuliano Duponti, Saint-Imier III ; Pierre Tièche, Sonvilier II ; Francis Martin, Fontainemelon II ; Antonio Lopez, Boudry jun. B.

SIX MATCHTES

J.-François Gaillard, Cressier I.

JOUEURS SUSPENDUS JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1970

Daniele Stua, L'Areuse ; Charles Honsberger, Le Landeron et La Neuveville vétérans.

Clubs amendés pour défaut d'avis d'heures de matches au « convocateur » : Cortaillod, Deportivo, Saint-Imier.

Clubs amendés pour absence à l'Assemblée générale des délégués du 15 août 1970 : Areuse, Centre Espagnol.

AVIS AUX CLUBS

Les membres de la commission des juniors sont appelés à inspecter des matches et entraînements juniors ; nous prions les dirigeants des clubs de leur réserver bon accueil.

Comité central de l'ACNF :

le secrétaire : R. HUOT — le président : J.-P. BAUDOIS

Résultat complémentaire

IVe ligue. — Dynamic I - Coffrane I 0-1.

CLASSEMENTS

Angleterre

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Leeds	8	6	1	1	13	5	13
2. Manchester City	7	5	2	0	10	2	12
3. Crystal Palace	8	4	3	1	7	2	11
4. Arsenal	8	4	3	1	12	5	11
5. Liverpool	7	2	5	0	9	4	9
6. Southampton	8	3	3	2	11	6	9
7. Tottenham	8	3	3	2	10	7	9
8. Manchester United	8	3	3	2	8	7	9
9. Chelsea	8	2	5	1	10	9	9
10. Nottingham Forest	8	2	4	2	10	8	8
11. Stoke	8	2	4	2	9	8	8
12. Newcastle	8	3	2	3	9	11	8
13. Derby	8	3	1	4	13	14	7
14. Everton	8	2	3	3	11	12	7
15. West Bromwich	8	2	3	3	14	16	7
16. Coventry	8	3	1	4	7	9	7
Huddersfield	8	2	3	3	7	9	7
18. Wolverhampton	8	2	2	4	12	19	6
19. West Ham	8	0	5	3	8	13	5
20. Blackpool	8	2	1	5	5	14	5
21. Ipswich	8	1	2	5	5	10	4
22. Burnley	8	0	3	5	3	13	3

France

	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1. Rennes	6	3	3	0	8	2	9
2. Marseille	5	4	0	1	13	5	8
3. Angoulême	6	3	2	1	9	6	8
Nantes	6	4	0	2	9	6	8
Sochaux	6	4	0	2	9	6	8
6. Metz	6	2	4	0	4	2	8
7. Ajaccio	6	3	1	2	10	7	7
8. Saint-Etienne	5	2	2	1	7	6	6
9. Nice	6	2	2	2	7	5	6
10. Nîmes	6	2	2	2	9	8	6
11. Valenciennes	6	2	2	2	7	6	6
12. Lyon	6	2	2	2	8	9	6
13. Reims	6	1	3	2	6	6	5
14. Red Star Paris	6	2	1	3	8	9	5
15. Bastia	6	2	1	3	7	9	5
16. Strasbourg	6	1	2	3	6	8	4
17. Bordeaux	6	2	0	4	6	9	4
18. Sedan	6	1	1	4	8	14	3
19. Nancy	6	1	1	4	5	12	3
20. Angers	6	1	1	4	6	17	3

Allemagne

	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1. Bor. Mœnchengl.	5	3	2	0	11	2	8
2. Herta Berlin	5	4	0	1	12	7	8
3. RW Essen	5	2	3	0	11	5	7
4. Bayern Munich	5	2	3	0	5	3	7
5. Hambourg	4	2	2	0	8	4	6
6. Stuttgart	5	2	2	1	8	5	6
7. Eintr. Braunschw.	5	2	2	1	7	6	6
Schalke 04	5	2	2	1	7	6	6
9. Cologne	4	2	1	1	8	6	5
10. Bor. Dortmund	5	2	1	2	5	3	5
11. Duisbourg	4	1	2	1	4	3	4
12. Eintr. Francfort	5	1	2	2	3	5	4
13. Kaiserslautern	5	2	0	3	6	14	4
14. Kick. Offenbach	4	1	1	2	3	6	3
15. RW Oberhausen	5	0	2	3	7	11	2
16. Arm. Bielefeld	5	0	2	3	3	9	2
17. Hanovre	5	0	2	3	2	8	2
18. Werder Brême	5	0	1	4	2	9	1

Robuste et belle.

Une voiture solide peut aussi être belle. Ainsi la Ford 17M, qui allie la robustesse à l'élégance.

Afin de prouver son endurance, un groupe de trois Ford 17M a effectué un circuit de 50 000 km le long du cercle polaire arctique. Sans la moindre défaillance, les moteurs de série V-4 de 1,7 litre ont triomphé des brutales rigueurs de l'hiver nordique.

Mieux: les conducteurs de l'équipe ont roulé dans d'excellentes conditions de confort, car la 17M vous offre beaucoup de place. Même le coffre est assez spacieux pour les bagages d'une famille entière.

Mais la Ford 17M ne flatte pas seulement le regard, elle ménage aussi votre portefeuille. Demandez à votre concessionnaire Ford de vous montrer cette voiture spacieuse et belle! Ford 17M. La voiture qui a conquis l'Arctique. Nous ne parlons pas de la qualité – nous en fournissons la preuve.

Ford 17 M. A PARTIR DE **Fr. 10,250.-** Ford

FORD RESTE LE PIONNIER

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 5 83 01 — **La Chaux-de-Fonds :** Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, 102, rue de la Serre, tél. (039) 2 35 05 — **Le Locle :** Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, 20, rue du Temple, tél. (039) 5 24 31 — **Saint-Imier :** Garage Méjira S.à r.l. 24, rue de Châtillon, tél. (039) 4 16 13.

Offre spéciale

TABLE de cuisine dessus fromica rouge ou gris à partir de	**115.–**
TABOURET assorti	**16.50**
CHAISE assortie	**33.–**
TABOURET rembourré	**12.80**
CHAISE rembourrée	**25.–**
CHAISE siège et dossier SKAI, pieds chromés	**98.–**

timbres coop ou 5% rabais

EXPOSITION-VENTE **3me étage**

coop

La Treille

Maculature en vente au bureau du journal

468

blanc, blanc, blanc

Le succès de l'année

990.-

...du linge blanc. Blanc comme neige. Lavé comme il se doit. Biologiquement.
Avec la machine SATRAP rex superautomatique G4—4, 380 volts (Mod. G4—5, 220 volts).
La machine à laver entièrement automatique avec 15 programmes et un commutateur Bio.
Contenu: 4 kg. Avec un programme pour tissus délicats et un procédé de double lavage. Elle est silencieuse, mobile et indépendante. Et elle ne coûte pourtant que 990.— (avec timbres Coop).
Voilà qui résoudra vos problèmes de machine à laver. Pour toujours. Pour nous les femmes, nos préférences vont à SATRAP rex Bio, car nous calculons et comparons.

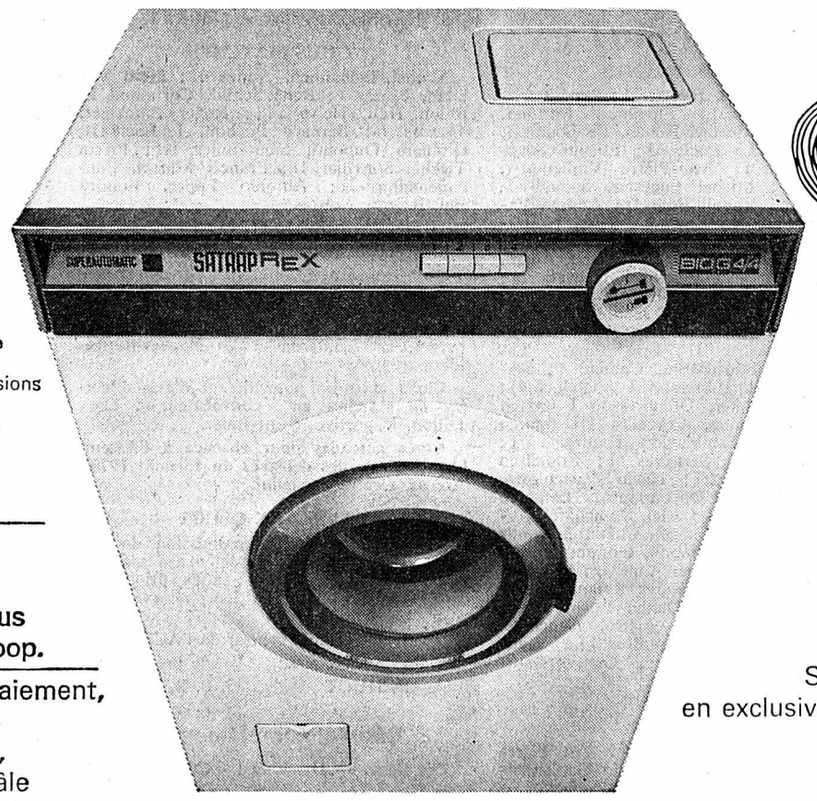

SATRAP

...car les femmes comparent

SATRAP rex superautomatique Bio P4—3, 220 volts.
La machine à laver aux dimensions les plus restreintes (64x58x45 cm). Sur roulettes.
Pour chaque intérieur.
12 programmes entièrement automatiques. Contenu: 4 kg.
780.— avec timbres Coop

1 an de garantie
Service dans toute la Suisse

Demandez le prospectus dans votre magasin Coop.

Pour des facilités de paiement, renseignez-vous auprès de Coop Crédit, boîte postale, 4002 Bâle

SATRAP en exclusivité chez coop

Dans

bouquet

du 16 septembre
(numéro spécial d'automne, 188 pages)

Un exceptionnel reportage sur le Jura

La part des ténèbres,
le nouveau roman de Daniel Gray

20 lettres à une femme dans le vent
(le nouveau livre d'André Soubiran, en exclusivité mondiale)

Le yoga chez soi

La mode d'automne

Une vedette qui monte: Marlène Jobert

Une femme étonnante
qui élève des chevaux en Camargue

L'impératrice Farah:
mon mari, mes enfants, mon pays
(en inédit dans BOUQUET)

Colette Jean raconte sa vie

Notre championnat de mots croisés

Le massacre des innocents
(grand document en couleurs sur les fauves d'Afrique)

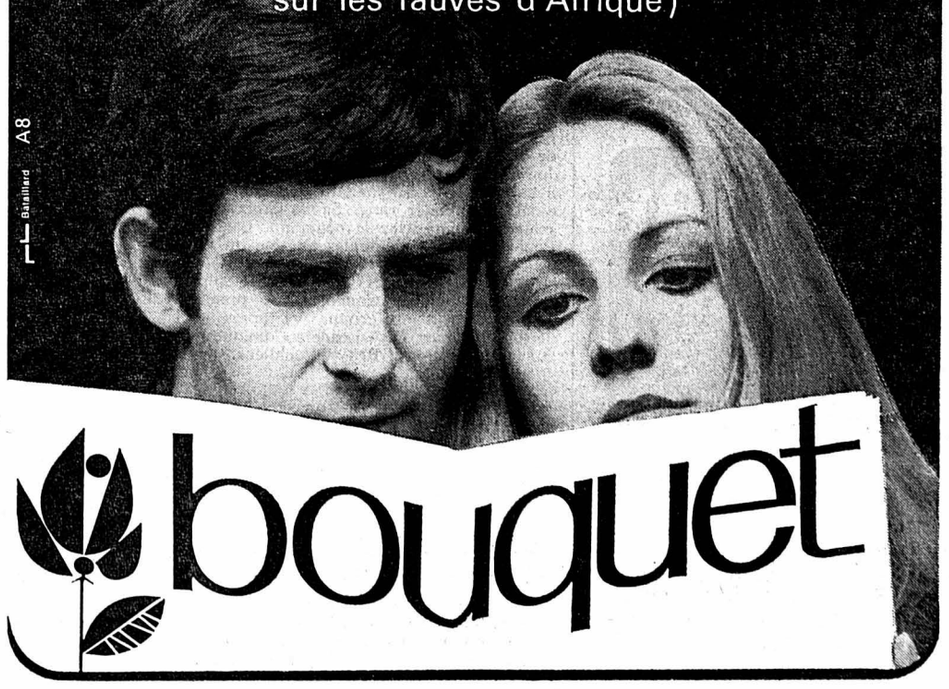

bouquet

MOTS CROISES

Problème No 203

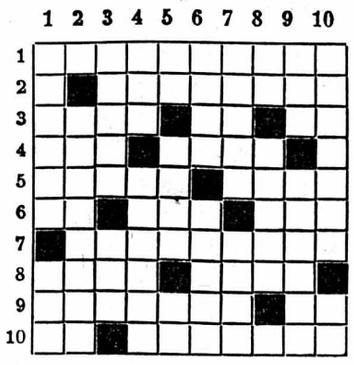

HORIZONTALEMENT

1. Epargne minutieuse. 2. Séance de musique. 3. Belle exposition. — Mot d'enfant. — Sans fard. 4. Belle occasion de repasser. — Générosité du **de cujus**. 5. Il a trouvé son maître. — Des filets y sont placés. 6. Pronom. — Mesure de notre passé. — Sa culture fait tout son prix. 7. Transmise jusqu'aux petits écrans. 8. Est animé par une bourrée. — Lac d'Italie. 9. Imputés. — Déchiffré. 10. Se fixe dans une baie. — Goitres.

VERTICALEMENT

1. Plaisirs faux et frivoles. — Dans le Vaucluse. 2. Il n'a appris ni A ni B. 3. Qui présente des rayons. — Quelques pages d'histoire. 4. Auteur d'opéras. — Un gilet rayé les fait reconnaître. 5. Abréviation. — Se dit du navire déchargé. — Copulative. 6. Lieu de basse extraction. — Pour l'écoulement des eaux de cuisine. 7. Il trinque parfois pour les autres. — Né. 8. Négation. — Arrêt de la circulation. 9. Fils d'Apollon. — Cercle rougeâtre. 10. Extirpé de l'orbite. Traditions.

Solution du No 202

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	E	G	R	I	N	G	O	L	E
2	E	C	R	I	T	O	I	R	E	■
3	C	■	A	S	A	■	T	A	G	E
4	O	R	S	■	L	A	■	L	E	T
5	R	E	■	O	I	N	T	■	R	U
6	■	S	E	N	E	G	A	L	■	D
7	F	I	S	C	■	L	U	I	N	I
8	E	S	P	E	R	E	■	V	I	E
9	E	T	A	■	A	S	T	R	E	E
10	S	E	R	F	S	■	S	E	L	S

HOROSCOPE

Matinée propice aux intérêts des groupes de travail, aux démarches concernant les associations. La tension pourrait s'installer en fin d'après-midi.
Naissances : Les enfants de ce jour seront intelligents, agréables, actifs et organisés.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Absorbez moins de boissons gazeuses. **Amour :** Ne donnez pas trop d'importance aux ragots. **Affaires :** Mettez à jour votre courrier.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : N'ayez pas toujours recours aux médicaments. **Amour :** Sélectionnez vos amis. **Affaires :** Vous manquez de confiance en vous.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Vous vous sentez irritable, dormez plus. **Amour :** Il est temps de faire le premier pas. **Affaires :** Agissez avec lucidité.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : La gymnastique vous ferait du bien. **Amour :** Essayez de comprendre l'être aimé. **Affaires :** Votre patience sera bientôt récompensée.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : N'abusez pas des crustacés. **Amour :** L'être aimé a besoin de vous. **Affaires :** Tout ira bien aujourd'hui.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Menez une vie plus calme. **Amour :** N'imposez pas à tout prix vos idées. **Affaires :** Associez vos efforts avec des audacieux.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Des massages soulageraient vos douleurs. **Amour :** Ne vous engagez pas à la légère. **Affaires :** N'accordez pas votre confiance à tout le monde.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Vous ne buvez pas assez. **Amour :** Revenez de temps en temps sur terre. **Affaires :** Lancez-vous dans une nouvelle entreprise.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Continuez à être prudent. **Amour :** Reconnaissez vos erreurs. **Affaires :** N'abusez pas de la gentillesse de vos collègues.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : N'attendez pas pour vous soigner. **Amour :** Soyez réservé dans vos sentiments. **Affaires :** Vous pourrez atteindre vos objectifs.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Mauvais fonctionnement des voies respiratoires. **Amour :** Petit ennui familial. **Affaires :** Mettez de l'ordre dans vos projets.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Buvez au moins un litre d'eau par jour. **Amour :** Vos déclarations seront bien accueillies. **Affaires :** Suivez attentivement votre planning.

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Art océanien.
Musée cantonal d'archéologie (hôtel Du-Peyrou) : Exposition.
Théâtre de poche : Exposition Jean-Pierre Zaugg.
CINÉMAS. — **Palace :** 15 h et 20 h 30, Mon homme. 16 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Les Damnés. 16 ans.
Rex : 15 h et 20 h 45, 69 : Prélude à l'extase. 18 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, Le Bâtard. 18 ans.
Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Technique de l'amour physique. 20 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Un pistolet pour 100 cercueils. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

Dancing
Le Corsaire de 20 h à 2 h.
Spot bar jusqu'à 24 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : F. Tripet, Seyon.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : J.-B. Frochaux, pharmacien, Colombier, (tél. 6 32 63).

COLOMBIER
Cinéma Lux : Une minute pour prier... une seconde pour mourir.

LE LANDERON
Cinéma du Château : Relâche.

PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30, Au service secret de Sa Majesté.

AUVERNIER
Galerie Numaga : Henryk Musialowcz, monotypes, lithographies, gravures.
Caveau des Abbesses : Bar-dancing.

De tout pour faire un monde

Opération de l'infarctus du myocarde

Quatre personnes souffrant d'infarctus du myocarde ont été opérées par des chirurgiens canadiens de Toronto sous la direction de R.-O. Heimbecker. L'opération consiste à enlever la partie du muscle cardiaque qui est touchée par l'infarctus. Des essais effectués sur des animaux avaient permis de montrer qu'une telle opération produisait une amélioration de l'état du malade dans plus de quarante pour cent des cas. Cette amélioration est due à l'élimination de la partie morte du muscle du cœur qui perturbe le fonctionnement de ce dernier.

Maturité intellectuelle et crises d'épilepsie

Les lésions cérébrales consécutives à une crise d'épilepsie affectent généralement le côté du cerveau qui, au moment de la crise, est le moins actif du point de vue du développement intellectuel. Cette hypothèse du médecin britannique David-C. Taylor pourrait expliquer pourquoi l'épilepsie est nettement plus fréquente chez les enfants du sexe masculin que chez ceux du sexe féminin. Les filles atteignent plus rapidement que les garçons leur maturité intellectuelle, si bien que leur cerveau serait en quelque sorte exposé moins longtemps aux risques de lésions dus à l'épilepsie.

Un lampiste électronique pour le théâtre

Tous les éclairages possibles et imaginables pour un spectacle, avec ce que cela suppose de dosages et de variations dans l'allumage des différentes rampes, peuvent être programmés et mis en mémoire dans un calculateur spécial. Ceci est possible grâce à un appareillage mis au point par la société britannique « Thorn Lighting ». De cette manière, un seul opérateur est capable d'obtenir instantanément l'éclairage désiré pour telle ou telle scène, le calculateur se chargeant lui-même de commander la « manœuvre » en fonction des sources dont dispose la scène du théâtre.

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 5

Fixez vous-même le montant de vos remboursements mensuels! Vous connaissez vos possibilités mieux que quiconque. Veillez vous-même à ce que le crédit ne devienne pas une charge trop lourde pour vous.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5¼% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9¾% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.– à fr. 25000.–.

Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle
Téléphone 022 24 63 53

8021 Zürich, Strehlgasse 33
Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande
Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom
Prénom
Rue
NP Domicile T/ 391

LOMBOSTATS
CEINTURES MÉDICALES
pour tous les cas de PTOSES, descente, éventration, suite d'opération
Y. REBER
bandagiste A.S.O.B.
19, fbg de l'Hôpital
2me étage, Neuchâtel
Tél. (038) 5 14 52

Grand choix de tapis d'Orient anciens
A. MIORINI tapissier - décorateur
Neuchâtel Chavannes 12

BULLETIN BOURSIER

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	14 sept.	15 sept
Banque Nationale	530.— d	525.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	735.— d	735.— d
La Neuchâteloise as g.	1550.— d	1150.— d
Appareillage Gardy	180.— d	180.— d
Câbl. élect. Cortaillod	4400.— d	4400.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	2350.— d	2400.— o
Chaux et cim. Suis. r	560.— o	560.— o
Ed. Dubied & Cie S.A	1525.— d	1525.— d
Ciment Portland	3150.— d	3150.— d
Interfood S.A. « A »	1160.— d	1160.— d
Interfood S.A. « B »	6075.— d	6075.— d
Tramways Neuchâtel	300.— d	300.— d
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	850.— d	850.— d

OBLIGATIONS				
Etat Neuch.	2½	1932	93.50 d	93.50 d
Etat Neuch.	4¾	1965	88.— d	88.— d
Etat Neuch.	3½	1946	98.— d	98.— d
Com. Neuch.	5	1967	88.75 o	88.75 o
Com. Neuch.	3	1951	96.— d	96.— d
Chx-de-Fds	5	1966	88.25 d	88.25 d
Le Locle	5	1966	90.— d	90.— d
Châtelot	5¼	1968	90.— d	90.— d
Elec. Neuch.	3	1951	98.50 d	98.50 d
Tram. Neuch.	3½	1946	95.— d	95.— d
Paillard S.A.	3½	1960	93.— d	93.— d
Tabacs N.-S.	4	1962	91.— d	91.— d
Raff. Cress.	5¾	1966	92.25 d	92.25 d

Cours des billets de banque étrangers

du 15 septembre 1970

	Achat	Vente
France	76.25	79.25
Italie	—.66	—.68 ½
Allemagne	117.—	120.—
Espagne	6.—	6.25
Etats-Unis	4.27	4.32
Angleterre	10.10	10.40
Belgique	8.45	8.75
Hollande	118.—	121.—
Autriche	16.50	16.80

Marché libre de l'or

Pièces suisses	45.—	49.—
Pièces françaises	42.—	46.—
Pièces angl. anc.	39.—	43.—
Pièces angl. Elisabeth	37.50	41.50
Pièces américaines	240.—	265.—
Lingots	4980.—	5070.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

ZURICH

OBLIGATIONS	11 sept.	15 sept
3 % Fédéral 1949	92.—	92.— d
2 ¾ % Fed. 1954, mars	96.25 d	96.25 d
3 % Fed. 1955, juin	89.50 d	89.50 d
4 ¼ % Fédéral 1965	92.50	92.25 d
4 ½ % Fédéral 1966	89.75	89.50 d
5 % Fédéral 1967	93.25	93.— d

ACTIONS		
Swissair nom.	565.—	562.—
Union Bques Suisses	3760.—	3750.—
Société Bque Suisse	2920.—	2910.—
Crédit Suisse	2935.—	2920.—
Bque Pop. Suisse	1935.—	1930.— d
Bally	995.— d	980.—
Electro Watt	2095.—	2110.—
Motor Colombus	1495.—	1490.—
Italo-Suisse	235.—	235.—
Réassurances Zurich	2010.—	1990.—
Winterthour Accid.	990.—	970.—
Zurich Assurances	4925.—	4900.—
Alu. Suisse nom.	1535.—	1530.—
Brown Boveri	1590.—	1590.—
Saurer	1670.—	1650.— d
Fischer	1480.—	1480.—
Landis & Gyr	1560.—	1530.— d
Lonza	2180.—	2190.—
Nestlé porteur	3200.—	3175.—
Nestlé nom.	2055.—	2030.—
Sulzer	3800.—	3800.—
Oursina	1500.—	1500.—
Alcan-Aluminium	94.—¾	94.— ¼
American Tel & Tel	202.—	204.—
Canadian Pacific	246.—	248.—
Du Pont de Nemours	522.—	527.—
Eastman Kodak	285.—½	283.—
Ford Motor	210.—	213.—
General Electric	343.—	341.—
General Motors	307.—	301.— d
IBM	1152.—	1150.—
International Nickel	170.—½	173.—
Kennecott	176.—½	174.— ½
Litton	87.—½	89.— ¾
Marcor	115.—	114.—
Std Oil New-Jersey	281.—	279.— ½
Union Carbide	171.—	166.— ½
U States Steel	137.—	137.—
Machines Bull	65.—½	67.—
Italo-Argentina Cia	31.—½	30.— ½
Philips	75.—¼	75.— ¼
Royal Dutch Cy	177.—½	170.—ex
Sodec	138.—	140.— ½
A. E. G.	201.—	201.— ½
Farbenfabr Bayer AG	164.—	162.— ½
Farbw. Hoechst AG	194.—	192.—
Mannesmann	179.—	180.—
Siemens	221.—½	221.—

BALE

ACTIONS	14 sept.	
Ciba, porteur	10250.—	10100.—
Ciba, nom.	8150.—	8025.—
Geigy, porteur	6900.—	6650.— d
Geigy, nom.	4975.—	4975.—
Sandoz	4125.—	4125.—
Hoff.-La Roche (bj)	168000.—	166500.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B. C. Vaudoise	905.—	900.— d
Crédit Fonc. Vaudois	880.— d	880.— d
Innovation S.A	235.—	235.—
Rom d'électricité	350.— d	355.—
Ateliers constr. Vevey	600.— d	600.— d
La Suisse-Vie	2700.— d	2750.—

Cours communiqués, sans engagement, par la **Banque Cantonale Neuchâteloise**

HORS-BOURSE

Fund of fund	732	7.32 ex. div.
Int. inv. trust	6.71	6.73

Bourse de New-York

NEW-YORK (AP). — Une nouvelle baisse a été enregistrée mardi, à la Bourse de New-York, les onuvelles reçues dans la journée ayant été dans l'ensemble assez mauvaises.

Indice Dow Jones :

industrielles	750,55	(— 6,57)
transports	137,13	(— 2,43)
services publics	107,43	(— 0,99)

critique TV

BONSOIR

FOOTBALL SOUS LA LOUPE (lundi). — Première émission de la saison, lundi soir, de « Football sous la loupe », qui recevait l'entraîneur Meylan et un joueur de la ligne d'attaque du F.C. Sion. La formule n'a que peu changé par rapport à la saison précédente. Un point positif : faire connaître une équipe au travers d'images provenant de plusieurs matches. Ainsi, on risque d'éviter un verbiage inutile sur des phases discutables d'une seule partie, cela d'autant plus que les séquences à vitesse normale ou même ralentie ne permettent que rarement de mettre chacun d'accord. Ainsi Maurice Meylan ne saura toujours pas si la balle avait ou non franchi la ligne de but lors du penalty tiré par Sion contre Zurich. Enfin les images sont plus nombreuses, ce dont les amateurs ne se plaindront pas, mais l'émission manque de souffle et n'apporte rien à la gloire du football.

BONSOIR. — Pendant la durée de la Foire nationale de Lausanne, l'équipe de « Bonsoir » retrouve en direct les téléspectateurs. Pour aborder la reprise de ces « Bonsoirs » quotidiens, les animateurs proposent une série de voyages en zigzag à travers le pays romand. Mais alors, quelle déception et que de platitudes ! La suite risque bien de ne pas nous contredire. Des images dans le genre cartes postales comme on n'en fait plus et des interviews inutiles. Que fait Pierre Dudan au milieu de ce gâchis ? Claude Evelyne et Pierre Verdan ont l'air satisfaits. Nous pas ! Nous ne montons pas dans ce train-là !

DIMENSIONS. — Après l'interruption des vacances, « Dimensions », la revue de la science de la télévision romande reprenait hier soir sa diffusion mensuelle. La rubrique actuelle animée par Bernard Mach et Alain Schaerlig était consacrée à l'état actuel de la recherche aux Etats-Unis, victime des blocages de crédits dus à la guerre du Viet-nam, à la fausse station orbitale de la NASA, à la future construction d'un nouvel anneau au CERN, au choléra, à la découverte récente d'un nouveau virus modifiant la biologie génétique et enfin au livre du mois consacré aux lasers. La deuxième partie de l'émission était consacrée à une enquête filmée sur les tests psychologiques que subissent presque tous les enfants des pays dits industrialisés, à un moment donné de leur scolarité. Dans la première partie de leur enquête, les auteurs ont essayé de comprendre comment se crée, se vérifie et s'utilise un test. Quelques exemples-types ont été présentés et commentés. Dans la seconde partie, les auteurs se sont demandé comment le candidat pouvait parvenir à tel résultat, par quel raisonnement logique, par quelle opération mentale. Les tests existent pour aider l'élève, ils ne sont pas des examens. R. Z.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.00 Le 5 à 6 des jeunes
18.00 Bulletin de nouvelles du Téléjournal
18.05 (C) Le Fantôme de l'île aux Moines
18.30 Pop-hot
18.55 (C) Babar
19.00 Signé Alouette
19.30 Bonsoir
20.00 Téléjournal
20.20 (C) Carrefour
20.35 (C) Georges Simenon reçoit Henri Guillemin
21.05 (C) Jeux sans frontières
22.20 Rencontre de catch
22.40 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

16.15 (C) Magazine féminin
16.45 Magazine des consommatrices
17.00 L'heure enfantine
17.30 Pour les élèves des degrés primaires
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Le Cavalier de Padola
20.00 Téléjournal
20.20 Magazine politique
21.05 (C) Jeux sans frontières
22.20 Téléjournal
22.30 Reportage sportif

FRANCE I

12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
18.15 Dernière heure
18.20 Championnat des jeunes conducteurs
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Le Chevalier d'Harmental
19.40 Qui et Quoi ?
19.45 Information première
20.30 Récital pour caméras
21.05 Jeux sans frontières
22.20 Année Beethoven
23.20 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Téva
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Les dossiers de l'écran
22.05 (C) Débat

SVIZZERA ITALIANA

18.15 Vroum
19.10 Telegiornale
19.20 Sei anni di vita nostra
19.50 Il mondo di chip
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.05 (C) Giochi senza frontiere 1970
22.20 La rete si chiude
22.45 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.10, mode actualité. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, God bless América. 21.05, jeux sans frontières. 22.20, téléjournal, commentaires, météo.

ALLEMAGNE II

16.25, propagande et réalité du IIIe Reich. 17.10, marionnettes. 17.30, informations, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaquue tournante. 18.40, A l'ouest de Santa Fé. 19.10, les aventures de John Kling. 19.45, informations, météo. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, rencontre avec Herbert K. 22.45, informations, météo. 22.55, tribune théâtrale.

CONSULTEZ CHAQUE JOUR **FAN MAGAZINE** ou **L'EXPRESS MAGAZINE**, suppléments hebdomadaires de la FAN et de l'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et l'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

HENRY

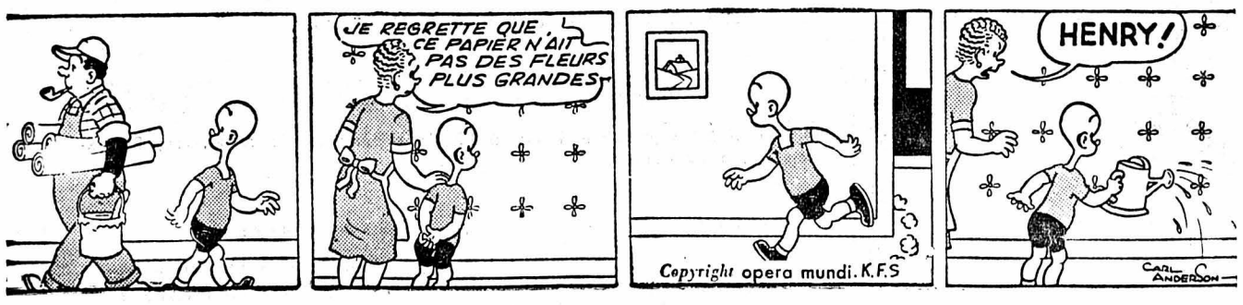

SUPERMAN

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous et inrormation. 6.32, de villes en villages. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin et miroir-première. 7.45, roulez sur l'or. 8 h, informations et revue de presse. 8.10, bonjour à tous. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, informations. 10.05, comme il vous plaira. 11 h, informations. 11.05, demandez le programme. 12 h, le journal de midi et informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, si vous étiez. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine avec la finale de : demandez le programme. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Ange Pitou, 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 17.30, football, reportage du match Spartak Moscou - Bâle. 18 h, roulez sur l'or. 18.05, reportage sportif. 18.15, le micro dans la vie. 18.30, reportage sportif. 18.55, roulez sur l'or. 19.05, reportage sportif. 19.15, le miroir du monde. 19.40, magazine 1970. 20 h, la bonne adresse. 20.20, ce soir, nous écouterons. 20.30, les concerts de Genève par l'Orchestre de la Suisse romande. 22.30, informations. 22.35, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, Hymne national.

10 h, œuvres de François Couperin. 10.15, radioscolaire. 10,45, œuvres de François Couperin. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.20, propos suisses sur l'UNESCO. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomerrigio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère. 20 h, informations, cette semaine en pays neuchâtelois. 20.15, vivre ensemble sur la planète. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, sport, musique, informations. 22 h, Europe-jazz. 22.30, structures. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, chansons et danses populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, pages de Tchaïdowsky. 9 h, entracte. 10.05, suite, Holst. 10.20, radioscolaire. 10.45, piano. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, orchestre Franck Pourcel. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, Cantate de C. Bresgen. 15.05, divertissement populaire.

16.05, un Suisse à Munich. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations actualités. 20 h, marches de Sousa. 20.15, Evocation. 21.15, chœurs américains. 21.30, je suis un New-Glaronais. 22 h, musique. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.35, Big Band Ball. 23.30, d'un jour à l'autre.

Elle a un faible aussi pour sa Cologne...

...sa Cologne: Rodolphe Deville

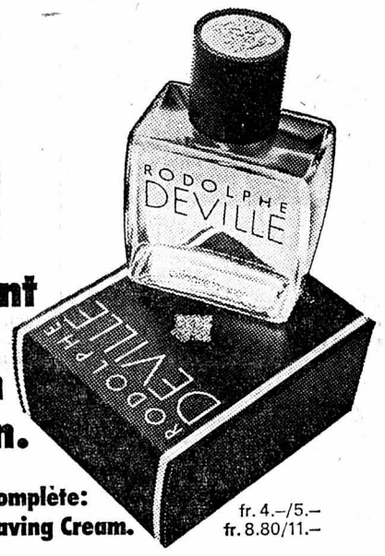

Purement virile d'inspiration et de séduction.

La ligne Rodolphe Deville complète:
Cologne, Pre Shave, After Shave, Hair Tonic, Shaving Cream.

fr. 4.–/5.–
fr. 8.80/11.–

En vente dans les bons magasins spécialisés.

ARCADES 5.78.78

DÈS AUJOURD'HUI: 15 H - 20 H 30
PRIX IMPOSÉS Fr. 5.- 6.-

ATTENTION: LE SPECTACLE DÉBUTE PAR LE FILM

L'œuvre maîtresse de LUCHINO VISCONTI

LES DAMNÉS

superbe
CLAUDE MAURIAC
(LE FIGARO LITTÉRAIRE)

fascinant
CLAUDE-MARIE TREMOIS
(TÉLÉRAMA)

grandiose
ROBERT CHAZAL
(FRANCE-SOIR)

admirable
SAMUEL LACHIZE
(L'HUMANITÉ DIMANCHE)

captivant
(PARIS-MATCH)

somptueux
MICHEL CAPDENAC
(LETTRES FRANÇAISES)

envoûtant
JACQUELINE MICHEL
(TÉLÉ 7 JOURS)

terrible
LEON ZITRONE
(WEEK END)

monumental 18 ans
ANDRE LAFARGUE
(LE PARISIEN LIBÉRÉ)

L'UN DES 10 MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE
PARTOUT UN ÉNORME SUCCÈS

Laver avec **Miele**

à partir de Fr. 1725.—
Tous renseignements par

Quincaillerie de la Côte Peseux
Tél. 8 12 43

OCN

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE NEUCHÂTEL
Direction : Ettore Brero

Saison 1970-1971

ABONNEMENT DE QUATRE CONCERTS

10 octobre 1970	MAURICE ANDRÉ, trompettiste
24 janvier 1971	ANDRÉ LUY, organiste
18 mars	JEAN-PIERRE RAMPAL, flûtiste
2 avril	VLADO PERLEMUTER, pianiste

Prix des places pour l'abonnement de quatre concerts : Fr. 38.-, 32.-, 26.-, 20.- ; étudiants Fr. 10.-(taxe comprise).

Les abonnements peuvent être retirés dès maintenant chez HUG & Cie, musique, Neuchâtel, tél. 5 72 12.
Clôture de la souscription des abonnements : 30 septembre.

ECOLE MODERNE

Tél. (038) 4 15 15

Place Numa-Droz 12

COURS DU SOIR
28 septembre
CERTIFICAT
Dès janvier laboratoire de langues

Langues
Correspondance
Dactylographie
Sténographie

Qui sauvera de l'abattoir un gentil

chat castré

blanc et jaune, amputé d'une patte, abandonné par son propriétaire ?
Amis des bêtes.
Tél. 3 30 02,
de 9 à 11, 13 à 14, 19 à 20 heures.

A vendre

teckels

3 mois, poil court, poil long. Très beaux animaux de pure race, avec pedigree, à partir de 200 fr.
Tél. (021) 24 22 15.

DÉMÉNAGEMENTS-TRANSPORTS

Un déménagement bien fait, c'est signé : **JAQUET**

Confiez ce travail à l'homme de métier et de confiance : 10 ans d'expérience : 1960-1970.
Travail soigné — Prix modérés

Poldi JAQUET
Tél. 5 55 65

Z. BESSON, MAÎTRE TAILLEUR
Louis-Favre 6
NEUCHÂTEL
tél. (028) 5 68 29

ATELIER SPÉCIALISÉ DE CONFECTION SUR MESURE

Si vous désirez une robe, un costume, un manteau, ou un complet pour monsieur, nous tenons à votre disposition les plus belles collections et les plus beaux modèles de Suisse et de l'étranger.

Corne à la plante, peau dure, brûlures les pieds

C'est agir contre la nature de limer et gratter la peau. C'est aussi un non-sens de vouloir corriger la nature avec des instruments. Elle réagit immédiatement avec une nouvelle formation de durillons de peau dure. La crème pour les pieds de F. Hilty, préparée à base de produits scientifiques naturels, ramollit la peau dure et supprime les brûlures des pieds. Le pot : 8 fr. s'obtient seulement chez :
F. HILTY, case postale, 8021 Zurich
Tél. (051) 23 94 23. Chèque postal 80-42503

A donner contre bons soins, deux

chiennes

grandeur moyenne, ainsi qu'un

chien

3 mois, teckel croisé

Amis des bêtes, tél. 8 76 56, appeler dès 13 heures

Sur demande, le nouvel horaire et guide régional des Chemins de fer du Jura ainsi que les prospectus détaillés des billets du tourisme pédestre et des cartes journalières vous seront remis gratuitement par les CJ et CFF.

Randonnées automnales à travers les Franches-Montagnes

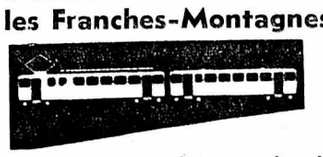

Billets à prix réduits sur le réseau des chemins de fer du Jura

LA CARTE JOURNALIÈRE
est délivrée les samedis, dimanches et jours fériés. Elle donne droit à un nombre illimité de courses sur tout le réseau des Chemins de fer du Jura, y compris ses parcours d'automobiles.

LE BILLET DU TOURISME PÉDESTRE
constitue la formule idéale pour des voyages comprenant un ou plusieurs itinéraires pédestres. Il peut être établi selon la volonté du voyageur.

CHEMINS DE FER DU JURA
2710 TAVANNES

De l'argent - à bon compte

ORCA

PRÊT PERSONNEL

Pour en avoir la preuve, adressez ce bon à:
Banque ORCA SA, quai de l'Ile 13, 1211 Genève 11

Nom: _____

Adresse: _____

35

ORCA, institut spécialisé de
UBS
UNION DE BANQUES SUISSES

INSTALLEZ VOTRE CHAUFFAGE VOUS-MÊME

avec notre aide technique gratuite

Chaudière avec tous accessoires incorporés. Radiateurs, convecteurs. Installation facile au moyen de tubulures et raccords sans soudure. Mise à disposition de l'outillage nécessaire. Service après-vente. Renseignements et documentation sans engagement à Tempera S. A., département IVM, case postale 79, 1000 Lausanne 19.

recette **Bell** éprouvée

saignant ou à point

rôtir 3 min. de chaque côté

pour tous, à toute heure

partout

toujours chez **Bell**

COURS DU SOIR

des Sociétés commerciales de la Ville de Neuchâtel

OUVERTURE DES COURS

dès lundi 28 septembre 1970, à l'Ecole supérieure de commerce, Beaux-Arts 30, à 20 heures.

Cours commerciaux :
— Comptabilité
— Cours de langues
Allemand - Italien - Anglais
— Sténographie
— Dactylographie
— Correspondance française

Cours supérieurs :
— Comptabilité financière B
— Comptabilité industrielle B
— Papiers-valeurs
— Droit commercial
— Statistique
— Comptabilité des standards

— **FRANÇAIS** pour personnes de langue étrangère

Programme détaillé, inscriptions et renseignements :

UNION COMMERCIALE
Coq-d'Inde 24
Tél. 5 32 39

SOCIÉTÉ SUISSE DES EMPLOYÉS DE COMMERCE
Orangerie 8
Tél. 5 22 45

Actualité suisse et romande

Prévoyance sociale: notre pays à un carrefour décisif

D'un de nos correspondants à Berne:

On sait que trois initiatives concernant la refonte ou le réajustement de notre prévoyance sociale sont dans l'air. Celle du parti communiste, ne tenant pas compte des possibilités, il en reste deux qui présentent les termes d'une alternative, l'initiative socialiste et l'initiative inter-partis.

Prudent, le Conseil fédéral, avant de présenter un projet de loi qui pourrait concilier les deux termes de l'alternative dans une certaine mesure, veut ménager ses arrières. Il estime opportun que le parlement discute de manière approfondie le sujet avant que la procédure directement législative soit lancée. C'est pourquoi il avait demandé à une commission d'experts d'établir un rapport. C'est ce rapport qui vient de sortir et que le Conseil fédéral propose aux Chambres de discuter.

La commission d'experts est partie de l'idée qu'il faut maintenir le système suisse des trois piliers. La grande question est de savoir s'il faut rendre le second pilier obligatoire, ou prendre des mesures propres à le développer sans le caractère obligatoire. Il est évident que le caractère obligatoire met immédiatement une contribution lourde à la charge de l'économie et que des délais d'aménagement seraient nécessaires dans ce cas. La majorité de la commission s'est néanmoins prononcée pour ce caractère obligatoire.

UNE COTISATION D'AU MOINS 8 %

La commission d'experts tient pour équitable un taux de cotisations global d'au moins 8 % des salaires pour financer les prestations majorées de l'AVS et de l'assurance invalidité. Ainsi en principe, une protection sociale minimum doit être atteinte, pour laquelle les charges du deuxième pilier, de même que celles du premier (AVS et AI) rapportent pour la catégorie moyenne de revenus une pension suffisante, c'est-à-dire 60 % du revenu déterminant pour les personnes seules, à laquelle vient s'ajouter, pour les personnes mariées, la prime aux conjoints du premier pilier. Pour la catégorie inférieure de revenu, cette protection doit être atteinte uniquement par l'amélioration des charges du premier pilier. La prévoyance individuelle (troisième pilier) doit s'ajouter aux charges des premier et deuxième piliers pour la classe de revenus supérieure, afin que soit réalisée la protection de prévoyance désirée.

LIBERTÉ DE CHOIX

En principe, la valeur des prétentions minimales acquises dans le cadre de la caisse de pension obligatoire prévue doit être conservée dans sa totalité. Cela signifie qu'en cas de changement d'emploi, l'assuré ne doit subir aucune perte. Ce but pourrait être réalisé soit par une indemnité de départ dans le cadre d'une nouvelle caisse, soit par la conservation de l'association à l'ancienne caisse, soit encore par la conclusion d'une police de libre circulation.

LE FINANCEMENT

Le financement doit s'appuyer surtout sur les prestations de cotisations des assurés et des employeurs, ainsi que sur les intérêts des fonds de couverture. Pour les travailleurs, les employeurs prennent à leur charge la moitié au moins des contributions minimales prévues par la loi. Il a été souligné que le problème de la formation de capitaux était un facteur économique de grande importance. Avec la répartition des tâches telle qu'elle est envisagée, l'épargne relevant des assurances devrait encore se développer de manière sensible et pouvoir, de ce fait, mettre à la disposition de l'économie, en échange des prestations élevées que celle-ci assume sous forme de cotisations, une partie des moyens d'investissement dont elle a besoin.

PLAN D'APPLICATION

M. Tschudi insista sur le fait qu'il ne s'agissait là que du rapport de la commission d'experts. Il s'est déclaré particulièrement heureux que les Chambres aient l'occasion de discuter ces problèmes complexes avant que le projet de loi soit élaboré. Selon le programme, les Chambres fédérales seront saisies des propositions du Conseil fédéral en 1971, aussi bien en ce qui concerne les initiatives que la huitième revision de l'AVS. La nécessité d'une telle revision de l'AVS a été clairement soulignée dans le rapport présenté par la commission d'experts.

Lorque l'on sait que l'affaire relève du département de M. Tschudi, cela n'étonne plus. M. Tschudi se prépare donc à franchir un cap décisif de notre histoire sociale, un cap qui sera le couronnement d'une carrière d'homme d'Etat extraordinairement efficace.

J. E.

Les propositions du Conseil fédéral pour une nouvelle législation sur l'horlogerie

BERNE (ATS). — Les propositions du Conseil fédéral pour une nouvelle législation sur l'horlogerie ont été publiées mardi. Il s'agit d'une loi et d'un arrêté fédéral devant entrer en vigueur après 1971.

Le premier projet a trait à une loi appelée à compléter celle qui concerne la protection des marques de fabrique et de commerce, des indications de provenance et des mentions de récompenses industrielles, du 26 septembre 1890. Il a pour but de créer la base légale permettant d'incorporer dans la loi sur les marques la désignation d'origine des montres, élaborée avec l'industrie horlogère.

Le second projet se rapporte à un arrêté fédéral relatif au contrôle officiel de la qualité dans l'industrie horlogère suisse. Sa validité serait limitée à 10 ans. Cet arrêté vise à garantir que seules les montres atteignant un niveau de qualité digne du bon renom de la montre suisse peuvent porter la désignation « Swiss made » et être vendues ou exportées sous cette dénomination.

LIBÉRATION DE LA LÉGISLATION HORLOGÈRE

Lors de ses délibérations sur l'actuel statut légal de l'horlogerie, à savoir l'arrêté du 23 juin 1961, le Conseil fédéral avait déjà promis d'abandonner les interventions étatiques. Nées des crises des années 20 et 30, elles tendaient à maintenir les structures traditionnelles de notre horlogerie et à empêcher la transplantation à l'étranger de cette importante branche industrielle suisse. On envisageait, à ce moment déjà, de les remplacer par des mesures adaptées à l'évolution économique moderne. La réglementation soumise aux Chambres fédérales marque la fin presque de 40 années de politique interventionniste, souligne le message du Conseil fédéral. Toutes les mesures qui limitent encore la concurrence seront abandonnées après 1971 et l'on renonce à une nouvelle législation spéciale régissant tout le secteur horloger.

LA DÉSIGNATION D'ORIGINE SUISSE DES MONTRES

Les mesures prévues après 1971 visent exclusivement à maintenir et à renforcer le bon renom de la montre suisse sur les marchés mondiaux. Les falsifications et abus de marques et de désignations d'origine suisses — qui ont pris une extension considérable durant ces dernières années, surtout dans le secteur horloger — montren à quel point cette protection est devenue nécessaire.

Ces abus ne peuvent être combattus efficacement devant les autorités et les tribunaux étrangers que si notre législation définit clairement la désignation d'origine d'une marchandise. Tel qu'il est proposé, le complément de la loi sur les marques tend à établir des définitions caractérisant un produit déterminé. On aura ainsi la possibilité de faire reconnaître plus facilement à l'étranger nos désignations d'origine en concluant des conventions bilatérales avec les pays concernés.

La définition de la montre suisse élaborée avec l'industrie horlogère prévoit que seule est autorisée à porter une désignation d'origine « suisse » une montre dont le mouvement a été assemblé, mis en marche, réglé et contrôlé en Suisse et dont le 50 % au moins de la valeur de toutes les pièces constitutives provient d'une fabrication suisse qui a subi, en Suisse, le contrôle officiel de la qualité.

LE CONTROLE OFFICIEL DE LA QUALITÉ

Le message souligne ensuite qu'un contrôle officiel de la qualité s'impose parce que l'acheteur continue d'attribuer à la montre suisse une notion de qualité. Il suffit donc souvent qu'une petite fraction des montres vendues n'atteigne pas le niveau qualitatif des montres suisses pour que la réputation de toute notre industrie horlogère en pâtisse. Le contrôle de la qualité répond également au principe qui est déjà établi dans la législation suisse et selon lequel le consommateur d'une marchandise ne doit pas être induit en erreur, sinon il y a concurrence déloyale. Pour savoir si le consommateur a été induit en erreur, il faut partir de l'idée que l'acheteur se fait d'une montre suisse.

Or, c'est précisément une exigence de qualité bien définie que l'acheteur associe au bon renom de la montre suisse. Le lien entre la désignation d'origine suisse d'une montre et un contrôle obligatoire de la qualité ne sert donc pas uniquement à maintenir et à améliorer le bon renom de l'industrie horlogère suisse et à renforcer ainsi sa position concurrentielle sur les marchés mondiaux, mais encore à protéger le consommateur.

Or, cette protection joue un rôle de plus en plus important dans notre société moderne de consommation. Il convient aussi de prendre en considération que tous les grands concurrents étrangers ont introduit pour leurs montres un contrôle obligatoire de la qualité selon le modèle suisse.

IMPORTANCE DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE SUISSE

L'importance de l'horlogerie pour l'ensemble de l'économie suisse justifie les mesures prévues après 1971. Cette industrie exporte non seulement plus de 97 % de sa production globale, mais elle est aussi l'une des plus anciennes et plus typiques branches industrielles de notre pays qui dépend toujours de la fabrication de produits de haute valeur exigeant beaucoup de travail. En outre, dans tous les pays du monde, la montre devient de plus en plus accessible à de nouvaux groupes d'acheteurs.

Elle se prête ainsi, particulièrement bien à la promotion à l'étranger de la qualité et de la bienfacture des produits suisses. Elément important de la structure moderne de distribution et de vente, elle permet ainsi d'étendre la réputation commerciale de notre pays et de ses performances.

La libéralisation et la modernisation de l'actuelle législation horlogère se traduisent également dans le fait que l'exécution du contrôle obligatoire de la qualité sera confiée à « l'Institut pour le contrôle officiel de la qualité », institution autonome et indépendante de l'administration.

UNE BASE PLUS CLAIRE

M. F. Walthard, secrétaire général du département de l'économie publique, a commenté au cours d'une conférence de presse le projet du nouveau régime pour l'industrie horlogère qui, a-t-il dit, apporte notamment une base plus claire pour porter plainte contre les contrefaçons, surtout à l'étranger.

Une telle protection est-elle nécessaire pour une industrie si prospère? Oui, car cette industrie est exposée à une énorme concurrence.

Les exigences du FPLP redonnent de l'espoir à une famille tessinoise

BERNE (ATS). — Mardi matin, le porte-parole du « Front populaire pour la libération de la Palestine », a ajouté aux conditions exigées pour la libération de ses otages la libération par les Israéliens « du jeune Suisse emprisonné à Haïfa », sous prétexte d'appartenance au « F.P.L.P. ». Cette nouvelle a redonné de l'espoir à la famille Breguet, de Locarno, dont le fils Bruno se trouve emprisonné depuis le 23 juin dans la ville israélienne de Haïfa, sous la grave accusation d'avoir voulu accomplir des sabotages au plastic pour le compte du « F.P.L.P. ».

« C'est la première bonne nouvelle que je reçois depuis des mois », a déclaré Mme Breguet, qui a exprimé l'espoir que l'échange puisse se faire.

Bruno Breguet, âgé de 20 ans, est étudiant au lycée cantonal de Lugano. Sa mère le décrit comme un « brave garçon, un peu obstiné et assez timide ». Excellent étudiant, il n'avait jamais causé de problèmes particuliers à sa famille et était toujours disposé à donner un coup de main à ses proches. « Son action reste inexplicable », a ajouté sa mère. Bruno Breguet avait fêté son vingtième anniversaire au mois de mai dernier. Le 17 juin, il avait annoncé à sa famille son intention de se rendre à Milan. Six jours plus tard, il était arrêté par les autorités douanières du port de Haïfa. Des explosifs avaient été découverts dans ses bagages. Certaines sources parlent de deux kilos de dynamite, d'autres d'une montre électrique branchée sur un détonateur.

UNE SEULE LETTRE...

Les parents de Bruno n'ont reçu qu'une seule lettre de leur fils. Ce dernier les y renseigne sur son état de santé et sur sa détention. Il affirme ne pas avoir eu l'intention de commettre des actes de sabotage. La famille a pris contact avec l'avocat israélien du jeune homme, auquel elle a fait parvenir les livrets et les certificats d'école de Bruno.

Le procès devant un tribunal militaire israélien n'a pas encore eu lieu et la famille Breguet avait l'intention de se rendre le 4 octobre en Israël, afin de connaître le sort du jeune homme.

Le principe de l'apprentissage actuel contesté par les jeunes?

ZURICH (ATS). — L'apprentissage tel qu'il existe actuellement parvient-il à dégoûter les apprentis du métier qu'ils apprennent? C'est ce qui ressort en tout cas d'une enquête faite en 1968 auprès de 60 apprentis d'une grande entreprise de mécanique romande par la société suisse de recherches sociales pratiques dont les résultats viennent d'être publiés. Ces résultats sont nets, mais le faible nombre de jeunes gens interrogés ne permet, cependant, pas d'en tirer des conclusions définitives.

AMOUR DU MÉTIER

« Avez-vous l'impression que l'on vous donne l'amour de votre métier au cours de l'apprentissage? » A cette question, 71 % des apprentis de première et de deuxième année ont répondu affirmativement, alors que 38 % seulement des interrogés de troisième ou de quatrième année y croyaient encore.

La différence est encore plus forte en ce qui concerne les avis sur l'attitude du patron: alors que 5 % du groupe le plus jeune estime que l'apprenti est un moyen pour l'entreprise de faire du profit, près de la moitié (44 %) des plus âgés s'en rendent compte et répondent affirmativement à la question.

Enfin, on demandait aux apprentis s'ils étaient d'accord avec l'opinion selon laquelle les apprentis font le travail que les ouvriers refusent: 24 % du premier groupe ont répondu affirmativement, alors que plus du double (56 %) du deuxième groupe (3me et 4me années) étaient de cet avis.

APPRENTISSAGE REMIS EN CAUSE

Les réponses à d'autres questions prouvent que les apprentis les plus âgés, malgré les réponses citées ci-dessus, se rendent compte que c'est l'apprentissage, et non le métier qu'ils ont choisi qui doit être remis en cause: 52 % des apprentis des premières années et 56 % de ceux des dernières années choisiraient à nouveau le métier dont ils ont commencé l'apprentissage s'ils devaient repartir à zéro.

Imprudences et incendies

BERNE (ATS). — 40,5 pour cent des incendies qui ont éclaté l'an passé dans notre pays ont été causés par l'homme. Cette donnée fournie par une importante compagnie suisse d'assurance, peut être considérée comme représentative pour l'ensemble du pays.

Les quelque 20 incendies qui éclatent chaque en différents endroits de la Suisse occasionnent pour 120 millions de francs de dommages par an (soit 330,000 francs par jour). Ils sont dus en premier lieu à des imprudences avec des lumières ouvertes, des allumettes, des lampes, des cigarettes au lit, ou des jeux d'enfants avec le feu.

Tentative d'incendie criminel contre une compagnie arabe à Genève

(c) Un acte de malveillance a été commis dans la nuit de lundi à mardi contre le siège genevois d'une compagnie aérienne arabe, près de la gare de Cornavin.

En effet le paillasson a pris feu subitement (...et vraisemblablement pas tout seul). Il était placé devant la porte d'entrée des bureaux.

La chaleur a fait éclater les vitres. Les pompiers ont promptement maîtrisé ce début de sinistre, qui correspond évidemment à une tentative d'incendie criminel.

Une enquête a été ouverte par les soins de la police de sûreté.

L'identité des passagers de l'appareil de Swissair

Un quotidien zuricois a publié, mardi, la liste des passagers du « DC-8 » de Swissair détourné par les fedayins et qui ont été libérés dimanche. Vingt-six d'entre eux avaient un passeport suisse ou étaient des doubles nationaux américano-suisses. Voici cette liste sous toute réserve:

Mlle D. Barovic (Yougoslavie), Dr J. Besner (Zurich), Mlle P. Burt (Zurich), Mlle C. T. Cadle (Stuttgart), M. et Mme W. Converse (Lucerne), Mme J. Cresscenzo (Lucerne), M. A. Dellarocca (Lucerne), Mlle Fernandez (Francfort, probablement la pirate de l'air, avec un passeport hondurien), Mme Grayle (Zurich), Mlle Friedmann (domicile inconnu), M. M. Fuentes (Francfort, probablement le deuxième pirate), M. et Mme A. Guleser (qui ont pris leurs billets à Genève), M. Hanfland (Zurich), Mme G. Heine (Zurich), Mme P. Hood (Budapest), M. A. Hopf (Bâle), M. Hubler (Stuttgart), Mme Husserl (Vienne), M. A. Janosfia (Zurich), M. W. Jost (Berne), M. et Mme Junkovic (Zagreb), M. M. Kadisch (Lucerne), M. et Mme J. Kritz (Majorque), M. N. Kuster (Zurich), M. K. Lévi (Zurich), Mme J. Lévi (Zurich), Mme H. Lévi (Zurich), Mme E. Lüscher (Zurich), Mlle L. Marolf (Berne), Mme Mavrokefalos (Athènes), M. Mavrokefalos (Athènes), professeur, et Mme Meier (Zurich), Begum Majama (Karachi), Mlle Naylor (Berne), M. Palumbo (Milan), M. G. Recangero (Milan), Mme L. Roth (Zurich), Dr R. Sanford (Londres), Mlle B. Schellenbauer (Stuttgart), Mme S. Schindler (Zurich), Mlle B. Schellenberg (Zurich), M. et Mme E. Schmitter (Bâle), M. Sharma (domicile inconnu), Mme C. Simmen (Bâle), M. et Mme Staeble et leurs enfants (Zurich, domiciliés à Sidney), M. Dr Sticher (Zurich), M. et Mme Sykes (Bâle), M. P. Vock (Zurich), M. T. Waldesbühl (billet pris à Genève), M. Weber (Zurich, Mlle Weber (Zurich), M. C. Werder (Zurich), M. Wilson (Zurich).

Les 75 autres passagers, tous ressortissants des Etats-Unis, soit établis outre-Atlantique, avaient commandé leurs billets aux Etats-Unis.

LES OTAGES SUISSES

D'autre part, le même quotidien a également publié l'identité des Suisses encore détenus comme otages en Jordanie. Il s'agirait de MM.: Ernst Berger, docteur J. Besner, H. Hopf et H. Sticher. Les 3 ressortissants suisses qui ont été libérés et qui ont pu regagner la Suisse par le même Coronado sont MM. Kuster, Walter Meier et Théodore Waldesbühl.

Réd. — Le CICR ne peut pas confirmer cette liste car, jusqu'à présent, on n'a pu fixer exactement le nombre de ressortissants suisses retenus par les fedayins.

« Gorilles » à bord: la majorité du personnel Swissair serait pour

Il y a deux semaines encore, la grande majorité, voire la totalité du personnel navigant de Swissair (ainsi que la direction) était catégoriquement contre toute présence de gardes armés à bord des avions. Et puis, il y a eu le détournement manqué du Bœing d'El Al il y a dix jours, grâce aux gardes armés. M. Aba Eban, ministre israélien des affaires étrangères, a recommandé aux compagnies d'aviation de faire comme El Al: mettre des « gorilles » à bord. Sur les avions américains, c'est maintenant chose faite, sur ordre du président Nixon.

Aujourd'hui, il semble que la majorité du personnel navigant de Swissair soit pour de telles mesures.

Un pilote qui était contre ces procédés il y a quelques jours encore, nous a précisé: « Je suis pour, mais c'est délicat. Il faudra que les gorilles soient sérieusement entraînés, qu'ils soient compétents. Et surtout qu'ils sachent ce que l'on peut faire et ne pas faire dans un avion en vol. »

« Cette mesure aura aussi un avantage sur le plan psychologique, dit un steward. La présence des gardes qui doit être aussi discrète que possible tranquillisera les passagers et fera peut-être réfléchir un pirate de l'air... »

Les balles utilisées par les gorilles ne pourront pas percer la carlingue est-il précisé, mais une hôtesse préférerait encore que les gorilles soient armés uniquement de projectiles qui endormiraient les éventuels pirates.

« De toute façon, précise-t-elle, il reste le risque de bagarre, ce qui pourrait être terrible et finir par une catastrophe... »

Et que se passera-t-il quand un garde armé se trouvera en face de deux pirates armés de grenades?

R. Bh.

Berne: exposition des moyens de remontage dans l'horlogerie

BERNE (ATS). — Une exposition sur les « moyens de remontage dans l'horlogerie » s'est ouverte mardi à Berne. Salon spécialisé en matière d'équipement industriel et d'outillage automatisé, cette manifestation est organisée conjointement par l'Association suisse des fabricants d'horlogerie établisseurs (près de 400 membres) et par l'Association suisse des manufactures d'horlogerie (52 membres).

Trois grands groupes de matériel sont présentés: les outillages et appareils destinés directement au remontage de la montre, les appareils de contrôle optiques et autres, ainsi que des installations mobilières et d'éclairage, machines à nettoyage par ultra-sons et autres. Il est intéressant de noter que cette exposition, qui est en passe de devenir un véritable salon de l'automation industrielle, rassemble pour plus de 6 millions de francs d'appareillages et de machines.

L'exposition des moyens de remontage dans l'horlogerie fermera ses portes vendredi.

Le point de vue du concordat des caisses suisses sur la réforme de l'assurance-maladie

BERNE (ATS). — Le comité directeur du concordat des caisses-maladie suisses a principalement consacré sa dernière séance à l'examen des propositions de réforme de l'assurance-maladie. Il a pris connaissance avec satisfaction du fait que la Chambre médicale suisse, contrairement à une information récemment diffusée par le service de presse de la Fédération des médecins suisses, s'est catégoriquement prononcée en faveur d'une amélioration du régime actuel de l'assurance-maladie sociale.

L'assemblée des délégués du concordat s'est également occupée de ce problème et a notamment décidé qu'il convenait de combler les lacunes existantes et de reviser largement le système d'assurance en vigueur. Le comité directeur du concordat partage l'avis de la Chambre médicale suisse selon lequel tous les intéressés doivent unir leurs efforts pour maintenir le coût des soins dans des limites raisonnables.

Le concordat des caisses-maladie suisses estime digne d'examen la proposition de la Chambre médicale suisse demandant que l'imposition de l'alcool et du tabac fournisse chaque année une somme d'un milliard supplémentaire destinée à couvrir les frais des traitements hospitaliers. Il conteste, en revanche, la nécessité de créer, comme certains l'ont proposé, une nouvelle assurance fédérale couvrant les frais hospitaliers. Cette assurance devrait normalement couvrir également les frais hospitaliers des victimes d'accidents et des invalides, ce qui conduirait immanquablement à la fondation d'une caisse fédérale d'assurance.

Le concordat des caisses-maladie suisses estime d'autre part, qu'un régime d'assurance se bornant à couvrir les frais « qui dépassent les possibilités financières de chaque intéressé » ne saurait être considéré comme un progrès par sont pas seulement les maladies graves rapport au système en vigueur. Ce ne ou de longue durée qui peuvent déséquilibrer un budget familial mais tout autant les maladies aiguës ou répétées qui peuvent affecter l'un ou plusieurs membres de la famille. Les propositions de la Chambre médicale suisse ne précisent pas non plus selon quel critère serait fixée, sur le plan suisse, la capacité financière de chacun.

Le comité directeur du concordat a, d'autre part, relevé que les propositions de réforme mises au point après mûre réflexion et approuvées à la quasi-unanimité par l'assemblée des délégués du concordat permettraient d'instituer un système d'assurance cohérent et parfaitement réalisable.

VAUD

Gros vol de pièces d'or près de Nyon

(c) Un voleur a opéré avec succès dans une villa appartenant à un entrepreneur connu, entre Arzier et Begnins, près de Nyon. Le malandrin (qui doit se doubler d'un numismate averti) s'est emparé sans coup férir de pièces d'or de collection, pour un montant d'environ 50,000 francs. Le voleur a toutefois été aperçu par des enfants, de sorte que les enquêteurs possèdent un vague signalement.

ASSEMBLÉE DES SYNDICATS CHRÉTIENS DES PTT À BRIGUE

Améliorer les conditions du personnel ou accepter de voir les services postaux se dégrader rapidement

De notre correspondant:

Mardi s'est terminée, après deux jours de débats, l'assemblée des délégués de la Fédération suisse des syndicats chrétiens des PTT, laquelle s'est tenue à Brigue.

Plus de cent cinquante délégués représentant une cinquantaine de sections, soit 6800 membres répartis dans toute la Suisse, étaient présents.

Notons tout d'abord que, sur le plan administratif, un nouveau président central a été nommé en la personne de M. Joseph Durrer, de Bâle, qui prend le relais des mains de M. Adelrich von Arx, de Lucerne, qui fut durant douze ans à la tête de la fédération.

La conclusion majeure à retenir de cette assemblée est peut-être la décision prise de tout entreprendre pour stopper les difficultés rencontrées actuellement dans le recrutement du personnel, difficultés dues principalement à la différence de salaires et autres avantages existant entre l'économie privée et les PTT.

C'est ainsi que les membres de la fédération souscrirent à cette formule lapidaire énoncée à Brigue: « Il n'y a aujourd'hui qu'une alternative: améliorer les conditions du personnel, ou alors accepter de voir les services postaux et des télécommunications se dégrader rapidement. »

REVENDICATIONS

Les responsables de la fédération présentèrent à Brigue une série de revendications touchant un réajustement des salaires, les indemnités pour le service de nuit et le dimanche, le droit à plus de vacances, amélioration des allocations sociales, révision de la classification des fonctions, mise à disposition accrue de logements, etc.

Deux allocutions majeures furent prononcées, soit celles de MM. Willemin, secrétaire de la fédération, et Redli, président de la direction générale des PTT.

Des améliorations des conditions de travail du personnel PTT ont été annoncées par la direction sans qu'elles atteignent cependant le niveau des désirs formulés par la fédération.

L'assemblée s'est terminée par une table ronde portant sur le droit de discussion à la codécision, ce qui implique une meilleure information des intéressés, mais également une formation plus poussée de ceux appelés à participer à cette codécision.

M. F.

Victime identifiée au Cervin

ZERMATT (ATS). — La police cantonale valaisanne a pu identifier la dépouille mortelle de l'alpiniste tombé au Cervin il y a plusieurs années. Il s'agit de M. Jean-Michel Terrien, né en 1946 et de nationalité française, sa mort tragique remonte à 1964.

CONFÉDÉRATION

Navigation fluviale

Délégation suisse en voyage d'étude à Strasbourg

STRASBOURG (ATS-AFP). — Une délégation suisse composée de onze membres de la commission du Conseil national, conduite par M. Edmund Wyss, président de la commission, a fait lundi un voyage d'étude au port de Strasbourg et sur le Rhin entre Strasbourg et Lauterbourg.

Ces personnalités suisses sont venues se rendre compte sur place des aménagements réalisés et en projet sur le Rhin en aval de Strasbourg et visiter les sites des futurs ouvrages hydroélectriques et de navigation franco-allemands (chutes de Gambsheim et d'Iffezheim). Une convention franco-suisse prévoyant un prêt de 33 millions de fr. suisses pour la poursuite de ces aménagements, prêt qui pourrait être à fonds perdus si les travaux étaient achevés pour 1990, a déjà été signée et est soumise à la ratification du parlement suisse.

La commission du Conseil des Etats a déjà visité ces sites en avril dernier.

Au cours d'une séance de travail, la délégation a entendu lundi matin un exposé de M. Marchal, directeur général du port autonome de Strasbourg, sur les aménagements de zones portuaires et industrielles le long de la rive française du Rhin. Elle a ensuite visité la nouvelle chute de l'électricité de France de Strasbourg avant de descendre le Rhin jusqu'à Lauterbourg.

La commission se réunira mardi à Bâle pour tirer les conclusions de ce voyage d'étude.

BVR-10f

Un moyen de paiement éprouvé

Le chèque-correspondance économise du temps et de l'argent!

Le chèque-correspondance de la Société de Banque Suisse présente des avantages si nombreux qu'aucun homme d'affaires ne devrait s'en priver.

Grâce à lui, les factures se règlent de la façon la plus simple. Le chèque est envoyé directement à son bénéficiaire dans une enveloppe-fenêtre que nous vous remettons gratuitement. Inutile ainsi d'écrire l'adresse deux fois. Au bas du chèque, une partie détachable, réservée à l'indication détaillée du paiement ou à des communications diverses rend toute lettre d'accompagnement superflue. Une copie pour la comptabilité est établie en même temps que le chèque.

Ce règlement sûr et rapide des factures vous fait gagner beaucoup de temps, donc d'argent.

Nous vous fournirons volontiers de plus amples détails sur demande.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
2872 Schweizerischer Bankverein

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

Et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les petites pilules Carters pour le foie facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. En pharm. et drog. Fr. 2.35 et l'emballage économique Fr. 5.45.

Les Petites Pilules CARTERS pour le Foie

Les fedayins maintiennent leurs conditions pour la libération des 54 derniers otages

LE FPLP a fait connaître mardi les conditions qu'il mettait à la libération des détenus. « Pour commencer, a déclaré le porte-parole, M. Ghassan Kanafani, nous voulons que le gouvernement israélien fasse connaître son acceptation du principe d'un échange ».

Jusqu'à présent, le gouvernement de Tel-Aviv a refusé une telle solution qui, selon lui, équivaut à céder au chantage. D'autre part, les autres gouvernements intéressés s'étant engagés à ne pas accepter de discrimination dans la libération des otages, la mise en liberté des détenus non-israéliens ou américains paraît exclue.

En outre, même si les autorités israéliennes acceptaient un échange sous une forme ou sous une autre, on voit mal comment elles se plieraient aux revendications des fedayins.

Le FPLP a posé, en effet, les quatre conditions suivantes pour la libération des 36 Américains ou Israéliens :

- Mise en liberté du Suisse accusé d'espionnage au profit du Front populaire et arrêté à Haïfa ;
- Libération des deux Algériens arrêtés à Tel-Aviv ;
- Libération de dix soldats libanais prisonniers depuis le 1er janvier ;
- Mise en liberté d'un nombre non précisé de fedayins détenus en Israël.

En outre, la Grande Bretagne doit rendre le corps du Palestinien tué par les gardes israéliens à bord de l'appareil d'El Al.

En ce qui concerne les otages d'autres nationalités, le Front populaire n'est décidé à les libérer que lorsque les fedayins détenus en Grande-Bretagne, Suisse et Allemagne de l'Ouest seront mis en liberté et seront arrivés en « lieu sûr ».

Les autorités israéliennes se sont refusées mardi à tout commentaire sur les conditions fixées par le FPLP. Elles ont déclaré n'avoir reçu aucune notification officielle de ces demandes.

MISE EN GARDE

M. Kanafani a lancé également une mise en garde contre « toute tentative stupide en vue de libérer les otages ».

Le porte-parole a cependant donné l'assurance que son organisation n'avait pas l'intention de se livrer à des représailles si ses propositions étaient rejetées.

« Les détenus, a-t-il poursuivi, sont en bonne santé. Nous les traitons comme les nôtres, mais souvenez-vous que nous ne pouvons nous permettre le niveau luxueux de la vie européenne. »

LE ROLE DU CICR

Evoquant ensuite le problème des négociations, M. Kanafani a critiqué le rôle du CICR et a souligné que les gouvernements intéressés « devraient annoncer directement au Front populaire leur acceptation de nos conditions ».

« Si la Croix-Rouge apporte une réponse claire et nette à nos propositions, nous l'accepterons... mais nous ne pouvons pas attendre éternellement. »

DEUX DÉLÉGUÉS

Le porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé, mardi, en fin d'après-midi, que les délégués du CICR à Amman avaient reçu confirmation des conditions posées par les Palestiniens pour la libération de la cinquantaine d'otages qu'ils détiennent encore.

Le porte-parole du CICR a déclaré que les délégués du comité international à Amman n'avaient pas encore vu les otages retenus par le FPLP.

Le comité international a demandé à MM. Pierre Boissier, directeur de l'institut H. Dunant, à Genève, et Marcel Boisard, chef de la délégation du CICR en République arabe unie (RAU) de rejoindre Amman dans les plus brefs délais.

M. Boissier quittera Genève aujourd'hui. M. Boisard, qui est encore au Caire, est attendu incessamment à Genève avant de poursuivre sa route vers la Jordanie.

Les deux délégués spéciaux du CICR seront appuyés sur place par la délégation permanente en Jordanie, formée de MM. Guy Winteler et Jayet, qui poursuivra parallèlement son activité régulière en faveur des victimes des hostilités.

MISE EN GARDE

Il semble, d'autre part, que les arrestations massisves de sympathisants du FPLP en Cisjordanie et dans la bande de gaza aient durci la position des Palestiniens. Le Front populaire a lancé un ordre de grève générale dans les territoires occupés et les maires de Bethléem et de Tulkarm ont critiqué « ces prises d'otages parmi les Arabes ». Selon certaines informations, 250 Arabes détenus font la grève de la faim pour protester contre leur détention.

ECHEC TOTAL

De son côté, le Dr Zahi el Kamhawi, qui dirigeait la délégation de notables arabes chargée de transmettre en Jordanie au FPLP l'avertissement d'Israël à ceux qui gardent les otages des appareils détournés, a déclaré que sa mission s'était soldée par un échec total.

M. el Kamhawi a précisé que tout avait été réglé en deux minutes. « Nous nous sommes sentis humiliés. On nous a considérés non comme des frères mais comme des Israéliens », a-t-il ajouté.

Cependant, la délégation a pu rencontrer un commandant local du FPLP, mais ce dernier leur a immédiatement fait savoir qu'il ne voulait pas entendre ce que les Israéliens pouvaient avoir à dire, a poursuivi le Dr el Kamhawi.

Aux Etats-Unis, le vice-président Spiro Agnew, a déclaré que les Etats-Unis ne pouvaient pas user unilatéralement de représailles contre les Palestiniens qui détiennent les otages. « La perte d'avions ne nous autorise pas à agir par une démonstration de force. »

Un DC-8 se casse en deux

NEW-YORK (AP). — Un DC 8 de la compagnie Alitalia n'a pu s'arrêter en bout de piste mardi sur l'aéroport Kennedy de New-York et la carlingue s'est cassée en deux sous la violence de l'atterrissage. Il n'y a cependant que quelques blessés légèrement atteints à bord de l'appareil qui transportait 146 passagers et 10 membres d'équipage.

On n'est jamais trop prévoyant

SOUTHAMPTON (Angleterre) (AP). — Des mesures spéciales ont été prises pour protéger le « Queen Elizabeth II » par crainte que des fedayins palestiniens ne tentent de s'emparer du paquebot.

« Nous n'avons reçu aucune menace, a déclaré un porte-parole de la Cenard, mais nous ne voulons prendre aucun risque. Il y a toujours eu des mesures de sécurité, mais celles-ci sont renforcées. »

Le porte-parole a refusé de préciser quelles étaient toutes ces mesures mais il a dit que, notamment, des contrôles seront désormais faits concernant tous les passagers du « Queen Elizabeth II » en particulier ceux qui prennent leurs billets moins de trois jours avant l'appareillage.

Un contrôle semblabe serait fait concernant les passagers du paquebot « France ».

Depuis les récents détournements, le nombre de passagers a augmenté à bord des deux paquebots.

Mgr Rodhain a regagné Rome et rendu compte à Paul VI de l'échec de sa mission en Jordanie (Téléphoto AP)

Mgr Rhodain : « Il faut espérer »

ROME (AFP). — « J'ai confiance que la situation pourra bientôt se débloquer » a déclaré Mgr Jean Rodhain, président de « Caritas internationalis », arrivé hier après-midi à Rome par avion après trois jours passés au Proche-Orient comme envoyé de Paul VI.

« Il ne m'est pas possible actuellement de faire des prévisions ni d'exprimer des jugements sur les développements de la situation, a cependant noté Mgr Rodhain. Durant ces trois jours, j'ai rencontré les représentants du Front populaire de libération de la Palestine, auxquels j'avais demandé l'autorisation de rendre visite aux otages — autorisation qui m'a été refusée. Des entretiens que j'ai eus, aucun élément très clair ne s'est dégagé », a poursuivi Mgr Rodhain qui est resté assez évasif sur la teneur même de ses conversations.

« J'ai rencontré aussi le premier ministre jordanien, et des représentants du comité central de la résistance palestinienne. Malheureusement, les organisations sont nombreuses, et le nombre des interlocuteurs ne favorise certainement pas une action positive. Toutefois, je le répète : « Il faut espérer. C'est la seule chose que je puisse dire en ce moment aux familles des otages ».

Le président Nixon se rendra en Europe à la fin du mois

WASHINGTON (AP). — M. Ronald Ziegler porte-parole de la Maison-Blanche, a annoncé mardi soir que le président Nixon quittera Washington le 27 septembre pour une tournée européenne qui le conduira en Italie, en Espagne et en Grande-Bretagne.

Il a refusé de confirmer ou de démentir les rumeurs selon lesquelles le président pourrait également se rendre en Yougoslavie et en France, mais il n'a pas écarté l'éventualité d'une étape en Allemagne de l'Ouest.

De son côté, un porte-parole du Vatican a annoncé que le président sera reçu par le pape le 28 septembre. Une première rencontre entre eux avait déjà eu lieu le 2 mars 1969 au cours d'une précédente tournée européenne. Selon un porte-parole du ministère italien des affaires étrangères, M. Nixon arrivera à Rome le 27 et sera l'hôte du président Saragat au palais du Quirinal.

M. Nixon se rendra le 2 octobre à Madrid où il sera reçu par le général Franco et le 3 octobre en Grande-Bretagne.

Almeria : drame sur un chantier
Nombreuses victimes

ALMERIA (Espagne) (AP). — Les cadavres de six ouvriers avaient pu être dégagés mardi soir des débris d'un immeuble de 8 étages en construction à 800 m du port d'Almeria et qui s'était effondré vers 13 h 30.

Sept autres ouvriers, blessés, avaient pu être dégagés peu après l'accident.

Selon les autorités, il devait y avoir environ 35 ouvriers sur le chantier. Les opérations de sauvetage en vue de retrouver les 22 autres ouvriers disparus devaient se poursuivre tout au long de la nuit, avec l'aide de machines.

Passeports du Honduras

ZURICH (AP). — Les autorités helvétiques ont annoncé mardi que les deux Palestiniens qui ont détourné sur Zarka il y a neuf jours le « DC-8 » de la Swissair voyageaient avec des passeports du Honduras.

L'homme et la femme avaient pris leurs billets un mois plus tôt à Francfort pour ce vol à destination de New-York. Le 6 septembre, ils se rendirent en voiture de Stuttgart à Zurich où ils purent monter à bord en passant par le transit, ce qui leur évita de franchir la douane. Ils avaient pris des billets de première classe pour être assis tout près de la cabine de pilotage. Leurs passeports étaient aux noms de « Mme Fernandez » et du « Dr Fuentes ».

Les aéroports internationaux pratiquement en état de siège

PARIS (AP). — « Nous vous prions de nous excuser pour les retards occasionnés par les contrôles de sécurité », annonce une voix éthérée à l'aéroport londonien de Heathrow.

Les voyageurs ne bronchent pas. Depuis les récents détournements d'avions, ils savent qu'ils doivent montrer patte blanche sous peine de se retrouver dans un désert du Proche-Orient... ou ailleurs.

A Londres, les 300 policiers en uniforme de l'aéroport ont reçu l'appui de 100 détectives en civil et d'enquêteurs privés des compagnies aériennes.

Il n'est même plus possible de monter sur les terrasses. Les policiers fouillent également les voitures garées à proximité et interrogent les conducteurs.

WHISKY ET SOUTIENS-GORGE

Les méthodes utilisées pour détecter les armes sont acceptées sans discuter et c'est de bonne grâce que les voyageurs passent devant la machine utilisant les rayons X. Les contrôles sont rigoureux et un pilote a déclenché une sonnerie d'alarme parce qu'il portait dans son sac du whisky dans une bouteille métallique.

Les autorités reconnaissent cependant qu'elles ont de grandes difficultés avec les personnes portant des soutiens-gorge à armature métallique. Ceux-ci déclenchent l'alarme. Le nombre de femmes portant de tels dessous est si important qu'il contribue aux retards des avions.

JOUR ET NUIT

A Orly, les policiers vérifient au hasard les passagers qui attendent dans le salle de départ. Lundi, un voyageur sur deux a dû se soumettre aux contrôles. L'opération se déroule ordinairement sans problème. La plupart des personnes ouvrent leurs bagages avec le sourire. L'aéroport dispose d'une machine détectant les objets en métal par électro-magnétisme ainsi que d'une salle spéciale où les bagages sont soumis à la même pression atmosphérique qu'un Jet à 10,000 mètres.

Sur la piste d'Orly, des forces de l'ordre armées de mitraillettes montent la garde jour et nuit. Les appareils israéliens et arabes sont suivis par une voiture de police dès leur atterrissage. En outre, les autorités ont pris la précaution d'éloigner ces avions des bâtiments de l'aéroport dans la mesure du possible.

Dans la plupart des aéroports européens, des mesures analogues ont été adoptées.

A MOSCOU

A Moscou, bien que l'Aeroflot n'ait pas renforcé ses mesures de sécurité, les compagnies aériennes occidentales procèdent à leur propre vérification à l'aéroport de Cheremetievo.

L'Aeroflot a critiqué tout d'abord ses vérifications comme une atteinte à ses responsabilités concernant la sécurité de l'aéroport. Mais, après des négociations, les autorités soviétiques ont accepté ces contrôles à condition qu'ils n'entravent pas le fonctionnement de l'aéroport.

De son côté le comité des exploitants de lignes aériennes, qui représente 23 compagnies internationales, s'est réuni à Singapour pour étudier les mesures à prendre pour lutter contre les détournements d'avions.

PROPOSITION ITALIENNE

Par ailleurs, une proposition de loi déposée mardi au Sénat italien prévoit que les détournements d'avions soient sanctionnés de peines pouvant aller jusqu'à 25 ans de prison et que l'usage de la violence ou de menaces à bord d'un avion soit puni de peines de dix à quinze ans de prison, et même de peines encore plus sévères s'il y a eu blessures.

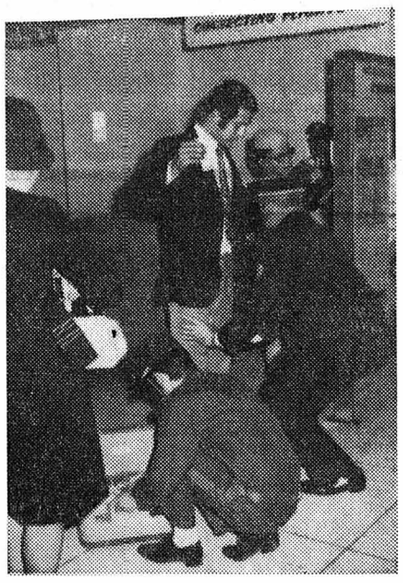

Passagers et bagages sont fouillés à Orly (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

De Wurenlingen à Zarka

(II. Voir notre édition du 15 septembre)

M. Michel Jaccard, commentant le comportement du Conseil fédéral au cours de la désastreuse matinée du 7 septembre, posait vendredi la question suivante à ses lecteurs de la « Nouvelle revue de Lausanne » :

« Le chantage porte exclusivement sur la restitution du DC-8 contre celle des trois prisonniers palestiniens de Zurich. L'alternative est simple. Et humainement sans échappatoire. Eussiez-vous dit non et accepté d'entraîner à la mort quelque cent cinquante innocents ? Allons ! »

C'est, de notre avis, déplacer la question, et celle-ci consiste à se demander pourquoi le Conseil fédéral s'est vu acculer à une aussi ignominieuse capitulation. M. Jean-Jacques Favre, conseiller municipal de Genève, en renvoyant son livret de service à M. Gnaegi, l'a tranchée en lui écrivant : « Votre préparation, face à une telle éventualité, a consisté à prendre contact avec le Conseil d'Etat de Zurich et à décider d'avance de céder à tout chantage éventuel », et l'on ne saurait lui donner tort.

× × ×

Mais il y a plus, car on est en droit de soutenir que l'attentat de l'autre jour doit être porté au compte de l'incroyable faiblesse dont le département politique n'a cessé de faire preuve vis-à-vis des Etats arabes, sous l'administration des conseillers fédéraux Willy Spühler et Pierre Graber. Ce qui — soulignons-le — ne dégage nullement la responsabilité de leurs collègues.

Inutile sur ce triste sujet de remonter au-delà de la date du 23 février dernier et de l'abominable attentat de Wurenlingen, qui fit 47 victimes innocentes. A Beyrouth, une déclaration du Dr Georges Habache, président du FPLP, signa ce crime ; à Berne, on accueillit, toutefois, avec le plus grand sérieux, le démenti qu'il opposa quelques jours plus tard à ses propres dires. Ainsi put-on soutenir en haut lieu, que toute la lumière n'avait pas été faite sur cette affaire et qu'en conséquence, il convenait de ne rien préjuger.

A l'occasion du débat parlementaire qui s'institua sur ce nouveau crime arabe succédant à l'attentat de Kloten, le chef du département politique déclara que la Suisse était prête à recevoir sur son sol une conférence internationale destinée à renforcer les conditions de sécurité du trafic aérien. Il déclara par ailleurs que notre pays s'attendait à ce que les Etats arabes désavouassent le crime et les criminels de Wurenlingen.

Qu'est-il advenu de ce pharamineux projet de conférence ? Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'opinion suisse s'étant rassérénée, un peu trop tôt, ainsi que le démontre le guet-apens du 6 septembre, il a mystérieusement disparu de l'ordre du jour international et même national. Quant au désaveu attendu par M. Pierre Graber, au nom du Conseil fédéral et du peuple suisse, on l'attend toujours, et, en ce qui concerne cette chère Algérie, il a pris la forme d'une grossière bordée d'injures.

Ce nonobstant, sur décision expresse du chef du département politique, l'Algérie se voyait, le 25 avril dernier, confirmer son invitation à participer au Comptoir suisse de Lausanne en qualité d'« hôte d'honneur ». Or, quinze jours auparavant, M. M'hmed Yousfi, ambassadeur du colonel-dictateur Boumedienne, tenait à Genève une insolente conférence publique au cours de laquelle il proclamait hautement la volonté de son gouvernement de refuser toute satisfaction aux justes revendications que la Suisse et les Suisses font valoir à l'encontre de l'Algérie. Bien plus, il s'en prenait calomnieusement à l'opinion du peuple suisse, et se permettait d'insinuer que les « sionistes » pouvaient bien être pour quelque chose dans l'atrocité de Wurenlingen...

La platitude ayant répondu à cette provocation, on sait que cette humiliante invitation s'est traduite par un nouveau camouflet de la part de l'invité d'honneur. Mais il faut relever et souligner que si c'est M. Pierre Graber qui se l'est personnellement attiré, c'est le peuple suisse qui l'a collectivement encaissé.

× × ×

Tel est le contexte qu'il faut rétablir dans son intégrité, au lendemain du jour où le chef de ce qu'on est convenu d'appeler notre diplomatie, a présenté son apologie par le truchement empressé de la télévision romande.

Et ici, nous revenons à notre commencement : quand on met le téléspectateur en présence de l'alternative : consentir à la violation de nos principes constitutionnels, ou accepter l'assassinat de plusieurs centaines d'innocents, on nous répond tare pour barre, dans le but bien évident d'escamoter la question que se pose l'immense majorité du peuple suisse bafoué et angoissé : « Comment a-t-on pu en venir là ? Comment nous a-t-on laissés tomber si bas ? »

Eddy BAUER

(A suivre.)

L'aventure bordelaise de J.-J. S.-S. risque de tourner à son désavantage

Est-ce déjà l'hallali qui sonne pour Jean-Jacques Servan-Schreiber, quatre jours avant le verdict des électeurs bordelais ?

Chaban-Delmas avait déjà annoncé que J.-J. S.-S. était « aux abois » et il faut bien reconnaître que le premier ministre fait tout ce qu'il faut pour «forcer » son adversaire.

Le maire de Bordeaux n'oublie pas qu'il fut membre du parti radical-socialiste et ministre dans des gouvernements à direction radicale. Cela crée des liens. Il a obtenu que le sénateur radical de Bordeaux Raymond Brun, président du Conseil général de la Gironde, annonce publiquement que, comme les autres sénateurs (indépendants) de ce département, il se rallie à sa cause et recommande de voter contre le secrétaire général de son propre parti : J.-J. S.-S.

RENFORT

Le premier ministre a également reçu hier le renfort de M. Eugène Claudius-Petit, ancien ministre, président du groupe centriste « progrès et démocratie moderne » à l'Assemblée nationale, qui dénonce la « démesure » et les « mystifications » de J.-J. S.-S., voit en Chaban-Delmas « l'homme de l'ouverture » et invoque la solidarité des « résistants ».

« L'affaire Ford » tourne au désavantage de J.-J. S.-S., l'examen des textes et des traductions de l'Américain faites par le premier ministre et le propriétaire de l'« Express » diffère et prouve certaines « omissions » dans le texte de J.-J. S.-S. et sont condamnées par la presse comme « des erreurs volontaires ».

M. Mitterrand, ancien candidat unique de l'opposition à l'élection présidentielle contre De Gaulle, leader de la « convention des clubs » dont J.-J. S.-S. regrettait « l'absence » et le « silence » dans le combat de Bordeaux, est venu dans la capitale de l'Aquitaine mais pour s'entretenir avec le candidat de la convention et du parti socialiste, M. Gabriel Taïx et il a donné au quotidien local « Sud-Ouest » une interview en faveur de « son » candidat et non de J.-J. S.-S..

BOURGES-MAUNOURY DÉMISSIONNE

Voici maintenant que l'initiative, l'attitude et les méthodes du secrétaire général radical-socialiste provoquent des remous dans son propre parti et une démission retentissante qui pourrait en entraîner d'autres. L'ancien président du conseil et ancien député de Toulouse Maurice Bourges-Maunoury, un des pontes de la fraction de droite du parti, qui avait abandonné la présidence de la fédération radicale de la Haute-Garonne après la nomination de J.-J. S.-S. comme secrétaire général et l'adoption de son « manifeste radical », démissionne du parti parce que son actuel bureau national « a couvert l'inénarrable » en approuvant J.J. S.-S.

Lui aussi accuse le propriétaire de l'« Express » de « mystification » y ajoutant « l'absence de comportement républicain » et lui reprochant des méthodes qui lui paraissent conduire à l'aventure personnelle et plébiscitaire : « Nous n'avons suivi De Gaulle qu'en temps de guerre, écrit-il dans sa lettre de démission, ce n'est pas pour suivre J.-J. S. S. en temps de paix ».

UNE VIEILLE HISTOIRE

Les sentiments hostiles à J.-J. S.-S. de M. Bourges-Maunoury ne datent pas de l'arrivée de celui-ci au parti radical et de son « manifeste ». En 1957, M. Bourges-Maunoury, alors ministre de la défense nationale, avait fait poursuivre en justice pour atteinte au moral de l'armée le « lieutenant Servan-Schreiber » mobilisé en Algérie et directeur de l'« Express » à la suite d'articles publiés dans son hebdomadaire et hostiles aux thèses de l'Algérie française dont le ministre était un défenseur. L'affaire s'était terminée par un non-lieu.

Menacée sur sa droite l'unité du parti radical l'est également sur sa gauche. La fraction de gauche du parti animée par l'ancien président René Billières, reproche vivement à J.-J. S.-S. d'avoir « coupé » le parti radical « des autres formations de gauche », notamment du parti socialiste et de la convention de François Mitterrand.

RÈGLEMENT DE COMPTES

Un règlement de comptes s'annonce dans le parti radical dans lequel les efforts conjugués de l'aile droite et de l'aile gauche pourraient, surtout si le secrétaire général ne « fait » pas les 30 % de suffrages au premier tour sur lesquels il a parlé, aboutir au débarquement pur et simple du « perturbateur » même si, comme on le dit, il a, de ses deniers « renfloué » les finances du vieux parti.

Jean DANÈS

EUROPE

M. Edmond Michelet victime d'un malaise

PARIS (AP). — M. Edmond Michelet, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, qui est âgé de 71 ans, a été victime d'un grave malaise dans la voiture qui le conduisait au Mans où il devait installer, hier matin, le comité départemental à l'animation culturelle et remettre la légion d'honneur à M. Gouloumes, président directeur général des Comptoirs modernes de la ville. Il a été ramené en ambulance à l'hôpital Foch de Suresnes où les médecins ont déclaré que son état n'inspirait pas d'inquiétude.

Avion roumain : demande d'extradition

BUDAPEST (AP). — La Hongrie a demandé à l'Allemagne fédérale l'extradition des quatre Hongrois — trois hommes et une femme accompagnés de deux enfants — qui ont détourné lundi soir sur Munich un « BAC 111 » de la compagnie roumaine « Tarom » qui se rendait de Bucarest à Prague, via Budapest.

Quant à la police de Munich, elle a confirmé qu'un passager d'Europe de l'Est qui se trouvait à bord du « BAC 111 » t décidé de rester en Allemagne de l'Ouest.

Le procès des meurtriers présumés de Mme Mckay

LONDRES (AP). — A la seconde journée du procès des meurtriers présumés de Mme Muriel McKay, le procureur a déclaré que l'un des accusés, Nizamodeen Hossein, 22 ans, était terrorisé par son frère Arthur. Au moment de son arrestation, le jeune homme avait hurlé aux policiers : « Tuez-moi, tuez-moi. Arthur m'amène toujours des difficultés. Tuez-moi maintenant car Arthur me tuera si je parle ».

L'avocat de Nizamodeen Hossein a surpris le tribunal d'Old Bailey, en déclarant que son client reconnaissait avoir placé des fleurs en papiers au bord de la route (elles devaient marquer l'endroit où devait être déposée la rançon).

Mme McKay, femme du directeur adjoint du « News of the World » avait été enlevée à son domicile le 29 décembre dernier. A la suite d'une longue enquête, les policiers ont arrêté les frères Hossein mais n'ont pu découvrir le corps.

Dutscke devra quitter la Grande-Bretagne

LONDRES (AFP). — L'étudiant allemand Rudi Dutschke, dit « Rudi le rouge », devra quitter la Grande-Bretagne, le gouvernement britannique ayant refusé de renouveler son permis de séjour.

Les fedayins ont volé 3 millions de francs à bord du « DC-8 » de Swissair

ZURICH (AP). — Récemment libérée par les fedayins, une hôtesse du « DC-8 » de Swissair détourné la semaine dernière sur la piste de Zarka, a déclaré, mardi, au cours d'une interview télévisée, que les guérilleros se sont emparés d'une somme de trois millions de francs suisses qui se trouvaient à bord après avoir obilgé le pilote, sous la menace de leurs armes, de leur dire où l'argent était dissimulé.

L'hôtesse, Ursula Gyger, a déclaré que les fedayins ont bandé les yeux du pilote qu'ils ont entraîné à l'écart et menacé de le tuer s'il ne donnait pas le renseignement.

L'argent consistait en billets de banque envoyés par des banques suisses à New-York.

Désordres à Reggio

REGGIO-DE-CALABRE (AFP). — Des incidents ont éclaté à nouveau hier à Reggio-de-Calabre entre manifestants et forces de l'ordre. Des barricades ont été édifiées dans tout le centre, rendant impossible la circulation dans les artères les plus fréquentées. Les manifestants jettent des pierres sur les policiers qui cherchent à les disperser à l'aide de grenades lacrymogènes.

Fin de grève à Rotterdam

ROTTERDAM (AP). — La grève du port de Rotterdam a pris fin mardi à la suite de la signature d'un accord entre les employeurs et les syndicats.

La grève qui avait éclaté le 26 août parmi les ouvriers des chantiers navals, s'était étendue aux 16,000 dockers du port au cours de da dernière semaine d'août.

ASIE

Anti-américanisme au Viet-nam du Sud

SAIGON (AP). — Un incident au cours duquel deux Vietnamiennes auraient été violées et tuées a provoqué une vague d'anti-américanisme au Viet-nam du Sud et de nouvelles demandes pour le départ des troupes américaines. Les circonstances de cette affaire ne sont pas très claires. Les autorités américaines ont déclaré qu'aucun soldat américain n'y était mêlé, tandis que les autorités gouvernementales ont laissé entendre le contraire.

D'autre part, de sanglantes mutineries » ont éclaté au sein des troupes du Vietcong et nord-vietnamiennes engagées au Cambodge, a déclaré un communiqué du haut commandement khmer. Ces mutineries sont le résultat de « différends fréquents entre les unités ».

De plus, les 4000 soldats gouvernementaux engagés sur la RN 6 sont actuellement pris en tenaille par les communistes.

AMÉRIQUE

Ouverture de la 25me session des Nations Unies

NEW-YORK (AP). — La 25me session des Nations unies s'est ouverte mardi à 15 h 30 (20 h 30, heure de Paris).

Le début de séance a été consacré à l'élection du président de l'assemblée générale, M. Edvard Hambro, ambassadeur de Norvège, en remplacement de miss Angie Brooks (Liberia).

Dans son discours inaugural, M. Hambro a déclaré notamment que « l'organisation future de la société internationale doit être basée sur des procédures convenues et acceptées, pour régler les conflis politiques en vertu de règles plus efficaces de la législation internationale.

Proche-Orient : mise au point de Washington

WASHINGTON (AP). — M. Robert McCloskey, porte-parole du département d'Etat, a déclaré au cours d'une conférence de presse que « sur la question des livraisons d'armes (à Israël), nous appliquons une politique de modération, mais la modération ne peut pas être à sens unique ».

« Nous ne pouvons pas ne pas tenir compte » des violations de l'accord de cessez-le-feu et de l'afflux continuel d'armes soviétiques vers l'Egypte, a-t-il ajouté.

De son côté, le journal égyptien « Al Ahram » affirme : « La RAU poursuivra ses contacts avec M. Gunnar Jarring ». Il publie, en effet, les déclarations faites lundi par M. Mahmoud Riad, ministre égyptien des affaires étrangères, accusant les Etats-Unis d'avoir « gelé le plan Rogers ».